

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

DIRECTION DE LA PEDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE

SOUS-DIRECTION DE LA FORMATION
PEDAGOGIQUE CONTINUE

COORDINATION NATIONALE
DISCIPLINAIRE DE PHILOSOPHIE

FORMATION DES PROFESSEURS CONTRACTUELS DU PROGRAMME SOCIAL DU GOUVERNEMENT 2019

28 juillet – 30 septembre 2019

MODULE DE FORMATION

PHILOSOPHIE

**MODULE I : LES PROGRAMMES EDUCATIFS DE PHILOSOPHIE / PREMIERE ET
TERMINALE**

MODULE II : LA MAITRISE DE LA CONDUITE DE LA CLASSE

MODULE III : LA PREPARATION D'UNE LEÇON DE PHILOSOPHIE

**MODULE IV : LA PREPARATION D'UNE EXPLICATION DE TEXTE ET DE L'ETUDE
D'OEUVRE**

MODULE V : L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

**MODULE VI : LE COMPTE-RENDU, LA CORRECTION DE DEVOIR ET LE BAREME
CHIFFRE**

MODULES DISCIPLINAIRES
I-LES PROGRAMMES EDUCATIFS DE PHILOSOPHIE / PREMIERE ET TERMINALE
II - LA MAITRISE DE LA CONDUITE DE LA CLASSE
III : LA PREPARATION D'UNE LEÇON DE PHILOSOPHIE
IV : LA PREPARATION D'UNE EXPLICATION DE TEXTE ET DE L'ETUDE D'OEUVRE
V : L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES
VI : LE COMPTE-RENDU, LA CORRECTION DE DEVOIR ET LE BAREME CHIFFRE

MODULES TRANSVERSAUX
VII-LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE
VIII-L'UTILISATION DES SUPPORTS DIDACTIQUES ET NUMERIQUES
IX-LA TENUE DES DOCUMENTS OU AUXILIAIRES ADMINISTRATIFS ET PEDAGOGIQUES
X-LES DISPOSITIFS, LES STRUCTURES DE FORMATION ET LA LETTRE DE MISSION DES U.P ET C.E
XI-LA PARTICIPATION AU RAYONNEMENT CULTUREL, AUX CLUBS ET AUX COOPERATIVES DE L'ETABLISSEMENT
XII-L'ETHIQUE ET LA DEONTOLOGIE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE, LES REQUETES ADMINISTRA-TIVES ET LES VALEURS DE LA REPUBLIQUES

**CHRONOGRAMME DE LA FORMATION DU 29 JUILLET AU 29 SEPTEMBRE 2019 /
SOIT 60 JOURS**

PERIODES	MODULES	MATIN	SOIR	DUREE
Jour 01				
Jour 02				
Jour 03				
Jour 04				
Jour 05				
Jour 06				
Jour 07				
Jour 08				
Jour 09				
Jour 10				
Jour 11				
Jour 12				
Jour 13				
Jour 14				
Jour 15				
Jour 16				
Jour 17				
Jour 18				
Jour 19				
Jour 20				
Jour 21				
Jour 22				
Jour 23				
Jour 24				
Jour 25				
Jour 26				
Jour 27				
Jour 28				
Jour 29				
Jour 30				
Jour 31				
Jour 32				

Jour 33				
Jour 34				
Jour 35				
Jour 36				
Jour 37				
Jour 38				
Jour 39				
Jour 40				
Jour 41				
Jour 42				
Jour 43				
Jour 44				
Jour 45				
Jour 46				
Jour 47				
Jour 48				
Jour 49				
Jour 50				
Jour 51				
Jour 52				
Jour 53				
Jour 54				
Jour 55				
Jour 56				
Jour 57				
Jour 58				
Jour 59				
Jour 60				

INTRODUCTION / EXPOSE DE CADRAGE : Les Finalités et Les Objectifs de l'enseignement de la Philosophie

Les programmes d'enseignement ont toujours eu pour vocation à travers leurs objectifs d'être utiles à la société qui les a engendrés. Ils tiennent compte avant tout du niveau économique, socioculturel et des avancées scientifiques de la société. En effet celle-ci doit assurer l'éducation et la formation de ses membres pour non seulement les aider à s'adapter au monde qui change et évolue, mais aussi pour relever des défis multiples. Ainsi tout programme se conçoit en se référant aux finalités et aux buts du système éducatif instauré/institué.

I-LES FINALITES DU SYSTEME EDUCATIF DE LA CÔTE D'IVOIRE

Le système éducatif ivoirien vise à former un citoyen :

- libre, responsable de ses actes, digne, respectueux des droits humains, capable de s'approprier des valeurs de justice sociale, des idées et des comportements propres à un régime et une société démocratique ;
- ayant le goût de l'effort, du travail bien fait, de la recherche permanente de l'excellence et capable d'initiative individuelle et de créativité ;
- apte à la pratique de l'économie marchande, possédant une culture scientifique et technologique à même d'impulser les mutations industrielles, économiques et sociales par un enseignement/apprentissage et d'évaluation axé sur :
 - .le développement du sens aigu de la nation, de la solidarité et le goût de l'effort ;
 - .la promotion des valeurs de la démocratie fondée sur l'unité nationale, la liberté, la justice, l'égalité des chances et le respect des droits humains ;
 - .la valorisation des activités manuelles, artisanales et des P.M.E ;
 - .l'affirmation et l'enrichissement de la personnalité et de l'identité nationale fondées sur la diversité des langues et des technologies régionales.

II- LES BUTS DU SYSTEME EDUCATIF DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les cycles du secondaire général et de pré-spécialisation visent à :

- favoriser l'accès des apprenants à la culture générale ;
- créer l'esprit critique et d'innovation ;
- assurer l'éducation civique, morale et physique de l'enfant ;
- développer l'apprentissage des méthodes et techniques d'organisation du travail ;
- promouvoir les métiers du bâtiment, de la terre, de la mécanique, de la communication afin de garantir à la société une base culturelle minimale indispensable au relèvement des défis communs (**Mondialisation-Globalisation**).

L'enseignement de la Philosophie s'inscrit dans cette idéologie et cette dynamique.

III-LES FINALITES ET LES OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

La Philosophie qui n'intervient qu'au second cycle de l'enseignement en Côte d'Ivoire présente une particularité car ne débutant qu'en classe de Première. Par ailleurs, sa contribution à la formation de citoyens responsables, par la culture et le développement de l'esprit critique la rend indispensable tant et si bien qu'il est même apparu opportun un tant soit peu de l'initier en classe de Seconde.

A-LES FINALITES

Au titre des finalités, on peut retenir que l'enseignement du programme de philosophie vise essentiellement à contribuer à la formation de l'homme par le développement de l'esprit critique, en vue de son épanouissement, de sa participation au développement économique, socio-culturel et de son ouverture sur le monde.

B-LES OBJECTIFS OU BUTS

L'enseignement du programme de Philosophie dans le second cycle du secondaire vise à faire acquérir à l'apprenant un ensemble de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs nécessaires à l'analyse critique des problèmes par une démarche logique et cohérente, en vue de sa participation au développement de sa société et de l'humanité. Ces objectifs sont répertoriés dans un tableau synoptique qui présente le cadre de référence intellectuel (cognitif), conceptuel et lexical.

LES CADRES DE REFERENCE CONCEPTUELLE

Cadre de référence 01 : <i>L'homme et la société</i>	Cadre de référence 02 : <i>La connaissance</i>	Cadre de référence 03 : <i>Les méthodologies</i>	Cadre de référence 04 : <i>L'étude d'œuvres et de questions au choix (Annexe)</i>
1- Réflexion critique sur la complexité de la nature de l'homme. 2- Réflexion critique sur la situation de l'homme dans ses relations complexes avec la société/ l'humanité	1- Réflexion critique sur le mode d'élaboration de la connaissance. 2- Réflexion critique sur le pouvoir et les limites de la connaissance humaine. 3- Aperçu de l'évolution de la pensée philosophique	1- Les techniques de la rédaction du commentaire de texte philosophique. 2- Les techniques de la rédaction de la dissertation philosophique	1- Lecture et critique d'œuvres. 2- Initiation à la recherche

CONCLUSION

Au terme de ce parcours, on retiendra que l'enseignement du programme de Philosophie dans le second cycle du secondaire ne vise en aucun cas la propagande d'une idéologie quelconque encore moins d'une confession religieuse de quelque nature qu'elle soit. Aussi la présente session de formation est l'occasion de donner toutes les orientations et les outils afférents à l'enseignement de la Philosophie dans le système éducatif ivoirien.

MODULE 1 :

**LA FORMATION PAR COMPETENCES/LES
PROGRAMMES EDUCATIFS DE PHILOSOPHIE :
PREMIERE ET TERMINALE**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- GENERALITES SUR L'APPROCHE PAR COMPETENCES

II- STRUCTURES DES PROGRAMMES EDUCATIFS

II.1- Le profil de sortie

II.2- Le domaine

II.3- Le régime pédagogique

II.4- Le corps du programme éducatif

II.4.1 La compétence

II.4.2 Le Thème/Activité

II.4.3 La Leçon/Séance

II.4.4 L'Exemple de situation

II.4.5 Les Habiletés et les Contenus

III- LE GUIDE D'EXECUTION DU PROGRAMME

III.1- Exemple de progression annuelle

III.2- Les propositions d'activités, suggestions pédagogiques et moyens

III.2.1- La compétence

III.2.2- Le thème

III.2.3- La leçon

III.2.4- L'exemple de situation (en rapport avec la leçon)

III.2.5- Le tableau des contenus, consignes, techniques pédagogiques,

moyens et supports didactiques

CONCLUSION

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire, au niveau de l'évolution des programmes, a connu trois (3) réformes curriculaires de 1960 à 2011:

- De 1960 à 1976 : Programmes axés sur la méthode traditionnelle dans laquelle le maître est le détenteur du savoir.
- De 1977 à 2002 : Programmes rénovés axés sur la méthode active où l'apprenant est au centre du processus enseignement/apprentissage (pédagogie par objectif).
- A partir de 2002 : Prenant en compte les insuffisances des programmes PPO et le contexte international qui prône le développement des compétences, la Côte d'Ivoire, a fait le choix de l'Approche Par les compétences (APC) dans l'optique d'améliorer le rendement du système éducatif.

Depuis 2011, il y a un réajustement des programmes APC en vue de leur simplification. Ce processus, appelé recadrage des programmes a abouti à l'élaboration des programmes éducatifs et des guides d'exécution qui sont entrés en vigueur au préscolaire, au primaire, au CAFOP et au secondaire.

I- GENERALITES SUR L'APPROCHE PAR COMPETENCES

L'Approche Par Compétences qui tire sa substance du constructivisme et du socioconstructivisme développe l'idée que tout apprentissage est un processus de construction des connaissances. L'élève apprend mieux dans l'action, c'est-à-dire quand il est mis en situation de production effective, quand il est vraiment impliqué dans des tâches qui nécessitent la mobilisation et l'intégration des acquis, quand la situation d'apprentissage a du sens pour lui, qu'elle est significative et surtout quand l'élève établit des contacts avec les autres pour construire ses connaissances et son savoir.

L'approche par compétences est une manière de concevoir, de penser et de mettre en œuvre l'enseignement/apprentissage qui vient combler les insuffisances d'une approche par objectifs davantage centrée sur l'acquisition des savoirs et savoir-faire (apprendre quoi ?) négligeant l'acquisition des processus intellectuels (comment faire pour apprendre ?).

Dans l'approche par compétences, les objectifs ne sont plus de l'ordre des contenus à transférer (enseignement), mais plutôt d'une capacité d'action à atteindre par l'apprenant (apprentissage).

En un mot, l'APC peut se résumer en ceci : comment amener l'élève « à apprendre à apprendre », tout en comptant sur l'enseignant dont le rôle est d'être un facilitateur.

Dans ce contexte, une compétence ne se résume donc ni à des savoirs, ni à des savoir-faire ou à des savoir-être, mais à l'ensemble de ces éléments considérés comme des « ressources ». La **compétence** devient alors la capacité d'un élève à « **mobiliser** » l'ensemble des **ressources** pour réaliser une **tâche**.

La mobilisation des ressources pour prouver sa compétence doit se faire en « **situations** ». L'élève compétent doit pouvoir s'organiser dans des situations nouvelles et inattendues confinées dans le cadre d'une « famille de tâches » déterminée.

L'APC, un modèle pour la construction de compétences

Prenant appui sur cette définition, il nous a paru utile, pour mieux comprendre ce concept, de composer un modèle qui intègre et articule les différentes facettes des activités d'apprentissage qui favorisent la construction de compétences. Ce modèle met en évidence, dans une séquence d'enseignement/apprentissage, les types d'activités qui sont susceptibles de contribuer au développement de compétences chez l'élève :

- placer l'élève face à des situations;
- l'amener à exploiter des ressources (mises à sa disposition ou rendues accessibles) ;
- l'amener à agir et à interagir (pour chercher, confronter, analyser, comprendre, produire, etc.);
- amener l'élève à réfléchir, à structurer et à intégrer ses connaissances (pour fixer les nouveaux acquis dans le long terme et les articuler aux acquis antérieurs) ;
- amener l'élève à se construire et à préparer le transfert de ses acquis

pour répondre aux finalités de l'apprentissage par compétences, à savoir : comprendre le monde et mobiliser les compétences acquises dans de nouvelles situations.

II – LA STRUCTURE DU PROGRAMME EDUCATIF

Le programme éducatif issu du recadrage comprend quatre (04) composantes, à savoir :

II.1- Le profil de sortie ;

II.2- Le domaine de la discipline ;

II.3- Le régime pédagogique ;

II.4-Le corps du programme éducatif : la compétence, le thème, la ou (les) leçon (s), la ou (les) séance (s), l'exemple de situation, la ou les habileté(s) / contenus.

II.1- Le profil de sortie

Le profil de sortie définit ce qui est attendu de l'élève au terme de sa formation (CM2, 3^{ème}, Terminale, CAFOP). Il remplit deux fonctions.

- **Fonction d'évaluation**

Le Profil de Sortie (**P.S**) décrit de façon globale les compétences et les connaissances que l'élève doit avoir construites au cours de sa formation pour être diplômé. Il correspond au moment auquel l'élève ou l'étudiant obtient son diplôme ou son certificat. En ce sens, le **P.S sert de cadre de référence à l'évaluateur** pour construire ses outils d'évaluation certificative. En conséquence, le **P.S** est prescriptif puisqu'il oriente une évaluation certificative. Cette fonction évaluative nécessite que les **P.S** soient nécessairement positionnés dans les **P.E** en référence aux moments des évaluations certificatives.

- **Fonction curriculaire**

Un **P.S** oriente le contenu d'un Programme Educatif (**P.E**). Les différentes composantes d'un **P.E** sont nécessairement en lien direct avec au moins un des éléments du **P.S**. En ce sens, un **P.S** assure la cohérence interne d'un **P.E** par rapport au **P.S** dans la discipline qui le concerne.

Construction d'un profil de sortie (P.S) :

L'organisation d'un **P.S** est fonction des orientations précisées dans le Cadre d'Orientation Curriculaire (**C.O.C**) : dans une Approche Par Compétences, il s'agit d'énoncer des compétences ; dans une Approche Par Situations, il s'agit plutôt d'énoncer des familles de situations ; dans une Approche Par Objectifs, il s'agit d'énoncer des objectifs généraux, etc.

Avant d'élaborer les **P.E**, il est préférable d'écrire un premier draft de **P.S**. En cours d'élaboration des **P.E**, le **P.S** est progressivement ajusté par des allers-retours incessants entre les rubriques du **P.E** et celles du **P.S**. Le **P.S** est finalisé après la phase d'implémentation des **P.E**, lors des ajustements des **P.E** aux résultats de l'implémentation.

DISCIPLINE	LE PROFIL DE SORTIE
PHILOSOPHIE	A la fin du second cycle du secondaire, l'élève doit avoir construit et acquis des connaissances et des compétences lui permettant de développer son esprit critique à travers la production d'une dissertation et d'un commentaire de texte philosophiques portant sur : • Les difficultés liées à la conquête de la liberté ; • Le sens de l'humanité à travers les productions de l'homme ; • Le rapport entre le progrès et le bonheur ; • Les difficultés liées à l'élaboration de la vérité.

II-2 Le Domaine de la discipline

Le domaine regroupe des disciplines ayant des liens ou des affinités. Il favorise l'interdisciplinarité. Il existe cinq (05) domaines.

- **Le domaine des langues ;**
- **Le domaine des Sciences ;**
- **Le domaine de l'univers social ;**
- **Le domaine des arts ;**
- **Le domaine du développement physique, éducatif et sportif.**

❖ *Domaines et disciplines au secondaire en Côte d'Ivoire :*

<i>Domaines</i>	<i>Disciplines</i>
(1) Langues	1.1 Français 1.2 Anglais 1.3 Allemand 1.4 Espagnol
(2) Sciences	2.1 Mathématiques 2.2 Physique-Chimie 2.3 Sciences de la Vie de la Terre (SVT) 2.4 Technologies de l'Information et de la Communication à l'Ecole (TICE)
(3) Univers social	3.1 Histoire-Géographie 3.2 Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté 3.3 Philosophie
(4) Arts	4.1 Arts Plastiques 4.2 Education Musicale
(5) Développement physique, éducatif et sportif	5.1 Education Physique et Sportive

II-3 Le régime pédagogique

Le régime pédagogique précise la durée des enseignements d'une discipline et son taux horaire par rapport à l'ensemble des disciplines.

Exemple pour une année scolaire de 32 semaines.

Au secondaire (classe de seconde C)

Disciplines	Nombre d'heures/semaine	Nombre d'heures/année	% du volume horaire de la discipline (par rapport à l'ensemble des disciplines sur l'année)
Français	4H	128H	$4 \times 100 / 26 = 15,4\%$
Anglais	3H	96H	11,5%
Mathématiques	5H	160H	19,2%
Physique-Chimie	5H	160H	19,2%
SVT	2H	64H	7,7%
Histoire- Géographie	4H	128H	15,4%
PHILOSOPHIE	A déterminer	A déterminer	A déterminer
EDHC	-	-	-
TICE	--	--	--
Arts Plastiques/ Education Musicale	1H	32H	3,8%
EPS	2H	64H	7,7%
TOTAL	26h	832H	100 %

II.4 Le corps du programme éducatif

Le corps du Programme Educatif donne des informations indispensables à la préparation et à la conduite des activités pédagogiques par les enseignants.

Il comporte les éléments suivants :

- La compétence
- Le thème
- L'exemple de situation
- La leçon(s) / Séances
- Les Habiletés /Contenus

Habiletés/Contenus	
Habiletés	Contenus
(Actions de l'apprenant)	(Description du contenu disciplinaire sur lequel porte l'action)

II.4.1- La compétence

Une compétence est le résultat du traitement efficace d'une situation par une personne ou un groupe de personnes. Quelle que soit la compétence évoquée, celle-ci ne peut l'être qu'en référence à une situation.

Dans les Programmes Educatifs une compétence est énoncée pour un thème / une leçon. Un exemple de situation lui est associé.

EXEMPLE :

❖ En Philosophie

COMPETENCE 1 : Traiter une situation relative à l'étude méthodique d'un texte

II.4.2 Le thème : Le thème est une unité de contenus scientifiques comportant plusieurs leçons. Il découle de la compétence

Exemple de thèmes :

THEME : Initiation au commentaire de texte philosophique

II.4.3 La leçon

C'est un ensemble de contenus d'enseignement /apprentissage susceptibles d'être exécutés en une ou plusieurs séances.

Exemple :

LEÇON I : La méthode de lecture de texte

II.4.4 La situation d'apprentissage

«Toute connaissance acquise est fondamentalement liée et structurée par les situations et les circonstances dans et par lesquelles elle s'est développée au travers de l'activité ». D'où l'option d'une entrée dans les apprentissages par les situations.

Une situation est un ensemble plus ou moins complexe et organisé de *circonstances* et de *ressources* qui permettent à la personne de réaliser des tâches en vue d'atteindre un but qu'elle s'est assigné.

L'enseignant agit sur certaines de ces circonstances pour organiser l'activité de ses élèves au cours des différentes leçons et séances d'enseignement/apprentissage.

La situation peut être décrite à travers un texte, un schéma, un dessin, une photo, une vidéo ou un film, une explication verbale fournie par l'enseignant, une caractéristique temporaire du climat, un évènement raconté aux élèves, un fait divers lu dans un journal, une visite sur le terrain réalisée par les élèves eux-mêmes, etc.

Une *situation* est plus restrictive et est incluse dans un contexte qui lui donne du sens. C'est par le contexte des situations que l'activité peut avoir du sens pour l'élève. Contextualisés dans l'environnement ivoirien des élèves, les exemples de situations permettent de rendre les Programmes Educatifs réellement endogènes et donc ivoiriens.

Dans le Programme Educatif, un exemple de situation est suggéré. Il fournit à l'enseignant un modèle qu'il devra contextualiser dans sa salle de classe. Il s'agit de contextualiser l'action de

l'apprenant(e). Cette situation a pour fonction d'organiser l'activité d'enseignement/apprentissage. Elle oriente l'apprenant(e) vers les tâches déclinées en termes d'habiletés et de contenus.

La formulation d'une situation exige de connaître les concepts ci-dessous.

- **Le contexte**

Le contexte est le cadre général, spatio-temporel mais aussi culturel et social, dans lequel se trouve une personne à un moment donné de son histoire. Il inclut l'ensemble des autres concepts, mais aussi la personne en situation, une série de ressources, des contraintes et des obstacles.

Inclusif, le contexte comprend la personne et la situation à laquelle cette dernière participe actuellement. La situation à son tour inclut les tâches. La personne en situation, elle – même incluse intégralement dans la situation, donne du sens à ses actions, parce que le contexte a du sens pour elle. Un contexte est caractérisé par des paramètres de temps et d'espace, et par des paramètres sociaux et culturels, voire économiques.

- **Les circonstances**

En fonction des tâches, les circonstances de la situation peuvent être des ressources ou des contraintes pour son traitement. La circonstance doit motiver l'exécution de la tâche.

- **La tâche**

Une tâche est définie par l'action qu'une personne pose en se référant à ses connaissances, aux ressources et aux contraintes de la situation comme à des ressources externes, pour atteindre un but intermédiaire dans le traitement de la situation. La personne utilise à bon escient ce qu'elle connaît déjà, ainsi que les ressources offertes par la situation ou des ressources externes. Une tâche requiert simplement l'application de ce qui est connu et l'utilisation de ressources accessibles, sans plus.

❖ **EXEMPLE DE SITUATION D'APPRENTISSAGE**

En début d'année scolaire, les élèves de la Première A3 du Lycée Moderne de Grand-Bassam découvrent dans leur programme la méthode de lecture de texte. En vue de maîtriser cette méthode ils cherchent à la **connaître** et l'**appliquer** à un texte.

Contexte : En début d'année scolaire, les élèves de la 1^{ère} A3 du Lycée Moderne de Gd- Bassam découvrent dans leur programme la méthode de lecture de texte.

Circonstance : En vue de maîtriser cette méthode.

Tâches: Connaître la méthode de lecture de texte ; appliquer la méthode de lecture à un texte.

II.4.5 Le tableau des habiletés et des contenus

Les habiletés font référence aux actions des élèves.

Le contenu c'est l'objet sur lequel porte l'habileté. Le contenu est complet et peut être traité à l'aide d'habiletés. Pour toutes les disciplines, le tableau comporte deux colonnes.

Habiletés	Contenus
<p>Définition : <i>Action cognitive</i> posée sur un objet, l'habileté est décontextualisée et est la plus petite unité cognitive. Peut être qualifiée à l'aide d'une taxonomie. Est suffisante pour <i>nommer</i> des actions dans un programme éducatif. L'enseignant devra cependant la contextualiser dans des situations.</p>	<p>Définition : Objet sur lequel l'habileté agit</p> <p>Dans le cadre des programmes éducatifs, les contenus relèvent de catégories appartenant à une ou plusieurs <i>disciplines</i> dans un domaine clairement circonscrit.</p>
<p>Exemple : - identifier</p>	<p>Exemple : - les items de la grille de lecture</p>

❖ Catégories harmonisées d'une taxonomie selon PH. JONNAERT

Pour l'élaboration du tableau d'habiletés et contenus d'un programme éducatif, il est nécessaire de veiller aux points suivants :

- Varier les niveaux taxonomiques des habiletés ;
- Equilibrer la répartition des niveaux taxonomiques dans les tableaux ;
- Les niveaux présentés dans le tableau sont des catégories, le concepteur de programmes éducatifs peut donc utiliser une grande variété d'actions pour définir les habiletés au sein d'une même catégorie ;
- Prendre en considération le fait que les catégories sont hiérarchisées : chaque catégorie inclut nécessairement les précédentes.

La taxonomie simplifiée utilisée comprend quatre (04) niveaux :

- **1^{er} niveau** : la connaissance (verbe d'action : **connaître**) ;
- **2^e niveau** : la compréhension (verbe d'action : **comprendre**) ;
- **3^e niveau** : l'application (verbe d'action : **appliquer**) ;
- **4^e niveau** : le traitement de la situation : **traiter une situation**).

❖ **Catégories harmonisées de la taxonomie**

Habilités		Description de l'habileté	Caractéristiques du résultat de l'action
CONNAITRE ou manifester sa connaissance	<i>Arranger, Associer, Décrire, Définir, Enumérer, Etiqueter Identifier, Indiquer, Lister, Localiser, Mémoriser, Nommer, Ordonner...</i>	<u>Connaître</u> : restituer un savoir ou reconnaître un élément connu	La réponse à la question posée est un élément d'une terminologie, un fait, un élément d'une convention, une classification, une procédure, une méthode, etc. cette réponse est produite sans que la personne ne doive effectuer une opération.
COMPRENDRE ou exprimer sa compréhension	<i>Citer, Classer, Comparer, Convertir, Démontrer, Différencier, Dire en ses propres mots, Discuter, Donner des Exemples, Expliquer, Exprimer, Reconnaître...</i>	<u>Comprendre</u> : reformuler ou expliquer une proposition ou un ensemble de propositions formulées dans la question.	La réponse à la question posée est une reformulation des propositions dans un autre langage, par exemple un schéma, un graphique, un dessin, les propres mots de la personne, la réponse peut aussi se présenter sous la forme d'un complément d'informations que la personne apporte pour achever un texte lacunaire ou une proposition incomplète.
APPLIQUER ou utiliser un langage approprié	<i>Calculer, Classer, Découvrir, Dessiner, Déterminer, Employer, Établir, Formuler, Fournir Inclure, Informer, Jouer, Manipuler, Pratiquer, Modifier, Montrer, Produire, Résoudre, Utiliser...</i>	<u>Appliquer</u> : utiliser adéquatement un code de langage dans des situations d'application, d'adaptation et de transfert	Dans sa réponse à la question, la personne utilise un code approprié à la situation. La réponse peut aussi être l'adaptation d'un code à un autre code, le passage d'un schéma à un texte et vice versa, etc.
TRAITER UNE SITUATION	<i>Analyser, Choisir, Comparer, Déduire, Différencier, Disséquer, Distinguer, Examiner, Expérimenter, Illustrer, Noter, Organiser Reconnaître, Séparer, Tester, Adapter, Arranger Assembler, Collecter Communiquer, Composer Concevoir, Construire, Créer, Désigner, Discuter Écrire, Exposer, Formuler Intégrer, Organiser, Préparer, Proposer, Schématiser, Substituer, Argumenter, Choisir, Conclure, Évaluer, Justifier, Prédire, Traiter...</i>	<u>Traiter une situation</u> : comprendre une situation, l'analyser, connaître et appliquer les ressources utiles à son traitement, résoudre les tâches problématiques, organiser le traitement de la situation, la traiter et un porter jugement critique sur les résultats.	La réponse à la question témoigne d'un traitement réussi de la situation. La réponse peut aussi être un jugement critique porté sur les résultats d'un traitement d'une situation
		La personne est amenée à analyser une situation, à y rechercher des éléments pertinents, à opérer un traitement et poser un jugement sur la production issue du traitement de la situation.	

HABILETES	CONTENUS
Connaître	La méthode de lecture de texte
	La grille de lecture
Expliquer	<ul style="list-style-type: none"> -Les mots et / ou expressions difficiles et essentiels -Les connecteurs logiques -Les items de la grille de lecture -Les idées principales -Les arguments -Les concepts -Les allusions -Les figures de style
Appliquer	La grille de lecture au texte
Evaluer	L'intérêt du texte

II-4.6 La situation d'évaluation :

❖ EXEMPLE DE SITUATION D'EVALUATION

A la fin de la leçon sur la méthode de lecture de texte, des élèves de la 1^{ère} A2 du Lycée Tiapani de Dabou, expriment des difficultés de compréhension. Tu es invité à les aider à partir de ce texte de René Descartes.

« J'aurais voulu premièrement y expliquer ce que c'est que la philosophie, en commençant par les choses les plus vulgaires, comme sont que ce mot de philosophie signifie l'étude de la sagesse, et que par la sagesse on n'entend pas seulement la prudence dans les affaires, mais une parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir tant pour la conduite de sa vie que pour la conservation de sa santé et l'invention de tous les arts ; et qu'afin que cette connaissance soit telle, il est nécessaire qu'elle soit déduite des premières causes, en sorte que pour étudier à l'acquérir, ce qui se nomme proprement philosopher, il faut commencer par la recherche de ces premières causes, c'est-à-dire des principes; et que ces principes doivent avoir deux conditions : l'une, qu'ils soient si clairs et si évidents que l'esprit humain ne puisse douter de leur vérité, lorsqu'il s'applique avec attention à les considérer; l'autre, que ce soit d'eux que dépende la connaissance des autres choses, en sorte qu'ils puissent être connus sans elles, mais non pas réciproquement elles sans eux; et qu'après cela il faut tâcher de déduire tellement de ces principes la connaissance des choses qui en dépendent, qu'il n'y ait rien dans la suite des déductions qu'on en fait qui ne soit très manifeste.(...) J'aurais ensuite fait considérer l'utilité de cette philosophie, et montré que, puisqu'elle s'étend à tout ce que l'esprit humain peut savoir, on doit croire que c'est elle seule qui nous distingue des plus sauvages et barbares, et que chaque nation est d'autant plus civilisée et polie que les hommes y philosophent mieux; et ainsi que c'est le plus grand bien qui puisse être dans un État que d'avoir de vrais philosophes. Et outre cela que, pour chaque homme en particulier, il n'est pas seulement utile de vivre avec ceux qui s'appliquent à cette étude, mais qu'il est incomparablement meilleur de s'y appliquer soi-même; comme sans doute il vaut beaucoup mieux se servir de ses propres yeux pour se conduire, et jouir par même moyen de la beauté des couleurs et de la lumière, que non pas de les avoir fermés et suivre la conduite d'un autre; mais ce dernier est encore meilleur

que les tenir fermés et n'avoir que soi pour se conduire. Or, c'est proprement avoir les yeux fermés sans tâcher jamais de les ouvrir, que de vivre sans philosopher ».

René DESCARTES, *Préface aux principes de la philosophie*, (1644)

Contexte : A la fin de la leçon sur la méthode de lecture de texte, des élèves de la 1^{ère} A2 du Lycée Tiapani de Dabou, expriment des difficultés de compréhension.

Circonstance : Tu es invité(e) à les aider à partir de ce texte de René Descartes.

Consignes:

1- Enumère les différents items de la grille de lecture de texte ;

2- Dégage la problématique de ce texte de Descartes ;

3- Apprécie la position de l'auteur.

CONCLUSION

La réforme des programmes éducatifs est une option du Ministère de l'Education Nationale. Une appropriation des contenus des programmes APC est une exigence pour les enseignants et les encadreurs pédagogiques en vue de l'amélioration des résultats scolaires conformément aux instructions de Madame le Ministre.

L'implantation des programmes éducatifs recadrés requiert l'implication effective de tous les acteurs du système.

Documents à consulter

1. Le rapport de l'Inspection Générale ;
2. Le rapport de JONNAERT sur l'évaluation ;
3. Les 20 recommandations de JONNAERT ;
4. Le rapport de la dernière mission de JONNAERT ;
5. Le document sur les généralités de l'évaluation ;
6. Le document sur les critères de validation d'une situation.
7. Projet de loi d'orientation du système éducation/formation
8. Le projet de cadre d'orientation curriculaire
9. Le projet de socle commun de compétences

Dans une *Approche Par Compétences*, énoncer des compétences attendues

Dans une *Approche Par Situation*, énoncer les familles de situations;

Dans une *Approche Par Objectifs* énoncer des objectifs généraux.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

INSPECTION GÉNÉRALE

DIRECTION DE LA PÉDAGOGIE
ET DE LA FORMATION CONTINUE
(DPFC)



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

PROGRAMMES ÉDUCATIFS
ET GUIDES D'EXÉCUTION

PHILOSOPHIE

1^{ère}

PREMIÈRE A

I. LE PROFIL DE SORTIE

A la fin du second cycle du secondaire littéraire, l'élève doit avoir acquis les connaissances et les compétences lui permettant de développer son esprit critique à travers la production d'une dissertation, d'un commentaire de texte philosophiques portant sur :

- les difficultés liées à la conquête de la liberté ;
- le sens de l'humanité à travers les productions de l'homme ;
- le rapport entre le progrès et le bonheur ;
- les difficultés liées à la définition de la vérité.

II. LA DEFINITION DU DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

Le «Domaine de l'Univers Social» au plan pédagogique, regroupe les disciplines scolaires qui traitent des Sciences Humaines et Sociales. Il s'agit de l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté, de la Philosophie et de l'Histoire -Géographie.

La philosophie, réflexion critique sur l'humanité et son évolution, est aussi pourvoyeuse de valeurs. C'est en cela qu'elle est en synergie avec l'histoire-géographie et l'Éducation aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté.

Elles participent ensemble, à l'éveil des consciences des apprenants (es) tout en les préparant à leurs responsabilités citoyennes.

III. LE REGIME PEDAGOGIQUE

En PHILOSOPHIE, le volume horaire affecté aux activités d'Enseignement/Apprentissage/Evaluation concernant la classe de 1^{ière} du second cycle de l'enseignement secondaire en Côte d'Ivoire est reparti sur 34 semaines de cours pendant l'année scolaire selon le tableau ci-après :

Discipline	Séries	Nombre d'heures/semaine	Nombre d'heures/année	Pourcentage par rapport à l'ensemble des disciplines
PHILOSOPHIE	A1-A2	03	102	A1 : 11,9% A2 : 12,42%

IV – CORPS DU PROGRAMME EDUCATIF

COMPETENCE 1 : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ETUDE METHODIQUE D'UN TEXTE

THEME : INITIATION AU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE

LECON I : La méthode de lecture de texte

Exemple de situation d'apprentissage :

En début d'année scolaire, les élèves de la Première A3 du Lycée Moderne de Gd Bassam découvrent dans leur programme la méthode de lecture de texte .En vue de maîtriser cette méthode, ils cherchent à la connaître et à l'appliquer à un texte.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La méthode de lecture de texte
	-La grille de lecture
Expliquer	-Les mots et/ou expressions difficiles et essentiels -Les connecteurs logiques -Les items de la grille de lecture -Les idées principales -Les arguments -Les concepts -Les allusions -Les figures de style
Appliquer	La grille de lecture au texte
Evaluer	L'intérêt du texte

LECON II : Rédaction de l'introduction

Exemple de situation d'apprentissage :

A la suite du cours sur la méthode de lecture de texte au 1er trimestre, les élèves de la classe de 1ère A1 du Lycée Municipal 1 de Bonoua sont amenés, conformément à la progression, à rédiger l'introduction du commentaire de texte. Soucieux de réussir cet exercice, ils décident de s'informer sur les éléments constitutifs de l'introduction, la manière de les agencer et de construire celle-ci.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaitre	Les éléments constitutifs de l'introduction
Ordonner	Les éléments constitutifs de l'introduction
Construire	L'introduction

LECON III : Rédaction de la conclusion

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1^{ère} A1 du Lycée Moderne de Man, après la rédaction de l'introduction du commentaire de texte, sont informés qu'ils auront à rédiger une conclusion. Ils prennent l'initiative d'effectuer des recherches sur les éléments constitutifs de la conclusion, la manière de les agencer et de la construire.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	Les éléments constitutifs de la conclusion
Construire	La conclusion

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION LIEE A L'ESSAI DE PROBLEMATISATION

THEME : L'INITIATION A LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE.

LECON I : L'essai de problématisation

Exemple de situation d'apprentissage :

De retour des congés de Noël, en parcourant leur cahier d'activités de philosophie, pendant la récréation, une discussion s'engage entre deux élèves de la classe de Première A du Lycée Moderne d'Angré au sujet de l'essai de problématisation. L'un soutient qu'il est synonyme de dissertation, l'autre par contre affirme qu'il y a une nuance entre les deux. Pour être situés, les élèves de la classe décident de faire des recherches sur l'essai de problématisation et de l'appliquer à un sujet.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-L'essai de problématisation -Les mots et/ou expressions essentiels d'un sujet selon le contexte -La reformulation d'un sujet -Le problème d'un sujet -Les axes d'analyse d'un problème
Reformuler	Un sujet
Formuler	-Le problème d'un sujet -Les aspects d'un problème sous forme interrogative
Construire	Les axes d'analyse d'un problème

LECON II : La rédaction de l'introduction

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1ère A2 du Lycée Moderne de Dabakala découvrent, après la leçon sur l'essai de problématisation, que la prochaine séance portera sur la rédaction de l'introduction d'un sujet. Désireux de réussir l'exercice, ils effectuent des recherches pour en connaître les éléments constitutifs et appliquer la technique de rédaction.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	Les éléments constitutifs de l'introduction
Ordonner	Les éléments constitutifs de l'introduction
Construire	L'introduction

LECON III : La rédaction de la conclusion

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1ère A3 du Lycée Moderne de Bouaflé, après avoir réussi la rédaction de l'introduction de l'essai de problématisation, prennent l'initiative de rédiger la conclusion de cet exercice. Pour cela, ils effectuent des recherches pour en connaître les éléments constitutifs et appliquer la technique de rédaction.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	Les éléments constitutifs de la conclusion
Construire	La conclusion

COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAR LA CONNAISSANCE DES AUTEURS ET DE LEURS PENSEES.

THEME : APERÇU DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

LECON I : La période antique.

Exemple de situation d'apprentissage :

Après le premier semestre, le chef de la classe de Première A1 du Lycée Moderne 3 de Daloa, qui se fait appeler « Platon », affirme au cours d'une discussion avec des camarades de classe pendant la récréation que Platon est un philosophe moderne. Ses camarades s'y opposent, affirmant que Platon est de la période antique. Pour être situés, les élèves entreprennent des recherches pour connaître les principaux auteurs de la période antique et apprécier les conceptions philosophiques de cette époque.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La période antique
	-Les discours sur l'Etre
	-Les différentes positions relatives à la vérité
	-Le lien entre la philosophie et le bonheur
Démontrer	La relativité de la vérité
Critiquer	Les pensées philosophiques de l'époque antique.

LECON II: Le Moyen- Age et la Renaissance.

Exemple de situation d'apprentissage :

Au cours de l'émission télévisée « Grands débats » du mois de Mars, l'un des intervenants a soutenu que les hommes politiques sont de plus en plus machiavéliques. Le lendemain, certaines élèves de la classe de 1ère A1 du Lycée Moderne des jeunes Filles de Bouaké qui ont suivi l'émission, échangeant avec leurs camarades reconnaissent toutes que le mot est lié au nom du philosophe Machiavel. Pour en savoir davantage sur cet auteur et son époque, elles entreprennent des recherches pour déterminer et apprécier les conceptions philosophiques dominantes du Moyen Age et de la Renaissance.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-Le Moyen Age et la Renaissance
	-Les doctrines dominantes du Moyen Age et de la Renaissance relatives à la religion et à la politique.
Montrer	-Les rapports entre la philosophie et la religion au Moyen- Age - Les rapports entre la philosophie et la politique à la Renaissance
Critiquer	Les pensées philosophiques du Moyen Age et de la Renaissance.

LEÇON III : La période moderne.

Exemple de situation d'apprentissage :

Pendant la récréation, un élève de la 1ère A3 du Lycée Moderne de Koumassi rapporte à ses camarades qu'il a découvert sur Internet que la raison est la source de toutes nos connaissances. Un autre rétorque avoir lu que ce sont plutôt les sens qui en constituent la source. Pour être situés sur les sources de la connaissance, les élèves décident d'effectuer des recherches pour connaître les fondements de la connaissance et apprécier les doctrines des penseurs de l'époque moderne.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La période moderne
	-Les doctrines dominantes de la période moderne relatives aux sources de la connaissance.
Montrer	Le rôle de la raison et des sens dans l'élaboration de la connaissance
Critiquer	Les pensées philosophiques de la période moderne.

LEÇON IV : La période contemporaine.

Exemple de situation d'apprentissage :

Au cours d'une discussion dans la cour de l'école entre les élèves de la 1ère A1 du Lycée Moderne Nimbo de Bouaké, l'un d'eux affirme que la pensée : « L'enfer c'est les autres » est de Socrate. Un autre lui réplique qu'elle est plutôt de Jean-Paul Sartre, philosophe contemporain. Soucieux d'en savoir davantage, les élèves de cette classe décident de connaître l'auteur de cette citation et apprécier les idées majeures de son époque.

Tableau des Habiletés et des Contenus

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La période contemporaine
	-L'épistémologie
Montrer	-Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique
	-La position de l'existentialisme sartrien par rapport à la liberté
Critiquer	Les pensées philosophiques de la période contemporaine.

III- LE GUIDE D'EXECUTION DU PROGRAMME

Un guide correspond de près aux contenus et aux habiletés précisés dans le programme éducatif auquel il correspond. Alors que le programme éducatif se limite strictement aux éléments curriculaires, le guide apporte les aspects pédagogiques et didactiques essentiels dont l'enseignant a besoin pour mettre en pratique le prescrit du programme éducatif.

Les guides d'exécution des programmes présentent une certaine variabilité d'une discipline à une autre car, alors que les programmes éducatifs sont pédagogiquement et didactiquement neutres, les guides dépendent forcément d'orientations pédagogiques et didactiques précises.

La section ci-dessous décrit les rubriques du guide d'exécution du programme éducatif.

❖ LA STRUCTURE DU GUIDE

Le guide d'exécution du programme comprend trois (03) composantes:

III.1 La progression annuelle.

III.2 Les propositions d'activités, suggestions pédagogiques et moyens.

Cette partie comprend :

- l'énoncé de la compétence ;
- le thème ;
- le titre de la leçon;
- un exemple de situation d'apprentissage (*en rapport avec la leçon*) ;
- le tableau des consignes à l'enseignant :

CONTENUS	CONSIGNES POUR CONDUIRE LES ACTIVITES	TECHNIQUES PEDAGOGIQUES	MOYENS ET SUPPORTS DIDACTIQUES

❖ Exemple : guide d'exécution (METHODE DE LECTURE)

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La Méthode de lecture de texte. L'explication littérale.</p>	<p>- <i>Le professeur procédera</i> à la définition de la méthode de lecture - Amènera les apprenants à distinguer un mot / expression essentiel (le) d'un mot / expression difficile. -Amènera les apprenants à identifier dans un texte les mots et / ou expressions difficiles et les mots et / ou expressions essentiels. -Amènera les apprenants à définir contextuellement les mots et / ou expressions difficiles et essentiels du texte. -Le professeur procédera, à travers un tableau, à une présentation des connecteurs majeurs. -Amènera l'apprenant à identifier dans un texte les connecteurs majeurs -Amènera l'apprenant à déterminer la fonction des connecteurs majeurs identifiés</p>	<p>-Travail individuel/groupe - Echange verbal (questions /réponses)</p>	
<p>La grille de lecture / la problématique du texte</p>	<p>- Le professeur procédera, à travers un tableau, à une présentation de la grille de lecture (items, questionnaire, indices). -Amènera les apprenants à dégager les items de la grille de lecture à partir de leurs indices.</p>		<p>-Situation ; -Textes ;</p>
<p>L'explication d'ensemble du texte</p>	<p>- Le professeur procédera à une définition de : *explication d'ensemble d'un texte *idée principale *argument *concept *allusion *figures de style. -Amènera l'apprenant à relever les idées principales de chaque mouvement. - Amènera l'apprenant à expliciter les arguments, concepts, figures de style et allusions de chaque mouvement.</p>	<p>- Echange verbal</p>	<p>-Manuel -Cahier d'activités -Internet</p>
<p>La critique du texte</p>	<p>-<i>Le professeur procédera à une définition de :</i> *la critique interne *<i>la démarche argumentative</i> *<i>la cohérence d'une argumentation</i> *<i>la pertinence d'une argumentation</i> *<i>la rigueur conceptuelle</i> - Amènera l'apprenant à identifier la démarche argumentative de l'auteur. - Amènera l'apprenant à relever l'adéquation ou l'inadéquation entre la démarche argumentative et l'intention de l'auteur.</p>	<p>- Brainstorming</p>	

	<ul style="list-style-type: none"> - Amènera l'apprenant à apprécier la cohérence ou l'incohérence de l'argumentation de l'auteur. - Amènera l'apprenant à relever la force et / ou la faiblesse des arguments de l'auteur. <p><i>Le professeur procédera à une définition de :</i></p> <p>*la critique externe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il montrera comment : <i>*soutenir la thèse de l'auteur</i> <i>*dépasser la thèse de l'auteur.</i> <ul style="list-style-type: none"> - Amènera l'apprenant à soutenir la thèse de l'auteur - Amènera l'apprenant à dépasser la thèse de l'auteur <p>NB : L'enseignant prévoit un second texte qui lui servira de ressource pour la remédiation /régulation /évaluation.</p>		
--	---	--	--

Guides des rédactions de l'introduction et de la conclusion Page 15

❖ **Exemple : guide d'exécution (L'ESSAI DE PROBLEMATISATION)**

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La compréhension du sujet	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le professeur procédera</i> à une présentation de l'essai de problématisation - <i>Le professeur procédera</i> à une définition de l'étude parcellaire d'un sujet -Amènera les apprenants à repérer les mots et / ou expressions essentiels du sujet. -Amènera les apprenants à définir contextuellement les mots et / ou expressions essentiels du sujet - Le professeur procédera à une définition de la reformulation du sujet 	<ul style="list-style-type: none"> -Travail individuel/groupe - Echange verbal (questions /réponses) 	<ul style="list-style-type: none"> -Situation ;
La problématisation du sujet	<ul style="list-style-type: none"> - Le professeur procédera, à une distinction entre le problème et la problématique d'un sujet(le problème et ses différents aspects sous forme interrogative). -Amènera les apprenants à dégager le problème du sujet -Amènera les apprenants à dégager les aspects du problème (sous la forme interrogative) 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange verbal 	<ul style="list-style-type: none"> -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités -Internet
La structuration de l'analyse du sujet	<ul style="list-style-type: none"> - Le professeur procédera à une définition de « la structuration de l'analyse » -Amènera les apprenants à faire des recherches sur ce qu'est une thèse, un argument, une argumentation, un exemple, une illustration, une citation, une référence, ... - Amènera les apprenants à organiser les axes d'analyse du sujet. NB : Le professeur procédera à une définition de la transition puis amènera les apprenants à rédiger une transition entre les axes d'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> - Brainstorming 	

Guides des rédactions de l'introduction et de la conclusion Page 17

GUIDE DE L'APERCU DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE Confère document physique de première pages 18, 19, 20, 21

III.3 CANEVAS DE LA FICHE DE LEÇON

PAGE DE GARDE

Classe(s) : -----(Effectif) -----

Compétence : -----

Thème : -----

Leçon : -----

Durée : -----

Situation d'apprentissage :

Habilités	Contenus

Matériel/Support	Bibliographie

DEROULEMENT DE LA LEÇON

Moment Didactique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Activités de l'élève	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (questions/réponses)	Rappel des prérequis / mise en train / amorce... Cette phase aboutit à l'énoncé de la situation d'apprentissage	-Réponses des élèves -Découverte de la situation d'apprentissage	
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (questions/réponses)	Installation des habiletés /contenus	-Réponses des élèves aux questions -Exécution des tâches de la situation d'apprentissage	- Titre de la leçon -Le déroulé du cours
LA PHASE D'EVALUATION	- Interrogations écrites - Devoirs surveillés -Devoirs de maison	- Vérification des acquis (activité d'application) et remédiation /régulation (dans le développement); - Consolidation des acquis (situation d'évaluation)	Exécution des consignes de la situation d'évaluation	Corrigé

Observations du professeur sur le déroulement du cours :.....

Remarques:

- L'exemple de situation n'est pas à faire recopier dans le cahier de l'élève ;
- La compétence n'est pas à faire recopier dans le cahier de l'élève ;
- L'exemple de situation et la compétence sont à mentionner dans le cahier de textes.

GUIDE D'EXECUTION

- I. EXEMPLE DE PROGRESSION ANNUELLE**
- II. PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS**
- III. EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON**

LES PROGRESSIONS ANNUELLES

CLASSES DE PREMIERES TOUTES SERIES

PROGRESSION : CLASSE DE PREMIERE A (03H/semaine)

Mois	Semaine	Enoncé de la compétence ou du thème	Titre des leçons	Nbre de séances ou volume horaire
Sept.	1	COMPETENCE I :	Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H
	2		Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H
Octobre	3	TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ETUDE METHODIQUE D'UN TEXTE	Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H
	4		Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H
	5		Leçon I : La méthode de lecture de texte	3 H
	6		Leçon II : La rédaction de l'introduction	3 H
Novembre	7	DUREE TOTALE= ENVIRON 27 H	Leçon II : La rédaction de l'introduction	3 H
	8		Leçon III : La rédaction de la conclusion	3 H
	9		Leçon III : La rédaction de la conclusion	3 H
	10		COMPETENCE II :	Leçon I : L'essai de problématisation
Décembre	11	TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ESSAI DE PROBLEMATISATION	Leçon I : L'essai de problématisation	3 H
	12		Leçon I : L'essai de problématisation	3 H
	13		Leçon II : La rédaction de l'introduction	3 H
Janvier	14	DUREE TOTALE=21 H ENVIRON	Leçon II : La rédaction de l'introduction	3 H
	15		Leçon III : La rédaction de la conclusion	3 H
	16		Leçon III : La rédaction de la conclusion	3 H
	17		Leçon I : La période antique	3 H
Février	18	COMPETENCE III :	Leçon I: La période antique	3 H
	19		Leçon I: La période antique	3 H
	20		Leçon I: La période antique	3 H
Mars	21	TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAR LA CONNAISSANCE DES AUTEURS ET DE LEURS PENSEES	Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	3 H
	22		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	3 H
	23		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	3 H
Avril	24	DUREE TOTALE=45 H ENVIRON	Leçon III : La période moderne	3 H
	25		Leçon III : La période moderne	3 H
	26		Leçon III : La période moderne	3 H
	27		Leçon III : La période moderne	3 H
Mai	28		Leçon IV : La période contemporaine	3 H
	29		Leçon IV : La période contemporaine	3 H

	30		Leçon IV : La période contemporaine	3 H
	31		Leçon IV : La période contemporaine	3 H

L'ANIMATEUR D'UP

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

PROGRESSION : CLASSES DE PREMIERE C-D-E (02H/semaine)

Mois	Semaine	Enoncé de la compétence ou du thème	Titre des leçons	Nbre de séances ou volume horaire	
Sept.	1	COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ETUDE METHODIQUE D'UN TEXTE	Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H	
	2		Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H	
Octobre	3		Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H	
	4		Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H	
	5		Leçon I : La méthode de lecture de texte	2 H	
	6		Leçon II : La rédaction de l'introduction	2 H	
Novembre	7		Leçon II : La rédaction de l'introduction	2 H	
	8		DUREE TOTALE= ENVIRON 18 H	Leçon III : La rédaction de la conclusion	2 H
	9			Leçon III : La rédaction de la conclusion	2 H
	10		COMPETENCE II :	Leçon I : L'essai de problématisation	2 H
Décembre	11	TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ESSAI DE PROBLEMATISATION	Leçon I : L'essai de problématisation	2 H	
	12		Leçon I : L'essai de problématisation	2 H	
	13		Leçon II : La rédaction de l'introduction	2 H	
Janvier	14		Leçon II : La rédaction de l'introduction	2 H	
	15		DUREE TOTALE=14 H ENVIRON	Leçon III : La rédaction de la conclusion	2 H
	16			Leçon III : La rédaction de la conclusion	2 H
Février	17	COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAR LA CONNAISSANCE DES AUTEURS ET LEURS PENSEES	Leçon I : La période antique	2 H	
	18		Leçon I: La période antique	2 H	
	19		Leçon I: La période antique	2 H	
20	Leçon I: La période antique		2 H		
Mars	21		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	2 H	
	22		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	2 H	
	23		Leçon II : Le moyen-âge et la renaissance	2 H	
Avril	24		Leçon III : La période moderne	2 H	
	25		Leçon III : La période moderne	2 H	
	26		Leçon III : La période moderne	2 H	
	27	Leçon III : La période moderne	2 H		
Mai	28	Leçon IV : La période contemporaine	2 H		
	29	Leçon IV : La période contemporaine	2 H		
	30	Leçon IV : La période contemporaine	2 H		
	31	Leçon IV : La période contemporaine	2 H		

L'ANIMATEUR D'UP

LE CHEF D'ETABLISSEMENT

II. PROPOSITIONS D'ACTIVITES, SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET MOYENS

COMPETENCE 1 : Traiter une situation relative à l'étude méthodique d'un texte

THEME : Initiation au commentaire de texte.

LECON I : La méthode de lecture de texte

Exemple de situation d'apprentissage :

En début d'année scolaire, les élèves de la Première A3 du Lycée Moderne de Gd Bassam découvrent dans leur programme, la méthode de lecture de texte .En vue de maîtriser cette méthode ils cherchent à la connaître et à l'appliquer à un texte.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La méthode de lecture de texte. La grille de lecture. L'explication d'ensemble du texte. L'intérêt du texte.</p>	<p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procédera à la définition de l'expression : méthode de lecture - procédera à la définition de l'expression : explication littérale -Amènera les apprenants à distinguer un mot/expression essentiel (le) d'un mot/expression difficile. -Amènera les apprenants à identifier dans un texte les mots et/ou expressions difficiles et les mots et/ou expressions essentiels. -Amènera les apprenants à définir contextuellement les mots et/ou expressions difficiles et essentiels du texte. - procédera, à travers un tableau, à la présentation des connecteurs logiques principaux. -Amènera l'apprenant à identifier dans un texte les connecteurs logiques principaux -Amènera l'apprenant à déterminer la fonction des connecteurs logiques principaux identifiés - procédera à la définition de la problématique de texte - procédera, à travers un tableau, à la présentation de la grille de lecture (items, questionnaire, indices). -Amènera les apprenants à dégager les items du texte à partir de leurs indices. - procédera à la définition de : *explication d'ensemble d'un texte 	<ul style="list-style-type: none"> -Travail individuel/groupe - Echange verbal (questions /réponses) - - Echange verbal Brainstorming 	<ul style="list-style-type: none"> -Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités -Internet

	<p>*idée principale *argument *concept *allusion *figures de style.</p> <p>- Amènera l'apprenant à relever les idées principales de chaque mouvement.</p> <p>- Amènera l'apprenant à expliciter les arguments, concepts et allusions de chaque mouvement.</p> <p>- procédera à la définition de :</p> <p>*la critique interne *la démarche argumentative *la cohérence d'une argumentation *la pertinence d'une argumentation *la rigueur conceptuelle</p> <p>- Amènera l'apprenant à identifier la démarche argumentative de l'auteur.</p> <p>- Amènera l'apprenant à relever l'adéquation ou l'inadéquation entre la démarche argumentative et l'intention de l'auteur.</p> <p>- Amènera l'apprenant à apprécier la cohérence de l'argumentation de l'auteur.</p> <p>- Amènera l'apprenant à relever les forces et/ ou les faiblesses des arguments de l'auteur.</p> <p>(procédera à la définition de :</p> <p>*la critique externe.</p> <p>- Il montrera comment :</p> <p>*soutenir la thèse de l'auteur *dépasser la thèse de l'auteur.</p> <p>- Amènera l'apprenant à soutenir la thèse de l'auteur</p> <p>- Amènera l'apprenant à dépasser la thèse de l'auteur</p> <p>NB : L'enseignant prévoit un second texte qui lui servira de ressource pour la remédiation /régulation.</p>		
--	---	--	--

LECON II : La rédaction de l'introduction

Exemple de situation d'apprentissage :

A la suite du cours sur la méthode de lecture au 1er trimestre, les élèves de la classe de 1ère A1 du Lycée Municipal 1 de Bonoua sont amenés conformément à la progression, à rédiger l'introduction du commentaire de texte. Soucieux de réussir cet exercice, ils décident de s'informer sur les éléments constitutifs de l'introduction, la manière de les agencer et de la construire.

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
L'introduction	Le professeur : - procédera à la définition de l'introduction - Amènera les apprenants à connaître les éléments constitutifs de l'introduction - Amènera les apprenants à ordonner les éléments constitutifs de l'introduction - Amènera les apprenants à construire une introduction	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe	-Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités internet

LECON III: La rédaction de la conclusion

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1èreA1 du Lycée Moderne de Man, après la rédaction de l'introduction du commentaire de texte sont informés qu'ils auront à rédiger une conclusion. Ils prennent l'initiative d'effectuer des recherches sur les éléments constitutifs de la conclusion, la manière de les agencer et de la construire.

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La conclusion	Le professeur : - procédera à la définition de la conclusion - Amènera les apprenants à connaître les éléments constitutifs de la conclusion - Amènera les apprenants à ordonner les éléments constitutifs de la conclusion - Amènera les apprenants à construire une conclusion	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe	-Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités -Internet

COMPETENCE 2 : Traiter une situation liée à l’essai de problématisation.

THEME : L’initiation à la dissertation philosophique.

LECON I : L’essai de problématisation

Exemple de situation d’apprentissage :

De retour des congés de Noël, en parcourant leur cahier d’activités de philosophie, pendant la récréation, une discussion s’engage entre deux élèves de la classe de Première C du Lycée Moderne d’Angré au sujet de l’essai de problématisation. L’un soutient qu’il est synonyme de dissertation, l’autre par contre affirme qu’il y a une nuance entre les deux. Pour être situés, les élèves de la classe décident de faire des recherches sur l’essai de problématisation et de l’appliquer à un sujet.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La compréhension du sujet	-Le professeur ; - procédera à la présentation de l’essai de problématisation - procédera à la définition de l’étude parcellaire d’un sujet -Amènera les apprenants à repérer les mots et / ou expressions essentiels du sujet. -Amènera les apprenants à définir contextuellement les mots et / ou expressions essentiels du sujet - procédera à une définition de la reformulation du sujet -Amènera les apprenants à reformuler le sujet	-Travail individuel/groupe - Echange verbal (questions /réponses)	-Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d’activités -Internet
La problématisation du sujet	-Le professeur : - procédera, à la distinction entre le problème et la problématique d’un sujet. -Amènera les apprenants à dégager le problème du sujet -Amènera les apprenants à dégager les aspects du problème (sous la forme interrogative)	- Echange verbal	
La structuration de l’analyse du sujet	-Le professeur : - procédera à la définition de « la structuration de l’analyse » -Amènera les apprenants à faire des recherches sur ce qu’est une thèse, un argument, une argumentation, un exemple, une illustration, une citation, une référence. - Amènera les apprenants à organiser les axes d’analyse du sujet. NB : Le professeur procédera à la définition de la transition puis amènera les apprenants à en rédiger entre les axes d’analyse	- Brainstorming	

LECON II : La rédaction de l'introduction

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1ère A2 du Lycée Moderne de Dabakala sont informés par leur Professeur de Philosophie après la leçon sur l'essai de problématisation que la prochaine séance portera sur la rédaction de l'introduction d'un sujet. Désireux de réussir l'exercice, ils effectuent des recherches pour en connaître les éléments constitutifs et appliquer la technique de rédaction.

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
L'introduction	Le professeur ; - procédera à la définition de l'introduction - Amènera les apprenants à connaître les éléments constitutifs de l'introduction - Amènera les apprenants à ordonner les éléments constitutifs de l'introduction - Amènera les apprenants à construire une introduction	-Echange verbal (questions/réponses) -Travail individuel/groupe	-Situation -Textes -Manuel -Cahier d'activités -Internet

LECON III : La rédaction de la conclusion

Exemple de situation d'apprentissage :

Les élèves de la 1ère D 3 du Lycée moderne de Bouaflé, après avoir réussi la rédaction de l'introduction de l'essai de problématisation, prennent l'initiative de rédiger la conclusion de cet exercice. Pour cela, ils effectuent des recherches pour en connaître les éléments constitutifs et appliquer la technique de rédaction.

Contenu	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La conclusion	Le professeur ; - procédera à la définition de la conclusion - Amènera les apprenants à connaître les éléments constitutifs de la conclusion (faire le bilan de l'analyse et répondre au problème posé). - Amènera les apprenants à ordonner les éléments constitutifs de la conclusion - Amènera les apprenants à construire une conclusion	-Echange verbal (questions/réponses) -Travail individuel/groupe	-Situation -Textes -Manuel -Cahier d'activités -Internet

COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAR LA CONNAISSANCE DES AUTEURS ET DE LEURS PENSEES.

THEME : APERÇU DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

LEÇON I : La période antique.

Exemple de situation d'apprentissage :

Après le premier semestre, le Chef de la classe de Première A1 du Lycée Moderne 3 de Daloa, qui se fait appeler « Platon », affirme au cours d'une discussion avec des camarades de classe pendant la récréation que Platon est un philosophe moderne. Ses camarades s'y opposent, affirmant que Platon est de la période antique. Pour le convaincre de la véracité de cette assertion, les élèves entreprennent des recherches pour connaître les principaux auteurs de la période antique et apprécier les conceptions philosophiques de cette époque.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La période antique.</p> <p>La relativité de la vérité.</p> <p>Le lien entre la philosophie et le bonheur.</p> <p>Les pensées philosophiques de l'époque antique.</p>	<p>-Le professeur amènera les apprenants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Déterminer la période antique ★ Faire des recherches sur l'Être ★ Identifier la position d'Héraclite par rapport à l'Être ★ Identifier la position de Parménide par rapport à l'Être ★ Caractériser l'Être <p>- Amènera les apprenants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Faire des recherches sur les sophistes ★ Caractériser les sophistes ★ Identifier la position des sophistes par rapport à la vérité ★ Identifier la position de Platon par rapport à la vérité ★ Identifier la position d'Aristote par rapport à la vérité <p>- Amènera les apprenants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Faire des recherches sur le scepticisme, l'épicurisme et le stoïcisme ★ Identifier la position de Pyrrhon par rapport au bonheur ★ Identifier la position d'Epicure par rapport au bonheur ★ Identifier la position d'Epictète par rapport au bonheur ★ Définir le scepticisme ★ Définir l'épicurisme ★ Définir le stoïcisme <p>Le professeur amènera les apprenants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -produire une réflexion critique sur les pensées philosophiques de l'époque antique 	<p>-Echange verbal (questions/réponses)</p> <p>-Travail individuel/groupe</p> <p>-Brainstorming</p>	<p>-Situation</p> <p>-Textes</p> <p>-Manuel</p> <p>-Cahier d'activités</p> <p>-Internet</p>

LECON II : Le Moyen Age et la Renaissance.

Exemple de situation d'apprentissage :

Au cours de l'émission télévisée « Grands débats » du mois de Mars, l'un des intervenants a soutenu que les hommes politiques sont de plus en plus machiavéliques. Le lendemain, certaines élèves de la classe de 1ère D1 du Lycée Moderne Des jeunes Filles de Bouaké qui ont suivi l'émission, échangeant avec leurs camarades reconnaissent toutes que le mot est lié au nom du philosophe Machiavel. Pour en savoir davantage sur cet auteur et son époque, elles entreprennent des recherches pour déterminer et apprécier les conceptions philosophiques dominantes du Moyen Age et de la Renaissance.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>Le moyen-âge et la renaissance.</p> <p>Les rapports entre la philosophie et la religion au Moyen-Age.</p> <p>Les rapports entre la philosophie et la politique à la Renaissance.</p> <p>Les pensées philosophiques du Moyen-âge et de la Renaissance.</p>	<p>-Le professeur amènera les apprenants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Déterminer le moyen-Age et la renaissance <p>-Le professeur amènera les apprenants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Faire des recherches sur la philosophie et la religion au Moyen-Age ★ Identifier la position de Saint Augustin ou de Saint Thomas D'Aquin sur le rôle de la philosophie dans la religion ★ Définir la philosophie ★ Définir la religion <p>-Le professeur amènera les apprenants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Faire des recherches sur la philosophie et la politique à la Renaissance ★ Identifier la position de Machiavel sur le rôle de la philosophie dans la politique ★ Définir la politique <p>Le professeur amènera les apprenants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -produire une réflexion critique sur les pensées philosophiques du moyen-âge et de la Renaissance 	<p>-Echange verbal (questions/réponses)</p> <p>-Travail individuel/groupe</p> <p>- Brainstorming</p>	<p>-Situation</p> <p>-Textes</p> <p>-Manuel</p> <p>-Cahier d'activités</p> <p>-Internet</p>

LECON III : La période moderne.

Exemple de situation d'apprentissage:

Pendant la récréation, un élève de la 1ère A 3 du Lycée Moderne de Koumassi rapporte à ses camarades qu'il a découvert sur l'Internet que la raison est la source de toutes nos connaissances. Un autre rétorque avoir lu dans son nouveau cahier d'activités que ce sont plutôt les sens qui en constituent la source. Pour être situés sur les sources de la connaissance, les élèves décident d'effectuer des recherches pour connaître les fondements de la connaissance et apprécier les doctrines des penseurs de l'époque moderne.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La période moderne. Le rationalisme. L'empirisme. Le rôle de la raison et des sens dans l'élaboration de la connaissance. Les pensées philosophiques de la période moderne.	-Le professeur amènera les apprenants à déterminer la période moderne -Le professeur amènera les apprenants à : ★ Faire des recherches sur le rationalisme ★ Identifier la position de Descartes sur le rôle de la raison dans la quête de la connaissance ★ Définir la raison ★ Définir le rationalisme -Le professeur amènera les apprenants à : ★ Faire des recherches sur l'empirisme ★ Identifier la position de John Locke ou de David Hume sur le rôle des sens dans la quête de la connaissance ★ Définir les sens ★ Définir l'empirisme -Le professeur amènera les apprenants à : ★ Faire des recherches sur les fondements de la connaissance chez Kant ★ Identifier la position de Kant sur la complémentarité de la raison et des sens dans l'élaboration de la connaissance Le professeur amènera les apprenants à : -produire une réflexion critique sur les pensées philosophiques de la période moderne	-Echange verbal (questions/réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation -Textes -Manuel -Cahier d'activités -Internet

LECON IV : La période contemporaine.

Exemple de situation d'apprentissage :

Au cours d'une discussion dans la cour de l'école entre les élèves de la 1ère A 1 du Lycée Moderne Nimbo de Bouaké, l'un d'eux affirme que la pensée : « L'enfer c'est les autres » est de Socrate. Un autre lui réplique qu'elle est plutôt de Jean-Paul Sartre, philosophe contemporain. Soucieux d'en savoir davantage, les élèves de cette classe décident de connaître l'auteur de cette citation et apprécier les idées majeures de son époque.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La période contemporaine. L'épistémologie. Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique. L'existentialisme. L'essentialisme. La position de l'existentialisme sartrien par rapport à la liberté. Les pensées philosophiques de la période contemporaine.	-Le professeur amènera les apprenants à : ★ Déterminer la période contemporaine -Le professeur amènera les apprenants à : ★ Faire des recherches sur l'épistémologie ★ Identifier la position de Gaston Bachelard par rapport à l'élaboration de la connaissance scientifique ★ Faire ressortir les critiques de Bachelard sur la science ★ Définir l'épistémologie -Le professeur amènera les apprenants à : ★ Faire des recherches sur l'existentialisme et l'essentialisme ★ Identifier la position de Jean-Paul Sartre sur la liberté ★ Définir l'existentialisme ★ Définir l'essentialisme Le professeur amènera les apprenants à : -produire une réflexion critique sur les pensées philosophiques de la période contemporaine	-Echange verbal (questions/réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming	-Situation -Textes -Manuel -Cahier d'activités -Internet

III- EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON

PAGE DE GARDE

CLASSE(S) : -PREMIERE ----A-----

COMPETENCE : --TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A L'ETUDE
METHODIQUE D'UN TEXTE

THEME : INITIATION AU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUE

LEÇON : LA METHODE DE LECTURE DE TEXTE

DUREE : 21 HEURES

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La méthode de lecture de texte
	-La grille de lecture
Expliquer	-Les mots et/ou expressions difficiles et essentiels -Les connecteurs logiques -Les items de la grille de lecture -Les idées principales -Les arguments -Les concepts -Les allusions -Les figures de style
Appliquer	La grille de lecture au texte
Evaluer	L'intérêt du texte

Situation d'apprentissage :

Exemple de situation d'apprentissage :

En début d'année scolaire, les élèves de la première A3 du Lycée Moderne de Gd Bassam découvrent dans leur programme, la méthode de lecture de texte .En vue de maîtriser cette méthode, ils cherchent à la connaître et à l'appliquer à un texte.

Matériel/Support	Bibliographie
-Programme classe de Première -Manuel PHILOSOPHIE classes de 1 ^{ère} -Cahier d'activités classe de première -Internet	

DEROULEMENT DE LA LEÇON

Moment Didactique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Activités de l'élève	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (questions/réponses)	Rappel des prérequis / mise en train / amorce... Cette phase aboutit à l'énoncé de la situation d'apprentissage	-Réponses des élèves	TITRE DE LA LEÇON : La méthode de lecture de texte
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (questions ou consignes/réponses)	Enoncé de la situation d'apprentissage -Lisez la situation -Expliquez la situation -Identifiez les tâches à réaliser Installation des habiletés /contenus - Vérification des acquis (activité d'application) et rémédiation /régulation (dans le développement);	Découvrent, lisent et expliquent de la situation d'apprentissage -identifient les tâches à réaliser qui sont connaître la méthode de lecture et l'appliquer à un texte.	Contenus des apprentissages
LA PHASE D'EVALUATION	- Interrogations écrites - Devoirs surveillés -Devoirs de maison	- Consolidation des acquis (situation d'évaluation)	Exécution des consignes de la situation d'évaluation	Corrigé

Observations du professeur sur le déroulement du cours :.....

	<p>Travail de groupe et brainstorming</p>	<p>A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, définissez l'Explication littérale d'un texte</p> <p>Expliquez l'expression « les mots et les expressions difficiles et/ou essentiels »</p>	<p>-Expliquent l'expression « les mots et expressions difficiles et/ou essentiels »</p> <p>-Numérotent les lignes du texte d'Epictète et le lisent plusieurs fois.</p>	<p>D) L'EXPLICATION LITTERALE DU TEXTE</p> <p>l'Explication littérale consiste, après la numérotation des lignes du texte et sa lecture à plusieurs reprises, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -recenser et définir les mots, groupes de mots, expressions essentiels et ou difficiles, -recenser les connecteurs logiques essentiels et déterminer leur fonction dans le texte. <p>1-Définitions des mots et expressions difficiles et/ou essentiels</p> <p>Un mot difficile est un terme qui, dans un texte, exige des efforts de compréhension de la part de celui qui le lit.</p> <p>Une expression difficile est un groupe de mots qui, dans un texte, exige des efforts de compréhension de la part de celui qui le lit.</p>
--	---	---	--	--

		Après la numérotation des lignes du texte d'Epictète, lisez-le plusieurs fois.		<p>Un mot essentiel est un terme indispensable à la compréhension du texte.</p> <p>Une expression essentielle est un groupe de mots indispensable à la compréhension du texte.</p>
	Activité d'application n°1	-Relève les mots et expressions difficiles et/ou essentiels du texte d'Epictète	-relèvent les mots et expressions difficiles et/ou essentiels	<p>Un philosophe malpropre ; Cachot ; Débiter ; Maximes ; Mis déce-ment ; Beauté intérieure ; Disciple ; Séant ; Honnête...</p>
		A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, donnez la signification de l'expression « définition contextuelle »	-donnent la signification de l'expression « définition contextuelle »	La définition contextuelle consiste à donner pour chaque mot ou expression le sens approprié au contexte.
	Activité d'application n°2	Définis les mots et expressions difficiles et/ou essentiels du texte d'Epictète.	- définissent les mots et expressions difficiles et/ou essentiels du texte d'Epictète.	<p>Un philosophe malpropre : Celui qui pratique la philosophie et qui ne prend pas soin de lui.</p> <p>Cachot : prison.</p> <p>Débiter : réciter mécaniquement.</p> <p>Maximes : principes, règles morales.</p> <p>Décence : bonnes habitudes.</p> <p>Mis déce-ment : habillé convenablement.</p> <p>Beauté intérieure : qualité morale, vertu.</p> <p>Disciple : celui qui épouse les idées de son maître.</p> <p>Séant : convenable.</p> <p>Honnête : juste, correct.</p>

	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, Définissez l'expression « connecteurs logiques ».	- définissent l'expression « connecteurs logiques. »	2-Définition et détermination des fonctions des connecteurs logiques. ➤ définition Les connecteurs logiques sont des termes ou expressions qui servent à relier deux mots, deux idées...
	Activité d'application n°3	Relève les connecteurs logiques du texte d'Epictète	- relèvent les connecteurs logiques du texte.	Si ; comme ; donc ;car
		A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, déterminez les fonctions des connecteurs logiques	- déterminent les fonctions des connecteurs logiques.	➤ détermination de la fonction des connecteurs logiques (voir le tableau en annexe)
	Activité d'application n°4	Détermine les fonctions des connecteurs logiques essentiels du texte d'Epictète	- déterminent les fonctions des connecteurs logiques essentiels du texte.	Si : Supposition Comme : comparaison. Donc : conséquence. Car : justification
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, Définissez l'expression « problématique du texte »	-définissent l'expression « problématique du texte ».	II) LA PROBLEMATIQUE DU TEXTE La problématique est l'ensemble constitué par les items de la grille de lecture.
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « grille de lecture »	-définissent l'expression « grille de lecture »	La grille de lecture est un questionnaire permettant de dégager les items que sont : le thème, le problème, la thèse, l'antithèse, l'intention, l'enjeu, la structure logique.

		-Définissez les items	-définissent les items	<p>Thème : c'est ce dont parle le texte.</p> <p>Problème : c'est la question à laquelle l'auteur apporte une réponse.</p> <p>Thèse : c'est la position présentée par l'auteur ; la réponse qu'il apporte au problème.</p> <p>Antithèse : c'est le point de vue opposé ou différent de celui présenté par l'auteur.</p> <p>Intention de l'auteur: c'est l'objectif immédiat, manifeste de l'auteur.</p> <p>Enjeu du texte: c'est l'objectif lointain de l'auteur, c'est une valeur suscitée par le texte.</p> <p>Structure logique : ce sont les étapes du raisonnement de l'auteur (mouvements du texte).</p>
	Activité d'application n°5	Dégage les items de la grille de lecture à partir de leurs indices	-dégagent les items de la grille de lecture à partir de leurs indices	<p>Indices de recherche du thème : « philosophe mal-propre » (L1) ; « philosophie » (L3, L7) ; « malpropre »(L8) ; « disciple » (L6)</p> <p><i>Thème : La tenue du philosophe et de son disciple.</i></p> <p>Indices de recherche du problème : « comment m'attirerait-il ? » (L2) « comment me fera-t-il aimer la philosophie qui laisse un homme en cet état ? »(L2-L3) ; « je ne puis me décider à l'entendre, et pour rien au monde je ne</p>

			<p>m'attacherais à lui » (L3-L4) <i>Problème : le philosophe et son disciple doivent-ils négliger leur apparence physique ?</i></p> <p>Indices de recherche de la thèse : « Ayons donc de la propreté et de la décence » (L4-L5) <i>Thèse : le philosophe et son disciple doivent observer la propreté et la décence.</i></p> <p>Indices de recherche de l'antithèse : se référer à la thèse <i>Antithèse : Le philosophe n'a que faire de son apparence physique</i></p> <p>Indices de recherche de l'intention : ton polémique de l'auteur (L1-L4) <i>Intention : Amener le philosophe à soigner sa tenue pour se faire accepter par la société.</i></p> <p>Indices de recherche de l'enjeu : L'intention, la thèse, le ton du texte. <i>Enjeu : La valeur de la philosophie</i></p> <p>Indices de recherche de la structure logique : les arguments du texte <i>Structure logique : deux mouvements</i> <i>1^{er} mvt : L1-L10 « si un philosophe malpropre (...) séant et honnête » :</i></p>
--	--	--	--

				<p><i>la nécessité de la décence chez le philosophe et son disciple.</i></p> <p><i>2^{ème} mvt : L10-L12 « Il a soin(...) n'est que laideur » : la primauté de la beauté intérieure sur la beauté du corps.</i></p>
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, Définissez l'expression « explication méthodique du texte »	-définissent l'expression « l'explication méthodique du texte »	<p>III) L'EXPLICATION METHODIQUE DU TEXTE</p> <p>L'explication méthodique du texte consiste en la clarification ordonnée et cohérente du texte.</p>
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « idées principales et idées secondaires ».	-définissent l'expression « idées principales et idées secondaires ».	<p>1) Les idées principales : ce sont les idées fortes de chaque mouvement du texte.</p> <p>2) Les idées secondaires : ce sont les idées qui soutiennent l'idée principale d'un mouvement.</p>
	Activité d'application n° 6	Dégage l'idée principale et les idées secondaires de chaque mouvement du texte d'Epictète.	-dégagent l'idée principale et les idées secondaires de chaque mouvement du texte.	<p>Idée principale du 1^{er} mvt : <i>la nécessité de la décence chez le philosophe et son disciple.</i></p> <p>Idées secondaires du 1^{er} mvt :</p> <p><i>1 : identifié à un criminel, le philosophe malpropre inspire « horreur, répugnance, dégoût ».</i></p> <p><i>2 : exhortation à la propreté et à la décence.</i></p>

				<p>Idée principale du 2^{ème} mvt : la primauté de la beauté intérieure sur la beauté du corps.</p> <p>Idées secondaires du 1^{er} mvt : 1 : la beauté du corps présuppose la beauté intérieure. 2 : la beauté intérieure qui consiste à faire usage de la raison surpasse la beauté du corps.</p>
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « critique du texte ».	-définissent l'expression « critique du texte ».	<p>IV) LA CRITIQUE DU TEXTE La critique du texte : c'est l'évaluation de l'intérêt du texte. Elle comporte deux parties : la critique interne et la critique externe.</p>
	Travail de groupe et brainstorming	Définissez l'expression « critique interne du texte ».	-définissent l'expression « critique interne du texte ».	<p>La critique interne du texte : Elle consiste à apprécier le texte sans recourir à autre chose qu'à lui-même.</p>
	Activité d'application n° 7	Rédige une critique interne de ce texte.	-rédigent une critique interne du texte.	<p>Dès l'entame du texte, Epictète compare le philosophe malpropre à un criminel qui sort de prison ; de là il suggère la nécessité de la décence chez le philosophe et son disciple. Dans les dernières lignes, il conclut la primauté de la beauté intérieure sur la beauté du corps.</p> <p>Le ton polémique dont use l'auteur est en conformité avec son intention qui est d'amener le philosophe à soigner sa tenue pour se faire accepter par la société.</p>

	Travail de groupe et brainstorming	Définissez l'expression « critique externe du texte ».	-définissent l'expression « critique externe du texte ».	La critique externe du texte : Elle examine la position de l'auteur par rapport à d'autres auteurs et/ou par rapport au vécu.
	Activité d'application n°8	Rédige une critique externe de ce texte.	-rédigent une critique externe.	<p><i>selon Epictète le philosophe et son disciple doivent observer la propreté et la décence.</i></p> <p><i>Axe 1 : l'aspect extérieur est important pour la crédibilité du philosophe et de la philosophie.</i> <i>Cf. Platon et les Encyclopédistes (Rousseau, D'Alembert, Diderot, Voltaire).</i></p> <p><i>Axe 2 : le vrai philosophe est un anticonformiste.</i></p> <p><i>Cf. Socrate, le corps est le tombeau de l'âme.</i></p> <p><i>Cf. Diogène le cynique.</i></p> <p><i>Cf. Nietzsche</i></p>

Si un philosophe malpropre, négligé et horrible comme un criminel qui sort du cachot, me débite de belles maximes, comment m'attirerait-il ? Comment me fera-t-il aimer la philosophie qui laisse un homme en cet état ? Je ne puis me décider à l'entendre, et pour rien au monde je ne m'attacherais à lui. Ayons donc de la propreté et de la décence.

Je dis la même chose des disciples. Pour moi, j'aime mieux qu'un jeune homme qui veut s'adonner à la philosophie vienne m'entendre bien propre et mis décentement, que s'il y venait malpropre, les cheveux gras et mal peignés. Car par là je juge qu'il a quelque idée du beau et qu'il se porte à ce qui est séant et honnête. Il a soin de la beauté qu'on lui fera connaître, de cette beauté intérieure qui consiste à faire usage de sa raison, et auprès de laquelle la beauté du corps n'est que laideur.

Epictète, Maximes et Pensées, Ed. A. Silvaire, 1962.pp.151-152.

ANNEXE

Tableau de quelques connecteurs

Alternative	ou / soit ... soit / tantôt ... tantôt / ou ... ou / ou bien / seulement ... mais encore / l'un ... l'autre / d'un côté ... de l'autre / d'une part... d'autre part
But	afin que / pour que / de peur que / en vue que / de façon que
Cause	car / pour, en effet / effectivement / comme / par / parce que / puisque / attendu que / vu que / étant donné que / grâce à / à cause de / par suite de / eu égard à / en raison de / du fait que / dans la mesure où / sous prétexte que / compte tenu de
Comparaison	comme / de même que / ainsi que / autant que / aussi ... que / si ... que / de la même façon que / semblablement / pareillement / plus que / moins que / non moins que / selon que / suivant que / comme si
Concession	malgré / en dépit de / quoique / bien que / alors que / même si / ce n'est pas que / certes / bien sûr / évidemment / il est vrai que / toutefois
Conclusion	en conclusion / pour conclure / en guise de conclusion / en somme / bref / ainsi / donc / en résumé / en un mot / par conséquent / finalement / enfin / en définitive
Condition, supposition	si / au cas où / à condition que / pourvu que / à moins que / en admettant que / pour peu que / à supposer que / en supposant que / dans l'hypothèse où / dans le cas où / probablement / sans doute / apparemment
Conséquence	donc / aussi / partant / alors / ainsi / ainsi donc / par conséquent / de ce fait / de si bien que / d'où / en conséquence / conséquemment / par suite / c'est pourquoi / de sorte que / en sorte que / de façon que / de manière que / si bien que / tant et si bien que
Classification, énumération	d'abord / tout d'abord / de prime abord / en premier lieu / premièrement / en deuxième lieu / en second lieu / deuxièmement / après / ensuite / de plus / quant à / en troisième lieu / puis / en dernier lieu / pour conclure / enfin
Explication	savoir / à savoir / c'est-à-dire / soit...
Illustration	par exemple / comme ainsi / c'est ainsi que / c'est le cas de / notamment / entre autres / en particulier / à l'image de / comme l'illustre / comme le souligne / tel que
Addition	et / de plus / puis / en outre / non seulement ... mais encore / de surcroît / ainsi que / également / tout en...
Justification	car / c'est-à-dire / en effet / parce que / puisque / de sorte que / ainsi / c'est ainsi que / non seulement ... mais encore / du fait de
Opposition	mais / cependant / or / en revanche / alors que / pourtant / par contre / tandis que / néanmoins / au contraire / pour sa part / d'un autre côté / en dépit de / malgré / nonobstant / au lieu de / d'une part...d'autre part

Restriction	cependant / toutefois / néanmoins / pourtant / mis à part / ne ... que / en dehors de / hormis / à défaut de / excepté / sauf / uniquement / simplement
Exclusion	hors que / sauf que / excepté que.
Temps	quand / lorsque / avant que / après que / alors que / dès lors que / depuis que / tandis que / en même temps que / pendant que / au moment où

EXEMPLE DE SITUATION D'ÉVALUATION : DUREE : 1H30MN

A la fin de la leçon sur la méthode de lecture de texte, des élèves de la 1^{ère} A2 du Lycée Tiapani de Dabou, expriment des difficultés de compréhension. Tu es invité par tes pairs à les aider à partir de ce texte de René Descartes.

« J'aurais voulu premièrement y expliquer ce que c'est que la philosophie, en commençant par les choses les plus vulgaires, comme sont que ce mot de philosophie signifie l'étude de la sagesse, et que par la sagesse on n'entend pas seulement la prudence dans les affaires, mais une parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir tant pour la conduite de sa vie que pour la conservation de sa santé et l'invention de tous les arts ; et qu'afin que cette connaissance soit telle, il est nécessaire qu'elle soit déduite des premières causes, en sorte que pour étudier à l'acquérir, ce qui se nomme proprement philosopher, il faut commencer par la recherche de ces premières causes, c'est-à-dire des principes; et que ces principes doivent avoir deux conditions : l'une, qu'ils soient si clairs et si évidents que l'esprit humain ne puisse douter de leur vérité, lorsqu'il s'applique avec attention à les considérer; l'autre, que ce soit d'eux que dépende la connaissance des autres choses, en sorte qu'ils puissent être connus sans elles, mais non pas réciproquement elles sans eux; et qu'après cela il faut tâcher de déduire tellement de ces principes la connaissance des choses qui en dépendent, qu'il n'y ait rien dans la suite des déductions qu'on en fait qui ne soit très manifeste.(...) J'aurais ensuite fait considérer l'utilité de cette philosophie, et montré que, puisqu'elle s'étend à tout ce que l'esprit humain peut savoir, on doit croire que c'est elle seule qui nous distingue des plus sauvages et barbares, et que chaque nation est d'autant plus civilisée et polie que les hommes y philosophent mieux; et ainsi que c'est le plus grand bien qui puisse être dans un État que d'avoir de vrais philosophes. Et outre cela que, pour chaque homme en particulier, il n'est pas seulement utile de vivre avec ceux qui s'appliquent à cette étude, mais qu'il est incomparablement meilleur de s'y appliquer soi-même; comme sans doute il vaut beaucoup mieux se servir de ses propres yeux pour se conduire, et jouir par même moyen de la beauté des couleurs et de la lumière, que non pas de les avoir fermés et suivre la conduite d'un autre; mais ce dernier est encore meilleur que les tenir fermés et n'avoir que soi pour se conduire. Or, c'est proprement avoir les yeux fermés sans tâcher jamais de les ouvrir, que de vivre sans philosopher ».

René DESCARTES, *Préface aux principes de la philosophie*, (1644)

Consignes:

- 1-Indique les fonctions de 03 connecteurs logiques de ce texte. (06 points)
- 2- Dégage la problématique de ce texte. (07 points)
- 3- Évalue l'intérêt du texte. (07 points)

FICHE DE LEÇON

PAGE DE GARDE

CLASSE(S) : PREMIERE A

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION LIEE A L'ESSAI DE PROBLEMATISATION

THEME : L'INITIATION A LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

LEÇON 1 : L'essai de problématisation

DUREE : 12 HEURES

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-L'essai de problématisation -Les mots et/ou expressions essentiels d'un sujet selon le contexte -La reformulation d'un sujet -Le problème d'un sujet -Les axes d'analyse d'un problème
Reformuler	Un sujet
Formuler	-Le problème d'un sujet -Les aspects d'un problème sous forme interrogative
Construire	Les axes d'analyse d'un problème

Situation d'apprentissage :

De retour des congés de Noël, en parcourant leur cahier d'activités de philosophie, pendant la récréation, une discussion s'engage entre deux élèves de la classe de Première A1 du Groupe Scolaire Newton au sujet de l'essai de problématisation. L'un soutient qu'il est synonyme de dissertation, l'autre par contre affirme qu'il y a une nuance entre les deux. Pour être situés, les élèves de la classe décident de faire des recherches sur l'essai de problématisation et de l'appliquer à un sujet.

Matériel/Support	Bibliographie
-Programme des classes de première -Manuel PHILOSOPHIE classes de 1 ^{ère} -Cahier d'activités classe de première -Internet	

DEROULEMENT DE LA LECON

Moment Didactique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Activités de l'élève	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (questions ou consignes /réponses)	A partir du programme des classes de première, quelle est la première leçon de la deuxième compétence ?	-Répondent	TITRE DE LA LEÇON : L'essai de problématisation
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	<i>(Echange verbal questions ou consignes/réponses</i> <i>Travail de groupe</i>	<p>Enoncé de la situation d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> -Lisez la situation d'apprentissage -Expliquez la situation -Identifiez les tâches à réaliser. <p>A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'essai de problématisation</p> <p>-Indiquez les différentes étapes de l'essai de problématisation</p>	<p>Découvrent,</p> <p>lisent et expliquent la situation d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> -identifient les tâches à réaliser qui sont : connaître l'essai de problématisation et l'appliquer à un sujet. -définissent l'essai de problématisation (c'est un ensemble de techniques ou de procédés permettant de dégager le sens d'un sujet) -Indiquent les différentes étapes de l'essai de problématisation <p>- Définissent la compréhension du sujet</p>	<p>c'est un ensemble de techniques ou de procédés permettant de dégager le sens d'un sujet.</p> <p>l'essai de problématisation comporte 3 étapes qui sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- L'explication littérale du sujet 2- La problématique du sujet.

	<p><i>Travail de groupe et brainstorming</i></p>	<p>A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, définissez la compréhension du sujet</p> <p>A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, définissez l'expression « étude parcellaire »</p> <p>Expliquez l'expression « les mots et/ou les expressions essentiels »</p> <p>Après la lecture à plusieurs reprises du sujet suivant : -Relève les mots et/ou les expressions essentielles : Doit-on condamner le progrès technique ?</p> <p>A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, donnez la signification de l'expression « définition contextuelle »</p>	<p>Définissent l'expression « étude parcellaire »</p> <p>-Expliquent l'expression « les mots et/ou les expressions essentiels »</p> <p>- lisent plusieurs fois le sujet et relèvent les mots et/ou les expressions essentielles</p> <p>-donnent la signification de l'expression « définition contextuelle »</p>	<p>3- La structuration de l'analyse du sujet.</p> <p>D) LA COMPREHENSION DU SUJET</p> <p>la compréhension du sujet consiste, après la lecture du sujet à plusieurs reprises, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en faire l'étude parcellaire. -reformuler le sujet. <p>A- L'étude parcellaire</p> <p>L'étude parcellaire consiste à recenser et définir selon le contexte les mots et/ou les expressions essentielles du sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un mot essentiel est un terme indispensable à la compréhension du sujet. -Une expression essentielle est un groupe de mots indispensables à la compréhension du sujet. <p>Doit-on Condamner Le progrès technique</p>
--	--	--	--	---

	Activité d'application n°1 Travail de groupe et brainstorming			La définition contextuelle consiste à donner pour chaque mot ou expression le sens approprié au contexte.
	Activité d'application n°2	Définis les mots et/ou les expressions essentielles du sujet.	- définissent les mots et/ou les expressions essentielles	Doit-on : a-t-on le droit, est-il normal, faut-il... Condamner : Blâmer, critiquer, désapprouver, rejeter. Le progrès technique : les avancées, les exploits, réalisés par la technique.
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, Définissez l'expression « reformulation du sujet ».	- définissent l'expression « reformulation du sujet »	B- la reformulation du sujet Elle consiste, à partir de la définition contextuelle, à dire autrement le sujet, sans en altérer le sens initial.
	Activité d'application n°3	Reformule le sujet ci-dessus	- reformulent le sujet.	Faut-il blâmer les avancées réalisées par la technique ?
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, Définissez l'expression « problématisation du sujet »	- Définissent l'expression « problématique du sujet ».	II) LA PROBLEMATIQUE DU SUJET La problématique est l'ensemble constitué par le problème et les aspects du problème .
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, Définissez le problème.	-définissent le problème	.A- Le problème Le problème est la difficulté intellectuelle liée au sujet. On y accède à travers une bonne reformulation.

	Activité d'application n°4	Dégage le problème de ce sujet.	-Dégagent le problème	La technique est-elle nuisible ?
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de première ou de vos lectures, Définissez les aspects du problème.	- Définissent les aspects du problème	B- Les aspects du problème. Les aspects du problème sont les questions qui annoncent les axes d'analyse, sous forme interrogative.
	Activité d'application n°5	Dégage les aspects du problème	- Dégagent les aspects du problème	Aspect1 : En quoi Le progrès technique est-il facteur de développement ? Aspect2 : Le progrès technique ne suscite-t-il pas des inquiétudes ?
		A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « structuration de l'analyse du sujet ».	-définissent l'expression « structuration de l'analyse du sujet ».	III- LA STRUCTURATION DES AXES D'ANALYSE DU SUJET Structurer les axes d'analyse du sujet revient à les ordonner et à les argumenter.
	Activité d'application n°6	Dégage les axes d'analyse du sujet	-dégagent les axes d'analyse du sujet	-Le progrès technique suscite des inquiétudes - Le progrès technique est facteur de développement.
		A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « ordonner les axes d'analyse »	-définissent l'expression « ordonner les axes d'analyse »	A-Ordonner les axes d'analyse revient à les hiérarchiser
	Activité d'application n°7	Ordonne les axes d'analyse du sujet	-ordonnent les axes d'analyse du sujet	AXE1 : Le progrès technique est facteur de développement. AXE2 : Le progrès technique suscite des inquiétudes.

<p>Travail de groupe et brainstorming</p> <p>Activité d'application n°8</p>	<p>A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « argumenter les axes d'analyse »</p> <p>Argumente le premier axe d'analyse du sujet</p>	<p>-définissent l'expression « argumenter les axes d'analyse »</p> <p>-Argumentent le premier axe d'analyse du sujet</p>	<p>B-Argumenter les axes d'analyse c'est mener un raisonnement construit à partir d'indices, de preuves qui servent à affirmer ou à nier un fait. (rechercher toutes les idées principales, les idées secondaires, les exemples, les illustrations, les citations visant à expliciter les thèses en présence.)</p> <p>AXE1 : Le progrès technique est facteur de développement</p> <p>Argument 1 : Le progrès technique a conféré à l'homme un pouvoir sur la nature.</p> <p>Argument 2 : le progrès technique améliore les conditions de vie de l'homme.</p>
	<p>A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression « transition »</p>	<p>-définissent l'expression « transition »</p>	<p>La transition est une idée qui relie deux axes d'analyses.</p>
<p>Activité d'application n°9</p>	<p>Rédige une transition</p>	<p>-rédigent une transition</p>	<p>Comme on le voit, le progrès technique est facteur de développement. Toutefois, cette position fait-elle l'unanimité ? Ce progrès ne suscite-t-il pas des inquiétudes ?</p>
<p>Activité d'application n°10</p>	<p>Argumente le deuxième axe d'analyse du sujet</p>	<p>-Argumentent le deuxième axe d'analyse du sujet</p>	<p>AXE2 : Le progrès technique suscite des inquiétudes.</p>

				<p>Argument 1 : Le progrès technique a engendré un malaise.</p> <p>Argument 2 : le progrès technique a entraîné des risques découlant des manipulations génétiques.</p> <p>Argument 3 : Le progrès technique doit s'accompagner d'une dimension spirituelle.</p>
	Travail de groupe et brainstorming	A partir de vos connaissances, du manuel de la classe de première ou de vos lectures, définissez l'expression : « référence »	-définissent l'expression « référence »	Les références sont des exemples ou des illustrations qui servent à étayer nos propos.
	Activité d'application n°11	donne les références pour chaque argument	-donnent les références de chaque argument	<p>AXE 1</p> <p>Argument 1</p> <p>Référence : Cf. Le mythe de Prométhée dans <u>le Protagoras</u> de Platon. Cf. René DESCARTES, <u>Discours de la méthode</u>, VIème partie.</p> <p>AXE 1</p> <p>Argument 2</p> <p>Référence : Exemples : au niveau de la médecine, au niveau du transport et au niveau de la communication.</p> <p>AXE 2</p>

				<p>Argument 1 Référence : Cf. Albert Einstein : « l’empoisonnement de l’atmosphère par la radioactivité et par suite la destruction de toute vie sur terre sont entrés dans le domaine des possibles techniques ».</p> <p>AXE 2 Argument 2 Référence : Exemples : Le clonage, les IVG, les OGM.</p> <p>AXE 3 Argument 3 Référence : Cf. François Rabelais : « Science sans conscience n’est que ruine de l’âme ». <u>Pantagruel</u></p> <p>Cf. Henri BERGSON : « Le corps a besoin d’un supplément d’âme ».</p>
--	--	--	--	---

Observations du professeur sur le déroulement du cours :

.....

.....

.....

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union- Discipline –Travail

.....
DIRECTION DE LA PEDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE

.....
COORDINATION NATIONALE DISCIPLINAIRE DE PHILOSOPHIE

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

**PROGRAMME EDUCATIF
ET GUIDE D'EXECUTION**

DISCIPLINE : PHILOSOPHIE

TERMINALE A

I - LE PROFIL DE SORTIE

A la fin du second cycle du secondaire littéraire, l'élève doit avoir acquis des connaissances et des compétences lui permettant de développer son esprit critique à travers la production d'une dissertation et d'un commentaire de texte philosophiques portant sur :

- Les difficultés liées à la conquête de la liberté ;
- Le sens de l'humanité à travers les productions de l'homme ;
- Le rapport entre le progrès et le bonheur ;
- Les difficultés liées à l'élaboration de la vérité.

II- LE DOMAINE

Le domaine de « l'univers social » au plan pédagogique, regroupe les disciplines scolaires qui traitent des Sciences Humaines et Sociales. Il s'agit de la Philosophie, de l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC), de l'Histoire- Géographie.

La philosophie, réflexion critique sur l'humanité et son évolution, est aussi pourvoyeuse de valeurs. C'est en cela qu'elle est en synergie avec l'Histoire-Géographie et l'EDHC.

III- LE REGIME PEDAGOGIQUE (34semaines)

Discipline	Séries	Nombre d'heures/semaine	Nombre d'heures/année scolaire	Pourcentage par rapport à l'ensemble des disciplines
Philosophie	A1 –A2	08	272	A1 : A2 :

IV- LE CORPS DU PROGRAMME EDUCATIF

COMPETENCE I: TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A LA REDACTION DE LA DISSERTATION ET DU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUES.

THEME : Les méthodologies

Leçon 1 : La dissertation philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

C'est la rentrée des classes. Le professeur de philosophie de la TA5 du Lycée Leboutou de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies de dissertation philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une argumentation et rédiger une conclusion.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La dissertation philosophique
	-Les éléments constitutifs de l'introduction
	-Les axes d'analyse du problème
	-Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	-Les éléments de l'introduction
	-Les axes d'analyse du problème
	-Les éléments de la conclusion
Argumenter	Les axes d'analyse du problème
Rédiger	Une dissertation philosophique

Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

Après la leçon sur la méthodologie de la dissertation philosophique, le professeur de philosophie de la TA3 du Lycée Tiapani de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies du commentaire de texte philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une étude ordonnée, rédiger un intérêt philosophique et une conclusion.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-Le commentaire de texte philosophique
	-Les éléments constitutifs de l'introduction
	-Les éléments constitutifs de l'étude ordonnée
	-Les éléments constitutifs de l'intérêt philosophique
	-Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	-Les éléments de l'introduction
	-Les éléments de l'étude ordonnée
	-Les éléments de l'intérêt philosophique
	-Les éléments de la conclusion
Expliciter	-La structure logique
	-La démarche argumentative de l'auteur
	-Les idées principales
	-Les arguments
	-Les concepts
	-Les allusions et exemples éventuels dans chaque mouvement
	-Les figures de style éventuelles
-L'intention	
-L'enjeu	
Rédiger	Un commentaire de texte philosophique

COMPETENCE II: TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE L'HOMME DANS LA SOCIETE.

THEME : Les conditions de la liberté

Leçon 1 : La connaissance de l'homme

Exemple de situation d'apprentissage:

Pendant le cours d'EPS, le chef de classe de la TA3 du Lycée Classique de Bouaké, d'ordinaire calme et respectueux, agresse violemment sa voisine. Pour comprendre le comportement imprévisible de leur camarade, les élèves cherchent à connaître les caractéristiques de l'homme, établir le lien entre le déterminisme psychologique et la responsabilité humaine et apprécier la complexité de la nature humaine.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La conscience
	-La mémoire

	-L'inconscient
	-La liberté
	-La violence
Expliquer	-La conscience comme caractéristique de l'homme
	-La mémoire comme caractéristique de l'homme
	-L'inconscient comme une autre dimension de l'homme
Etablir	-Les limites de la conscience dans la connaissance de l'homme
	-La relation entre le déterminisme psychologique et la responsabilité de l'homme
Apprécier	La complexité de la nature humaine

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage :

Dans le cadre de ses activités socio- culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale A2. Pour mieux comprendre les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et apprécierle rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La nature sociale de l'homme
	-Le droit comme fondement de l'Etat
Distinguer	L'Etat de la Nation
Montrer	-La justice comme finalité de l'Etat et de la Nation
	-L'omniprésence de la violence dans l'espace social
	-Le rôle d'autrui dans la manifestation de la liberté
Apprécier	Les conditions de la liberté en société

Leçon 3 : Dieu et la religion

Exemple de situation d'apprentissage:

Des élèves de la Terminale A3 du Lycée Moderne de Koumassi ont participé à un débat portant sur Dieu et la religion. Ils apprennent de ce débat que la plupart des attentats et des actes terroristes perpétrés à travers le monde sont le fait de fanatiques religieux. S'interrogeant donc sur le bien-fondé de la religion, ils décident d'entreprendre des recherches sur la notion de Dieu et le rôle social de la religion, et apprécier la relation entre la liberté et la pratique religieuse.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-L'idée de Dieu
	-La religion
	-Le rôle social de la religion
	-L'obligation morale
Expliquer	-L'idée de Dieu
	-La nature religieuse de l'homme
Etablir	L'impact de l'idée de Dieu et de la pratique religieuse sur la liberté
Apprécier	La relation entre Dieu, la pratique religieuse et la liberté

COMPETENCE III: TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS D'EPANOUISSEMENT DE L'HOMME.

THEME : Les conditions du bonheur

Leçon 1 : L'histoire (de)/ et l'humanité

Exemple de situation d'apprentissage:

Après les cours d'histoire sur les relations internationales, les élèves de la Terminale A1 du Lycée Moderne 1 de Port-Bouët découvrent la volonté manifeste de certains peuples de dominer le reste de l'humanité. Choqués par l'attitude de ces peuples, les élèves s'interrogent sur le sens de l'humanité. Aussi, décident-ils de connaître davantage la notion d'humanité, montrer que décoloniser et désaliéner sont des exigences humaines et apprécier les conditions de l'humanité.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La notion d'humanité
	-Les différents rôles de l'homme dans l'histoire
Expliquer	Les interactions entre l'histoire, la culture, la civilisation et l'humanité
Montrer	Décoloniser et désaliéner comme des exigences humaines
Apprécier	Les conditions de l'humanité

Leçon 2 : La valeur de la philosophie

Exemple de situation d'apprentissage:

Un élève de la Terminale A4 du Lycée Moderne d'Arrah arrive en classe avec l'œuvre d'Albert Camus intitulée *Le Mythe de Sisyphe*. Commentant le titre, certains affirment que le mythe est un conte. Les autres réfutent cette assertion en soutenant que le mythe est un récit philosophique. Pour dissiper tout doute, ils décident de connaître les caractéristiques du mythe, établir les relations entre philosophie, mythe et raison et apprécier la valeur de la philosophie dans l'histoire de l'humanité.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-Les caractéristiques du mythe
	-Les caractéristiques de la raison
	-Les caractéristiques de la philosophie
Etablir	Les relations entre philosophie, mythe et raison
Montrer	Le rôle du mythe dans l'histoire de l'humanité
Apprécier	La valeur de la philosophie

Leçon 3 : Progrès et bonheur

Exemple de situation d'apprentissage:

Le chef de classe de la Terminale A2 du Lycée Moderne 2 de Gagnoa a écrit au tableau : « Le progrès conduit au bonheur ». Cette affirmation suscite un débat. Pour en savoir davantage, la classe décide de connaître les caractéristiques du désir, des passions, du travail, de la technique, de l'art, de l'imagination, distinguer les différents types de progrès, établir les rapports entre le progrès et le développement et examiner les conditions du bonheur.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-Le travail
	-Le désir, les passions
	-La technique
	-L'imagination
	-L'art
	-Les différents types de progrès
	-Les caractéristiques du bonheur
Etablir	-Les rapports entre le travail, la technique, l'art et le développement
	-Le rôle du désir et des passions dans la création
	-Les rapports entre le progrès et le développement
Montrer	Le rapport entre le progrès matériel et le progrès spirituel dans la quête du bonheur.
Apprécier	Les conditions du bonheur

COMPETENCE IV: TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE LA CONNAISSANCE

THEME : Les conditions d'élaboration de la vérité

Leçon 1 : Langage et vérité

Exemple de situation d'apprentissage :

Avant l'arrivée de leur professeur de philosophie, les élèves de la TA5 du Lycée Moderne de Divo engagent un débat dont le thème est « Langage et vérité ». En vue de s'accorder sur le lien entre la vérité et le langage, ils décident de connaître les différentes formes de communication, de distinguer les différentes acceptions de la vérité et d'analyser les limites du langage dans l'expression de la vérité.

HABILETES	CONTENUS
Connaitre	-Les différentes formes de communication
	-Les différentes acceptions de la vérité
Expliquer	Les rapports entre le langage et la vérité
Montrer	Les limites du langage dans l'expression de la vérité
Apprécier	Le pouvoir du langage

Leçon 2 :La connaissance scientifique

Exemple de situation d'apprentissage:

Des élèves de la TA2 du Lycée Moderne de Songon engagent un débat dans la cour de récréation sur la connaissance scientifique. Certains soutiennent que l'avenir appartient à la science et à la technique. D'autres rétorquent que toutes les disciplines se valent et que d'ailleurs la science semble limitée sur certaines préoccupations de l'homme. Pour être situés, les élèves entreprennent d'identifier les différentes formes de connaissances, les caractéristiques de la connaissance scientifique, son processus d'élaboration et d'apprécier le pouvoir et les limites de la connaissance scientifique.

HABILETES	CONTENUS
Identifier	-Les différentes formes de connaissance
	-Les caractéristiques de la connaissance scientifique
Expliquer	Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique
Montrer	-Les limites de la démarche scientifique dans l'approche du vivant
	-Les limites de la démarche scientifique dans les sciences humaines
	-Les limites de la démarche scientifique dans les sciences formelles
Apprécier	Le pouvoir de la connaissance scientifique

GUIDE D'EXECUTION

SOMMAIRE

- I- LA PROGRESSION ANNUELLE
- II- LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES, LES SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS
- III- L'EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON

I. PROGRESSION : CLASSE DE TERMINALE A (08H/semaine)

Mois	Semaines	Enoncé de la compétence	Titre des leçons	Volume horaire
Septembre	Semaine 1	COMPETENCE I : Traiter une situation relative à la rédaction de la dissertation et du commentaire de texte philosophiques COMPETENCE II : Traiter une situation relative aux conditions de l'homme dans la société	Leçon I : La dissertation philosophique	08 H
	Semaine 2		Leçon II : Le commentaire de texte philosophique	08 H
	Semaine 3		Leçon I : La connaissance de l'homme	08 H
Octobre	Semaine 4		Leçon I : La connaissance de l'homme (suite et fin) Remédiation	08 H
	Semaine 5		Leçon II : La vie en société	08 H
	Semaine 6		Leçon II : La vie en société (suite)	08 H
	Semaine 7		Leçon II : La vie en société (suite et fin) Remédiation	08 H
Novembre	Semaine 8		Leçon III : Dieu et la religion	08 H
	Semaine 9		Leçon III : Dieu et la religion (suite et fin) Remédiation:/Régulation	08 H
	Semaine 10		Leçon I : L'histoire (de) et l'humanité	08 H
Décembre	Semaine 11	Leçon I : L'histoire (de) et l'humanité (suite et fin) <i>Remédiation / Régulation / Etude d'œuvre</i>	08 H	
	Semaine 12	Leçon II : La valeur de la philosophie / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H	
	Semaine 13	Leçon II : La valeur de la philosophie (suite et fin) <i>Remédiation / Régulation / Etude d'œuvre</i>	08 H	
Janvier	Semaine 14	Leçon II : La valeur de la philosophie (suite et fin) <i>Etude d'œuvre/Remédiation/ Régulation</i>	08 H	
	Semaine 15	<i>Remédiation / Régulation / Etude d'œuvre</i>	08 H	
	Semaine 16	Leçon III : Le progrès et le bonheur / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H	
	Semaine 17	Leçon III : Le progrès et le bonheur / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H	
Février	Semaine 18	Leçon III : Le progrès et le bonheur / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H	
	Semaine 19	Leçon III : Le progrès et le bonheur / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H	
	Semaine 20	Leçon III : Le progrès et le bonheur (suite et fin) <i>Etude d'œuvre/Remédiation/ Régulation</i>	08 H	

Mars	Semaine 21		<i>Etude d'œuvre / Remédiation / Régulation</i>	08 H
	Semaine 22	COMPETENCE IV : Traiter une situation relative aux conditions de la connaissance	Leçon I : Langage et vérité / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H
	Semaine 23		Leçon I : Langage et vérité (suite) / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H
Avril	Semaine 24		Leçon I : Langage et vérité (suite) / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H
	Semaine 25		Leçon I : Langage et vérité (suite et fin) / <i>Etude d'œuvre / Remédiation / Régulation</i>	08 H
	Semaine 26		Leçon II : La connaissance scientifique / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H
	Semaine 27		Leçon II : La connaissance scientifique / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H
Mai	Semaine 28		Leçon II : La connaissance scientifique (suite) / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H
	Semaine 29		Leçon II : La connaissance scientifique (suite) / <i>Etude d'œuvre</i>	08 H
	Semaine 30		Leçon II : La connaissance scientifique (suite et fin) / <i>Etude d'œuvre / Remédiation / Régulation</i>	08 H
	Semaine 31		REVISION GENERALE	08 H
Juin	Semaine 32	DUREE TOTALE = 240 H +32H de révision =272 H	REVISION GENERALE	08 H
	Semaine 33		REVISION GENERALE	08 H
	Semaine 34		REVISION GENERALE	08 H

II- LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES, LES SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET LES MOYEN

COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A LA REDACTION DE LA DISSERTATION ET DU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUES.

THEME : Les méthodologies

Leçon 1 : La dissertation philosophique.

Exemple de situation d'apprentissage :

C'est la rentrée des classes. Le professeur de philosophie de la TA5 du Lycée Leboutou de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies de dissertation philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une argumentation et rédiger une conclusion.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La dissertation philosophique. L'Introduction. Le développement. La conclusion.</p>	<p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procèdera à la présentation de la dissertation philosophique - procèdera à la présentation de l'introduction - amènera les apprenants à faire le rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre d'agencement. - amènera les apprenants, à partir de la contextualisation et de la problématique du sujet, à rédiger une introduction - procèdera à la définition d'une analyse cohérente et critique - veillera à la congruence entre le problème posé et la logique des axes d'analyse - amènera les apprenants à ordonner les axes d'analyse du sujet - fera ressortir avec les apprenants, les arguments et références en rapport avec les axes - fera établir un enchaînement logique et progressif à l'intérieur de chaque axe et entre les axes. - procèdera à la définition de la conclusion - amènera les apprenants à faire le rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel/groupe - Echange verbal (questions /réponses) - Brainstorming 	<ul style="list-style-type: none"> - Situation ; - Sujet de dissertation ; - Manuels - Cahier d'activités - Internet

	<p><i>d'agencement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -amènera les apprenants à faire le bilan de l'analyse -amènera les apprenants à répondre clairement au problème posé par le sujet, -amènera les apprenants à opérer éventuellement une ouverture en élargissant le débat. -Amènera les apprenants à rédiger une dissertation dans son intégralité 		
--	--	--	--

Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique.

Exemple de situation d'apprentissage:

Après la leçon de méthodologie sur la dissertation philosophique, le professeur de philosophie de la TA3 du Lycée Tiapani de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies du commentaire de texte philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une étude ordonnée, rédiger un intérêt philosophique et une conclusion.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>Le commentaire de texte philosophique. L'introduction. L'étude ordonnée. L'intérêt philosophique. La Conclusion.</p>	<p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procèdera à la présentation du commentaire de texte philosophique - procèdera à la présentation de l'introduction - amènera les apprenants à faire le rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre d'agencement. -amènera les apprenants, à partir de l'agencement du thème, du problème, de la thèse et éventuellement de la structure logique, à rédiger une introduction. En suivant la structure logique du texte le professeur: - fera rédiger l'explication de chaque mouvement en partant de l'idée principale pour faire ressortir les arguments, les concepts, les allusions, les exemples, les figures de style éventuelles qui la sous 	<ul style="list-style-type: none"> -Travail individuel/groupe - Echange verbal (questions /réponses) 	<ul style="list-style-type: none"> -Situation ; -Textes ; -Manuel -Cahier d'activités -Internet

	<p>tendent</p> <p>-Fera élaborer une transition entre les explications de chaque mouvement.</p> <p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fera rédiger une critique interne pour juger de la cohérence et de la validité du texte à partir de la démarche argumentative, de l'intention, de la thèse de l'auteur en montrant : <ul style="list-style-type: none"> *l'adéquation ou l'inadéquation entre la démarche argumentative et l'intention de l'auteur *les forces et /ou les faiblesses des arguments *la cohérence ou l'incohérence de l'argumentation -Fera élaborer une transition entre la critique interne et la critique externe à partir de la thèse/enjeu -Fera rédiger une critique externe pour justifier la thèse de l'auteur à la lumière d'autres positions connues et/ou la dépasser en montrant ses limites ; même par rapport à ses propres œuvres. <p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fera rédiger une conclusion en exprimant le point de vue personnel de l'apprenant -Amènera l'apprenant à rédiger entièrement un commentaire de textes 	<p>- Echange verbal</p>	
--	--	-------------------------	--

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE L'HOMME DANS LA SOCIETE.

THEME : Les conditions de la liberté

Leçon 1 : La connaissance de l'homme

Exemple de situation d'apprentissage:

Pendant le cours d'EPS, le chef de classe de la TA3 du Lycée Classique de Bouaké, d'ordinaire calme et respectueux, agresse violemment sa voisine. Pour comprendre le comportement imprévisible de leur camarade, les élèves cherchent à connaître les caractéristiques de l'homme, établir le lien entre le déterminisme psychologique et la responsabilité humaine et apprécier la complexité de la nature humaine.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La conscience et la mémoire comme caractéristiques de l'homme.</p> <p>L'inconscient, une autre dimension de l'homme.</p> <p>Le déterminisme psychologique et la responsabilité de l'homme.</p>	<p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -amènera l'apprenant à caractériser l'homme par : la conscience, la mémoire et la liberté. - amènera l'apprenant à décrire l'homme comme un être déterminé par l'inconscient et la violence. -amènera les apprenants à analyser la responsabilité humaine. -amènera l'apprenant à définir l'homme comme un être pluridimensionnel. -amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur la complexité de la nature humaine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - 	<ul style="list-style-type: none"> -Situation ; -Textes en rapport avec les notions de conscience, mémoire, liberté, inconscient, violence -Manuel -Cahier d'activités -Internet

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage

Dans le cadre de ses activités socio- culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale A2. Pour mieux comprendre les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et apprécierle rôle des autres dans la manifestation de la liberté

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La nature sociale de l'homme. Le droit comme fondement de l'Etat Et de la Nation. La justice comme finalité de l'Etat et de la Nation. Le rôle d'autrui dans la manif-estation de la liberté. Les conditions de la liberté en société.</p>	<p><i>Le professeur :</i> -amènera l'apprenant à caractériser l'homme comme un être social. - amènera l'apprenant à identifier le droit comme fondement de l'Etat. -amènera l'apprenant à distinguer l'Etat de la Nation. -amènera l'apprenant à montrer les finalités de l'Etat et de la Nation ; -amènera l'apprenant à montrer : *l'apport d'autrui dans la manifestation de la liberté ; * l'omniprésence de la violence dans l'espace social. Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur les conditions de la liberté.</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Société, Etat et Nation, Droit et Justice Liberté, Autrui, Violence. -Internet -Manuel -Cahier d'activités -Vidéo -Sujets de réflexion</p>

Leçon 3 : Dieu et la religion

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la Terminale A3 du Lycée Moderne de Koumassi ont participé à un débat portant sur Dieu et la religion. Ils apprennent de ce débat que la plupart des attentats et des actes terroristes perpétrés à travers le monde sont le fait de fanatiques religieux. S'interrogeant donc sur le bien-fondé de la religion, ils décident d'entreprendre des recherches sur la notion de Dieu et le rôle social de la religion, et apprécier la relation entre la liberté et la pratique religieuse.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La religion.</p> <p>L'obligation morale.</p> <p>L'impact de la religion sur la liberté.</p>	<p><i>Le professeur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - amènera l'apprenant à définir l'idée de Dieu -amènera l'apprenant à caractériser : <ul style="list-style-type: none"> *la religion *l'obligation morale -amènera l'apprenant à montrer le rôle social de la religion. - amènera l'apprenant à expliquer la nature religieuse de l'homme. - amènera l'apprenant à établir l'impact de la religion sur la liberté. <p>Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur la relation entre liberté.et pratique religieuse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming 	<ul style="list-style-type: none"> -Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Dieu et la Religion, Liberté et Obligation morale -Manuel -Cahier d'activités -Internet -Sujets de réflexion

COMPETENCE III: TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS D'EPANOUISSEMENT DE L'HOMME.

Leçon 1 : L'histoire (de) / et l'humanité

Exemple de situation d'apprentissage :

Après les cours d'histoire sur les relations internationales, les élèves de la Terminale A1 du Lycée Moderne 1 de Port-Bouët découvrent la volonté manifeste de certains peuples de dominer le reste de l'humanité. Choqués par l'attitude de ces peuples, les élèves s'interrogent sur le sens de l'humanité. Aussi, décident-ils de connaître davantage la notion d'humanité, montrer que décoloniser et désaliéner sont des exigences humaines et apprécier les conditions de l'humanité.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La notion d'humanité. Les différents rôles de l'homme dans l'histoire. Les interactions entre l'histoire, la culture, la civilisation et l'humanité. Décoloniser et désaliéner comme des exigences humaines.</p>	<p><i>-Le professeur :</i> - Amènera l'apprenant à définir la notion d'humanité. -Amènera l'apprenant à caractériser : -l'histoire La culture -la civilisation -Amènera les apprenants à établir les rapports entre l'histoire, la culture, la civilisation et l'humanité. - Amener l'apprenant à montrer que décoloniser et désaliéner sont des conditions de la liberté.. -Produire une réflexion critique sur les conditions de l'humanité.</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes en rapport avec les notions d'Humanité, Histoire, Culture, Civilisation -Manuels -Cahier d'activités -Internet -Sujets de réflexion</p>

Leçon 2 : La valeur de la philosophie

Exemple de situation d'apprentissage :

Un élève de la Terminale A4 du Lycée Moderne d'Arrah arrive en classe avec l'œuvre d'Albert Camus intitulée Le Mythe de Sisyphe. Commentant le titre, certains affirment que le mythe est un conte. Les autres réfutent cette assertion en soutenant que le mythe est un récit philosophique. Pour dissiper tout doute, ils décident de connaître les caractéristiques du mythe, établir les relations entre philosophie, mythe et raison et apprécier la valeur de la philosophie dans l'histoire de l'humanité.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Les caractéristiques de la philosophie, du mythe et de la raison. La nécessité du mythe dans l'histoire de l'humanité.	<p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Amènera les apprenants à définir le mythe, la philosophie, la raison -Amènera l'apprenant à expliquer les relations entre philosophie, mythe et raison -Amener l'apprenant à montrer le rôle du mythe dans l'histoire <p>Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur la valeur de la philosophie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe -Brainstorming 	<ul style="list-style-type: none"> -Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Mythe, Philosophie et Raison. -Manuels -Cahier d'activités -L'internet -Sujets de réflexion

Leçon 3 : Progrès et bonheur

Exemple de situation d'apprentissage :

Le chef de classe de la Terminale A2 du Lycée Moderne 2 de Gagnoa a écrit au tableau : « Le progrès conduit au bonheur ». Cette affirmation suscite un débat. Pour en savoir davantage, la classe décide de connaître les caractéristiques du désir, des passions, du travail, de la technique et de l'art, de l'imagination distinguer les différents types de progrès, établir les rapports entre le progrès et le développement et examiner les conditions du bonheur.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>Les caractéristiques du travail, de la technique, de l'art, du désir, des passions, de l'imagination, du progrès, du bonheur.</p> <p>Les différents types de progrès.</p> <p>Les rapports entre le progrès, le développement et le bonheur.</p>	<p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Amènera les apprenants à définir le travail, la technique, l'art, le désir, les passions, l'imagination, le progrès et le bonheur -Amènera les apprenants à montrer le rôle du désir, des passions et de l'imagination dans la création -Amènera les apprenants à établir les rapports entre le travail, la technique, l'art et le développement -Amènera les apprenants à caractériser le progrès matériel et le progrès spirituel -Amènera les apprenants à établir les rapports entre le progrès, le développement et le bonheur -Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur les conditions du bonheur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe -Brainstorming 	<p>Situation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Textes en rapport avec les notions de Travail, Technique, Art, Désir et Passions, Imagination, Progrès, Bonheur -Manuels -Cahier d'activités -L'internet -Sujets de réflexion

**COMPETENCE IV: TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX
CONDITIONS DE LA CONNAISSANCE**

THEME : Les conditions d'élaboration de la vérité

Leçon 1 : Langage et vérité

Exemple de situation d'apprentissage:

Avant l'arrivée de leur professeur de philosophie, les élèves de la TA5 du Lycée Moderne de Divo engagent un débat dont le thème est « Langage et vérité ». En vue de s'accorder sur le lien entre la vérité et le langage, ils décident de connaître les différentes formes de communication, de distinguer les différentes acceptions de la vérité et d'analyser les limites du langage dans l'expression de la vérité.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>Les différentes formes de communication. Les acceptions de la vérité. Les rapports entre le langage et la vérité. Les limites du langage dans l'expression de la vérité.</p>	<p><i>Le professeur :</i> -amènera l'apprenant à identifier les différentes formes de communication. -amènera l'apprenant à distinguer les différents types de vérité. -amènera les apprenants que le langage est moyen d'expression de la vérité -Amènera les apprenants à montrer les limites du langage dans l'expression de la vérité. -Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur la valeur du langage</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe -Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes de préférence en rapport avec les notions de Communication, Vérité et du Langage -Internet -Manuels -Cahier d'activités -Sujets de réflexion</p>

Leçon 2 : La connaissance scientifique

Exemple de situation d'apprentissage:

Des élèves de la TA2 du Lycée Moderne de Songon engagent un débat dans la cour de récréation sur la connaissance scientifique. Certains soutiennent que l'avenir appartient à la science et à la technique. D'autres rétorquent que toutes les disciplines se valent et que d'ailleurs la science semble limitée sur certaines préoccupations de l'homme. Pour être situés, les élèves entreprennent d'identifier les différentes formes de connaissances, les caractéristiques de la connaissance scientifique, son processus d'élaboration et d'apprécier le pouvoir et les limites de la connaissance scientifique.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>Les différentes formes de connaissance. Les caractéristiques de la connaissance scientifique. Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique. Les limites de la démarche scientifique.</p>	<p><i>-Le professeur :</i> -amènera l'apprenant à caractériser les différentes formes de connaissance (connaissances vulgaires, philosophiques, scientifiques) -amènera l'apprenant à définir la connaissance scientifique (formelle, expérimentale, humaine) -amènera l'apprenant à décrire le mode d'élaboration de la connaissance scientifique (raisonnement, expérimentation) -amènera l'apprenant à établir les limites de la démarche expérimentale : *dans l'approche et du vivant. *dans les sciences humaines *dans les sciences formelles - amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur les limites de la connaissance scientifique et la relativité de la vérité.</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes de référence en rapport avec les notions de : L'Idée de science, Théorie et Expérience, Logique et Mathématiques, Perception, Connaissance du vivant, Sciences de l'homme, Vérité -Internet -Manuel -Cahier d'activités -Sujets de réflexion</p>

EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON / PROJET DE FICHE DE LEÇON -TERMINALE

PAGE DE GARDE

Classe(s) :

Compétence :

Thème :

Leçon :

Durée :

Habilités	Contenus

Situation d'apprentissage :

.....

Matériel/Support	Bibliographie

DEROULEMENT DE LA LECON

Moment Didac-tique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Activités de l'élève	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (questions/réponses)	Rappel des prérequis / mise en train / amorce... Cette phase aboutit à l'énoncé de la situation d'apprentissage	-Réponses des élèves	- Titre de la leçon -Le déroulé du cours
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (questions/réponses)	Enoncé de la situation d'apprentissage Installation des habiletés /contenus - Vérification des acquis (activités d'application et remédiation) /régulation (dans le développement)	Découverte et analyse de la situation d'apprentissage -Réponses des élèves aux questions -Exécution des tâches de la situation d'apprentissage	Contenus des apprentissages
LA PHASE D'EVALUATION	- Interrogations écrites - Devoirs surveillés -Devoirs de maison	- Consolidation des acquis (situation d'éva-luation)	Exécution des consignes de la situation d'évaluation	Corrigé

Observations du professeur sur le déroulement du cours :

.....

.....

.....

COMPETENCE 2 LEÇON 2 : LA VIE EN SOCIETE

PLAN DE COURS

INTRODUCTION

I- L'HOMME, UN ÊTRE SOCIAL.

A- La sociabilité naturelle de l'homme.

B- La société, l'émanation d'un contrat.

II- ETAT ET NATION, FORMES D'ORGANISATION SOCIALE.

A- L'Etat, garant de la liberté et de la sécurité.

B- La Nation, garante de l'unité sociale.

III- DROIT ET JUSTICE COMME FONDEMENT ET FINALITE DE L'ETAT.

A- Le Droit, fondement de l'Etat.

B- La Justice, finalité de l'Etat.

IV- L'OMNIPRESENCE DE LA VIOLENCE DANS L'ESPACE SOCIAL.

A- L'Etat, un mal nécessaire.

B- Les relations controversées/ complexes avec les autres.

CONCLUSION

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société, à laquelle participent les élèves de la Terminale A2. Etonnés par les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et montrer le rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La nature sociale de l'homme. Le droit comme fondement de l'Etat. L'Etat et la Nation. La justice comme finalité de l'Etat et de la Nation. L'apport d'autrui dans la manifestation de la liberté. Les conditions de la liberté en société.</p>	<p><i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à caractériser l'homme comme un être social. - Amènera l'apprenant à identifier le droit les fondements de l'Etat. -Amènera l'apprenant à distinguer l' l'Etat de la Nation. -Amènera l'apprenant à montrer les finalités de l'Etat et de la Nation ; -Amènera l'apprenant à montrer l'apport d'autrui dans la manifestation de la liberté ; * l'omniprésence de la violence dans l'espace social. Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur les conditions de la liberté.</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Société, l'Etat Nation, droit et justice liberté, Autrui, Violence. Internet -Manuels -Cahier d'activités -internet Sujets de réflexion</p>

Moment Didactique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Activités de l'élève	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (questions/réponses)	L'homme peut-il vivre isolé ? Pour une vie harmonieuse, où vit-il ? Au cours de cette leçon, nous allons nous pencher/réfléchir sur la vie en société.	-Les élèves répondent aux questions	
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (questions ou consignes/réponses)	Enoncé de la situation d'apprentissage : Dans le cadre de ses activités socio-cultu- relles le club de philo- sophie du Lycée Moderne 1 d'Agbo- ville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale A2. Etonnés par les arguments du confé- rencier sur la complexité de la vie	-Les élèves découvrent, lisent et expliquent la situation d'apprentissage. -identifient les tâches à réaliser qui sont connaître la nature sociale de l'homme, connaître les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et montrer le rôle des autres dans la manifestation de la liberté.	COMPETENCE 2 LECON 2: La vie en société. INTRODUCTION De tous les êtres vivant sur la terre, l'homme est le plus démuni à sa naissance. Cette situation de précarité le pousse à aller vers ses semblables afin de bénéficier de leurs services et de leurs secours. Ainsi tout homme quel qu'il soit fait l'expérience de la vie en société. Mais, très souvent cette vie en société ne va pas sans susciter des inquiétudes. D'où l'interrogation sur son sens et ses fondements. Qu'est-ce la société ? Quels en sont les fondements ? Et comment peut-on expliquer l'omniprésence de la violence en son sein? I-L'HOMME, UN ÊTRE SOCIAL. A- La sociabilité naturelle de l'homme. Aussi longtemps que l'on puisse remonter dans l'histoire, l'homme a toujours vécu en société. Cette thèse qui a l'avantage de la popularité est partagée par

		<p>en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et montrer le rôle des autres dans la manifestation de la liberté</p> <p>-Lisez la situation -Expliquez la situation -Identifiez les tâches à réaliser.</p> <p>-Comment appelle-t-on un être qui vit en société ?</p> <p>-Le fait pour l'homme d'avoir toujours vécu en société fait de lui quel type d'homme ?</p> <p>Activité d'application N°1</p> <p>Choisis la bonne réponse.</p> <p>Selon Aristote :</p>	<p>-Les élèves répondent</p> <p>-Les élèves répondent</p>	<p>ARISTOTE pour qui il est inconcevable d'imaginer l'homme hors de la société. C'est pourquoi écrit-il dans <i>le Politique</i> «A l'évidence la cité fait partie des choses naturelles, et l'homme est par nature un animal politique ». Ainsi, il est naturellement disposé à vivre en société. C'est donc au sein de celle-ci qu'il réalise son humanité. A travers la vie en société, il ne fait que développer des facultés naturelles. En dépit de la véracité de la thèse d'Aristote, des penseurs à la recherche des fondements de la société vont postuler un état de nature qui aurait précéder la société.</p> <p><i>B- La Société, fruit d'un contrat.</i></p> <p>Selon des penseurs comme Thomas Hobbes, John Locke, J-J Rousseau, ou Hegel, avant son insertion dans la société, l'homme a vécu à l'état de nature. Mais cet état de nature qui est une simple hypothèse de travail, ne remplissait pas les conditions d'une vie harmonieuse. En effet, aux dires de Thomas Hobbes, cet état consacre le règne de la violence, de l'insécurité, et de l'injustice, puisque l'homme n'y est soumis à aucune loi. Seule la menace et la loi du plus fort y prévalaient. Ainsi que le confesse Hobbes, à l'état de nature : « L'homme est un loup pour l'homme ». Il fallait dans ces conditions, selon J-J Rousseau : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant » <i>Du Contrat social</i>. En clair, l'Etat est l'émanation de la volonté des citoyens de vivre en paix et en sécurité. Il est fondé sur un pacte social appelé contrat. Son existence est nécessaire pour sortir l'homme de la violence et le protéger contre lui-même et contre</p>
--	--	---	---	--

		<p>- L'homme à l'origine était un être solitaire. - L'homme a toujours vécu avec les autres. - L'homme à l'origine vivait isolé.</p> <p>Activité d'application N°2</p> <p>1-Cite trois penseurs ayant postulé l'existence d'un état de nature. 2- Décris la situation de l'homme à l'état de nature. 3-Donne trois raisons pour lesquelles la vie à l'état de nature ne pouvait perdurer.</p> <p>Dites le nom de l'entité qui est chargé d'organiser la vie des individus en société et définissez-la.</p>	<p>les autres.</p> <p>II- ETAT ET NATION, FORMES D'ORGANISATION SOCIALE.</p> <p>A-L 'Etat, garant de la liberté et de la sécurité. L'Etat est une forme d'organisation politico-administrative et juridique exerçant une autorité sur un territoire défini. Avec son avènement les hommes sortent de l'état de nature en aliénant leur liberté individuelle afin d'obtenir l'assurance de leur droit ainsi que l'assurance de la justice. A travers le respect des lois, elle garantit la liberté et la sécurité des individus. C'est d'ailleurs ce qu'en pense SPINOZA dans <i>le Traité Théologico-politique</i> : « Non, je le répète, la fin de l'Etat n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'êtres raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, (...). La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté ». En définitive la fin raisonnable de tout peuple est de vivre libre dans un Etat libre.</p> <p>B- La Nation garante de l'unité sociale La Nation est à distinguer de l'Etat. En effet, l'idée de Nation implique une idée de spontanéité, celle d'Etat relève d'une organisation qui peut être plus ou moins artificielle. Une Nation peut survivre même lorsqu'elle est partagée entre plusieurs Etats. De même, un Etat peut comprendre plusieurs Nations. Toute société prise spontanément n'est pas une Nation. Pour que le fait national se produise, deux conditions sont nécessaires: D'une part, la nation est une unité organique dont les liens sont multiples. Ils sont à la fois géographiques, ethniques, linguistiques, politiques et même religieux. D'autre part elle doit son existence à la formation d'une conscience nationale. C'est ce qu'en pense RENAN (E.), pour qui une Nation est avant tout : « Une âme, un</p>
--	--	---	---

		<p>Activité d'application N°3</p> <p>1-Explique cette pensée : « La liberté est le droit de faire ce que les lois permettent ».</p> <p>2-Dis de qui est cette pensée : « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ».</p> <p>Activité d'application N°4</p>		<p>principe spirituel. » Cette âme se résume à deux choses, l'une est dans le passé, c'est « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs » heureux ou malheureux. L'autre est dans l'avenir : « C'est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis ». Comme on le voit, la Nation doit être enracinée dans l'histoire. Elle est : « l'aboutissement d'un long passé ». pour que la Nation soit une réalité, il faut qu'elle parvienne à la pleine conscience de soi. Ecoutons à cet effet RENAN : « Cette conscience de groupe que suppose nécessairement toute Nation constituée et vivante, n'est nullement une force aveugle et inconsciente, mais elle est conscience et volonté dans le groupe au même titre et de la même façon que dans l'individu ».</p>
<p>LA PHASE D'EVALUATION</p>	<p>- Interrogations écrites - Devoirs surveillés - Devoirs de maison</p>	<p>- Consolidation des acquis (situation d'évaluation)</p>	<p>Exécution des consignes de la situation d'évaluation</p>	<p>Corrigé</p>

Observations du professeur sur le déroulement du cours :

.....

.....

.....

MINISTERE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union- Discipline –Travail

.....

.....
DIRECTION DE LA PEDAGOGIE ET
DE LA FORMATION CONTINUE

.....
SOUS DIRECTION DE LA FORMATION
PEDAGOGIQUE CONTINUE

.....
COORDINATION NATIONALE
DISCIPLINAIRE
DE PHILOSOPHIE

PROGRAMME EDUCATIF

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

DISCIPLINE : PHILOSOPHIE

CYCLE : PREMIERE – TERMINALE

TERMINALES C-D-E

I - LE PROFIL DE SORTIE

A la fin du second cycle du secondaire scientifique, l'élève doit avoir acquis des connaissances et des compétences lui permettant de développer son esprit critique à travers la production d'une dissertation et d'un commentaire de texte philosophiques portant sur :

- Les difficultés liées à la conquête de la liberté ;
- Le sens de l'humanité à travers les productions de l'homme ;
- Le rapport entre le progrès et le bonheur ;
- Les difficultés liées à l'élaboration de la vérité.

II- LE DOMAINE

Le domaine de « l'univers social » au plan pédagogique, regroupe les disciplines scolaires qui traitent des Sciences Humaines et Sociales. Il s'agit de la Philosophie, de l'Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté (EDHC), de l'Histoire- Géographie.

La philosophie, réflexion critique sur l'humanité et son évolution, est aussi pourvoyeuse de valeurs. C'est en cela qu'elle est en synergie avec l'Histoire-Géographie et l'EDHC.

III- LE REGIME PEDAGOGIQUE (34semaines)

Discipline	Séries	Nombre d'heures/semaine	Nombre d'heures/année scolaire	Pourcentage par rapport à l'ensemble des disciplines
Philosophie	C-D-E	03	102	CDE :

IV – LE CORPS DU PROGRAMME EDUCATIF

COMPETENCE I : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A LA REDACTION DE LA DISSERTATION ET DU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUES.

THEME : Les méthodologies

Leçon 1 : La dissertation philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

C'est la rentrée des classes. Le professeur de philosophie de la TD1 du Lycée Leboutou de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies de dissertation philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une argumentation et rédiger une conclusion.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La dissertation philosophique
	-Les éléments constitutifs de l'introduction
	-Les axes d'analyse du problème
	-Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	-Les éléments de l'introduction
	-Les axes d'analyse du problème
	-Les éléments constitutifs de la conclusion
Argumenter	Les axes d'analyse du problème
Rédiger	Une dissertation philosophique

Leçon 2 : Le commentaire de texte philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

Après la leçon de méthodologie sur la dissertation philosophique, le professeur de philosophie de la TC1 du Lycée Tiapani de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies du commentaire de texte philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une étude ordonnée, rédiger un intérêt philosophique et une conclusion.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-Le commentaire de texte philosophique
	-Les éléments constitutifs de l'introduction
	-Les éléments constitutifs de l'étude ordonnée
	-Les éléments constitutifs de l'intérêt philosophique
	-Les éléments constitutifs de la conclusion
Ordonner	-Les éléments de l'introduction
	-Les éléments de l'étude ordonnée
	-Les éléments de l'intérêt philosophique
	-Les éléments de la conclusion
Expliciter	-La structure logique -La démarche argumentative de l'auteur -Les idées principales -Les arguments -Les concepts -Les allusions et exemples éventuels dans chaque mouvement -Les figures de style éventuelles -L'intention -L'enjeu
Rédiger	Un commentaire de texte philosophique

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE L'HOMME DANS LA SOCIETE.

THEME : Les conditions de la liberté

Leçon 1 : La connaissance de l'homme

Exemple de situation d'apprentissage :

Pendant le cours d'EPS, le chef de classe de la TD3 du Lycée Classique de Bouaké, d'ordinaire calme et respectueux, agresse violemment sa voisine. Pour comprendre le comportement imprévisible de leur camarade, les élèves cherchent à connaître les caractéristiques de l'homme, établir le lien entre le déterminisme psychologique et la responsabilité humaine et apprécier la complexité de la nature humaine.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La conscience
	-L'inconscient
	-La liberté
	-La violence
Expliquer	-La conscience comme caractéristique de l'homme
	-L'inconscient comme une autre dimension de l'homme
Etablir	-Les limites de la conscience dans la connaissance de l'homme
	-La relation entre le déterminisme psychologique et la responsabilité de l'homme
Apprécier	La complexité de la nature humaine

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage :

Dans le cadre de ses activités socio- culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale C. Pour mieux comprendre les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et apprécierle rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La nature sociale de l'homme
Distinguer	-L'Etat de la Nation
Montrer	-L'omniprésence : de la violence dans l'espace social
	-Le rôle d'autrui dans la manifestation de la liberté
Apprécier	Les conditions de la liberté en société

Leçon 3 : Dieu et la religion

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la Terminale D3 du Lycée Municipal de Koumassi ont participé à un débat portant sur Dieu et la religion. Ils apprennent de ce débat que la plupart des attentats et des actes terroristes perpétrés à travers le monde sont le fait de fanatiques religieux. S'interrogeant donc sur le bien-fondé de la religion, ils décident d'entreprendre des recherches sur la notion de Dieu et le rôle social de la religion, et apprécier la relation entre la liberté et la pratique religieuse.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-L'idée de Dieu
	-La religion
	-Le rôle social de la religion
	-L'obligation morale
Expliquer	-L'idée de Dieu
	-La nature religieuse de l'homme
Etablir	L'impact de l'idée de Dieu et de la pratique religieuse sur la liberté
Apprécier	La relation entre Dieu, la pratique religieuse et la liberté

COMPETENCE III: TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DU PROGRES.

THEME : Les conditions du bonheur(Le développement)

Leçon 1 : La valeur de la philosophie.

De retour des congés de Pâques, une délégation de la Commission Nationale d'Orientation se rend au Lycée Moderne de Sakassou pour échanger avec les futurs bacheliers. A la fin des travaux, un élève de la TD3, affichant son désir d'être orienté au département de philosophie de l'Université de Bouaké est raillé par ses camarades de classe. Alors survient une discussion sur la valeur de la philosophie. Réalisant leur méconnaissance de cette discipline, ceux-ci décident d'un commun accord d'en savoir davantage sur la notion de philosophie et d'analyser son rôle effectif dans l'histoire.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-La notion de philosophie
	-La notion d'histoire
Montrer	Le rôle de l'homme dans l'histoire
Apprécier	Le rôle de la philosophie dans l'histoire

Leçon 2: Progrès et bonheur

Exemple de situation d'apprentissage:

Le chef de classe de la Terminale D 3 du Lycée Moderne 2 de Gagnoa a écrit au tableau : « Le progrès conduit au bonheur ». Cette affirmation suscite un débat. Pour en savoir davantage, la classe décide de connaître les caractéristiques du travail, de la technique, distinguer les différents types de progrès et examiner les conditions du bonheur.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-Le travail
	-La technique
	-Les caractéristiques du bonheur
	-Les différents types de progrès
Expliquer	Les rapports entre le travail et la technique
Montrer	Le rapport entre le progrès matériel et le progrès spirituel dans la quête du bonheur
Apprécier	Les conditions du bonheur (le développement)

COMPETENCE IV : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE LA CONNAISSANCE

THEME : Les conditions d'élaboration de la connaissance

Leçon 1 : Langage et vérité

Exemple de situation d'apprentissage:

Avant l'arrivée de leur professeur de philosophie, les élèves de la TD2 du Lycée Moderne de Divo engagent un débat dont le thème est « Langage et vérité ». En vue de s'accorder sur le lien entre la vérité et le langage, ils décident de connaître les différentes formes de communication, de distinguer les différentes acceptions de la vérité et d'analyser les limites du langage dans l'expression de la vérité.

HABILETES	CONTENUS
Connaître	-Les différentes formes de communication
	-Les différentes acceptions de la vérité
Expliquer	Les rapports entre le langage et la vérité
Montrer	Les limites du langage dans l'expression de la vérité
Apprécier	Le pouvoir du langage

Leçon 2 : La connaissance scientifique

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la TD2 du Lycée Moderne de Songon engagent un débat dans la cour de récréation sur la connaissance scientifique. Certains soutiennent que l'avenir appartient à la science et à la technique. D'autres rétorquent que toutes les disciplines se valent et que d'ailleurs la science semble limitée sur certaines préoccupations de l'homme. Pour être situés, les élèves entreprennent d'identifier les différentes formes de connaissances, les caractéristiques de la connaissance scientifique, son processus d'élaboration et d'apprécier le pouvoir et les limites de la connaissance scientifique.

HABILETES	CONTENUS
Identifier	-Les différentes formes de connaissance
	-Les caractéristiques de la connaissance scientifique
Expliquer	-Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique
Montrer	-Les limites de la démarche scientifique dans l'approche du vivant
	-Les limites de la démarche scientifique dans les sciences humaines
	-Les limites de la démarche scientifique dans les sciences formelles
Apprécier	Le pouvoir de la connaissance scientifique

GUIDE D'EXECUTION CLASSES DE TERMINALES C-D-E

SOMMAIRE

I- LA PROGRESSION ANNUELLE

II- LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES, LES SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET LES
MOYENS

III- L'EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON

I.PROGRESSION : CLASSES DE TERMINALE C-D-E

Mois	Semaines	Enoncé de la compétence	Titre des leçons	Volume horaire
Septembre	Semaine 1	COMPETENCE I : Traiter une situation relative à la rédaction de la dissertation et du commentaire de texte philosophique	Leçon I : La dissertation philosophique	03 H
	Semaine 2		Leçon II : Le commentaire de texte philosophique	03 H
	Semaine 3		Leçon I : La connaissance de l'homme	03 H
Octobre	Semaine 4	COMPETENCE II : Traiter une situation relative aux conditions de l'homme dans la société	Leçon I : La connaissance de l'homme (suite et fin) Remédiation	03 H
	Semaine 5		Leçon II : La vie en société	03 H
	Semaine 6		Leçon II : La vie en société (suite)	03 H
	Semaine 7		Leçon II : La vie en société (suite et fin) Remédiation	03 H
Novembre	Semaine 8		Leçon III : Dieu et la religion	03 H
	Semaine 9		Leçon III : Dieu et la religion (suite et fin) Remédiation:/Régulation	03 H
	Semaine 10		Leçon I : La valeur de la philosophie	03 H
Décembre	Semaine 11		Leçon I : La valeur de la philosophie (suite) <i>Remédiation / Régulation / Etude d'œuvre</i>	03 H
	Semaine 12		Leçon I : La valeur de la philosophie (suite) <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
	Semaine 13		Leçon I : La valeur de la philosophie (suite et fin) <i>Remédiation / Régulation / Etude d'œuvre</i>	03 H
Janvier	Semaine 14	COMPETENCE III : Traiter une situation relative aux conditions du progrès	<i>Etude d'œuvre/Remédiation/ Régulation</i>	03 H
	Semaine 15		<i>Remédiation / Régulation Etude d'œuvre</i>	03 H
	Semaine 16		Leçon II : Le progrès et le bonheur (le développement) <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
	Semaine 17		Leçon II : Le progrès et le bonheur(le développement)/ (suite) <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
Février	Semaine 18		Leçon II : Le progrès et le bonheur(le développement)/ (suite) <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
	Semaine 19		Leçon II : Le progrès et le bonheur(le développement)/ (suite) <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
	Semaine 20		Leçon II : Le progrès et le bonheur (suite et fin)	03 H

			<i>Etude d'œuvre/Remédiation/Régulation</i>	
Mars	<i>Semaine 21</i>		<i>Etude d'œuvre Remédiation / Régulation</i>	03 H
	<i>Semaine 22</i>	COMPETENCE IV : Traiter une situation relative aux conditions de la connaissance	Leçon I : Langage et vérité <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
	<i>Semaine 23</i>		Leçon I : Langage et vérité (suite) <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
Avril	<i>Semaine 24</i>		Leçon I : Langage et vérité (suite) <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
	<i>Semaine 25</i>		Leçon I : Langage et vérité (suite et fin) <i>Etude d'œuvre /Remédiation / Régulation</i>	03 H
	<i>Semaine 26</i>		Leçon II : La connaissance scientifique <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
	<i>Semaine 27</i>		Leçon II : La connaissance scientifique <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
Mai	<i>Semaine 28</i>		Leçon II : La connaissance scientifique (suite) <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
	<i>Semaine 29</i>		Leçon II : La connaissance scientifique(suite) <i>Etude d'œuvre</i>	03 H
	<i>Semaine 30</i>		Leçon II : La connaissance scientifique (suite et fin) <i>Etude d'œuvre /Remédiation / Régulation</i>	03 H
	<i>Semaine 31</i>		REVISION GENERALE	03 H
Juin	<i>Semaine 32</i>	DUREE TOTALE = 90 H +12H de révision =102 H	REVISION GENERALE	03 H
	<i>Semaine 33</i>		REVISION GENERALE	03 H
	<i>Semaine 34</i>		REVISION GENERALE	03 H

II- LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES, LES SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES ET LES MOYENS

COMPETENCE 1 : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE A LA REDACTION DE LA DISSERTATION ET DU COMMENTAIRE DE TEXTE PHILOSOPHIQUES.

THEME : Les méthodologies

Leçon 1 : La dissertation philosophique

Exemple de situation d'apprentissage :

C'est la rentrée des classes. Le professeur de philosophie de la TD1 du Lycée Leboutou de Dabou présente à ses élèves les bonnes copies de dissertation philosophique du Baccalauréat blanc de l'année précédente. Pour réussir cet exercice, les élèves cherchent à construire une introduction, produire une argumentation et rédiger une conclusion.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La dissertation philosophique.</p> <p>L'introduction.</p> <p>Le développement.</p> <p>La conclusion.</p>	<p><i>Le professeur :</i></p> <p><i>Procèdera à la présentation de la dissertation philosophique</i></p> <p><i>-procèdera à la présentation de l'introduction</i></p> <p><i>- amènera les apprenants à faire le rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre d'agencement.</i></p> <p><i>-amènera les apprenants, à partir de la contextualisation et de la problématique du sujet, à rédiger une introduction</i></p> <p><i>- procèdera à la définition d'une « analyse cohérente et critique »</i></p> <p><i>-veillera à la congruence entre le problème posé et la logique des axes d'analyse.</i></p> <p><i>-amènera les apprenants à ordonner les axes d'analyse du sujet</i></p> <p><i>-fera ressortir, avec les apprenants, les arguments et références en rapport avec les axes d'analyse</i></p> <p><i>-fera établir un enchaînement logique et progressif à l'intérieur de chaque axe et entre les axes</i></p> <p><i>-procèdera à une définition de la conclusion</i></p> <p><i>- amènera les apprenants à faire le rappel des éléments constitutifs de l'introduction et leur ordre</i></p>	<p>-Travail individuel/groupe</p> <p>- Echange verbal (questions /réponses)</p> <p>- Echange verbal</p> <p>-Brainstorming</p>	<p>-Situation ;</p> <p>-Sujet de dissertation ;</p> <p>-Manuel</p> <p>-Cahier d'activités</p> <p>-Internet</p>

	<p>les explications de chaque mouvement.</p> <p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fera rédiger une critique interne pour juger de la cohérence et de la validité du texte à partir de la démarche argumentative, de l'intention, de la thèse de l'auteur en montrant : <ul style="list-style-type: none"> *l'adéquation ou l'inadéquation entre la démarche argumentative et l'intention de l'auteur *les forces et /ou les faiblesses des arguments *la cohérence ou l'incohérence de l'argumentation -Fera élaborer une transition entre la critique interne et la critique externe à partir de la thèse/enjeu -Fera rédiger une critique externe pour justifier la thèse de l'auteur à la lumière d'autres positions connues et/ou la dépasser en montrant ses limites ; même par rapport à ses propres œuvres. <p>Le professeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fera rédiger une conclusion en exprimant le point de vue personnel de l'apprenant -Amènera l'apprenant à rédiger entièrement un commentaire de textes 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange verbal -Brainstorming 	
--	---	--	--

COMPETENCE II : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DE LA LIBERTE.

THEME : Les conditions de la liberté

Leçon 1 : La connaissance de l'homme

Exemple de situation d'apprentissage :

Pendant le cours d'EPS, le chef de classe de la TD3 du Lycée Classique de Bouaké, d'ordinaire calme et respectueux, agresse violemment sa voisine. Pour comprendre le comportement imprévisible de leur camarade, les élèves cherchent à connaître les caractéristiques de l'homme, établir le lien entre le déterminisme psychologique et la responsabilité humaine et apprécier la complexité de la nature humaine.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La conscience comme caractéristique de l'homme.</p> <p>L'inconscient, une autre dimension de l'homme.</p> <p>La relation entre le déterminisme psychologique et la responsabilité de l'homme.</p>	<p><i>Le professeur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -amènera l'apprenant à caractériser l'homme par la conscience et la liberté - amènera l'apprenant à décrire l'homme comme un être déterminé par l'inconscient et la violence. -amènera les apprenants à analyser la responsabilité humaine. - Amènera l'apprenant à définir l'homme comme un être pluridimensionnel. <p>Le professeur amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur la complexité de la nature humaine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - 	<ul style="list-style-type: none"> -Situation ; -Textes en rapport avec les notions de conscience, de liberté, d'inconscient. -Manuel -Cahier d'activités -Internet

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage :

Dans le cadre de ses activités socio- culturelles, le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale C. Pour mieux comprendre les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et apprécierle rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La nature sociale de l'homme. L'Etat et la Nation. Le rôle d'autrui dans la manifestation de la liberté. Les conditions de la liberté en société.</p>	<p><i>-Le professeur :</i> -amènera l'apprenant à caractériser l'homme comme un être social. -amènera l'apprenant à distinguer l'Etat de la Nation -amènera l'apprenant à montrer : *l'apport d'autrui dans la manifestation de la liberté * l'omniprésence de la violence dans l'espace social.- Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur les conditions de la liberté.</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Société, Etat, Nation, Liberté, Autrui, Violence. -Internet -Manuel -Cahier d'activités -Sujets de réflexion</p>

Leçon 3 : Dieu et la religion

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la Terminale D3 du Lycée Municipal de Koumassi ont participé à un débat portant sur Dieu et la religion. Ils apprennent de ce débat que la plupart des attentats et des actes terroristes perpétrés à travers le monde sont le fait de fanatiques religieux. S'interrogeant donc sur le bien-fondé de la religion, ils décident d'entreprendre des recherches sur la notion de Dieu et le rôle social de la religion, et apprécier la relation entre la liberté et la pratique religieuse.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La religion. L'impact de la religion sur la liberté.</p>	<p><i>Le professeur :</i> - amènera l'apprenant à définir l'idée de Dieu -amènera l'apprenant à caractériser la religion -amènera l'apprenant à montrer le rôle social de la religion. - amènera l'apprenant à expliquer la nature religieuse de l'homme. - amènera l'apprenant à établir l'impact de la religion sur la liberté. Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur la relation entre liberté.et pratique religieuse.</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Dieu et la religion, Liberté -Manuels -Cahier d'activités -Internet Sujets de réflexion</p>

COMPETENCE III : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS DU PROGRES.

THEME : Les conditions du progrès

Leçon 1 : La valeur de la philosophie.

Exemple de situation d'apprentissage :

De retour des congés de Pâques, une délégation de la Commission Nationale d'Orientation se rend au Lycée Moderne de Sakassou pour échanger avec les futurs bacheliers. A la fin des travaux, un élève de la TD3, affichant son désir d'être orienté au département de philosophie de l'Université de Bouaké est raillé par ses camarades de classe. Alors survient une discussion sur la valeur de la philosophie. Réalisant leur méconnaissance de cette discipline, ceux-ci décident d'un commun accord d'en savoir davantage sur la notion de philosophie et d'analyser son rôle effectif dans l'histoire.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
La notion d'histoire. La notion de philosophie. Les différents rôles de l'homme dans l'histoire. Le rôle de la philosophie dans l'histoire.	<i>Le professeur :</i> -amènera l'apprenant à clarifier les notions d'histoire et de philosophie - amènera l'apprenant à identifier les différents rôles de l'homme dans l'histoire. - amènera l'apprenant à identifier le rôle de la philosophie dans l'histoire. Le professeur amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur le rôle de la philosophie dans l'histoire	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe -Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions d'histoire et de philosophie -Manuel -Cahier d'activités -Internet Sujets de réflexion

Leçon 2 : Progrès et bonheur

Exemple de situation d'apprentissage :

Le chef de classe de la TD2 du Lycée Moderne de Tiassalé soutient que Le progrès rime avec l'épanouissement. D'autres élèves de la classe affirment par contre que les calamités actuelles résultent du progrès. Ces affirmations suscitent un débat au sein de la classe sur le sens du progrès. Pour en savoir davantage, la classe décide d'entreprendre des recherches pour connaître les différents types de progrès, expliquer le rôle du travail et de la technique dans la réalisation du progrès et montrer la complémentarité du progrès matériel et spirituel dans l'épanouissement de l'homme.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>Le progrès. Le travail. La technique. Les différents types de progrès. Les rapports entre le progrès matériel, le progrès spirituel et le bonheur (Le développement).</p>	<p><i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à : *définir le progrès et le bonheur *citer les différents types de progrès *caractériser le <i>travail et la technique</i> -Amènera l'apprenant à montrer la complémentarité entre progrès matériel et progrès spirituel Le professeur amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur les conditions du bonheur (le développement)</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de progrès, <i>la technique, le travail</i> et le bonheur. -Internet -Manuel -Cahier d'activités Sujets de réflexion</p>

COMPETENCE IV : TRAITER UNE SITUATION RELATIVE AUX CONDITIONS D'ELABORATION DE LA VERITE

THEME : Les conditions d'élaboration de la vérité

Leçon 1 : Langage et vérité

Exemple de situation d'apprentissage :

Avant l'arrivée de leur professeur de philosophie, les élèves de la TD2 du Lycée Moderne de Divo engagent un débat dont le thème est « Langage et vérité ». En vue de s'accorder sur le lien entre la vérité et le langage, ils décident de connaître les différentes formes de communication, de distinguer les différentes acceptions de la vérité et d'analyser les limites du langage dans l'expression de la vérité.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
Les différentes formes de communication. Les acceptions de la vérité. Les rapports entre le langage et la vérité. Les limites du langage dans l'expression de la vérité.	<i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à identifier les différentes formes de communication. -Amènera l'apprenant à distinguer les différents types de vérité. -Amènera les apprenants que le langage est moyen d'expression de la vérité -Amènera les apprenants à montrer les limites du langage dans l'expression de la vérité. -Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur la valeur du langage	- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe Brainstorming	-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de communication, de vérité, langage. -Internet -Manuel -Cahier d'activités Sujets de réflexion

Leçon 2 : La connaissance scientifique

Exemple de situation d'apprentissage :

Des élèves de la TD2 du Lycée Moderne de Songon engagent un débat dans la cour de récréation sur la connaissance scientifique. Certains soutiennent que l'avenir appartient à la science et à la technique. D'autres rétorquent que toutes les disciplines se valent et que d'ailleurs la science semble limitée sur certaines préoccupations de l'homme. Pour être situés, les élèves entreprennent d'identifier les différentes formes de connaissances, les caractéristiques de la connaissance scientifique, son processus d'élaboration et d'apprécier le pouvoir et les limites de la connaissance scientifique.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>Les différentes formes de connaissance. Les caractéristiques de la connaissance scientifique. Le processus d'élaboration de la connaissance scientifique. Les limites de la démarche scientifique.</p>	<p><i>-Le professeur :</i> -amènera l'apprenant à caractériser les différentes formes de connaissance (connaissances vulgaire, philosophique, scientifique) -amènera l'apprenant à définir la connaissance scientifique (formelle, expérimentale, humaine) -amènera l'apprenant à décrire le mode d'élaboration de la connaissance scientifique (raisonnement, expérimentation) -amènera l'apprenant à établir les limites de la démarche expérimentale : *dans l'approche et du vivant. *dans les sciences humaines *dans les sciences formelles - amènera l'apprenant à produire une réflexion critique sur les limites de la connaissance scientifique et la relativité de la vérité.</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes de référence en rapport avec les notions suivantes: L'idée de science, Théorie et Expérience, Logique et Mathématique, Perception, Connaissance du vivant, Sciences de l'homme, Vérité -Internet -Manuel -Cahier d'activités -Sujets de réflexion</p>

III- L'EXEMPLE DE FICHE DE LEÇON

COMPETENCE 2 LEÇON 2 : LA VIE EN SOCIETE

PLAN DE COURS

INTRODUCTION

I- L'HOMME, UN ÊTRE SOCIAL.

A- La sociabilité naturelle de l'homme.

B- La société, l'émanation d'un contrat.

II- ETAT ET NATION, FORMES D'ORGANISATION SOCIALE.

C- L'Etat, garant de la liberté et de la sécurité.

D- La Nation, garante de l'unité sociale.

III- DROIT ET JUSTICE COMME FONDEMENT ET FINALITE DE L'ETAT.

E- Le Droit, fondement de l'Etat.

F- La Justice, finalité de l'Etat.

IV- L'OMNIPRESENCE DE LA VIOLENCE DANS L'ESPACE SOCIAL.

G- L'Etat, un mal nécessaire.

H- Les relations controversées/complexes avec les autres.

CONCLUSION

Leçon 2 : La vie en société

Exemple de situation d'apprentissage

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale A2. Etonnés par les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et montrer le rôle des autres dans la manifestation de la liberté.

Contenus	Consignes pour conduire les activités	Techniques pédagogiques	Moyens et supports didactiques
<p>La nature sociale de l'homme. Le droit comme fondement de l'Etat. L'Etat et la Nation. La justice comme finalité de l'Etat et de la Nation. L'apport d'autrui dans la manifestation de la liberté. Les conditions de la liberté en société.</p>	<p><i>Le professeur :</i> -Amènera l'apprenant à caractériser l'homme comme un être social. - Amènera l'apprenant à identifier le droit les fondements de l'Etat. -Amènera l'apprenant à distinguer l' l'Etat de la Nation. -Amènera l'apprenant à montrer les finalités de l'Etat et de la Nation ; -Amènera l'apprenant à montrer l'apport d'autrui dans la manifestation de la liberté ; * l'omniprésence de la violence dans l'espace social. Le professeur amènera les apprenants à produire une réflexion critique sur les conditions de la liberté.</p>	<p>- Echange verbal (questions /réponses) -Travail individuel/groupe - Brainstorming</p>	<p>-Situation ; -Textes en rapport avec les notions de Société, l'Etat Nation, droit et justice liberté, Autrui, Violence. Internet -Manuels -Cahier d'activités -internet Sujets de réflexion</p>

Moment Didactique / Durée	Stratégies Pédagogiques	Activités de l'enseignant	Activités de l'élève	Trace écrite
LA PHASE DE PRESENTATION	Echange verbal (questions/ réponses)	L'homme peut-il vivre isolé ? Pour une vie harmonieuse, où vit-il ? Au cours de cette leçon, nous allons nous pencher sur la vie en société.	-Les élèves répondent aux questions	
LA PHASE DE DEVELOPPEMENT	Echange verbal (questions ou consignes/réponses)	Enoncé de la situation d'apprentissage : Dans le cadre de ses activités socioculturelles le club de philosophie du Lycée Moderne 1 d'Agboville organise une conférence sur la vie en société à laquelle participent les élèves de la Terminale A2. Etonnés par les arguments du conférencier sur la complexité de la vie en société, les élèves de	-Les élèves découvrent, lisent et expliquent la situation d'apprentissage. -identifient les tâches à réaliser qui sont connaître la nature sociale de l'homme, connaître les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et montrer le rôle des autres dans la manifestation de la liberté. -Les élèves répondent -Les élèves répondent	COMPETENCE 2 LECON 2: La vie en société. INTRODUCTION De tous les êtres vivant sur la terre, l'homme est le plus démuné à sa naissance. Cette situation de précarité le pousse à aller vers ses semblables afin de bénéficier de leurs services et de leurs secours. Ainsi tout homme quel qu'il soit fait l'expérience de la vie en société. Mais, très souvent cette vie en société ne va pas sans susciter des inquiétudes. D'où l'interrogation sur son sens et ses fondements. Qu'est-ce la société ? Quels en sont les fondements ? Et comment peut-on expliquer l'omniprésence de la violence en son sein? I-L'HOMME, UN ÊTRE SOCIAL. A- La sociabilité naturelle de l'homme. Aussi longtemps que l'on puisse remonter dans l'histoire, l'homme a toujours vécu en société. Cette thèse qui a l'avantage de la popularité est partagée par ARISTOTE pour qui il est inconcevable

	<p>retour en classe, cherchent à connaître la nature sociale de l'homme, les fondements de la société, expliquer l'omniprésence de la violence dans la société et montrer le rôle des autres dans la manifestation de la liberté</p> <p>-Lisez la situation -Expliquez la situation -Identifiez les tâches à réaliser.</p> <p>-Comment appelle-t-on un être qui vit en société ?</p> <p>-Le fait pour l'homme d'avoir toujours vécu en société fait de lui quel type d'homme ?</p> <p>Activité d'application N°1 Choisis la bonne réponse. Selon Aristote :</p>		<p>d'imaginer l'homme hors de la société. C'est pourquoi écrit-il dans <i>le Politique</i> «A l'évidence la cité fait partie des choses naturelles, et l'homme est par nature un animal politique ». Ainsi, il est naturellement disposé à vivre en société. C'est donc au sein de celle-ci qu'il réalise son humanité. A travers la vie en société, il ne fait que développer des facultés naturelles. En dépit de la véracité de la thèse d'Aristote, des penseurs à la recherche des fondements de la société vont postuler un état de nature qui aurait précédé la société.</p> <p>B- La Société, fruit / produit d'un contrat. Selon des penseurs comme Thomas Hobbes, John Locke, J-J Rousseau, ou Hegel, avant son insertion dans la société, l'homme a vécu à l'état de nature. Mais cet état de nature qui est une simple hypothèse de travail, ne remplissait pas les conditions d'une vie harmonieuse. En effet, aux dires de Thomas Hobbes, cet état consacre le règne de la violence, de l'insécurité, et de l'injustice, puisque l'homme n'y est soumis à aucune loi. Seule la menace et la loi du plus fort y prévalaient. Ainsi que le confesse Hobbes, à l'état de nature : « l'homme est un loup pour l'homme ». Il fallait dans ces conditions, selon J-J Rousseau : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant » <i>Du Contrat social</i>. En clair, l'Etat est l'émanation de la volonté des citoyens de vivre en paix et en sécurité. Il est fondé sur un pacte social appelé contrat. Son existence est nécessaire</p>
--	---	--	---

		<p>- L'homme à l'origine était un être solitaire. - L'homme a toujours vécu avec les autres. - L'homme à l'origine vivait isolé.</p> <p>Activité d'application N°2</p> <p>1-Cite trois penseurs ayant postulé l'existence d'un état de nature. 2- Décris la situation de l'homme à l'état de nature. 3- Donne trois raisons pour lesquelles la vie à l'état de nature ne pouvait perdurer.</p> <p>Dites le nom de l'entité qui est chargé d'organiser la vie des individus en société et définissez-la.</p>	<p>pou sortir l'homme de la violence et le protéger contre lui-même et contre les autres.</p> <p>II- ETAT ET NATION, FORMES D'ORGANISATION SOCIALE.</p> <p><i>A-L 'Etat, garant de la liberté et de la sécurité.</i> L'Etat est une forme d'organisation politico-administrative et juridique exerçant une autorité sur un territoire défini. Avec son avènement les hommes sortent de l'état de nature en aliénant leur liberté individuelle afin d'obtenir l'assurance de leur droit ainsi que l'assurance de la justice. A travers le respect des lois, elle garantit la liberté et la sécurité des individus. C'est d'ailleurs ce qu'en pense SPINOZA dans <i>le Traité Théologico-politique</i> : « Non, je le répète, la fin de l'Etat n'est pas de faire passer les hommes de la condition d'êtres raisonnables à celle de bêtes brutes ou d'automates, (...). La fin de l'Etat est donc en réalité la liberté ». En définitive la fin raisonnable de tout peuple est de vivre libre dans un Etat libre.</p> <p><i>B- La Nation garante de l'unité sociale</i> La Nation est à distinguer de l'Etat. En effet, l'idée de Nation implique une idée de spontanéité, celle d'Etat relève d'une organisation qui peut être plus ou moins artificielle. Une Nation peut survivre même lorsqu'elle est partagée entre plusieurs Etats. De même, un Etat peut comprendre plusieurs Nations. Toute société prise spontanément n'est pas une Nation. Pour que le fait national se produise, deux conditions sont nécessaires: D'une part, la nation est une unité organique dont les liens sont multiples. Ils sont à la fois géographiques,</p>
--	--	--	--

		<p>Activité d'application N°3</p> <p>1-Explique cette pensée : « la liberté est le droit de faire ce que les lois permettent ».</p> <p>2-Dis de qui est cette pensée : « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ».</p> <p>Activité d'application N°4</p>		<p>ethniques, linguistiques, politiques et même religieux. D'autre part elle doit son existence à la formation d'une conscience nationale. C'est ce qu'en pense RENAN (E.), pour qui une Nation est avant tout : « Une âme, un principe spirituel. » Cette âme se résume à deux choses, l'une est dans le passé, c'est « la possession en commun d'un riche legs de souvenirs » heureux ou malheureux. L'autre est dans l'avenir : « C'est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis ». Comme on le voit, la Nation doit être enracinée dans l'histoire. Elle est : « l'aboutissement d'un long passé ». pour que la Nation soit une réalité, il faut qu'elle parvienne à la pleine conscience de soi. Ecoutons à cet effet RENAN : « Cette conscience de groupe que suppose nécessairement toute Nation constituée et vivante, n'est nullement une force aveugle et inconsciente, mais elle est conscience et volonté dans le groupe au même titre et de la même façon que dans l'individu ».</p>
<p>LA PHASE D'EVALUATION</p>	<p>- Interrogations écrites - Devoirs surveillés -Devoirs de maison</p>	<p>Consolidation des acquis (situation d'évaluation)</p>	<p>Exécution des consignes de la situation d'évaluation</p>	<p>Corrigé</p>

Observations du professeur sur le déroulement du cours :

.....

MODULE 2

LA MAITRISE DE LA CONDUITE DE LA CLASSE

LA MAITRISE DE LA CONDUITE DE LA CLASSE

INTRODUCTION

Conduire une classe, c'est enseigner cette classe, c'est-à-dire accomplir dans cette classe un acte pédagogique. Tout acte pédagogique relève pour une part de l'art de communiquer les connaissances. Cet art, est un ensemble de principes empiriques et singuliers difficilement explicables et transmissibles. Mais l'acte pédagogique émane aussi et pour une grande part des techniques pédagogiques. Ces techniques naissent de la pratique de la classe, s'affinent au prix d'un travail de remise en question et d'amélioration, se renforcent et se perfectionnent au fil du temps et par l'expérience. C'est pourquoi, c'est en termes de maîtrise qu'il faut appréhender la conduite de la classe. Cette maîtrise comporte six (06) principales composantes.

I- LA MAITRISE DES CONNAISSANCES.

L'enseignant, nous l'avons déjà dit est celui qui sait et il est perçu comme tel par la classe. Il est perçu surtout comme le maître, le Magister, celui qui possède un savoir et qui est capable de le transmettre, même s'il est difficilement communicable. C'est justement de l'acte de communiquer que naît le problème de la maîtrise de nos connaissances.

Maîtriser les connaissances dans un domaine déterminé, c'est être à même de les organiser, de les exploiter, de les transmettre aux autres de façon simple, méthodique, claire, de manière à ce qu'elles soient facilement accessibles, compréhensibles, appropriables et enregistrables.

Mais il est difficile de bien communiquer ce qu'on ne sait vraiment pas. La formation universitaire ne nous donnant que le minimum exigible, l'enseignant doit, au cours de ses diverses préparations, approfondir ses connaissances en revoyant à fond les théories, doctrines et systèmes qu'il avait, au cours de ses études, effleurés, survolés, bachotés ou mal compris. L'expérience nous prouve d'ailleurs que c'est en enseignant qu'on apprend le mieux.

Plus que tout autre, puisque sa discipline empiète sur le terrain des autres et pour éviter de donner à ses élèves des informations erronées, ce qui peut être préjudiciable à son image, le professeur de philosophie doit parfaire ses connaissances et les tenir à jour. Il doit surtout, au niveau de certaines théories scientifiques auxquelles certains de ses cours se réfèrent, s'informer très amplement et avec modestie.

Pour bien maîtriser ses connaissances et faire de son enseignement une véritable source de savoir, le professeur de philosophie doit en permanence et méthodiquement s'informer, se remettre en question.

II- LA MAITRISE DE LA LANGUE DE COURS

La langue de cours est un merveilleux outil de communication, mais un outil très dangereux à manier. Bien maîtrisée, elle transmet aisément les informations. Mal maîtrisée, elle les déforme et les trahit. C'est pourquoi, l'enseignant doit absolument bien maîtriser la langue qu'il utilise pour faire son cours quelle que soit cette langue.

Maîtriser une langue, c'est la parler et l'écrire correctement, c'est-à-dire s'en servir parfaitement avec un respect scrupuleux et une conformité rigoureuse à ses règles essentielles. Si le

professeur de philosophie (parce qu'il n'utilise la langue que comme simple instrument de pensée), n'est pas censé la connaître dans tous ses méandres, tous ses raffinements et toutes ses subtilités, au même titre que son collègue de français, il est cependant tenu de la parler et de l'écrire correctement.

C'est justement parce qu'elle est, pour nous, enseignants de philosophie, un instrument de pensée que la langue joue, au plan de notre enseignement, un rôle capital. C'est indéniable, en effet, comme l'écrit Nicolas BOILEAU dans L'Art poétique (chant 1) que
« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément. »

La véritable pensée, reconnaissons-le, s'élabore, s'édifie et s'exprime dans et par la langue. Sa bonne organisation, sa parfaite extériorisation et son ample communication sont toujours le fait de la langue. C'est pourquoi, il est généralement artificiel d'opérer une radicale séparation de la forme et du fond, de la manière de dire et de ce qui est dit. Une forme défectueuse rejaillit nécessairement sur le fond. Le fond a besoin, pour être solide, d'une forme parfaite.

Aussi, le professeur de philosophie qui veut que son travail d'enseignant participe de la pensée doit-il constamment parfaire sa langue de cours afin de pouvoir la manier aisément et l'adapter au niveau de la classe, sa maîtrise étant presque toujours le gage d'un bon enseignement.

III- LA MAITRISE DE LA METHODE DE COURS

Une méthode est un ensemble de procédés, de techniques agencées que l'on déploie, met en œuvre en vue de l'exécution d'une tâche, d'une opération donnée. Qu'elle soit empirique ou hautement et techniquement organisée, la méthode constitue toujours un moyen, un instrument indispensable à toute production matérielle ou intellectuelle.

Comme on le voit, le processus de conduite de la classe ne peut échapper à la règle. Mieux, puisqu'il s'agit pour l'enseignant de communiquer des informations organisées, des connaissances analysées, un savoir élaboré, il ne peut se passer de méthode. La nature même du travail qu'il accomplit le lui impose. Que ce soit pour l'analyse d'une notion, la présentation d'une œuvre, l'étude d'un texte, l'exposé d'un cours de méthodologie ou un compte rendu de devoir, le professeur a nécessairement besoin d'une méthode de travail : la méthode active qui repose essentiellement sur un échange avec la classe.

IV- LA MAITRISE DE LA CLASSE

La classe, ce n'est pas seulement la salle dans laquelle le cours se déroule, mais aussi et surtout l'ensemble des élèves qui y participent aux cours. On l'appelle aussi "le groupe classe" en termes de Sciences de l'Éducation. C'est en interaction avec ce "groupe classe" qui présente une cohésion, une dynamique interne (il a la conscience des buts à atteindre) que le professeur travaille. C'est ce « groupe classe » qu'il est appelé à conduire. Pour bien le conduire, il doit absolument le maîtriser. Cette exigence de maîtrise impose au professeur ce qui suit :

A- LA CONNAISSANCE DE LA CLASSE

Le professeur doit absolument connaître la classe avec laquelle il travaille. Cette connaissance doit commencer par celle de tous les élèves qui la constituent (si bien sûr, son effectif le permet). Il est en effet malaisé de travailler dans l'anonymat. Le message pédagogique passe

mieux quand, de n'importe quelle position en classe, le professeur peut nommément interpeller chaque élève.

La connaissance d'une classe suppose aussi la détermination de son niveau d'ensemble, la compréhension de ses attentes, la prévision de ses réactions et la disposition à satisfaire ses besoins.

B- LA SOLLICITATION DE LA CLASSE

Un cours fait sans la moindre participation des élèves, quelque intéressant fût-il, est toujours un monologue. Tout monologue est généralement pénible à écouter pendant un certain temps. Quand le professeur monologue, la classe ne se sent pas souvent concernée par son discours. Le cours perd alors tout son intérêt, la classe n'étant pas motivée. Il faut donc l'associer très étroitement au déroulement du cours en la sollicitant de façon méthodique, organisée et constante. Une classe bien sollicitée réagit toujours par des interventions qu'il faut canaliser. C'est le lieu de faire usage des questions prévues à l'avance et notées au stylo vert lors de la préparation du cours.

C- LA CANALISATION DES INTERVENTIONS DE LA CLASSE.

On n'interroge pas les élèves pendant le déroulement d'un cours pour "sacrifier à la tradition". On les interroge en vue de les associer au cours qui se fait afin qu'ils se sentent impliqués dans ce qui se fait et se dit en classe. Ils réagissent alors par des interventions plus ou moins désordonnées. Il appartient donc au professeur de les organiser, de les canaliser :

- 1- En limitant leur nombre. Par exemple, ne pas dépasser plus de trois (3) réponses ou points de vue par question.
- 2- En rejetant les fausses réponses ou en les rectifiant.
- 3- En acceptant, en encourageant et en s'appropriant les bonnes réponses.

D- LE MAINTIEN DE LA DISCIPLINE EN CLASSE.

On ne peut convenablement conduire une classe dans le bruit et le désordre, surtout quand son effectif excède la norme. La maîtrise d'une classe exige aussi et surtout le maintien de la discipline. Mais on ne maintient pas la discipline en classe à l'aide d'un gourdin. Le professeur n'en a d'ailleurs pas le droit et la capacité.

La véritable discipline s'impose en classe aisément de par l'intérêt que le cours suscite chez les élèves, le sérieux de l'analyse, l'ascendance et la présence du Professeur, l'attention qu'il porte à la classe et l'importance qu'il accorde lui-même à son cours. Une classe est bien maîtrisée quand elle est connue du professeur, quand elle est constamment sollicitée et associée au cours, quand ses interventions sont méthodiquement organisées et orientées, quand enfin il y règne l'ordre.

En plus des tâches pédagogiques, le professeur est tenu de remplir certaines tâches administratives : vérifier les présences des élèves et bien tenir les cahiers de texte et de notes.

V- LA MAITRISE DU TABLEAU.

Le tableau n'est point un ornement de la classe, quelque beau puisse-t-il être. Il n'est pas non plus tout à fait un "brouillon". Comme la voix, c'est un précieux instrument dont dispose le professeur pour communiquer avec la classe.

Dans son état actuel en effet, notre message pédagogique s'adresse à la fois à l'audition et à la vue de nos élèves. Au-delà de ces facultés, c'est à la mémoire auditive et à la mémoire visuelle qu'il s'adresse. L'instrument dont nous nous servons pour établir le contact avec la mémoire auditive, c'est la voix. Un professeur aphone est un enseignant improductif. De même, un professeur qui ne sait pas écrire au tableau est un enseignant handicapé car l'instrument qui nous met en relation avec la mémoire visuelle, c'est l'écriture et l'écriture a pour support matériel en classe le tableau. Il faut donc savoir utiliser méthodiquement le tableau. Cette utilisation consiste à :

- 1- écrire très lisiblement au tableau de manière à ce que tout ce qui y figure soit bien visible de n'importe quelle position en classe.
- 2- y mentionner le titre du cours de manière qu'il soit bien centré.
- 3- le diviser en trois colonnes en réservant à la première la bibliographie (si nécessaire), à la deuxième le plan progressif du cours et à la troisième le "brouillon" (termes nouveaux, expressions difficiles, schéma etc.).
- 4- éviter d'y écrire en parlant (dispersion de l'attention).
- 5- effacer régulièrement tout ce qu'on y écrit et qui n'est plus utile, à l'exception du plan. Le tableau ainsi utilisé est maîtrisé.

VI- LA MAITRISE DU TEMPS

Ce n'est ni par caprice, ni par fantaisie qu'on demande par exemple au professeur, pendant les examens pédagogiques, d'analyser une notion ou d'expliquer un texte en un temps limité. Cette exigence a pour but de l'amener à maîtriser le facteur temps au plan de la pratique pédagogique.

Le programme scolaire est généralement vaste ; l'année, elle, n'est pas élastique. Elle est bien limitée. C'est pourquoi le professeur doit, en un temps donné, apprendre à accomplir un travail pédagogique déterminé. Il doit par conséquent maîtriser le temps d'enseignement.

CONCLUSION

Comme on le voit, la maîtrise de la conduite de la classe est indispensable à tout véritable processus d'enseignement. Cette maîtrise passe nécessairement par celle de ses différentes composantes que nous avons analysées : les connaissances, la langue, la méthode, le tableau, la classe et le temps. Il n'y a pas de véritable prestation pédagogique sans une véritable maîtrise de chacune de ces composantes. Mais cette maîtrise ne surgit pas comme par génération spontanée. Elle est le fruit d'un travail constant, soutenu et de longue haleine.

MODULE 3

LA PREPARATION D'UNE LEÇON DE PHILOSOPHIE

LA PREPARATION D'UNE LEÇON DE PHILOSOPHIE

INTRODUCTION

Un cours bien fait est indubitablement lié à une bonne préparation. Préparer une leçon, c'est organiser d'avance, de façon méthodique des connaissances en vue de leur réinvestissement dans l'espace classe.

Apprendre à l'enseignant tous les rudiments nécessaires à une bonne préparation de cours afin de lui permettre d'exercer sa science avec art, tel est l'objectif que vise ce travail.

I- PRINCIPES GENERAUX

A - PRECAUTIONS A PRENDRE

1. Éviter absolument de copier servilement un corrigé-type, une œuvre, un manuel, un recueil. Il n'est jamais aisé de transmettre ce qu'on n'a pas conçu soi-même.
2. Se garder d'improviser un cours quel qu'il soit.
3. Relire le cours autant de fois que nécessaire avant la classe tout en évitant le par cœur.

B- RECHERCHE DE LA DOCUMENTATION

Il faut se documenter à des sources très variées :

- En consultant les C.D.I. des différents établissements scolaires.
- En consultant la bibliothèque de la Coordination Nationale (Tour A, 4^e étage, P.5, CITAD) ou de la Coordination Régionale proche.
- En consultant internet.
- En échangeant des documents entre enseignants.
- En créant un embryon de bibliothèque propre à la discipline au sein de l'établissement.
- En créant sa propre bibliothèque.

II- PRINCIPES SPECIFIQUES

A- LES EXAMENS PEDAGOGIQUES

Si une leçon est abordée dans le cadre d'un examen pédagogique, il faut :

- 1- Choisir la notion à examiner.
- 2- Déterminer avec précision le problème à analyser.
- 3- Préciser l'objectif du cours et en faire le plan détaillé.
- 4- Elaborer le plan détaillé.
- 5- Rédiger entièrement la leçon sous forme d'analyse cohérente et méthodique.

B- LE PROGRAMME EN EXECUTION (OPERATIONNALISE)

Si la leçon est abordée dans le cadre routinier des cours classiques, le professeur se conformera aux consignes contenues dans le document du programme en exécution, (opérationnalisé).

Il y trouvera, déjà déterminées, les différentes compétences (problématiques), les différentes leçons et habiletés à installer (problèmes, les différents objectifs etc).

III- CONCEPTION D'UN PLAN DE COURS

Tout bon cheminement d'une pensée organisée comporte des phrases méthodiquement organisées et méticuleusement reliées entre elles. C'est l'ensemble de ces phrases qui constitue la structure d'un cours.

La structure de l'étude de notion comprend trois (3) phases ou étapes :

- L'introduction
- L'analyse
- La conclusion

A- L'INTRODUCTION

- **Par rapport aux examens pédagogiques**, dans l'introduction, on donne une définition précise de la notion à étudier ; on pose le problème à résoudre. Il est avantageux que dans la formulation du problème, la notion choisie soit mise en relation avec une autre.
- **Par rapport au programme en exécution (opérationnalisé)**, en explicitant les concepts, il faut permettre la compréhension du ou des tâches énoncées dans la situation (problème, poser celui-ci et montrer l'objectif à atteindre).

B- L'ANALYSE

L'analyse doit être un exposé cohérent et rigoureux des connaissances organisées avec définitions, explications, citations, références et exemples précis.

Tous les auteurs évoqués dans l'analyse doivent être situés dans l'espace et dans le temps.

Le plan est fonction du problème et de l'objectif à atteindre ; il est variable. Le nombre de parties n'est pas connu a priori. Le principe qui doit présider à l'élaboration du plan est la cohérence et la rigueur. Toutefois, dans le cadre du programme opérationnalisé, il faut se référer aux objectifs spécifiques intermédiaires pour la construction du plan du cours et la formulation des titres des axes d'analyse.

Lors de la préparation des leçons, il faut prévoir des parties du plan qu'on pourrait appeler tiroirs. Ces parties du plan (tiroirs) sont des éléments de la préparation du cours que l'enseignant doit s'attacher à noter en rouge. Ces éléments peuvent être donnés ou non aux apprenants, en fonction du temps.

Il faut également prévoir des questions à noter en vert par exemple pour une bonne relation pédagogique avec la classe.

Pour la résolution du problème posé, l'analyse doit se faire selon un cheminement méthodique comportant des divisions et subdivisions (avec des lettres et des chiffres).

La nomenclature de la structure d'une leçon se présente ainsi, à titre d'exemple :

TITRE DE LA LECON

Introduction

I

A

1

a

b

2

a

b

B

1

a

b

2

a

b

II

III

Conclusion

**NB : on n'est pas obligé d'observer de façon catéchistique cette structuration. Toutes les subdivisions du plan ont valeur d'exemple. Elles ne s'imposent pas nécessairement.*

C- LA CONCLUSION

Phase finale de l'analyse, la conclusion montre comment l'objectif proposé a été atteint ou comment la résolution du problème posé en appelle d'autres.

MODULE 4

LA PREPARATION D'UNE ETUDE DE TEXTE

LA PREPARATION D'UNE ETUDE DE TEXTE

INTRODUCTION

Les différentes inspections aux examens pédagogiques du CAPES, de la titularisation des professeurs licenciés et les différentes visites de classe ont laissé entrevoir que la méthode d'approche de l'étude de texte n'est pas généralement maîtrisée. Cette tare peut s'expliquer, en partie, par le fait que la préparation de l'étude de texte n'est pas toujours faite avec toute la rigueur requise. Aussi, ce travail vise-t-il à rappeler aux enseignants les écueils à éviter et les étapes à suivre dans la préparation de l'étude de texte.

I-PRINCIPES GENERAUX

A – PRECAUTIONS A PRENDRE

- 1- Éviter absolument de copier servilement un corrigé-type, une œuvre, un manuel, un recueil. Il n'est jamais aisé de transmettre ce qu'on n'a pas conçu soi-même.
- 2- Se garder d'improviser un cours quel qu'il soit.
- 3- Relire le cours autant de fois que nécessaire avant la classe tout en évitant le par cœur.

B-RECHERCHE DE LA DOCUMENTATION

Il faut se documenter à des sources très variées :

- En consultant la bibliothèque la plus proche.
- En consultant internet.
- En échangeant des documents entre enseignants.
- En créant un embryon de bibliothèque propre à la discipline au sein de l'établissement.
- En créant sa propre bibliothèque.

II-PRINCIPES SPECIFIQUES

A- La préparation de l'étude de texte commence toujours par la numérotation des lignes de l'extrait de texte choisi et sa lecture. Il faut lire le texte de manière studieuse et autant de fois que nécessaire en assignant à chaque lecture une fonction précise.

Les différentes lectures pourraient par exemple conduire à :

- 1- Avoir une idée générale du texte.
- 2- Rechercher les mots ou expressions difficiles et/ ou essentiels et les souligner.
- 3- Repérer les mouvements du texte à partir des connecteurs logiques ou non.

B- Relever et expliquer tous les termes et expressions difficiles et /ou essentiels ainsi que les images, les allusions, les renvois, ou tout élément à même d'aider à la compréhension du texte.

C- Dégager la problématique du texte (application de la grille de lecture au texte).

D- Faire à partir de la structure logique du texte, l'explication d'ensemble de celui-ci.

**NB : ne pas confondre structure logique du texte et démarche argumentative.*

E- Faire une critique méthodique et justifiée du texte.

II-PLAN D'UNE ETUDE DE TEXTE

Le plan ou la structure de l'étude de texte comprend cinq (05) étapes :

- L'introduction.
- La compréhension littérale.
- La problématique du texte.
- L'explication d'ensemble du texte.
- La critique du texte.

A- L'INTRODUCTION

Dans l'introduction de l'étude de texte, on présente sommairement mais avec précision l'auteur ; on indique l'origine du texte et on le situe dans son contexte si possible.

**Ici, par origine du texte, il faut dire s'il s'agit d'un article de journal, d'un conte, d'une légende, d'une critique d'art ou d'une vulgarisation de sciences etc.*

B- LA COMPREHENSION LITTERALE

Elle consiste, à relever tous les termes et expressions difficiles et /ou essentiels du texte et à les expliquer de façon contextuelle. Elle consiste aussi à repérer les connecteurs logiques et à déterminer leur fonction.

C- LA PROBLEMATIQUE DU TEXTE

C'est l'ensemble des items de la grille de lecture (thème, problème, thèse, antithèse, intention, enjeu, et structure logique du texte). Chaque fois que cela sera possible, professeur donnera les indices des réponses proposées.

D- L'EXPLICATION D'ENSEMBLE DU TEXTE

Elle consiste, à partir des items de la grille de lecture et particulièrement à partir de sa structure, à expliquer le texte, mouvement par mouvement.

-Il faudra s'attacher à montrer les liens qui existent entre les différents mouvements du texte de sorte que le texte constitue un tout bien structuré et non une superposition d'idées éparses.

Une bonne explication de texte n'est pas sa paraphrase, c'est-à-dire une répétition approximative, maladroite, banale et superficielle. La véritable explication de texte consiste à le déplier, à l'étirer de façon intelligente, à l'explicitier afin de le rendre limpide et compréhensible. Un concept, une expression peut, par son importance, favoriser la compréhension d'ensemble d'un mouvement. Il faudra alors l'exploiter.

E- LA CRITIQUE DU TEXTE

Elle comprend deux (02) aspects :

- La critique interne
- La critique externe

1- LA CRITIQUE INTERNE

Elle consiste à faire ressortir les qualités ou les insuffisances éventuelles du texte pris exclusivement en lui-même. Il faut absolument éviter la facilité en tombant dans les travers qui consistent à écrire par exemple : «Le texte est beau, facile ou difficile, long ou court etc. »

Il faut plutôt formuler la critique interne :

- En analysant la rigueur de l'argumentation.
- En analysant la cohérence entre l'intention et le mode d'argumentation.
- En mettant en évidence une éventuelle contradiction interne.

2- LA CRITIQUE EXTERNE

Elle consiste à juger de la valeur philosophique de la position soutenue par l'auteur dans le texte. Une telle démarche exige naturellement une certaine culture puisque la référence à d'autres positions philosophiques est nécessaire. Toute bonne critique d'un texte doit être justifiée. A défaut de trouver des auteurs pour justifier une position, on peut juger de l'enjeu du texte soit en actualisant le problème, soit en montrant son aspect paradoxal.

CONCLUSION

Dans la conclusion, il faut :

- Fixer les apports philosophiques du texte
Montrer leur congruence avec l'objectif du cours (si le texte est étudié comme support de cours).
- Annoncer les perspectives de réflexion philosophique qui suivront la progression du cours.

ANNEXE : L'ETUDE D'ŒUVRES ET LES QUESTIONS AU CHOIX

I- BREF HISTORIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE L'ETUDE D'ŒUVRE ET LES QUESTIONS AU CHOIX

L'étude d'œuvres tout comme les questions au choix tire son origine de l'oral du baccalauréat. Les candidats appelés à se présenter à cette épreuve y allaient avec une liste d'œuvres : trois pour les séries A, deux pour les séries B et une pour les séries C-D-E. A cette liste d'œuvres s'ajoutaient, pour la série A, deux questions au choix, pour les séries B-H une seule et pour les séries C-D-E une question facultative. En règle générale, ces questions consistaient dans l'approfondissement de notions du programme. Et une étude sérieuse de ces œuvres et de ces questions au choix constituaient pour les candidats une excellente préparation pour l'écrit, car cette étude visait à connaître une œuvre dans son intégralité et sa richesse propre. C'est du reste dans cet esprit que se faisaient ces deux activités. Voici donc présenté l'ancien décor des questions au choix et de l'étude d'œuvres. Qu'en est-il dans sa forme actuelle ?

II- L'ETUDE D'ŒUVRES ET LES QUESTIONS AU CHOIX SOUS LEUR FORME ACTUELLE

A- Phase théorique de l'étude d'œuvres.

Le nombre d'œuvres à étudier varie d'une série à une autre. Ainsi, en Tle A, deux (02) œuvres sont à étudier, dont l'une dans son intégralité et l'autre dans ses parties essentielles. En Tles B-H, une œuvre est à étudier dans son ensemble. En Tles C-D-E, une œuvre est à étudier, mais dans ses parties essentielles. En Tles F-G, l'étude d'œuvre est adaptée à l'horaire de la classe. Elle ne prendra pas nécessairement la forme d'une analyse suivie et systématique.

1- Le choix de l'œuvre. Comment et quand s'opère ce choix ?

Il se fait en CE et/ou en UP et obéit aux critères suivants :

- L'œuvre doit être d'un auteur au programme.
- Elle doit être disponible sur le marché.
- Elle doit présenter des affinités avec les notions au programme.
- En série A, si les deux œuvres sont choisies dans la même période, l'une d'entre elles doit être d'un auteur dont le nom est précédé d'un astérisque(*).
- Le contenu de l'œuvre doit être accessible au niveau des apprenants.

2- La méthode d'étude de l'œuvre.

L'étude d'œuvres se fait de façon conjointe avec celle des notions. Et conformément au programme opérationnalisé elle répond à des objectifs qu'il convient de rappeler :

- Objectif général
Il peut se décliner en trois points :
 - Amener l'élève à comprendre l'œuvre.
 - Développer chez lui le goût de la lecture.
 - Développer chez lui l'esprit critique.
- Objectif spécifique terminal

- Amener l'élève à expliquer une œuvre philosophique.
- L'amener à présenter l'auteur et son œuvre.
- L'amener à dégager le sens de l'œuvre.
- L'amener à porter un jugement critique sur l'œuvre.

3- Moyens et stratégies pour atteindre les objectifs.

- Lecture de l'œuvre.
- Explication de textes.
- Exposés et résumés.

Ces moyens sont utilisés en vue de :

- Faire la bibliographie de l'auteur.
- Le situer par rapport à l'histoire de la philosophie, au contexte historique et philosophique de son époque.
- Découvrir son courant de pensée.
- Situer l'œuvre choisie dans l'ensemble des œuvres de l'auteur.

A- Phase pratique de l'étude d'œuvre.

1- Les grandes étapes.

- Dégager l'idée principale de l'œuvre.
- Faire la bibliographie de l'auteur
- Présenter le résumé de l'œuvre.
- Faire une explication des passages significatifs de l'œuvre.

2- Etude d'un extrait de texte.

- Situer l'extrait de texte.
- Dégager le sens de l'extrait de texte.
- Porter un jugement critique sur l'extrait de texte.

B- Les Questions au choix

A l'instar de l'étude d'œuvre l'exécution des questions au choix est fonction des séries :

Une question dans la série A

- Une question dans les séries B - H
- Une question facultative dans les séries C-D-E.

Les questions au choix constituent en un certain sens un approfondissement de l'étude des notions du programme. (Dans les séries à programme léger, telles F et G, la question choisie peut être sans rapport direct avec le programme des notions.)

Toutefois, il n'est pas exclu qu'elles prennent en compte d'autres préoccupations comme :

- L'étude analytique et critique d'un certain nombre de concepts et de thèmes métaphysiques (à savoir : l'être et le néant, l'essence et l'existence, l'absolu, Dieu...).

- La réflexion critique concernant quelques théories et quelques concepts fondamentaux d'ordre scientifique ou épistémologiques étudiés en eux-mêmes et, le cas échéant, dans leur histoire (par exemple : le nombre, les ensembles, la matière, l'évolution, le comportement, la parenté, le modèle, la structure...).
- La réflexion critique concernant quelques concepts fondamentaux d'ordre esthétique (par exemple : imitations, créations ...)
- La réflexion critique sur les problèmes fondamentaux de l'éducation (par exemple : les modèles éducatifs, école et société ...)
- L'étude d'œuvres non philosophiques à caractère religieux ou littéraire (par exemple : la Bible, les tragiques grecs ...) ou scientifiques (texte de Galilée ou de Darwin, de Mauss ou Lévi-Strauss ...) pouvant intéresser la réflexion philosophique.
- L'étude d'une doctrine, d'un courant ou d'un moment de la pensée ayant joué un rôle majeur dans l'histoire de la culture (par exemple : le stoïcisme, le libéralisme, les Lumières).
- L'étude analytique et critique de notions et de thèmes ne figurant pas au programme, mais en liaison directe avec celui-ci (par exemple : en liaison avec l'espace : le corps ; en liaison avec le travail : les loisirs ; en liaison avec la société : l'idéologie ...).
- L'étude de questions propres au monde contemporain dans leur rapport avec une problématique philosophique.

Dans chaque série, le temps réservé à l'étude de ces questions sera proportionné au nombre d'heures dont dispose l'enseignement de la philosophie ; il n'excédera pas un cinquième de ce nombre dans l'ensemble de l'année scolaire.

PROPOSEZ LA PREPARATION DE L'ETUDE DE CES TEXTES

TEXTE N°1

Si un philosophe malpropre, négligé et horrible comme un criminel qui sort du cachot, me débite de belles maximes, comment m'attirerait-il ? Comment me fera-t-il aimer la philosophie qui laisse un homme en cet état ? Je ne puis me décider à l'entendre, et pour rien au monde je ne m'attacherais à lui. Ayons donc de la propreté et de la décence.

Je dis la même chose des disciples. Pour moi, j'aime mieux qu'un jeune homme qui veut s'adonner à la philosophie vienne m'entendre bien propre et mis décentement, que s'il y venait malpropre, les cheveux gras et mal peignés. Car par là je juge qu'il a quelque idée du beau et qu'il se porte à ce qui est séant et honnête. Il a soin de la beauté qu'on lui fera connaître, de cette beauté intérieure qui consiste à faire usage de sa raison, et auprès de laquelle la beauté du corps n'est que laideur.

Epictète, *Maximes et Pensées*, Ed. A. Silvaire, 1962.pp.151-152.

TEXTE N° 2

Toute opposition au pouvoir législatif suprême, toute révolte destinée à traduire en acte le mécontentement des sujets, tout soulèvement qui éclate en rébellion est, dans une république, le crime le plus grave et le plus condamnable, car il en ruine le fondement même. Et cette interdiction est inconditionnelle, au point que quand bien même ce pouvoir ou son agent, le chef de l'Etat, ont violé jusqu'au contrat originaire et se sont par là destitués, aux yeux du sujet, de leur droit à être législateurs, puisqu'ils ont donné licence au gouvernement de procéder de manière tout à fait violente (tyrannique), il n'en demeure pas moins qu'il n'est absolument pas permis au sujet de résister en opposant la violence à la violence. En voici la raison : c'est que dans une constitution civile déjà existante le peuple n'a plus le droit de continuer à statuer sur la façon dont cette constitution doit être gouvernée. Car, supposé qu'il en ait le droit, et justement le droit de s'opposer à la décision du chef réel de l'Etat, qui doit décider de quel côté est le droit ? Ce ne peut être aucun des deux, car il serait juge dans sa propre cause. Il faudrait donc qu'il y eût un chef au-dessus du chef pour trancher entre ce dernier et le peuple, ce qui se contredit.

Emmanuel KANT, *Sur l'expression courante : il se peut que se soit juste en théorie, mais en pratique, cela ne vaut rien* (1793), traduction de L. Guillermit, Ed. Vrin, 1980, pp. 42-43.

MODULE 5

L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES

- *Qu'est-ce qu'évaluer ?*
- *A quel moment évalue-t-on ?*
- *Quelles sont les formes d'évaluations que vous connaissez ?*
- *Quels sont les outils d'évaluation en vigueur que vous connaissez ?*
- *Qu'est-ce qu'un test objectif ? Donnez-en quelques exemples.*
- *Qu'est-ce qu'un test subjectif ? Donnez-en quelques exemples.*
- *A qui profite l'évaluation ?*

Lorsque l'on conçoit une évaluation, il convient de se poser six questions :

- *Pourquoi évaluer ? Connaitre, comprendre, analyser... ?*
- *Pour qui évaluer ? Pour l'apprenant, pour le commanditaire de la formation, pour le futur employeur, etc. ?*
- *Comment évaluer ? Par la forme, le contenu... ?*
- *Selon quel moyen évaluer ? questionnaire à choix multiples (QCM), vrai/faux, question ouverte, examen oral, avec ou sans temps de préparation, etc. ?*
- *Qui évaluer ? L'apprenant, le formateur, la formation, etc. ?*
- *Quoi évaluer ? Les connaissances, les pratiques, les attitudes, les objectifs... ?*
- *Quand évaluer ? En début de cycle, en fin de cycle, de façon permanente... ?*

L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

1- Généralités sur l'évaluation

Étymologiquement, le terme évaluation signifie « déterminer la valeur de quelque chose ».

« Opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou à tout objet à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision. Évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des événements. » (Renald LEGENDRE - Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993 - GUÉRIN / ESKA).

« Démarche ou processus conduisant au jugement et à la prise de décision. Jugement qualitatif ou quantitatif sur la valeur d'une personne, d'un objet, d'un processus, d'une situation ou d'une organisation, en comparant les caractéristiques observables à des normes établies, à partir de critères explicites, en vue de fournir des données utiles à la prise de décision dans la poursuite d'un but ou d'un objectif. » (Renald LEGENDRE - Dictionnaire actuel de l'éducation, 1993 - GUÉRIN / ESKA).

Pour François Muller, l'évaluation est un « processus (1) par lequel on définit (2), obtient (3) et fournit (4) des informations (5) utiles (6) permettant de juger les décisions possibles (7).

1. processus = activité continue
2. on définit = identifier les informations pertinentes
3. on obtient = collecte, analyse, mesure des données
4. on fournit = communiquer ces données
5. des informations = faits à interpréter

6. informations utiles = qui satisfont aux critères de pertinence
7. décisions possibles = actions d'enseignement, d'orientation etc.

« L'**évaluation pédagogique** peut être définie comme le processus systématique visant à déterminer dans quelle mesure des objectifs éducatifs sont atteints par des élèves ». (D.E.R.P, Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche pédagogique)

L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage et du développement des compétences. Sa fonction est de soutenir l'apprentissage et de fournir des informations sur l'état de développement d'une ou de plusieurs compétences.

2- Les moments de l'évaluation

Avant, pendant, à la fin de l'apprentissage/formation

3- les types d'évaluation

3.1- L'évaluation formative

Elle aide/concourt à l'apprentissage.

« Evaluation continue des processus d'apprentissage, elle a pour but d'informer l'apprenant puis l'enseignant sur le degré d'atteinte des objectifs. » (Rieunier, Pédagogie, dictionnaire des concepts clés, 1978)

L'évaluation formative « est une évaluation intervenant, en principe, au terme de chaque tâche d'apprentissage et ayant pour objet d'informer du degré de maîtrise atteint et / ou découvrir où, et en quoi, un, des, les élèves éprouvent des difficultés d'apprentissage non sanctionnées comme erreurs ; en vue de proposer ou de faire découvrir des stratégies susceptibles de permettre une progression (remédiations). » (Vandervelde)

L'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation ne sont pas envisagés en séquence, comme des moments distincts de la démarche pédagogique, mais plutôt dans leur interaction dynamique au sein de cette démarche.

L'évaluation est considérée comme partie intégrante du processus d'apprentissage. Sa fonction principale n'est pas de sanctionner la réussite ou l'échec, mais de soutenir la démarche d'apprentissage des élèves et d'orienter ou de réorienter les interventions pédagogiques de l'enseignant ou de l'enseignante; elle permet la prise de décision pour ce qui concerne la conduite du professeur et la démarche de l'élève.

L'évaluation formative s'inscrit dans une approche constructiviste de l'apprentissage et s'apparente à un processus d'accompagnement. Elle représente toutes les formes d'évaluation pédagogique proposées pendant une séquence d'apprentissage et qui ont vocation à donner un feedback, à l'apprenant et à l'enseignant, sur le déroulement de l'apprentissage et le processus d'apprentissage, en fournissant des informations pertinentes pour la régulation des conditions de l'apprentissage et l'adaptation, l'ajustement des activités pédagogiques aux caractéristiques des élèves.

Cette évaluation est donc **profitable** :

- **à l'apprenant** : pour lui indiquer les étapes qu'il a franchies, les difficultés qu'il rencontre, ses acquis, ses lacunes, ses forces, ses faiblesses, les connaissances à ajuster, pour l'aider à repérer, comprendre, interpréter, corriger ses erreurs.
- **à l'enseignant** : pour lui indiquer comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte, pour lui permettre de vérifier la compréhension des

notions qui viennent d'être abordées. Pour savoir ce que l'apprenant a compris, acquis, sur quoi il bute, comment il apprend, ce qui l'aide ou le perturbe, l'intéresse ou l'ennuie, etc.

Ce type d'évaluation s'intéresse donc davantage aux démarches de l'apprenant et/ou de réalisation des produits plutôt qu'aux critères de performance de l'apprenant et/ou de réussite des produits.

« Pendant la totalité d'une période consacrée à une unité de formation, les procédures d'évaluation formative sont intégrées aux activités d'enseignement et d'apprentissage. Par l'observation des élèves en cours d'apprentissage, on cherche à identifier les difficultés dès qu'elles apparaissent, à diagnostiquer les facteurs qui sont à l'origine des difficultés de chaque élève et à formuler, en conséquence, des adaptations individualisées des activités pédagogiques. Dans cette optique, toutes les interactions de l'élève (avec le maître, avec d'autres élèves, avec un matériel pédagogique) constituent des occasions d'évaluation (ou d'auto-évaluation) qui permettent des adaptations de l'enseignement et de l'apprentissage. La régulation de ces activités est donc de nature interactive. Le but est d'offrir une « guidance » individualisée en cours d'apprentissage plutôt qu'une remédiation a posteriori. » (L.Allal, J.Cardinet & P. Perrenoud, 1979)

Dans une approche formative, l'erreur n'est plus considérée comme une lacune ou un manque, mais « permet de comprendre la logique de l'élève. Elle devient le moteur de l'apprentissage par le travail qu'elle suscite. L'enseignant peut ainsi amener l'élève à prendre conscience des procédures et des connaissances utilisées et l'aider à construire de nouvelles stratégies ». (Pierrette Jalbert et Joanne Munn)

Dans le processus enseignement-apprentissage, et pour une bonne évaluation, il est important que soient définis précisément les objectifs poursuivis. Différents systèmes de classification d'objectifs existent comme, par exemple, la taxonomie des objectifs pédagogiques de Bloom.

3.2- Évaluation sommative - Évaluation certificative

Reconnaissance des compétences.

Évaluation intervenant au terme d'un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout, à la fin d'un enseignement, à la fin d'un cycle. Elle permet aux enseignants de dresser un bilan des apprentissages (où l'élève se situe-t-il ?) ou de prendre une décision d'orientation ou de sélection en fonction des acquis.

« L'évaluation sommative attribue une note chiffrée à une performance jugée représentative de l'apprentissage terminé, et ceci aux fins de classer ou de sélectionner les élèves. La procédure ne poursuit donc plus, en théorie, aucun dessein pédagogique, mais répond à des exigences administratives, institutionnelles et sociales. » (M. Minder)

Cette évaluation bilan s'intéresse aux résultats et aux produits qu'on appréhende avec un référentiel élaboré au préalable afin de répondre à une demande de vérification et/ou de contrôle de la progression de l'élève. Cette évaluation permet à l'enseignant de s'assurer que le travail des élèves correspond aux exigences préétablies par lui et par le programme pédagogique. Elle permet de situer les performances de l'élève par rapport à une norme.

L'évaluation certificative est une évaluation sommative qui vise la délivrance d'un diplôme, d'un certificat attestant des capacités et compétences de l'apprenant.

4- Les outils pour l'évaluation des acquis des apprenants en situation de classe

La mise en œuvre de l'évaluation dans l'un ou l'autre de ses deux grands systèmes n'est possible que par l'utilisation d'outils ou d'instruments.

4.1- Quelques tests objectifs (questions à réponses choisies)

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs dont les libellés contiennent les réponses aux questions posées / consignes données. Ces tests dits objectifs ont des réponses univoques qui ne peuvent en général être soumises ni à des discussions, ni à des développements.

- ❖ **La question à choix multiples ou QCM** (au moins deux réponses justes à choisir parmi plusieurs réponses proposées).
- ❖ **La question à choix unique ou QCU** (une seule réponse juste à choisir parmi plusieurs réponses proposées).
- ❖ **Le réarrangement** (Regroupement ou classification à thème / organisation chronologique à établir à partir d'une proposition non ordonnée).
- ❖ **L'appariement** (Etablissement d'une correspondance / Association de données par paire et quelquefois par triplets).
- ❖ **L'alternative** (Item invitant à choisir une réponse tranchée entre deux propositions possibles oui/non ; vrai/faux).
- ❖ Le test de closure (texte composé avec des parties vides à combler par des mots proposés préalablement).

4.2- Les tests subjectifs (questions à réponse construite)

Il s'agit d'items ou sujets d'exercices, d'interrogations écrites et de devoirs, d'examens dont les réponses ne sont pas connues d'avance. Ici les réponses font l'objet d'une activité de construction. Les tests subjectifs se présentent sous trois (03) grandes formes :

- ❖ **La question à réponse courte** (question brève / réponse brève)
 - ✓ La question directe (exemples qu'est-ce qu'un détroit ? Quel est le nom du Secrétaire Général de l'O.N.U ?)
 - ✓ La phrase à compléter.
- ❖ **La question à court développement** (En quoi consiste la reformulation d'un sujet ?)
- ❖ **La question à réponse élaborée**
 - ✓ La dissertation
 - ✓ Le commentaire

N.B. : Les tests objectifs et les tests subjectifs sont des outils qui peuvent servir à conduire des évaluations formatives et des évaluations sommatives.

5- EXEMPLE DE SITUATION D'EVALUATION

A la fin de la leçon sur la méthode de lecture de texte, des élèves de la 1^{ère} A2 du Lycée Tiapani de Dabou, expriment des difficultés de compréhension. Tu es invité à les aider à partir de ce texte de René Descartes.

« J'aurais voulu premièrement y expliquer ce que c'est que la philosophie, en commençant par les choses les plus vulgaires, comme sont que ce mot de philosophie signifie l'étude de la

sagesse, et que parla sagesse on n'entend pas seulement la prudence dans les affaires, mais une parfaite connaissance de toutes les choses que l'homme peut savoir tant pour la conduite de sa vie que pour la conservation de sa santé et l'invention de tous les arts ; et qu'afin que cette connaissance soit telle, il est nécessaire qu'elle soit déduite des premières causes, en sorte que pour étudier à l'acquérir, ce qui se nomme proprement philosopher, il faut commencer par la recherche de ces premières causes, c'est-à-dire des principes; et que ces principes doivent avoir deux conditions : l'une, qu'ils soient si clairs et si évidents que l'esprit humain ne puisse douter de leur vérité, lorsqu'il s'applique avec attention à les considérer; l'autre, que ce soit d'eux que dépende la connaissance des autres choses, en sorte qu'ils puissent être connus sans elles, mais non pas réciproquement elles sans eux; et qu'après cela il faut tâcher de déduire tellement de ces principes la connaissance des choses qui en dépendent, qu'il n'y ait rien dans la suite des déductions qu'on en fait qui ne soit très manifeste.(...) J'aurais ensuite fait considérer l'utilité de cette philosophie, et montré que, puisqu'elle s'étend à tout ce que l'esprit humain peut savoir, on doit croire que c'est elle seule qui nous distingue des plus sauvages et barbares, et que chaque nation est d'autant plus civilisée et polie que les hommes y philosophent mieux; et ainsi que c'est le plus grand bien qui puisse être dans un État que d'avoir de vrais philosophes. Et outre cela que, pour chaque homme en particulier, il n'est pas seulement utile de vivre avec ceux qui s'appliquent à cette étude, mais qu'il est incomparablement meilleur de s'y appliquer soi-même; comme sans doute il vaut beaucoup mieux se servir de ses propres yeux pour se conduire, et jouir par même moyen de la beauté des couleurs et de la lumière, que non pas de les avoir fermés et suivre la conduite d'un autre; mais ce dernier est encore meilleur que les tenir fermés et n'avoir que soi pour se conduire. Or, c'est proprement avoir les yeux fermés sans tâcher jamais de les ouvrir, que de vivre sans philosopher ».

René DESCARTES, *Préface aux principes de la philosophie*, (1644)

Contexte : A la fin de la leçon sur la méthode de lecture de texte, des élèves de la 1^{ère} A2 du Lycée Tiapani de Dabou, expriment des difficultés de compréhension.

Circonstance : Tu es invité(e) à les aider à partir de ce texte de René Descartes.

Consignes :

- 1- Enumère les différents items de la grille de lecture de texte ;**
- 2- Dégage la problématique de ce texte de Descartes ;**
- 3-Apprécie la position de l'auteur**

MODULE 6

LE COMPTE-RENDU, LA CORRECTION DE DEVOIR ET LE BAREME CHIFFRE

LA CORRECTION ET LE COMPTE RENDU DE DEVOIR

I- Généralités sur la correction et le compte rendu de devoir

Faites-vous une distinction entre une correction et un compte-rendu de devoir ?

II- Déroulement de la correction et du compte rendu de devoir

1-Les objectifs de l'évaluation

Quel(s) objectif(s) visez-vous à travers le sujet choisi ?

*Vérifier la maîtrise des connaissances ?

*Vérifier la maîtrise d'une méthode ?

*Vérifier le niveau des apprenants (Ex : les prérequis) ?

2- La correction des copies

- a) Elaborez-vous des critères d'évaluation ?
- b) Alternez-vous la correction des copies avec d'autres occupations dans le même temps ?
- c) Corrigez-vous les copies en tenant compte exclusivement de l'objectif de l'épreuve ?
- d) Pensez-vous qu'il soit important de faire des observations sur les copies ?
- e) Profitez-vous de la correction des copies pour identifier les difficultés des apprenants ?

3- La correction de l'évaluation en classe

- a) Proposez-vous un corrigé type? Un corrigé partiel ? Ou vous contentez-vous de donner oralement et rapidement les grandes orientations ou réponses de l'épreuve ?
- b) Prenez-vous en compte les difficultés constatées ?

4- La remise des copies

- a) Classez-vous les copies par nature de difficultés ?
- b) Procédez-vous à un commentaire global ou individuel des copies ?
- c) Faites-vous ce commentaire avant, après ou lors de la remise de chaque copie ?
- d) Diffusez-vous les notes à haute voix ?
- e) Rendez-vous les copies par ordre de mérite ?
- f) Portez-vous sur chaque copie une appréciation d'ensemble ?
- g) Faites-vous une remédiation en : Proposant une autre évaluation ? En proposant à nouveau la même épreuve ou une autre épreuve différente de la précédente?

PHILOSOPHIE : BAREME CHIFFRE	
DISSERTATION	
Introduction : 05 points	
Développement : 12 points	
Conclusion : 03 points	
INTRODUCTION	
Démarche conduisant au problème	01 point
Problème pertinent et bien posé	03 points
Cohérence et style	01 point
DEVELOPPEMENT	
Pertinence des axes	02 points
Pertinence des arguments	04 points
Culture philosophique	04 points
Transition	01 point
Cohérence et style	01 point
CONCLUSION	
Cohérence et style	01 point
Bilan et pertinence de la réponse	02 points

PHILOSOPHIE : BAREME CHIFFRE	
COMMENTAIRE DE TEXTE	
Introduction : 04 points	
Etude ordonnée : 06 points	
Intérêt philosophique : 08 points	
Conclusion : 02 points	
INTRODUCTION	
Thème	01 point
Problème	01 point
Thèse	01 point
Cohérence et style	01 point
ETUDE ORDONNEE	
Structure logique et maîtrise de la technique d'explication de texte	02 points
Fidélité à la pensée de l'auteur	03 points
Cohérence et style	01 point
INTERET PHILOSOPHIQUE	
Critique interne	02 points
Critique externe	05 points
Cohérence et style	01 point
CONCLUSION	
Point de vue clairement exprimé	02 points

PHILOSOPHIE : BAREME CHIFFRE	
DISSERTATION	
Introduction : 05 points	
Développement : 12 points	
Conclusion : 03 points	
INTRODUCTION	
Démarche conduisant au problème	01 point
Problème pertinent et bien posé	03 points
Cohérence et style	01 point
DEVELOPPEMENT	
Pertinence des axes	02 points
Pertinence des arguments	04 points
Culture philosophique	04 points
Transition	01 point
Cohérence et style	01 point
CONCLUSION	
Cohérence et style	01 point
Bilan et pertinence de la réponse	02 points

PHILOSOPHIE : BAREME CHIFFRE	
COMMENTAIRE DE TEXTE	
Introduction : 04 points	
Etude ordonnée : 06 points	
Intérêt philosophique : 08 points	
Conclusion : 02 points	
INTRODUCTION	
Thème	01 point
Problème	01 point
Thèse	01 point
Cohérence et style	01 point
ETUDE ORDONNEE	
Structure logique et maîtrise de la technique d'explication de texte	02 points
Fidélité à la pensée de l'auteur	03 points
Cohérence et style	01 point
INTERET PHILOSOPHIQUE	
Critique interne	02 points
Critique externe	05 points
Cohérence et style	01 point
CONCLUSION	
Point de vue clairement exprimé	02 points

MODULE 7
LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

INTRODUCTION

L'institution de l'école obligatoire par l'Etat est un tournant décisif dans l'évolution du système éducatif ivoirien.

En effet, par cet acte, la Côte d'Ivoire veut se donner les moyens d'offrir à chaque enfant l'opportunité d'aller à l'école. Toutefois, cette bonne volonté appelle d'autres défis à relever, entre autres, garantir à chacun des apprenants des chances de réussite tangible. C'est dans cette quête d'une école ivoirienne inclusive, garante d'une réussite à la portée de tous que s'inscrit la prise en compte de **la pédagogie différenciée** dans la formation des enseignants contractuels 2019. Il s'agit d'une pédagogie qui s'appuie sur l'appréhension des difficultés qui expliquent l'insuffisance des résultats de l'apprenant. Dès lors, elle contribue à faire en sorte que l'école obligatoire n'apparaisse pas comme un simple slogan mais une réalité.

D'où l'impérieuse nécessité pour les enseignants de se l'approprier. Cette appropriation s'articulera autour des points suivants :

- Sens, justification et exemples de pédagogie différenciée
- Mise en œuvre du PEC en Côte d'Ivoire
- Quelques principes et préalables du recours à la pédagogie différenciée.

SEQUENCE 1: SENS, JUSTIFICATION ET EXEMPLES DE PEDAGOGIE

DIFFERENCIEE

1) Sens

La pédagogie différenciée est la pratique de l'enseignement/ apprentissage/ évaluation qui prend en compte les particularités des apprenants face à l'objet de l'apprentissage pour améliorer les acquisitions.

Elle permet d'adapter l'enseignement à la diversité des élèves.

Ainsi, selon Louis LEGRAND, c'est « **un effort de diversification méthodologiquesusceptible de répondre à la diversité des élèves.** »

Et A. de Péretti de dire : « **Face à des élèves très hétérogènes, il est indispensable de mettre enœuvre une pédagogie à la fois variée, diversifiée, concertée et compréhensible.** »

La pédagogie différenciée est alors une pédagogie qui :

- privilégie l'enfant, ses besoins et ses possibilités.
- lui propose des situations d'apprentissage et des outils variés.
- ouvre à un maximum d'enfants les portes du savoir, du savoir-faire, du savoir-être.

Cette pédagogie se distingue donc des pratiques habituelles. Mais qu'est-ce qui justifie le choix de cette pédagogie?

2) Justification

Un bref historique permettra de comprendre le bien-fondé de la pédagogie différenciée.

Jusqu'à la fin du 19ème siècle, l'enseignement n'était basé que sur l'homogénéité dans les classes où seuls le sexe et l'âge constituaient les critères de différenciation. Cette époque était celle des

méthodes dites traditionnelles, définies dans le dictionnaire pédagogique comme un «enseignement frontal (un maître face à une classe en rangs alignés...), de l'enseignement collectif, du dialogue sous forme d'interrogations - réponses entre maître et élèves (peu entre élèves), du silence, de l'obéissance de l'autorité magistrale...».

C'est dans ce sens que P. Meirieu affirme : «l'on a pu un temps s'imaginer qu'un ensemble d'élèves alignés étaient susceptibles de recevoir en même temps les mêmes connaissances, d'effectuer les mêmes opérations intellectuelles, sur les mêmes supports, avec les mêmes rythmes».

Mais, à partir du 20ème siècle, précisément en 1973, apparaît le terme de "pédagogie différenciée" sous la plume de Louis LEGRAND. Le développement des écoles, la scolarisation accrue, le constat de l'hétérogénéité des classes et les difficultés de certains enfants ont conduit à remettre en cause cette façon d'enseigner. Et même si cet enseignement dit traditionnel est encore relativement répandu de nos jours, de nombreuses recherches théoriques et pratiques ont essayé de mieux comprendre et aider les enfants en difficultés.

En remettant en cause l'ancien système de succession de classes, on essaie donc de mettre plus résolument l'enfant au cœur du système éducatif et de permettre une adaptation plus fine à chaque cas particulier.

Pour ce faire, des spécialistes de la pédagogie vont définir un certain nombre de critères de différenciation.

Quelques exemples de critères de différenciation

- Les signes d'alerte

Déficiences	Signes d'alerte
Déficience physique (motrice)	<ul style="list-style-type: none"> - un ou plusieurs membres amputés ; - un membre ou une partie du corps manquant à la naissance ; - des déformations aux bras, aux doigts, aux jambes et à d'autres parties du corps (tête trop grosse ou trop petite) ; - la marche difficile : qui se penche d'un côté à chaque pas, marche les genoux serrés, avec les chevilles fléchies,... ; - une paralysie d'une jambe ou des deux jambes (paraplégie), de la moitié du corps (hémiplégie), des jambes et des bras (tétraplégie).
Déficience visuelle	<ul style="list-style-type: none"> - indicateurs physiques : des yeux rouges, des croûtes sur les paupières ... - des indicateurs comportementaux : l'élève se frotte les yeux souvent quand il lit, il rapproche ou éloigne le support de lecture.
Déficience auditive	<ul style="list-style-type: none"> - l'élève tourne sa tête d'un côté ou tend le cou pour mieux entendre ; - l'élève regarde ce que font les autres élèves avant de commencer son travail - l'élève observe ses camarades ou le maître pour comprendre la situation ; - l'élève est distrait et perturbateur. <p>Remarque : <i>Un élève présentant un ou plusieurs de ces signes peut cependant ne pas présenter de déficience auditive. Il se peut qu'il y ait d'autres raisons qui expliquent le comportement de l'enfant et qu'il vous faudra considérer.</i> <i>Vous devriez également faire part des constats aux parents. Ils peuvent fournir d'autres informations susceptibles de confirmer vos soupçons ou de vous rassurer</i></p>

	<i>sur les capacités auditives de l'enfant.</i>
Déficience intellectuelle	<p>Les signes de déficience intellectuelle sont répartis en six domaines, pour lesquels le développement de l'enfant peut être ralenti, par rapport à d'autres enfants du même âge. Il s'agit de l'/le/la :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de la parole ; - compréhension du langage (comprendre des consignes par exemple) ; - pratique du jeu (ne joue pas, etc.) ; - acquisition du mouvement (marcher, coordination motrice) ; - développement du comportement (faible attention, hyperactif, apathique) ; - apprentissage de la lecture et de l'écriture (copier des cercles ou carrés).

Cf Module de formation du CAFOP 2017

▪ **Les postulats de Burns**

Il n'y a pas deux apprenants qui :

- progressent à la même vitesse ;
- soient prêts à apprendre en même temps ;
- utilisent les mêmes techniques d'étude ;
- résolvent les problèmes exactement de la même manière ;
- possèdent le même répertoire de comportements ;
- possèdent le même profil d'intérêt ;
- soient motivés pour atteindre les mêmes buts.

3) Types de pédagogie différenciée

3.1. La différenciation institutionnelle

Il s'agit de la prise en compte des différences entre enfants au niveau de l'organisation de l'institution scolaire : enseignement ordinaire et enseignement spécialisé.

3.2. La différenciation successive

Elle consiste pour l'enseignant à utiliser successivement diverses méthodes, divers supports, différentes situations et démarches d'apprentissage pour que chacun ait un maximum de chance de trouver, au moins régulièrement, une méthode qui lui convient.

3.3. La différenciation chronologique

Elle consiste à construire une séquence d'apprentissage, une journée scolaire, une semaine à partir de groupements différents d'élèves : alternant entre le grand groupe, les sous-groupes et l'élève seul devant sa tâche.

L'enseignant décidera du pourquoi de tel ou tel groupement.

3.4. La différenciation transdisciplinaire

Cette forme de différenciation consiste à établir une liste de travaux que les élèves doivent réaliser (une fiche de lecture, un dossier, un travail écrit de synthèse, etc.) et ils choisissent dans quelle discipline ils vont effectuer ces travaux ou quel langage ils vont utiliser (le texte narré, la bande dessinée, le conte) ou quel point de vue ils vont prendre, etc.

3.5. La différenciation simultanée

Les élèves effectuent dans le même temps des activités différentes (choisies par eux en fonction de leurs intérêts ou désignées par l'enseignant(e) sur la base de besoins constatés) ou réalisent de façons diverses des tâches identiques (avec des ressources ou contraintes personnalisées, en utilisant des démarches variées, etc.).

3.6. La différenciation par les procédés

Il s'agit pour l'enseignant d'accepter et de valoriser le fait que, dans certaines activités, chacun des apprenants réponde librement, avec sa propre solution, ses propres procédés.

3.7. La différenciation par les ressources disponibles et les contraintes imposées

Ce type de différenciation vise à adapter la situation, qui est la même au départ pour tous les apprenants, à leurs capacités et à leurs besoins d'apprentissage actuel, en choisissant soigneusement les valeurs données à certaines variables de la situation, en proposant des consignes différentes pour certains.

3.8. La différenciation par les rôles

Dans certaines activités, les élèves jouent des rôles différents. On peut donc répartir les rôles en tenant compte des compétences et des besoins d'apprentissage de chacun.

3.9. La différenciation par la tâche

On propose dans ce cas de mettre en place des ateliers de soutien, de besoin ou de choix, d'entraînement ou d'approfondissement dans lesquels les activités personnalisées et adaptées sont proposées en fonction des besoins évalués de chacun.

SEQUENCE 2 : LA MISE EN ŒUVRE DU MODELE PEC EN COTE D'IVOIRE

Définition

Le Programme d'Enseignement Ciblé (PEC) est une approche pédagogique pour aider les apprenants à maîtriser les compétences en adaptant l'enseignement /apprentissage/évaluation à leur niveau réel. Il est recommandé dans les classes où les élèves ont des capacités, des aptitudes et des compétences hétérogènes.

1) Caractéristiques du PEC

Le PEC se caractérise par ses composantes et ses piliers

1.1. Les composantes

Les composantes clés du PEC sont :

- L'évaluation du niveau de compétence des élèves au début de l'année scolaire, du programme ou à la fin d'un apprentissage ;
- Le regroupement des élèves selon leur niveau réel de compétence ;
- L'enseignement/apprentissage axé sur des activités adaptées au niveau des apprenants.

1.2. Les piliers du PEC

En Côte d'Ivoire, il en existe cinq :

- Une évaluation du niveau des apprenants : à l'aide de tests simples, des groupes de niveau sont constitués en fonction des résultats de chaque apprenant.
- Des outils didactiques adaptés : des supports d'apprentissage sont élaborés et adaptés au contexte.
- Une formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques : cette formation leur permettra de s'appropriier les fondements et les exigences du programme.
- Un enseignement entièrement orienté vers l'apprenant : l'enseignement / apprentissage / évaluation tient compte des aptitudes des apprenants par des cours interactifs et progressifs.
- Un encadrement pédagogique très régulier : l'encadrement pédagogique vise à aider les enseignants à surmonter leurs difficultés dans la mise en œuvre du programme.

2) Mise en œuvre du PEC

2.1. Modèles de mise en œuvre du PEC

Trois choix s'offrent à l'enseignant pour la mise en œuvre du PEC :

- le modèle avec les enseignants pendant les heures de classe.
- le modèle avec des volontaires formés, en dehors des heures de classe.
- le modèle intégrant les deux premiers.

2.2. Choix de la Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, le modèle choisi et mis en œuvre est celui où les enseignants interviennent pendant les heures de classe.

2.2.1. Les moments d'utilisation du PEC

Le PEC est utilisé :

- En début d'apprentissage pour harmoniser les acquis antérieurs.
- En cours d'apprentissage pour réguler les acquisitions.
- En fin d'apprentissage pour amener les apprenants à maîtriser les compétences visées.

2.2.2. Les phases du PEC

Ce modèle s'appuie sur trois phases essentielles :

- Evaluation du niveau des apprenants au moyen d'un test simple ;
- Regroupement des apprenants en fonction de leurs performances au test.
- Implication des apprenants dans des activités appropriées pour l'acquisition des compétences visées.

N.B. Il existe une relation de complémentarité entre l'APC et le PEC. Le PEC est une approche pédagogique de soutien. Il facilite l'application de la pédagogie différenciée.

Au total le PEC est une approche pédagogique de soutien bénéfique aux enseignants et aux apprenants. Grâce à ses outils, il contribue au développement des capacités pédagogiques des enseignants pour conduire tous les apprenants à la réussite.

SEQUENCE 3 : QUELQUES PRINCIPES ET PREALABLES DU RECOURS A LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

1) PRINCIPES DU RECOURS A LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

- Mettre en avant le principe d'éducabilité de tout enfant dans l'action pédagogique.
- Prendre en compte l'hétérogénéité de la classe qui est un fait majeur dans l'enseignement/apprentissage (La pédagogie différenciée se fonde sur le principe selon lequel l'acte pédagogique doit tenir compte du fait que chaque élève est différent de l'autre).
- Ouvrir à tous les enfants, les portes du savoir, du savoir-faire, du savoir-être (La différenciation profite à tous les élèves, qu'ils soient particulièrement doués ou en grande difficulté).
- Proposer des situations d'apprentissage et des outils variés (Multiplier les itinéraires d'apprentissage en fonction des différences existant entre les élèves, tant sur le plan de leurs connaissances antérieures, de leurs profils pédagogiques, de leurs rythmes d'assimilation, que de leurs cultures propres et de leurs centres d'intérêt. L'enseignant ne devra plus se contenter de transmettre des savoirs mais, il devra désormais planifier, organiser des situations d'apprentissages variées, mettre à disposition une diversité de moyens, de démarches et de choix pour accéder aux objectifs à atteindre.).
- Accorder une place importante à l'évaluation (L'évaluation et l'enseignement sont inséparables. Mettre en place des évaluations diagnostiques pour repérer les apprenants ayant des besoins particuliers ; privilégier l'évaluation formative et la considérer comme un outil de progrès...).
- Etablir une collaboration soutenue entre les apprenants et l'enseignant dans le processus d'apprentissage.
- Permettre à tous les apprenants d'atteindre les mêmes objectifs par des voies différentes (La prise en compte de la diversité dans le processus d'appropriation des connaissances n'exclut en rien la poursuite d'objectifs communs ; elle en est, au contraire, la condition. C'est pourquoi la différenciation, si elle doit s'appuyer sur les ressources propres de chacun, ne doit pas renoncer à élargir celles-ci).
- Veiller à ne pas seulement s'intéresser aux contenus pédagogiques mais aussi et surtout à la façon de dispenser l'enseignement aux élèves.
- Veiller à la connaissance du profil des élèves en vue des intérêts de chaque élève, du profil d'apprentissage et de l'état de préparation pour l'apprentissage d'un concept particulier (Cette connaissance du profil des élèves par le recueil de données d'observation va conduire à la mise en œuvre de stratégies qui auront des effets mesurables et positifs sur le rendement des élèves).

- Incrire la connaissance du profil des élèves dans un processus (L'enseignant doit observer le comportement des élèves en classe : leur implication dans les activités, leur prise de parole, leur posture d'écoute et la gestion du matériel de classe).
- Pratiquer la pédagogie différenciée en équipe (Pour l'enseignant ou l'équipe éducative, ce sont les observations des élèves en activités, l'échange en équipe, les constats de réussite ou de difficultés qui aideront à mettre en œuvre des pratiques de différenciations dans les propositions de situations d'apprentissage, dans la recherche d'outils, dans la diversité des moyens de communication avec l'enfant, dans l'organisation de la classe, des groupes d'enfants).
- Faire progresser l'élève aux niveaux psychique, cognitif et socioculturel en vue de sa réussite (l'amener à se faire confiance, à mobiliser son énergie à travers la motivation, à préciser son projet. La pédagogie différenciée conduit l'élève à une meilleure connaissance de lui-même, à être plus conscient de ses forces, de ses faiblesses, de ses manières de faire, de ses comportements face à l'erreur ou à la réussite. De même, elle encourage l'enseignant(e) à se focaliser sur une meilleure connaissance de l'élève, de ses comportements, de ses réactions).

La pédagogie différenciée est une pédagogie des processus : elle met en œuvre un cadre souple où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les élèves puissent travailler selon leurs propres itinéraires d'appropriation tout en restant dans une démarche collective d'acquisition des savoirs et savoir-faire communs exigés.

Ainsi pour être efficiente, la différenciation doit prendre en compte :

- Le sujet apprenant (Travail individuel, sous-groupe, classe, groupes de niveaux, groupes de besoins, échanges externes ou impliquant des tiers...).
- Des agents (Enseignants, enseignants spécialisés, duo, monitorat, activités libres...).
- Le contexte (Temps imparti, supports matériels utilisés, lieux, organisation de l'espace...).
- Des contenus et activités (Les programmes, les compétences disciplinaires et transversales...).
- Les modes de production qui rendent compte des apprentissages réalisés (Epreuves, exposés, schémas, graphiques).
- Des démarches et processus (Démarche inductive, déductive, expérimentale, contrat, grille d'auto-évaluation...).
- Le mode de communication (Orale, écrite, image, pictogramme...).

2) QUELQUES PREALABLES AU RECOURS A LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE

2.1 Au plan institutionnel

- Adopter des textes spécifiques pour la prise en compte efficace de la pédagogie différenciée.
- Renforcer les structures et infrastructures indispensables à la mise en œuvre de l'approche éducation inclusive (Structures d'encadrement et personnels, réseaux électriques, infrastructures de communication, internet...).
- Mettre à disposition des moyens financiers, matériels et logistiques conséquents pour une mise en place efficace de la pédagogie différenciée.
- Renforcer les effectifs des acteurs par des recrutements conséquents.
- Veiller à alléger les programmes éducatifs.

2.2 Au plan pédagogique

- Assurer des formations conséquentes et continues de tous les acteurs, en particulier les Enseignants et les Encadreurs pédagogiques.
- Avoir une nouvelle vision de l'élève et de l'apprentissage (Il s'agira : d'offrir dans la classe, à chaque élève, la possibilité d'apprendre à son rythme et selon son style ; de se laisser interpeller par l'apprenant ; d'avoir le souci de la personne ; de prendre en compte les différents comportements des élèves).
- Concevoir et mettre à la disposition des Enseignants des emplois du temps souples.
- Veiller à la disponibilité, à la variété des supports et des documents pédagogiques adéquats.
- Faire de l'évaluation un préalable essentiel à la différenciation : c'est elle qui permet d'adopter une démarche appropriée et d'intervenir opportunément dans une progression (L'évaluation diagnostique par exemple vise à déterminer les acquis d'un élève avant d'entamer un apprentissage. L'évaluation formative proposée en cours d'apprentissage permet à l'enseignant de positionner l'élève, de constater ses erreurs, ses difficultés, d'ajuster les outils qui font obstacle. Il est alors possible d'intervenir et d'ajuster la démarche. Elle permet également à l'élève de prendre lui-même conscience de ses difficultés, de ses erreurs et de pouvoir y remédier. L'évaluation sommative ou terminale intervenant en fin de séquence d'apprentissage permet de vérifier la bonne appropriation des notions et apprentissages).
- Veiller à la connaissance des enfants en vue de les regrouper selon les besoins afin de construire les situations d'apprentissage adéquates.

2.3 Au plan social et culturel

- Veiller à la prise en compte de toutes les situations sociales et catégories d'enfants (Handicapés, valides, pauvres ou riches,).
- Inculquer la prise en compte et l'acceptation de la différence.

CONCLUSION

La pédagogie différenciée privilégie l'individualisation de l'enseignement. Elle permet de créer des conditions qui maximisent, pour chaque élève, ses chances de maîtriser les objectifs d'apprentissage poursuivis, parce que tenant compte de ses acquis préalables et lui permettant d'aménager lui-même en bonne partie ses activités d'apprentissage dans l'espace et dans le temps, d'y procéder librement à son rythme et d'obtenir facilement, en quantité et en qualité, la rétroaction qui lui est utile. Il s'agira pour l'enseignant d'adopter une "démarche qui cherche à mettre en œuvre un ensemble diversifié de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage afin de permettre à des élèves d'aptitudes, de comportements et de savoir-faire hétérogènes d'atteindre par des voies différentes des objectifs communs. L'enjeu n'est pas d'effacer les différences entre les individus mais de faire en sorte que l'enseignement les prenne en compte afin de permettre à chacun de progresser vers les objectifs d'apprentissage qui ont été définis. La réussite pour tous étant au final le gain inestimable visé.

TEST

1) Coche les affirmations justes

La pédagogie différenciée est la pratique de l'enseignement qui ne prend en compte que le groupe classe	
La pédagogie différenciée est l'approche pédagogique par les compétences	
La pédagogie différenciée est la pratique pédagogique qui prend en compte les particularités des apprenants face à l'objet de l'apprentissage pour améliorer les acquisitions.	
Le PEC est le Programme d'Enseignement Ciblé.	
Le PEC est l'ensemble des Procédés Educatifs Cohérents	

2) Ecris vrai si la proposition est juste ou faux dans le cas contraire.

Le PEC est incompatible avec l'APC	
Dans une classe, tous les apprenants progressent à la même vitesse selon Burns	
Tous les enfants passent par le même stade de développement mais pas au même moment.	
La pédagogie différenciée permet à tous les apprenants d'atteindre les mêmes objectifs par les mêmes voies.	
Au cours de la mise en œuvre du PEC, l'enseignant n'est pas un facilitateur.	
La pédagogie inclusive est un moyen de faire progresser l'élève aux niveaux psychique, cognitif et socioculturel en vue de sa réussite.	
Dans la pédagogie différenciée l'évaluation n'est pas un préalable essentiel à la différenciation.	
Le PEC est recommandé dans les classes où les élèves ont des capacités, des aptitudes et des compétences hétérogènes.	
Le PEC s'oppose à l'application de la pédagogie différenciée.	

3) Classe les caractéristiques du PEC dans le tableau suivant :

- Une évaluation du niveau des apprenants
- L'évaluation du niveau de compétence des élèves au début de l'année scolaire, du programme ou à la fin d'un apprentissage.
- Un enseignement entièrement orienté vers l'apprenant
- Le regroupement des élèves selon leur niveau réel de compétence.
- Des outils didactiques adaptés
- L'enseignement/apprentissage axé sur des activités adaptées au niveau des apprenants.
- Une formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques
- Un encadrement pédagogique très régulier

Les composantes du PEC	Les piliers du PEC

Bibliographie et sitographie :

- *Le document de référence du Laboratoire d'action de lutte contre la pauvreté (J-PAL 2003 USA)*
- *Le manuel d'apprentissage du PECS (Frost & Bondy 1994)*
- *Manuel PEC mathématiques du MENETFP-CI*
- *Le Rapport de la mission d'observation de la délégation du MENETFP-CI relative au Programme d'Enseignement Ciblé (PEC) en Inde du 29 octobre au 04 novembre 2017*
- Module de formation 1ère année CAFOP, 2018, [Côte d'Ivoire]*
- **Auzeloux, G.** (2008), cité dans :
caen.fr/ecaugpe/pedag/JeanChristophe/AnimDifferentiation/Definitions.pdf
- *ou dans Différenciation dans la classe, animation du 17 décembre 2008, PowerPoint PPT présentation*
- **Legrand, L.** (1995), *Les différenciations de la pédagogie.* PUF
- **Meirieu, P., Hameline, D.** [préf.] (2004). *L'école, mode d'emploi : des « méthodes actives » à la pédagogie différenciée ; Postface : la pédagogie différenciée est-elle dépassée ? - (Pédagogies).* - & Issy-les-Moulineaux : ESF
- **Meirieu, P.** (1996), *La pédagogie différenciée : enfermement ou ouverture ? (pp. 1-32). La pédagogie différenciée : quelle actualité aujourd'hui ?*
Site de Philippe Meirieu. [En ligne].
- **Philippe Perrenoud, 2005,** *La pédagogie différenciée entre exigence d'égalité et droit à la différence*
- **Th. BUSSY,** conseiller pédagogique - CHALLANS – 2010, *Pistes de différenciation - [Comment différencier les apprentissages ? Et comment articuler les différentes aides aux élèves en difficulté (aide en classe, aide personnalisée, aide spécialisée) ?]*
- **Véronique Jobin,** *La pédagogie différenciée : nature, évolution et analyse des études ayant pour objet les effets de cette pratique pédagogique sur la réussite des élèves*

- <http://www.etab.ac->
- <http://www.slideserv.com/hall/diff-renciation-dans-la-classe-animation-du-17-decembre-2008>
- <http://www.meirieu.com/ARTICLES/pedadif.pdf>
- <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Articles>

- <http://differentiationpedagogique.com/questceque/questceque>

- http://fr.wikipedia.org/wiki/Diff%C3%A9renciation_p%C3%A9dagogique

MODULE 8

**L'UTILISATION DES SUPPORTS DIDACTIQUES ET
NUMERIQUES**

L'UTILISATION DES SUPPORTS DIDACTIQUES ET NUMERIQUES

INTRODUCTION

De nos jours, à l'instar des supports didactiques classiques et traditionnels (manuels, romans, livrets et cahiers d'exercices, d'activités ou d'habiletés) dont la valeur et l'importance ne sont plus à démontrer, le numérique entre progressivement et de manière très variable dans le quotidien de l'enseignement / apprentissage dans les institutions scolaires ou extrascolaires suivant les régions du monde ; ceci en raison de l'accès plus ou moins facile à Internet, aux technologies ou tout simplement à l'électricité, ou encore en fonction des moyens financiers disponibles pour les investissements ou la maintenance des équipements.

En Côte d'Ivoire, le numérique occupe une place importante dans le quotidien des citoyens. L'École qui est appelée à s'adapter aux différentes innovations doit se saisir des outils numériques pour former les citoyens à leurs usages raisonnés, accomplissant ainsi ses missions fondamentales d'instruction, d'éducation et d'émancipation. Il y a là, pour toutes les disciplines, un véritable défi à relever de la maternelle au lycée.

Face donc à ces nouvelles approches pédagogiques qui intègrent de plus en plus, l'usage des supports numériques et les difficultés liées à sa mise en œuvre eu égard à leur caractère technique et au coût élevé du matériel informatique, des questions méritent d'être posées et traitées pour une appropriation plus accrue desdits supports : Que faut-il entendre par support pédagogique numérique ? Quel est l'impact de l'usage des supports pédagogiques numériques sur le processus d'enseignement -apprentissage-évaluation ? Comment peut-on utiliser de façon efficace les supports pédagogiques numériques pour accroître le rendement des enseignants et améliorer les résultats scolaires ? Telles sont autant de questions auxquelles ce module de formation se propose de répondre.

I. LES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES : SENS ET TYPOLOGIE

I.1. DEFINITIONS

I.1.1. RESSOURCE PEDAGOGIQUE NUMERIQUE

Une *ressource pédagogique numérique* est un *matériel didactique élaboré à l'aide d'outils numériques* tels que : ordinateurs, logiciels, scanners, Smartphones, appareils photo numériques, photocopieuses, ...

La ressource numérique est l'ensemble des productions faites à partir d'outils numériques

Exemples de ressources numériques:

- *un fichier numérique, une photo, une vidéo, des photocopies ;*
- *un fichier Excel ;*
- *YouTube ; ...*
- *WhatsApp*

Les ressources numériques ont presque toutes vocation à être utilisées en complément des supports traditionnels (méthode papier, photocopies, etc.) et non à les remplacer. Il devient aisément

concevable de combiner dans une même séquence, à partir d'un support audiovisuel, une activité d'écoute et de visionnage avec une consigne écrite au tableau, puis de passer à une activité sur support papier et d'enchaîner sur une activité de production orale ou écrite sur ordinateur, tablette ou smartphone.

Dans le cadre scolaire, ces outils révolutionnent certains aspects de l'enseignement et l'apprentissage : la recherche d'informations et d'idées, l'accès à une infinité de documents en langue cible, la traduction, la possibilité d'échanger entre pairs, la production, le partage, la publication et la diffusion de documents, le prolongement du cours par des échanges ou des travaux planifiés hors classe et en ligne, etc.

1.1.2. SUPPORT PEDAGOGIQUE NUMERIQUE

Un ***support numérique pédagogique*** est un ***dispositif informatique qui met des ressources éducatives à la disposition de l'apprenant*** dans le cadre d'une activité d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation.

Exemple :

- *les plates-formes de formation telles que : Mobile Learning, UNESCO-CFIT, MOOC;*
- *la visioconférence*
- *les tutoriels en ligne ;*
- *les CD de formation ;*
- *un fichier Open-Sankoré ;*
- *des pages html créées à l'aide de logiciel de création de contenus pédagogiques expositifs tel Opale ; ...*

Certains auteurs ne font pas de distinction entre « *ressource numérique pédagogique* » et « *support numérique pédagogique* ». Voici à cet effet une définition des ressources numériques pédagogiques quia été proposée par Robert Bibeau¹ en 2005 :

*« Les ressources numériques pour l'éducation correspondent à l'ensemble des **services en ligne**, des **logiciels de gestion, d'édition et de communication** (portails, logiciels outils, plates-formes de formation, moteurs de recherche, applications éducatives, portfolios) ainsi qu'aux **données** (statistiques, géographiques, sociologiques, démographiques, etc.), aux **informations** (articles de journaux, émissions de télévision, séquences audio, etc.) et aux **œuvres numérisées** (documents de références générales, œuvres littéraires, artistiques ou éducatives, etc.) utiles à l'enseignant ou à l'apprenant dans le cadre d'une activité d'enseignement ou d'apprentissage utilisant les TIC, activité ou projet pouvant être présenté dans le cadre d'un scénario pédagogique. »*

L'important est de bien choisir son support ou sa ressource et de l'adapter à ses objectifs, son contenu et sa cible. Un support pédagogique est généralement associé à un objet ou du matériel, utilisés pendant un cours ou une formation.

Le choix d'un support pédagogique se fait en fonction :

- *L'élément à illustrer*
- *Le moment d'utilisation*
- *Le temps d'utilisation*
- *La réutilisation prévisible*
- *Les contraintes liées au matériel à utiliser*
- *La compétence et le goût personnels.*

Source : *Les TIC à l'école : proposition de taxonomie et analyse des obstacles à leur intégration*, Robert Bibeau, 2005

I.2. RAISONS DE L'UTILISATION DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES

I.2.1. L'IMPACT DE L'UTILISATION DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES SUR LES

APPRENTISSAGES DES ELEVES : QU'EN DIT LA SCIENCE ?

Jean Heutte (*Maître de conférences en Sciences de l'éducation au sein de l'équipe Trigone-CIREL (EA 4354) de l'université de Lille*) a publié une étude dans la revue Spirale en 2008.

http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2010/04/Ass_JHeutte.aspx

Cette recherche scientifique (respectant les principes méthodologiques issus de la démarche expérimentale) est l'une des rares concernant l'impact de ces technologies sur les résultats des élèves. De plus, il semble bien qu'elle soit la première (et la seule) en France concernant l'école primaire...

Les principaux résultats remarquables de l'étude sont les suivantes :

- Les élèves habitués à l'usage du numérique en classe *réussissent significativement un meilleur apprentissage* à long terme et ce indépendamment du type de support.
- Les élèves habitués à l'usage du numérique en classe *comprennent plus vite* et mieux ce qu'ils lisent.
- *Les connaissances et les résultats scolaires ont significativement progressé* pour les élèves habitués à l'usage du numérique.
- Cette étude met donc bien en évidence que l'usage du numérique en classe participe à une *amélioration des résultats scolaires des élèves* [de l'école primaire].

Il faut également noter que les supports numériques favorisent le prolongement de la classe hors temps scolaire, la continuité des savoirs, de la pédagogie, des supports et des techniques. Les temps « avant classe » et « après classe » sont enrichis et la présence de l'école dans les foyers augmentée. Ils peuvent également contribuer au soutien scolaire des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou ayant des retards sur leurs apprentissages.

I.2.2. QUELLES RAISONS MILITENT POUR LE CHOIX DE L'UTILISATION DES SUPPORTS NUMERIQUES POUR L'ENSEIGNANT ?

L'observation des apports bénéfiques de l'usage des supports numériques pour l'enseignant doit être analysée sur deux points :

- *L'exercice du métier d'enseignant ;*
- *La formation continue de l'enseignant.*

a) L'exercice du métier d'enseignant

Les TICE, dans leur ensemble, offrent une flexibilité et une interactivité intéressante pour tout enseignant quelle que soit sa discipline. Le numérique apparaît comme une opportunité d'évolution, de développement de nouvelles approches pédagogiques et d'une nouvelle organisation des enseignements. Il permet de repenser l'enseignement en plaçant l'activité et l'exploration des ressources pédagogiques au centre du processus d'acquisition des connaissances. Voyons cela à travers deux outils numériques :

• L'ordinateur et l'Internet

Les ordinateurs et Internet sont en premier lieu des outils d'information et de diffusion. Ils permettent à l'enseignant de diversifier ses ressources, les supports et les activités d'apprentissage, enrichissant ainsi ses pratiques pédagogiques. Ils modernisent l'enseignement et redonne au professeur la fierté d'enseigner.

Les TICE facilitent sa tâche d'enseignement, rend l'enseignant plus créatif.

Beaucoup d'enseignants demandent à leurs élèves de faire des recherches d'informations sur Internet, mais les possibilités d'activités qu'offrent ces outils sont beaucoup plus nombreuses :

- *la recherche et la gestion documentaire permet à l'élève d'apprendre à analyser, interpréter ou résumer des documents et donc forme son esprit d'analyse, Internet rend l'élève acteur de son propre apprentissage, grâce à la résolution de problèmes ;*
- *les activités de de groupes permettent de s'exercer au co-apprentissage (mise en commun et constitution de banques de données, confrontation d'idées, échange...),*

En donnant à l'enseignant la possibilité de scénarios diversifiés, l'ordinateur devient un « partenaire ».

• **Tableau Numérique Interactif**

Si le tableau vert ou noir est un espace à deux dimensions et présente les objets dans un plan, la troisième dimension devient aujourd'hui accessible grâce au tableau numérique interactif (TNI ou TBI, tableau blanc interactif). C'est un atout important, notamment en mathématiques, en physique-chimie ou en sciences de la vie et de la Terre : à partir d'un dessin, l'enseignant peut accéder à une sphère, une molécule d'ADN, une coupe géologique... les faire pivoter, les manipuler, les annoter...

Pour l'enseignant, l'interactivité du tableau donne accès à tous les médias (son, vidéo, image, texte...). Ils peuvent être manipulés et intégrés dans un tout cohérent, sans manipulation complexe ni fastidieuse. Le travail sur un film ou une bande son devient plus aisé. L'enseignant peut également intégrer des liens hypertextes dans le déroulement de sa séance de cours : le TNI facilite donc l'utilisation de supports pédagogiques d'une grande diversité, et la **variation des stimuli** : chaque élève peut ainsi trouver, selon son mode de fonctionnement intellectuel, son propre moyen de mémorisation et d'intégration de nouvelles connaissances.

Les enseignants qui ont un TNI ne veulent plus revenir en arrière !

b) La formation continue de l'enseignant

Beaucoup de supports pédagogiques numériques sont dédiés à l'auto-formation et à la formation continue des enseignants. Outre les supports numériques classiques de formations que sont les CD de formation et autres, on a les plateformes de formation et les visioconférences.

• **Les plateformes dédiées à la formation continue des enseignants**

Une plateforme pédagogique est un dispositif technologique et humain qui intègre des outils informatisés à des fins d'enseignement et d'apprentissage.

Le MENETFP dispose d'un certain nombre de plateformes dédiées à la formation continue des enseignants. On peut citer entre autres :

- *la plateforme Mobile Learning ;*
- *la plateforme UNESCO-CFIT.*

Les enseignants peuvent s'auto former ou bien acquérir de nouvelles formations sur d'autres plateformes comme par exemple les MOOC.

MOOC signifie en anglais *Massive Open Online Course*. On le traduit généralement en français par *Cours en Ligne Ouvert et Massif* (abrégié en **CLOM**) ou *Formation en Ligne Ouverte à Tous* (abrégié en **FLOT**). Le terme anglophone étant passé dans la langue courante, c'est le terme de MOOC qui reste le plus utilisé de nos jours.

Pour mieux comprendre les MOOC, voici l'explication de chaque lettre de cet acronyme :

- **Massive** : un nombre illimité d'étudiants peut assister au cours en même temps. Par exemple, un cours en 2012 sur l'Intelligence Artificielle a vu s'inscrire plus de 150 000 personnes !

- **Open** : un MOOC doit être accessible à tous, quel que soit le niveau d'étude. Ils doivent être gratuits ou à coup très faible pour qu'un maximum de catégorie de population ait accès au savoir.
- **Online** : les étudiants peuvent avoir accès au cours et interagir avec ce dernier où qu'ils se trouvent dans le monde.
- **Courses** : un MOOC n'est pas simplement un fichier audio ou vidéo, il doit être interactif, et permettre à ceux qui le suivent de progresser, grâce à l'appui des nouvelles technologies.

Concrètement, un MOOC est un cours en ligne donné sur internet ou un grand nombre de personnes peuvent participer. Certains MOOC anglophones réputés peuvent ainsi attirer facilement plus de 100 000 personnes.

C'est donc un outil de formation à distance qui est utilisé via internet, ce qui permet à tout un chacun de pouvoir suivre les cours, peu importe sa situation géographique.

Les cours sont généralement gratuits mais l'obtention d'un certificat qui permet de valider les compétences acquises est le plus souvent payant. Ils permettent de déboucher sur un diplôme reconnu, que cela soit comme formation initiale ou dans le cadre de la formation continue.

Toutes les matières et apprentissages sont possibles : cours de français en ligne, cours d'informatique en ligne, cours de mathématiques online, cours d'anglais en ligne etc... Certains domaines comme l'apprentissage des langues ou tout ce qui touche au numérique remportent cependant un plus grand succès.

Le principe d'un MOOC, c'est que les cours doivent être en ligne et accessibles à tous. Il n'y a donc normalement pas de niveau d'étude ou de diplôme requis pour suivre un MOOC.

Les MOOC proposent généralement des ressources gratuites sur le web, que cela soit des textes, des vidéos, des forums où échanger entre étudiants, des questionnaires en ligne etc... Les outils numériques sont ainsi devenus des supports efficaces et variés pour faciliter l'apprentissage et le savoir.

L'un des avantages principaux de la formation en ligne est de pouvoir suivre les cours à son propre rythme et de pouvoir réellement choisir ses cours à la carte. Ce qui permet une acquisition plus facile et progressive des compétences.

Les MOOC se démocratisent depuis plusieurs années. Ils ont révolutionné les cours à distance grâce à des fondations simples qui reposent sur 4 principes : Massive, Open, Online, Courses. Définition de cette nouvelle façon d'apprendre.

- **Visioconférence**

La visioconférence est un outil de communication qui permet l'organisation de réunions de travail, conférences, formations ou autres réunions à distance, etc., tout en donnant l'impression d'être tous présents dans une même salle.

La visioconférence permet une plus grande réactivité en évitant les déplacements, en réduisant les coûts et en gagnant du temps.

Les échanges ont lieu à travers une connexion sécurisée : un réseau haut-débit garanti, des écrans et un son HD, la possibilité de partager des documents...

C'est l'une des solutions fiables et qualitatives retenues par le MENETFP pour résoudre le problème de la formation continue des enseignants vu que les encadreurs pédagogiques ne sont pas en nombre suffisant pour assurer cette formation en présentiel.

Le **CNMS**, situé à Cocody Saint-Jean, dispose d'une salle de visioconférence financée par UNESCO-CFIT.

I.3. TYPOLOGIE

Les supports pédagogiques numériques sont de plusieurs types ;

a) **Matériels (Hardware)**

- Vidéo projecteurs ;
- Tableau numériques interactifs ;
- Scanneurs ;
- Ordinateurs ; ...

b) **Logiciels (Softwares)**

- Logiciels de présentations interactives et non interactives
- Tutoriels
- CD de formations, ...

c) **Plateforme d'apprentissage en ligne**

- MOOC
- UNESCO-CFIT
- Mobile Learning Cote d'Ivoire, ...

d) **Réseau sociaux**

- YouTube
- Facebook ;
- WhatsApp
- ...

II. L'ELABORATION ET L'APPROPRIATION DE SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES

La conception et la diffusion des ressources numériques sont menées par des acteurs très divers allant d'opérateurs publics officiels à des acteurs de la société civile, du milieu universitaire, du secteur privé et jusqu'à des initiatives personnelles d'enseignants passionnés.

Il y a plusieurs logiciels servant à l'élaboration de supports pédagogiques numériques et de plateformes numériques pédagogiques.

II.1.MOODLE

Moodle est une plateforme numérique pédagogique permettant d'accompagner les formateurs et les stagiaires tout au long de leur formation qu'elle soit présentielle ou à distance. Cette plateforme permet la gestion des ressources pédagogiques et d'y associer des activités d'apprentissages interactives et des possibilités d'évaluation des stagiaires.

Moodle est une des plateformes d'apprentissage en ligne les plus utilisées dans le monde. C'est la plus grosse plateforme. Moodle compte près de 20 000 cours et 5 millions d'utilisateurs. Il est traduit en plus de 120 langues.

C'est une plateforme **gratuite** et **open source**, et il est beaucoup apprécié pour l'approche pédagogique « **socioconstructiviste** » qui a déterminé sa conception : c'est une plateforme où tout est fait pour que les apprenants puissent **apprendre en mode « collaboratif »**.

Ans Moodle formateurs et stagiaires disposent de plusieurs outils :

- **Outils pédagogiques** : gestionnaire de ressources, éditeur en ligne, blogs, flux rss, leçons,...
 - **Outils de communication synchrones ou asynchrones** : forums de discussion, chat, sondages...
 - **Outils de travail collaboratifs** : groupes, wiki, atelier, journal, glossaire, base de données...
 - **Outils d'évaluation** : dépôt de devoirs, tests en ligne avec mutualisation de questions...
- Moodle est aussi personnalisable à vos goûts à l'aide l'ajout de blocs fonctionnels.

Les rôles dans Moodle Selon les profils attribués, vous disposez de plus ou moins de droits d'accès ou de modification.

- **L'administrateur** : L'administrateur contrôle la totalité de la plateforme, qui va de l'ajout d'utilisateurs à l'ajout de cours en passant par la gestion des droits.
- **Le gestionnaire de cours** : Le gestionnaire de cours ou aussi nommé créateur de cours dispose des droits du formateur. Il initie, maintient, anime, gère et supervise le cours. Il est le premier à en fixer les paramètres et réglages. Il gère aussi les suppressions de cours. Il(s) sera l'administrateur de ses cours et est considéré comme un « référent pédagogique ».
- **Le formateur**(*Enseignant dans Moodle*) : Le formateur a le contrôle d'un cours spécifique (paramétrage, réglage, édition) et des activités des étudiants qui y sont inscrits. Il ne peut pas ajouter de ressources, ni d'activités d'apprentissage au cours. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'aux fonctionnalités suivantes : la notation, la consultation des rapports d'activités et l'importation de cours. Il peut voir et évaluer les activités (devoirs, test, forums) des stagiaires.
- **Le stagiaire**(*Etudiant dans Moodle*) : Le stagiaire peut consulter les ressources du cours et participe aux activités d'apprentissages. Il n'accède, dans le bloc administration, qu'à ses notes. Le stagiaire peut s'inscrire en ligne à un cours (seulement si l'auto inscription est activée).

II.2.OPALE SCENARI

SCENARI est une suite logicielle libre de conception et d'utilisation de chaînes éditoriales pour la création de documents multimédia (édition structurée et publication des documents).

SCENARI est l'acronyme de **S**ystème de conception de **C**haînes **É**ditoriales pour des contenus **N**umériques, **A**daptables, **R**éutilisables et **I**nteractifs.

Il permet de générer plusieurs supports de publication (web, papier, SCORM...) adaptés à de multiples contextes d'usage.

Dans ce contexte, la chaîne éditoriale SCENARI peut apporter quelques réponses à ces problématiques. Elle permet en effet de :

- Editer un polycopié de cours et sa version web ;
- Adapter ce cours selon les besoins des apprenants par simple recombinaison des contenus et tout en évitant leur duplication ;
- Enrichir les contenus produits avec des ressources multimédia : vidéos, animations, son, images... ;
- Enrichir les cours avec des activités pédagogiques gérées automatiquement : question à choix unique, question à choix multiple, glisser-déposer, question fermée ou ouverte, texte à trous ;
- Apporter à tous les supports de formation une structure de présentation et une interface graphique / ergonomique homogènes ;
- Promouvoir la formation à distance dans une organisation ;
- Echanger les contenus produits avec d'autres organisations.

II.3.OPEN-SANKORE

Open Sankoré est un logiciel de Tableau blanc interactif. Il fonctionne avec le stylet du TBI, mais il peut être également utilisé avec un simple vidéoprojecteur et une souris comme moyen de pointage.

Il combine la simplicité des outils d'enseignements traditionnels avec les avantages qu'apportent les TICE.

Il permet également de faire des présentations interactives où l'interaction entre les élèves peut être au 1er plan.

Grâce à l’insertion de textes, d’images, d’animations multimédias ou simplement avec des annotations, il devient très simple de demander aux élèves d’explicitier une procédure, de faire un compte rendu d’un travail de groupe à l’ensemble de la classe si elle est équipée d’un moyen de projection.

Sur un PC au fond de la classe, avec Open Sankoré, il est possible de proposer des exercices personnalisés ou adaptés à un élève qui en aura besoin à un moment précis.

III. L’UTILISATION OPTIMALE DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES NUMERIQUES

Qu’entendons-nous par « utilisation optimale » ?

Une utilisation optimale des supports pédagogiques numériques est une utilisation qui :

- *facilite la compréhension des cours*
- *rend les apprenants plus actifs*
- *guide le travail personnel des apprenants*
- *permet d’évaluer les apprenants*
- *favorise le travail en équipes pédagogiques*

Le tableau ci-dessous détaille les points essentiels d’une utilisation optimale des supports pédagogiques numériques.

OBJECTIFS		EXEMPLES DE SOLUTIONS TICE
Faciliter la compréhension des cours	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la prise de notes - Améliorer la compréhension des concepts - Favoriser l’acquisition des compétences 	<ul style="list-style-type: none"> - Supports de cours adaptés déposés en ligne sur un Espace Pédagogique Interactif (EPI) avant les cours - Conception, élaboration, utilisation pédagogique des supports visuels (images, vidéos, animations, frises chronologiques, - Tableaux numériques interactifs (TNI), tablettes tactiles, ... - Prises de notes collaboratives en ligne
Rendre les apprenants plus actifs	<ul style="list-style-type: none"> - Stimuler l’attention - Provoque du feedback - Développer les interactions - Exercer les compétences 	
Guider le travail personnel des apprenants	<ul style="list-style-type: none"> - Développer des documents du cours en ligne - Organiser des travaux collaboratifs en ligne - Optimiser le travail des tuteurs - Proposer une remédiation ciblée en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de cours déposés en ligne sur un EPI après les cours - Forum, classe virtuelle, wiki,... - Ressources documentaires en ligne
Evaluer les apprenants	<ul style="list-style-type: none"> - Récupérer et/ou évaluer les copies en ligne - Permettre aux apprenants de se positionner - Evaluer par compétences avec un référentiel - Visualiser les difficultés d’un groupe d’apprenants 	<ul style="list-style-type: none"> - Remise des copies en ligne et prévention de plagiat - Exercices interactifs, tests de positionnement - Fonctionnalités de suivi groupe/individuel à partir des résultats à un exercice
Travailler en équipes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - Partager des ressources pédagogiques - Elaborer un projet, préparer des réunions, ... - Organiser des réunions de travail en 	<ul style="list-style-type: none"> - Espace partagé en ligne - Wiki, éditeur de textes collaboratifs - Web conférence

	ligne - Fédérer les formateurs	
--	-----------------------------------	--

CONCLUSION

Le monde évolue et l'école est condamnée à s'adapter sinon elle sera inefficace. Nous sommes à l'ère des TICE, les nouveaux analphabètes sont ceux qui ne sauront pas les utiliser. L'école, cadre de formation par excellence doit intégrer les TICE à la fois comme supports de formation et discipline à enseigner. Pour réussir sa mission elle devra utiliser toutes les occasions appropriées pour recycler les anciens enseignants et former les nouveaux pour les rendre opérationnels et efficaces. C'est donc un défi que la côte d'ivoire entend relever en créant les conditions et les plates-formes pour assurer la formation initiale et continue des enseignants. L'école de qualité est à ce prix.

MODULE 9

LA TENUE DES DOCUMENTS OU AUXILIAIRES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

LA TENUE DES DOCUMENTS OU AUXILIAIRES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

INTRODUCTION

Les documents ou auxiliaires pédagogiques et administratifs désignent l'ensemble des éléments qui permettent d'enregistrer et d'archiver la traçabilité de toutes les activités dans le processus Enseignement-Apprentissage-Evaluation. Ce sont : Le cahier de textes, le registre d'appel, le registre des notes et le cahier de bord de l'enseignant. Ils jouent et remplissent plusieurs rôles et fonctions

I- LE CAHIER DE TEXTES

A- **Définition** : Le cahier de textes est un document administratif mis à la disposition des enseignants dans lequel sont consignées les activités administratives et pédagogiques ayant une relation avec la progression. Il est similaire au Tableau de bord du navire ou aux boîtes noires de l'avion.

B- **Fonctions du cahier de textes** : elles sont de deux (2) ordres :

1-Fonctions administratives :

Le cahier de textes permet de :

- Vérifier l'effectivité de la présence de l'enseignant en classe (sa régularité aux cours).
- Vérifier le suivi du programme et de la progression (par les responsables administratifs, Pédagogiques.)
- Apprécier le sens de responsabilité de l'enseignant.
- Apprécier la rigueur, le sérieux dans le travail de l'enseignant.

2- Fonctions pédagogiques

Il permet de :

- Vérifier le suivi et la bonne exécution de la progression et du programme (Adéquation entre les leçons et le programme, la nature et le rythme des évaluations, le contenu des évaluations, le respect des consignes pédagogiques.)
- Vérifier la qualité de l'enseignement dispensé.

C-Tenue du cahier de textes

Tenir le cahier de textes signifie s'en approprier, en prendre soin ; être conscient de son importance et en être responsable. La tenue du cahier de textes incombe **exclusivement** à l'enseignant.

- Dans un 1^{er} temps, lire les instructions (qui sont comme le mode d'emploi, la notice) du cahier de textes.

- Remplir le tableau réservé aux jours et heures de réception.

- La 1^{ère} feuille de la portion réservée à la discipline doit comporter au recto le programme et au verso la progression.

- A l'intérieur des pages suivantes ; il y a cinq (5) colonnes :

***Cours du jour** : L'enseignant doit indiquer le jour, le mois, l'année et si possible l'heure de la séance du jour sans déborder la colonne indiquée ou prévue à cet effet.

***Prochain cours** : Comme son nom l'indique, c'est le jour, le mois, l'année, si possible l'heure de la séance suivante.

***A rendre ou à corriger le** : Valable pour toutes sortes d'évaluation (devoirs, exercices de maison, interrogations) elle doit préciser la date à laquelle se fera la correction et/ou le compte rendu de l'évaluation.

***Textes** (plan du cours, texte devoir, exercice) : Il s'agit de faire figurer le plan et/ou le résumé de la séance en ses points essentiels. Y faire figurer les sujets d'évaluation (date, durée, nature de l'épreuve), les corrections. Concernant les textes, il faut les coller avec soin, avec toutes les précisions sus mentionnées, après les avoir numérotés.

Tout événement ayant une incidence sur la progression doit y être mentionné.

***Emargement** : Cette colonne est réservée exclusivement à la signature de l'enseignant.

L'emargement n'est pas facultatif, il est une preuve juridique, morale de la responsabilité de son auteur.

D -Numérotation du plan de cours et usage des couleurs dans le cahier de textes.

Pour la numérotation, le schéma classique est le suivant:

I-

A-

1-

a-

Il est souhaitable de n'utiliser que trois(3) couleurs : le rouge et le bleu ou le noir et le vert.

La problématique en caractère d'imprimerie, soulignée en rouge, l'énoncé en rouge, caractère d'imprimerie, encadré.

Le problème, en caractère d'imprimerie, souligné ; l'énoncé en majuscule, en rouge.

Les notions soit en majuscule, soit juste la première lettre en majuscule et le reste en minuscule, mais en bleu ou noir. Les chapitres en majuscule et soulignés en rouge, les sous titres en bleu ou noir avec juste la première lettre en majuscule et soulignée, alors que les «A», les «a ou b» ne doivent pas être soulignés.

NB : Les introductions et conclusions ne sont pas à souligner.

Les corrections des évaluations mentionnées en vert et bien soulignées. Le titre des évaluations en vert (la nature).

La date de l'épreuve et celle de la correction en bleu ou noir ; et le libellé en bleu ou noir

II – LE REGISTRE D'APPEL

C'est un document administratif, un registre permettant de vérifier la présence ou l'absence des élèves (leur régularité ou leur irrégularité). Il est tenu par l'enseignant et doit être signé au quotidien (à chaque séance de cours).

Il permet le suivi de l'assiduité des élèves et favorise la maîtrise des noms des élèves.

Il représente une couverture juridique pour l'enseignant et pour l'administration en cas d'incident concernant les élèves absents.

Comment organiser l'appel ?

Eventuellement (dans la mesure du possible), avoir un plan de la classe afin d'identifier aisément ses apprenants.

III- LE REGISTRE DE NOTES

C'est un registre dans lequel sont consignés la nature des évaluations, les notes, les moyennes et le rang des élèves. Il doit être soigneusement rempli par l'enseignant.

Il est important, car même en l'absence de l'enseignant, il peut servir d'archive et de preuve pour ou contre lui.

MODULE 10

LES DISPOSITIFS, LES STRUCTURES DE FORMATION ET LA LETTRE DE MISSION DES UNITES PEDAGOGIQUES ET DES CONSEILS D'ENSEIGNEMENT

LES DISPOSITIFS, LES STRUCTURES DE FORMATION ET LA LETTRE DE MISSION DES UNITES PEDAGOGIQUES ET DES CONSEILS D'ENSEIGNEMENT

INTRODUCTION

Le souci premier de tout Etat est d'avoir des citoyens bien formés. Cette tâche de formation est dévolue aux enseignants, premiers leviers de tout changement dans un système éducatif.

Or, de façon récurrente, les enseignants sont confrontés aux changements qu'impliquent les nouveaux programmes, les nouvelles approches pédagogiques, les nouveaux formats de l'évaluation, les technologies de l'information et de la communication, etc.

C'est pourquoi, dans le cadre de la formation des enseignants contractuels, la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (D.P.F.C) a introduit, en plus des modules classiques/pédagogiques, un module de formation relatif au développement professionnel.

Et, afin de maximiser l'efficacité de ces enseignants à la tâche, un accent particulier sera mis sur le développement professionnel, c'est-à-dire sur un apprentissage permanent permettant de développer le potentiel de l'enseignant dans l'exercice de ses fonctions en cohérence avec ses aspirations personnelles et professionnelles.

JUSTIFICATION

Les raisons suivantes justifient le module sur le développement professionnel.

- **Le besoin de contrôle de la carrière :**

L'enseignant a besoin de savoir ce qu'il fait dans sa carrière, et de celle-ci, c'est-à-dire avoir un regard rétrospectif sur ce qui a été accompli et mieux se projeter dans l'avenir.

- **Le besoin de formation personnelle continue :**

L'enseignant a besoin de s'assurer un apprentissage personnel tout au long de sa vie professionnelle.

- **Le besoin de construire des liens professionnels :**

L'enseignant doit profiter au mieux des compétences des collègues.

I- SENS ET PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

I-1 APPROCHE DEFINITIONNELLE

La formation initiale ne peut préparer à toutes les situations auxquelles il faudra faire face au cours de la vie professionnelle. Il est donc nécessaire de s'inscrire dans une démarche de développement professionnel tout au long de la carrière.

Le développement professionnel dans l'enseignement revêt un caractère polysémique, de par la multitude d'expressions plus ou moins équivalentes utilisées dans les écrits. En privilégiant les deux voies essentielles que sont l'autoformation et la formation à travers le dispositif institutionnel, qui mènent au développement professionnel, les deux définitions suivantes ont été retenues.

Selon certains auteurs comme BUTLER-KISBER et CREPO, le développement professionnel est un ensemble d' « **activités planifiées en dehors du système éducatif, qui aide à maintenir, à améliorer et à élargir les connaissances et les compétences, et à développer les qualités personnelles pour accroître la performance dans l'exécution des obligations et des responsabilités professionnelles** ».

Pour d'autres comme CLEMENT et VANDENBERG, le développement professionnel est le « **processus de modification selon lequel l'enseignant sort progressivement de son isolement pour s'engager dans une démarche collaborative qui doit être à la fois collégiale et autonome et qui lui permet d'augmenter sa confiance en soi** ».

Michelle DESCHÈNES, le Web social, un levier de développement professionnel ? Consulté le 28/04/2019 à 18h17

I-2 LES ETAPES DU DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

I-2-1 La formation initiale

La formation initiale sert d'abord à donner les acquis (académiques et pédagogiques) de base pour exercer la profession, puis à engager le personnel enseignant dans la voie du développement continu.

Elle ne constitue pas la fin de la formation, mais bien la première étape dans l'apprentissage de la profession, étape au cours de laquelle sont jetées les bases d'un développement professionnel continu. L'enseignant débutant doit se préparer dès la formation initiale à construire progressivement son métier d'enseignant en apprenant à réfléchir sur ce qu'il fait effectivement et sur ce qu'il mobilise quand il enseigne.

I-2-2 Les débuts dans la profession, une période intense d'apprentissage

Aussi complète que soit la formation initiale reçue, certaines aptitudes professionnelles ne peuvent s'acquérir qu'à la pratique, dans des situations réelles. L'exercice même de la profession est indispensable au développement des compétences professionnelles.

La plupart des qualités professionnelles des enseignants ne s'expriment que lorsque ceux-ci sont en situation de classe. Par exemple, la gestion de classe est le besoin de formation le plus souvent formulé par les nouveaux enseignants, et ce, malgré les cours universitaires suivis et les stages pratiques réalisés dans le cadre de leur formation initiale.

I-2-3 La maîtrise de la profession d'enseignant, un objectif à poursuivre tout au long de la Carrière

La maîtrise de la profession d'enseignant exige de l'enseignant une connaissance approfondie des facteurs internes et externes liés à l'environnement scolaire.

➤ Variabilité interne liée à l'École comme institution sociale

L'évolution constante de la profession parallèlement à la société dans laquelle elle s'inscrit suppose de la part du personnel enseignant une actualisation permanente de ses compétences et de ses connaissances pour s'adapter aux nombreux changements dont il sera témoin au fil de sa carrière.

Le personnel enseignant devra, par exemple :

- s'approprier de nouveaux programmes lorsque le curriculum sera révisé ;
- veiller à maintenir son expertise du domaine disciplinaire ;
- être attentif aux besoins et aux aspirations des nouvelles générations d'élèves ;
- composer avec les innovations technologiques qui peuvent avoir une incidence majeure sur les modalités d'apprentissage et d'enseignement ainsi que sur le rapport au savoir des acteurs scolaires (élèves, personnel enseignant, parents, etc.) ;
- composer avec l'expansion des connaissances ;
- tenir compte, dans sa pratique, des résultats de la recherche et des expérimentations pédagogiques.

➤ **Variabilité externe liée à l'environnement scolaire**

L'exercice de la profession enseignante est sujet à de nombreuses incertitudes et complexités d'ordre social. Par conséquent, le personnel enseignant doit composer avec ces variables au nombre desquelles les violences syndicales, les perturbations de cours, l'insuffisance des infrastructures et des moyens au regard des besoins exprimés. Ces paramètres sont autant de facteurs qui exigent du personnel enseignant un développement constant de ses compétences.

En définitive, la maîtrise de la profession d'enseignant conduit à une phase de socialisation et de croissance qui se caractérise par des promotions, l'obtention de statuts clairs dans la hiérarchie, l'élargissement des compétences et la recherche d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Les illusions propres à la période d'apprentissage disparaissent progressivement après une série d'essais pour laisser place à une certaine confiance en soi dans une fonction qui correspond à son identité : il s'agit de trouver sa « niche ». On a alors le sentiment de mieux contrôler son environnement et de mieux gérer son stress.

I-2-4 La maintenance ou la routine

Lorsque l'enseignant a fait sa place et qu'il est reconnu pour la maîtrise de son emploi, le développement se ralentit, il y a moins de découverte et il entre souvent dans une phase de routine, de « maintenance » qui remet en cause la confiance en soi gagnée en phase de maîtrise. Bien souvent, l'enseignant a atteint le maximum de ses compétences et il n'évolue plus ou presque plus. En parallèle, il arrive que des jeunes qui embrassent la profession, qui maîtrisent de nouvelles techniques, le poussent à se considérer comme « dépassé ». Des troubles au niveau de la santé comme au niveau familial, fréquents à cette période, peuvent le conduire à ressentir un stress assez fort pouvant aller jusqu'à des formes de dépression. Cette étape qui suit la mi-carrière est souvent synonyme de plafonnement, mais parfois, certains se découvrent d'autres compétences et poursuivent la phase ascendante avec une forte réussite. D'autres au contraire vivent une stagnation qui entraîne une faible implication dans le travail.

I-2-5 Le désengagement

L'étape de désengagement correspond à un investissement de plus en plus faible dans le travail pour se consacrer à d'autres activités, un retrait progressif avec une prise de recul sur les étapes passées. Dans cette étape, les individus, peu impliqués, ont tendance à préférer les activités familiales aux innovations pédagogiques.

En somme, le développement professionnel est un processus de changement, de transformation par lequel les enseignants parviennent peu à peu à améliorer leurs pratiques, à maîtriser leur travail et opérer les adaptations nécessaires pour être efficaces dans leurs pratiques.

Ils doivent cependant être soutenus par les autres acteurs du système scolaire.

II- DE L'AUTOFORMATION AUX CE ET UP

II-1 APPROCHE DEFINITIONNELLE

L'autoformation est le fait pour une personne de se former elle-même, dans un cadre qui lui est propre, en dehors des structures et institutions enseignantes et formatives. L'individu, par lui-même, détermine ses objectifs, construit son parcours de formation et choisit ses ressources et méthodes pédagogiques. L'autoformation apparaît ainsi comme un mode d'auto-développement des connaissances et des compétences par le sujet social, selon son rythme, à l'aide de ressources éducatives et de médiation sociale les plus adéquates. L'aide à l'autoformation permanente tend à devenir l'axe majeur de l'apprentissage dans toutes les institutions éducatives scolaires et extrascolaires.

À l'inverse, l'autodidaxie est habituellement présentée comme une démarche solitaire qui consiste à s'instruire sans prendre de leçon auprès d'un maître. Il est de plus en plus facile de trouver des ressources d'autoformation collective telles que les groupes d'échange de savoirs, les réseaux sociaux d'apprentissage.

Philippe Carré définit l'autoformation comme étant un processus d'apprentissage autonome, « par soi-même ». Afin d'éclairer la notion, il présente les cinq grandes approches issues de la « galaxie de l'autoformation » : l'approche éducative (apprendre dans des dispositifs ouverts), l'approche cognitive (apprendre à apprendre), l'approche sociale (apprendre dans et par le groupe), l'approche existentielle (apprendre à être) et l'approche autodidacte (apprendre hors des systèmes éducatifs institués).

II-2- LES COURANTS D'AUTOFORMATION

II-2-1 L'autoformation intégrale

L'autoformation intégrale est synonyme d'autodidaxie. Elle est le fait d'apprendre en dehors de tout système éducatif organisé, de toute institution formelle. Une des formes de l'autoformation intégrale, c'est la formation basée sur sa propre expérience. Ainsi, une personne qui a suivi une formation pour un CAP mécanique automobile ne peut prétendre être autodidacte dans son métier puisqu'elle a été formée.

II-2-2 L'autoformation existentielle

Elle fait référence à l'histoire de vie. À la différence de l'autodidaxie qui consiste à apprendre dans un rapport d'utilité extérieure (apprendre un métier, un savoir-faire...), l'autoformation existentielle vise à user de sa propre expérience pour son développement personnel. Elle dépasse donc le cadre de la formation professionnelle.

II-2-3 L'autoformation éducative

Tout en développant son autonomie, il s'agit d'apprendre au sein d'un dispositif de formation tels que : Formation Ouverte et À Distance (FOAD) ; Atelier de Pédagogie Personnalisée (APP) ; Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres (IFADEM)... L'enseignant-formateur n'intervient alors qu'à titre ponctuel comme un guide, un facilitateur dans l'accession au savoir. Plusieurs termes existent pour qualifier ce genre d'autoformation : l'autoformation assistée (Bertrand Schwartz), l'autoformation tutorée (Philippe Carré). A ce niveau, les institutions

éducatives peuvent être organisées de telle sorte qu'elles laissent une place maximale à l'autonomie des acteurs.

II- 2-4 L'autoformation sociale

Il s'agit de toute forme de formation que les sujets sociaux développent par eux-mêmes et par des groupes organisés (syndicats, entreprises, association, etc). Ces groupes organisés ne sont pas des institutions d'éducation mais des lieux où les sujets développent des apprentissages et des formations. L'autoformation est réalisée grâce au caractère collectif des échanges et des interactions sociales.

II-2-5 L'autoformation cognitive

Il s'agit d'« apprendre à apprendre » (la métacognition). L'intérêt est porté sur la manière dont la personne réalise son propre apprentissage. C'est une sorte de méthodologie de l'apprentissage individuel. Cette conception renvoie à tous les mécanismes qu'on utilise consciemment pour apprendre avec ses propres moyens.

II-3 LES AVANTAGES DE L'AUTOFORMATION POUR L'ENSEIGNANT

Les apprentissages par soi-même présentent plusieurs avantages :

- le renforcement des capacités de l'enseignant
- le développement de la confiance en soi
- le développement de l'esprit de créativité
- le développement de l'esprit d'ouverture et de partage
- le développement de l'esprit critique
- le développement de la personnalité
- etc.

Pour être efficace, l'enseignant, en plus de la formation continue institutionnelle (de l'APFC), doit s'autoformer. C'est ce que relève **Emmanuel KANT dans *Traité de Pédagogie (1803)*** :« Ce que l'on apprend le plus solidement et ce que l'on retient le mieux, c'est ce que l'on apprend en quelque sorte par soi-même ».

III- LE DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ENCADREMENT DES ENSEIGNANTS

Dans le but d'aider les enseignants à améliorer certains aspects fondamentaux de leur métier, lequel demande des compétences multiples et complexes afin d'assurer la qualité de la formation offerte aux apprenants, un dispositif de suivi et d'encadrement pédagogiques est nécessaire. C'est à cette exigence que répondent les Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue(APFC), les Unités Pédagogiques(UP), les Conseils d'Enseignement(CE), les Coordinations Pédagogiques (CP), les Conseils Pédagogiques (CP) ou Animation Pédagogique de Secteur (APS) dans le système éducatif ivoirien.

III-1 LES ANTENNES DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA FORMATION CONTINUE

Les Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue (APFC) sont les structures déconcentrées de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC), chargées de l'encadrement pédagogique, du recyclage et du perfectionnement des enseignants. Elles ont pour missions d'appliquer dans leurs zones d'influence les directives de la DPFC, en matière de pédagogie et de formation continue des personnels enseignants des établissements Préscolaires, Primaires, Secondaires publics et privés ainsi que les Centres d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) d'une Région administrative appelée zone d'influence de l'APFC.

Les APFC sont placées sous l'autorité administrative des Directions Régionales de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Elles sont organisées en Coordinations Régionales Disciplinaires (CRD).

III-1-1 En matière de pédagogie

Elles ont pour missions :

- de contribuer à l'élaboration des programmes éducatifs et de favoriser leur implantation dans les établissements scolaires ;
- d'organiser le suivi et l'encadrement pédagogique des enseignants des établissements publics et privés à travers des visites de classes, des ateliers de formation, des stages, des séminaires, des journées pédagogiques, etc. ;
- d'œuvrer à l'amélioration des performances des enseignants par la maîtrise des contenus, des méthodes et des approches pédagogiques au sein des Unités Pédagogiques (UP), des Conseils d'Enseignement (CE) et des Secteurs Pédagogiques ;
- de superviser la désignation des animateurs des Unités Pédagogiques, l'élaboration des plans d'actions et des progressions d'apprentissage.

III-1-2 En matière de Formation Continue

Les APFC ont pour missions :

- d'œuvrer au renforcement des capacités des personnels enseignants des établissements scolaires publics et privés laïcs et confessionnels de la zone d'influence ;
- d'élaborer un plan régional de formation prenant en compte les besoins exprimés par ces personnels ;
- d'organiser des sessions de formation au bénéfice des personnels enseignants et d'encadrement pédagogique en relation avec leurs besoins exprimés ;
- d'intervenir de façon spéciale au profit des stagiaires des centres de formation pédagogique, des enseignants candidats à des examens et concours pédagogiques ou professionnels, des Conseillers Pédagogiques du Préscolaire et du Primaire et des Directeurs d'écoles.

III-2 MISSIONS DES CELLULES DE REGULATION PEDAGOGIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS ET GROUPEMENTS D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pour offrir aux enseignants un encadrement de proximité, l'Etat a prévu dans les établissements scolaires des structures institutionnelles que sont les Coordinations Pédagogiques (CP), les Conseils Pédagogiques (CP) ou Animations Pédagogiques de Secteur (APS), les Unités Pédagogiques (UP), les Conseils d'Enseignement (CE).

III-2-1 Objectifs et missions des structures relais

III-2-1-1 Les objectifs

- Assurer la formation continue des enseignants.
- Recycler le personnel enseignant.
- Repenser les pratiques pédagogiques des enseignants.
- Harmoniser les méthodes pédagogiques.
- Aider les enseignants à s'approprier les innovations pédagogiques.
- Identifier les difficultés propres à chaque discipline ou à l'école et essayer d'y apporter les solutions appropriées.
- Favoriser les échanges entre enseignants.
- Harmoniser les progressions.
- Améliorer la qualité des prestations quotidiennes des enseignants dans leurs classes.
- Faire accéder l'enseignant à l'autoformation.
- Faciliter la vie quotidienne professionnelle de l'enseignant en allégeant ses tâches.

III-2-1-2 Les missions

Compte tenu des multiples tâches dont l'enseignant est chargé, l'effort individuel est souvent cause d'inefficacité et de découragement. Il importe donc que le maximum de travail se fasse en groupe. Il s'agit d'envisager la constitution de véritables équipes de travail (disciplinaires, interdisciplinaires). C'est pour cette raison que les structures relais reçoivent pour missions de :

- assurer la réflexion pédagogique, en particulier celle qui concerne la didactique disciplinaire et interdisciplinaire ;
- constituer une documentation propre à l'UP, au CE, au CP et à l'APS en élaborant des documents à partir d'une synthèse dynamique des apports documentaires extérieurs et des réflexions propres aux structures ;
- aider à la formation pédagogique et professionnelle des enseignants ;
- faciliter l'insertion professionnelle et humaine des enseignants ;
- élaborer un programme commun d'activités ;
- réfléchir et aider à trouver des solutions relatives aux problèmes posés par l'évaluation ;
- rendre plus cohérents la nature et le rythme des contrôles de connaissances dans les établissements (établir un calendrier des devoirs communs).

III-2-2 Au préscolaire et primaire

III-2-2-1 Les structures relais

Dans le Préscolaire et le Primaire, ce sont les Coordinations Pédagogiques (CP), les Conseils Pédagogiques (CP) ou Animation Pédagogique de Secteur (APS) et les Unités Pédagogiques (UP) qui sont les structures relais des CRD et des APFC.

III-2-2-1-1 L'Unité Pédagogique

L'unité Pédagogique est une structure de gestion, de concertation, de réflexion et d'échange d'expérience pédagogiques au sein d'une même école. C'est une cellule pédagogique regroupant les enseignants et le directeur d'une même école. Ce dernier en est le responsable.

III-2-2-1-2 Le Conseil Pédagogique

Un Conseil Pédagogique est présidé par le conseiller pédagogique de secteur ou conseiller pédagogique du préscolaire et du primaire et regroupe l'ensemble des directeurs d'école d'un secteur pédagogique.

III-2-2-1-3 La Coordination Pédagogique

La Coordination Pédagogique est la structure la plus grande car sa zone de compétence s'étend à toute la circonscription de l'Enseignement Préscolaire et Primaire. Elle est présidée par l'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire et regroupe l'ensemble des Conseillers Pédagogiques de Secteur.

III-2-2-1-4 Les acteurs des structures relais

a- Les acteurs de la Coordination Pédagogique

Les membres statutaires

- L'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire
- Les Conseillers Pédagogiques du Préscolaire et du Primaire responsables de secteurs

Les partenaires

- Les encadreurs pédagogiques (IP, CPPP)
- L'animateur COGES de l'IEPP.

b- Les acteurs du Conseil Pédagogique

Les membres statutaires

- Le Conseiller Pédagogique du Préscolaire et du Primaire chargé du Secteur Pédagogique
- Les Directeurs des écoles du Secteur Pédagogique

Les partenaires

- L'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP)
- Les encadreurs pédagogiques (IP, CPPP)
- Le représentant de COGES de l'IEPP

c- Les acteurs d'une Unité Pédagogique

Les membres statutaires

- Le directeur de l'école
- Les enseignants de l'école

Les partenaires

- Les encadreurs pédagogiques (IP, CPPP)
- L'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire
- Le Conseiller Pédagogique du Préscolaire et du Primaire chargé du Secteur Pédagogique
- Le représentant du COGES

III-2-2-1-5 Rôle des acteurs des structures relais

a- Le Directeur d'école

Il est le premier responsable du fonctionnement de l'Unité Pédagogique.

- Il initie les rencontres à caractère pédagogique.

- Il propose l'ordre du jour.
 - Il convoque les réunions.
 - Il veille à la participation de tous ses adjoints.
 - Il met à la disposition de l'Unité Pédagogique les moyens nécessaires à son fonctionnement.
 - Il assure la diffusion des comptes-rendus d'activités au responsable du secteur pédagogiques et à la Coordination Régionale Disciplinaire de l'APFC.
 - Il coordonne les activités pédagogiques.
 - Il identifie les difficultés pédagogiques rencontrées par ses adjoints.
 - Il inscrit ces difficultés pédagogiques dans un ordre du jour.
 - Il anime les réunions.
 - Il tient un cahier de bord où il transcrit succinctement les questions soulevées et les activités menées.
 - Il élabore, avec ses adjoints, un plan annuel d'activités avec les thèmes de travail.
 - Il veille à la mise en œuvre du plan d'activités.
 - Il gère les ressources matérielles et financières de l'UP.
 - Il peut mener avec ses adjoints des réflexions visant à améliorer les résultats scolaires.
- NB** : Le directeur de l'école peut déléguer l'animation de l'UP à un de ses adjoints.

b- Les enseignants de l'école

- Ils participent obligatoirement aux réunions et aux activités.
- Ils prennent une part effective aux séances de travail.
- Ils s'impliquent dans toutes les activités de productions.

c- Le représentant du COGES

- Il est choisi parmi les différents responsables du bureau local.
- Il a pour tâche de recueillir les besoins matériels et financiers qu'il transmet au président du COGES.

d- Le Conseiller Pédagogique du Préscolaire et du Primaire chargé du Secteur

- Il est le premier responsable du fonctionnement du Conseil Pédagogique.
- Il initie les rencontres à caractère pédagogique.
- Il convoque les réunions.
- Il propose l'ordre du jour.
- Il veille à la participation de tous les Directeurs d'écoles de son Secteur Pédagogique.
- Il met à la disposition des Directeurs d'Ecoles de son secteur pédagogique les moyens nécessaires au fonctionnement du Conseil Pédagogique.
- Il assure la diffusion des comptes rendus d'activités aux Directeurs d'écoles, à la Circonscription de l'Enseignement Préscolaire et Primaire et à la Coordination Régionale Disciplinaire de l'APFC.
- Il apprécie les plans d'actions des UP du secteur pédagogiques.

e- L'Encadreur Pédagogique

- L'action des Encadreurs Pédagogiques (IP, CPPP) doit tendre à perfectionner les méthodes de travail des enseignants afin d'améliorer la qualité et le rendement de leur enseignement.
- Il a pour mission par rapport au Conseil Pédagogique d'une part et des Unités Pédagogiques d'autre part de :

- organiser des visites de classes, des journées pédagogiques, des classes ouvertes ;
- élaborer et diffuser tout document susceptible d'améliorer l'enseignement et de l'adapter aux exigences locales ;
- apprécier les plans d'actions des Conseils Pédagogiques, des Unités Pédagogiques ;
- sensibiliser les enseignants (réunion d'information, organisation des classes ouvertes).

f- L'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire

L'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire est le premier responsable du fonctionnement de la Coordination Pédagogique, des Conseils Pédagogiques et des Unités Pédagogiques.

❖ Au niveau de la Coordination Pédagogique

- Il initie les rencontres à caractère pédagogique.
- Il est chargé de la responsabilité administrative de la cellule pédagogique.
- Il convoque les Conseillers Pédagogiques du Préscolaire et du Primaire chargés de Secteur aux différentes réunions.
- Il anime les réunions.
- Il reçoit, apprécie et vise les comptes rendus.
- Il adresse une copie de ces comptes rendus aux CPPP.
- Il doit en adresser un rapport en deux exemplaires à l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue.

NB : L'Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire doit inciter les CPPP à collaborer avec l'Antenne de la Pédagogie et de la Formation Continue.

III-2-3 Au secondaire

III-2-3-1 Les structures relais

Le système d'encadrement pédagogique implique dans le secondaire les UP et les CE qui sont les prolongements ou structures relais des A.P.F.C. Les U.P et C.E. sont des structures de gestion, de concertation, de réflexion et d'échange d'expériences pédagogiques au sein d'une même discipline.

III-2-3-1-1 L'Unité Pédagogique

L'Unité Pédagogique (U.P) est un regroupement de plusieurs établissements selon des critères bien définis. Ce sont des critères d'ordre géographique, administratif auxquels il faut ajouter les critères de niveau (1^{er} cycle ou 2nd cycle) et de discipline.

Chaque U.P est identifiée par un code.

III-2-3-1-2 Le Conseil d'Enseignement

Le Conseil d'Enseignement (C.E) est une cellule pédagogique regroupant les enseignants d'une discipline ou des disciplines affinitaires au sein d'un même établissement.

III-2-3-2 Les acteurs et partenaires des structures relais

a- Les acteurs de l'Unité Pédagogique

Les membres statutaires

- Les professeurs de la discipline
- L'animateur de l'U.P

- Un représentant des Comités de Gestion (COGES)
- Les chefs d'établissements membres de l'U.P
- Le chef d'établissement responsable administratif de l'U.P

Les partenaires

- Les Encadreurs Pédagogiques (I.P)
- Les autres U.P (même discipline ou autres disciplines)

b- Les acteurs d'un Conseil d'Enseignement

Les membres statutaires

- Les professeurs de la même discipline ou des disciplines affinitaires associées
- L'animateur de C.E
- L'inspecteur d'éducation
- Un représentant du COGES
- L'intendant
- Le chef d'établissement et/ou son adjoint

Les partenaires

- Les encadreurs pédagogiques (IP, IPP)
- L'U.P. et les autres C.E

III-2-3-3 Rôle des acteurs des structures relais

a- Les Chefs d'établissement

Ils sont les premiers responsables du fonctionnement des U.P et C.E.

Au niveau des C.E

- Ils initient des rencontres à caractère pédagogique.
- Ils apprécient l'ordre du jour décidés par les C.E.
- Ils veillent à la participation de tous aux réunions.
- Ils mettent à la disposition des C.E les moyens nécessaires à leur fonctionnement.
- Ils participent aux réunions ou se font représenter par leurs adjoints.
- Ils assurent la diffusion des comptes rendus d'activités aux membres du C.E et à la Coordination Régionale Disciplinaire de l'A.P.F.C

Au niveau des U.P

L'un d'entre eux est chargé de la responsabilité de l'UP (son établissement est dit « établissement siège »).

- Il informe ses pairs du fonctionnement de l'UP.
- Il apprécie et vise l'ordre du jour des réunions.
- Il veille à la participation de tous aux réunions.
- De concert avec ses pairs, il dégage les moyens nécessaires au fonctionnement de l'UP.
- Il participe aux réunions ou se fait représenter.
- Il reçoit, apprécie et vise les comptes rendus des réunions.
- Il assure la diffusion de ces comptes rendus auprès des différents membres de l'UP et de la Coordination Régionale Disciplinaire.
- Il organise une réunion bilan de fonctionnement de la structure avec ses pairs.

b- L'Animateur de l'Unité Pédagogique (A.U.P) et l'Animateur du Conseil d'Enseignement (A.C.E)

L'Animateur d'U.P

Elu ou désigné par ses pairs, l'Animateur d'Unité Pédagogique exerce un mandat de deux (02) ans renouvelable une fois. Il doit être à l'écoute de ses collègues et recueillir leurs suggestions. Il a pour tâches de :

- suivre, au sein de l'U.P, l'exécution des progressions ;
- élaborer l'ordre du jour des réunions qu'il soumet au Chef d'établissement responsable administratif de l'U.P (l'A.U.P organise au moins quatre réunions par an) ;
- faire convoquer les réunions par le Chef d'établissement responsable administratif de l'U.P ;
- animer des réunions ;
- remettre à l'issue de chaque réunion au Chef d'établissement responsable de l'U.P, un compte rendu des travaux avec la liste de présence ;
- organiser des devoirs communs pour l'ensemble des établissements de l'U.P ;
- accueillir les nouveaux professeurs en début d'année, les informer de la marche de l'U.P. Car si l'intérêt essentiel de l'Unité Pédagogique réside dans son rôle pédagogique, elle se doit aussi de jouer un rôle humain et dans quelques domaines que ce soit, de lutter contre l'isolement et le cloisonnement où risquent de sombrer les bonnes intentions entre ses collègues dans l'U.P ;
- assurer l'entente entre ses collègues dans l'U.P ;
- déceler, en relation avec des groupes de travail ou à la demande de l'U.P les personnes ressources aptes à apporter une aide à l'UP ;
- tenir un cahier de bord où il transcrit succinctement les questions soulevées et les activités menées ;
- élaborer avec les membres de son U.P, un plan d'activités annuelles avec des thèmes de travail précis par groupes (Exemple : si une partie du programme pose problème, l'Animateur pourra inciter ses collègues à y réfléchir par une présentation commune ou par groupes de niveau) ;
- coordonner les activités pédagogiques sous la responsabilité du Chef d'établissement responsable de l'U.P ;
- identifier les difficultés pédagogiques des collègues et organiser des rencontres pour y remédier ;
- veiller à la mise en œuvre du plan d'actions ;

Il s'agit de faire voir en l'U.P un outil qui facilite les tâches du professeur (préparation de cours, préparation d'exercices ou de devoirs, etc.).

NB : l'animateur de C.E joue le même rôle que l'animateur de l'U.P mais à l'échelle de l'établissement.

c- L'Encadreur Pédagogique

L'action des Encadreurs Pédagogiques doit tendre à perfectionner les méthodes de travail des professeurs afin d'augmenter la qualité et le rendement de leur enseignement. Ils ont pour mission par rapport aux U.P/C.E de :

- superviser la désignation des animateurs d'U.P et C.E ;
- fournir aux U.P et C.E des documents d'accompagnement et des matériels didactiques ;
- faciliter les échanges d'informations entre les U.P et C.E ;
- mettre à la disposition des U.P des informations relatives aux programmes d'enseignement, aux méthodes et innovations pédagogiques ;

- apprécier les plans d'actions des U.P et C.E et contrôler l'exécution des progressions et méthodes d'enseignement ;
- Coordonner les travaux des U.P et C.E ;
- Prendre connaissance des problèmes rencontrés par l'U.P ou par le C.E et essayer de les résoudre par un travail de groupe et de concertation. Si une solution en ressort, il en fera bénéficier d'autres U.P.
- Sensibiliser les professeurs à participer aux activités des U.P et C.E.

d- Les professeurs

Les professeurs sont les membres statutaires des U.P et C.E. Leur participation aux activités de l'UP ou du C.E est obligatoire. Ils doivent prendre part aux différentes activités et s'impliquer dans les activités de production. Loin d'être une corvée, elles font partie intégrante de l'exercice de la fonction. Le rôle premier de l'UP ou du CE est de faciliter la vie aux enseignants grâce à la mise en commun des expériences des anciens et du dynamisme des plus jeunes. Ces expériences pouvant porter sur :

- la préparation des cours ;
- la résolution d'exercices ;
- la production de fiches et de documents didactiques appropriés ;
- la tenue de classes ouvertes.

e- Le représentant des COGES

Il est choisi parmi les différents responsables des COGES des établissements membres de l'UP. Il a pour tâche de recueillir les besoins matériels et financiers qu'il transmet aux présidents des COGES.

f- L'Intendant

C'est un membre statutaire. Il intervient au niveau du C.E pour recueillir les commandes en documents de référence et en matériels nécessaires au fonctionnement des C.E. Il assure, dans la mesure des moyens de l'établissement, le financement des activités initiées par les CE.

g- Les Inspecteurs d'Education

Leur présence n'est pas obligatoire mais souhaitée. Ils peuvent donc siéger pour s'informer du comportement des élèves en vue de mener des activités de soutien.

III-2-3-4 Les instruments de pilotage d'une UP et/ou d'un CE

Pour mener à bien sa mission, l'animateur de CE ou d'UP doit disposer d'un certain nombre de documents :

- la lettre de mission des UP et des CE ;
- un cahier de bord ;
- la liste des établissements membres de l'UP ;
- la liste des Professeurs membres du CE ou de l'UP,
- la fiche d'évaluation des CE et des UP,
- la liste des documents et matériels didactiques ;
- un plan d'actions ;
- un cahier d'entrée et de sortie de documents et de matériels.

De tous ces instruments, le plan d'actions élaboré permet à l'animateur de CE ou d'UP de planifier les activités dans le temps (échancier d'exécution), dans l'espace (lieu), afin d'évaluer l'efficacité du fonctionnement de la structure qu'il anime.

III-2-3-5 L'élaboration d'un plan d'actions

a- Le plan d'actions

Le plan d'actions est un document par lequel les principales activités à mettre en œuvre sont planifiées dans le temps et dans l'espace, et qui indique le public cible ainsi que les moyens nécessaires pour l'exécution de chacune des activités retenues.

Il se présente sous la forme d'un tableau à plusieurs colonnes.

PLAN D'ACTION ANNUEL..... (Préciser l'année scolaire)

UP N°...../CE DE

Activités	Nature	Nombre	Objectifs	Public Cible	Lieu	Résultats Attendus	Période	Financement	
								Coût	Source
Réunion									
Formation									
Évaluation									
Autres ...									

b- L'intérêt d'un plan d'actions

C'est un contrat minimum, une boussole qu'adoptent les membres d'une UP ou d'un CE pour permettre à chacun des acteurs de s'investir de manière effective dans la vie de ces structures.

c- Les activités de l'UP et du CE

Les activités que le CE ou l'UP peut mener au cours d'une année scolaire sont :

• **Dès la rentrée scolaire**

- réunion d'informations ;
- élaboration des progressions (adaptation) ;
- élaboration du plan d'actions.

• **Courant 1^{er} trimestre**

- activités de formation (classes ouvertes sur des aspects des programmes qui posent problème au grand nombre) ;
- production de documents (synthèse des documents d'accompagnement) ;
- organisation de devoirs de niveau.

• **Fin 1^{er} trimestre**

- réunion bilan des activités du premier trimestre (l'état d'avancement des progressions, le point des productions et le point des devoirs de niveau).

• **Courant 2^{ème} trimestre**

- activités de formation pédagogique (ateliers ciblés)
- production de sujets d'examens blancs
- organisation de devoirs de niveau,
- Activités diverses.

- **Fin 2^{ème} trimestre**
 - Réunion bilan des activités (l'état des progressions, le point des productions, le point du contrôle continu et le point des activités diverses).

- **Courant 3^{ème} trimestre**
 - Organisation de devoirs de niveau
 - Finalisation des productions documentaires
 - Activités diverses.

- **Fin 3^{ème} trimestre**
 - Réunion bilan des activités du 3^{ème} trimestre et de l'année scolaire (état des progressions, évaluation des activités menées).
 - Les CE, au cours de cette réunion bilan peuvent faire des commandes didactiques auprès de leur administration scolaire en vue de rendre plus performant les enseignements. Le CE doit faire au chef d'établissement une proposition de répartition des professeurs par niveaux pour la rentrée prochaine.
 - Quant à l'UP, elle formule auprès du chef d'établissement responsable administratif de l'UP, les observations faites par les enseignants dans le sens du renforcement de l'efficacité de la structure.
 - Elle élabore un projet de plan d'actions de l'année scolaire à venir.

NB : Après chaque réunion, un compte rendu écrit est diffusé à tous les membres pour information et prise en compte.

III-2-3-6 L'animation d'une réunion pédagogique

a-Préparation d'une réunion de CE ou d'UP

- ***Les acteurs de la préparation d'une réunion de CE ou d'UP***

En fonction de leur degré de responsabilité, l'on peut retenir les personnes ou structures suivantes :

- l'animateur du CE ou de l'UP ;
- le chef d'établissement responsable administratif de l'UP ou du CE ;
- les autres membres de l'administration ;
- les professeurs de la discipline ;
- les personnes ou structures ressources extérieures (encadreurs pédagogiques et autres spécialistes).

- ***Les principales phases de la préparation d'une réunion d'UP***

- Détermination des objectifs de la réunion
- Elaboration de l'ordre du jour de la réunion (l'animateur d'UP peut prendre l'avis des animateurs de CE membres de l'UP).
- Choix du lieu de la réunion. Les réunions d'une UP se tiennent dans l'établissement dont le chef est le responsable administratif. Toutefois, les réunions d'une UP peuvent se tenir dans tout autre établissement membre de l'UP. Dans ce cas, le chef de l'établissement responsable de l'UP prendra soin d'aviser par une correspondance, les autres chefs d'établissement membres de l'UP.

- **La conception et la mise en forme de la convocation**

Cette phase comporte deux (2) volets :

- Une correspondance administrative du chef d'établissement responsable administratif de l'UP, en accord avec l'animateur de l'UP à adresser :
 - ❖ aux autres chefs d'établissement membres de l'UP, pour information ;
 - ❖ aux encadreurs pédagogiques de la coordination régionale disciplinaire, pour information et/ou invitation.
- Des convocations destinées aux membres de l'UP qui pourraient se présenter sous deux formes :
 - ❖ une convocation individuelle glissée dans les casiers des professeurs membres de l'UP ;
 - ❖ une affiche d'information placardée en salle de professeurs et/ou dans tout autre endroit permettant l'accès des enseignants à l'information. Le chef d'établissement responsable administratif de l'UP veillera à une large diffusion de l'information.

NB : Quelle que soit la forme utilisée, la convocation doit nécessairement comporter l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de la réunion. Un délai d'au moins une semaine est indispensable pour informer tous les acteurs.

b- Les objectifs d'une réunion pédagogique

- Echanger les informations visant à améliorer chez le professeur sa pratique de classe au double plan pédagogique et didactique.
- Promouvoir la gestion participative des enseignants pour la réalisation des activités de l'UP et du CE.

c- L'animation d'une réunion pédagogique

L'animateur de l'UP est désigné à titre principal pour animer les réunions pédagogiques. Toutefois, il peut désigner un animateur de CE ou un professeur pour conduire la réunion. Il peut avoir recours à une personne extérieure à l'UP (Encadreur Pédagogique ou autres) pour intervenir sur des points précis inscrits à l'ordre du jour.

d- La conduite d'une réunion de CE ou d'UP

- Ouvrir une liste de présence.
- Désigner un secrétaire de séance (veiller à ce que ce ne soit pas toujours la même personne).
- Lire ou faire lire le compte rendu de la réunion précédente pour amendement éventuel.
- Rappeler l'ordre du jour de la réunion et le soumettre à l'appréciation des participants.
- Aborder les différents points inscrits à l'ordre du jour.
- Souligner la pertinence des points abordés.
- Rechercher les stratégies pour surmonter la ou les difficultés.
- Rechercher la ou les solutions.

NB : Pour le bon déroulement de la réunion, il faut un code de bonne conduite. L'animateur n'étant qu'un médiateur, il doit être humble, savoir recentrer les débats et faire des synthèses. Quoiqu'il en soit, tous les participants doivent être courtois et respectueux des règles qui régissent toute réunion. Il s'agit de faire triompher la force des arguments et jamais le contraire.

III-2-3-7 La rédaction d'un compte rendu de réunion d'UP ou de CE

a- Les éléments constitutifs d'un compte rendu de réunion pédagogique

- Identification du CE ou de l'UP
- La date, l'heure et le lieu de la réunion
- L'ordre du jour
- Les éléments pertinents développés
- Les problèmes rencontrés et les solutions envisagées
- Les signatures du secrétaire de séance et du chef d'établissement

b- Les caractéristiques d'un compte rendu de réunion pédagogique

- La fidélité au contenu des débats
- La non personnalisation des interventions et des informations

c- Les destinataires du compte rendu de réunions pédagogiques

- Les chefs d'établissement membres de l'UP, le chef d'établissement du CE
- Les professeurs membres de l'UP ; les professeurs membres du CE
- Le chrono de l'UP ; le chrono du CE
- La Coordination Régionale Disciplinaire (CRD) de l'APFC.

III-2-3-8 Les ententes fonctionnelles

L'entente fonctionnelle est le réseau relationnel qui doit exister entre les structures institutionnelles pour rendre leurs actions dynamiques, opérationnelles et productives. Il existe plusieurs formes :

a- Entente CE/CE (les différents CE d'une même UP)

Elle repose sur :

- l'organisation des évaluations ;
- la confection de fiches pédagogiques ;
- l'échange de matériels didactiques,
- l'organisation de classes ouvertes, etc.

b- Entente CE/UP

Elle repose sur :

- la répartition des tâches ;
- l'expérimentation des travaux décidés en UP ;
- la recherche documentaire au profit de l'UP ;
- l'exécution des tâches retenues en UP ;
- la mise en réseau des moyens (didactiques, reprographiques, communication),
- les classes ouvertes ;
- l'harmonisation des principes de fonctionnement (progressions).

c- Entente UP/UP

Elle repose sur :

- l'échange de supports pédagogiques ;
- l'expérimentation de travaux produits ;
- la conception et la production d'outils d'évaluation ;
- l'échange de compétences.

d- Entente UP/CRD

Elle repose sur :

- la validation des travaux produits en UP ;
- l'échange d'informations (**au niveau de l'UP** : Plan d'actions, productions de l'UP, compte rendu de réunions d'UP, invitation aux réunions d'UP).

Au niveau de la CRD : Production documentaire de la Coordination, plan de formation continue du personnel enseignant, visites de classes suivies d'entretiens, instructions officielles, orientations sur les programmes et les manuels) ;

- l'appui aux activités de formation de l'UP (Ateliers, séminaires) ;
- les réflexions sur les programmes d'enseignement et les évaluations.

e- Entente UP/Partenaires extérieurs à l'école

Elle repose sur :

- l'appui logistique ;
- la recherche d'informations (sur l'environnement immédiat de l'UP)
- l'animation de conférences ou d'ateliers de formation.

NB : Les ententes fonctionnelles UP/CRD et UP/partenaires extérieurs à l'Ecole sont valables pour les CE.

Structures de formation continue et de régulation pédagogique par excellence, les Antennes de la Pédagogie et de la Formation Continue constituent un pilier essentiel pour un enseignement de qualité. Pour assurer le relais de leurs actions dans les établissements scolaires, les Coordinations Pédagogiques, les Conseils Pédagogiques, les Unités Pédagogiques au préscolaire et au primaire, les Unités Pédagogiques et les Conseils d'Enseignement au secondaire jouent un rôle de premier rang dans la recherche de la qualité des prestations quotidiennes des enseignants dans leurs classes. Cela contribue à l'amélioration des résultats scolaires pour une école performante et compétitive.

MODULE 11

LA PARTICIPATION AU RAYONNEMENT CULTUREL, AUX CLUBS SCOLAIRES ET AUX COOPERATIVES DE L'ETABLISSEMENT

LA PARTICIPATION AU RAYONNEMENT CULTUREL, AUX CLUBS SCOLAIRES ET AUX COOPERATIVES DE L'ETABLISSEMENT/VIE ASSOCIATIVE ET RECREATIVE

INTRODUCTION

Dans un établissement scolaire, en plus des enseignements/ apprentissages, d'autres activités socioculturelles concourent à l'animation et au rayonnement de l'école.

Dans ce module, nous traiterons de l'aspect encadrement des élèves **pendant le temps hors classe à travers les activités socioculturelles ou activités parascolaires en étroite collaboration avec les enseignants et autres membres animateurs sociaux**. Aussi, l'identification des activités socioculturelles, leurs mécanismes de mise en œuvre ainsi que leur contribution au rayonnement culturel et récréatif de l'établissement constitueront les axes de réflexion.

I-IDENTIFICATION DES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

1- Les activités des clubs

Les clubs sont des regroupements d'élèves sous la direction d'un encadreur en vue de promouvoir la discipline ou un contenu intégré. Leurs activités consistent en des séances d'apprentissage et de formation sur des thèmes choisis par les élèves sous la supervision de leurs encadreurs. A ces séances, s'ajoutent les conférences et séminaires à l'endroit des élèves membres de ces clubs. Exemple : club littéraire, club anglais, club santé, club théâtre...

2- Les activités du Conseil Scolaire des Délégués des Elèves

Un forum réunissant les chefs et sous chefs de classes d'un établissement. Il a pour mission de veiller à l'application du règlement intérieur, des instructions officielles. Le Conseil scolaire sert de relais auprès de l'administration. Il est également à l'initiative des fêtes de fin d'année, des sorties - découvertes.

3- Les activités sportives

Sous la supervision des enseignants d'EPS, les activités sportives contribuent à l'animation sportive de l'établissement. Ainsi, les activités sportives sont pratiquées par les élèves à travers des interclasses, des inters promotions, des compétitions OISSU et des compétitions civiles.

4- Les activités d'assainissement de l'environnement scolaire

Ce sont des creusets qui contribuent à la sensibilisation des élèves sur les bienfaits de la salubrité publique et de l'entretien régulier de l'environnement pour une vie saine. Il s'agit de la prise en compte de l'hygiène et de la propriété de notre milieu (balayage, nettoyage, travaux manuels...). On note aussi les journées de salubrité organisées au sein des établissements scolaires.

5- Les activités organisées par la Direction de la Vie Scolaire (DVS)

Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, à travers la Direction de la Vie Scolaire organise chaque année un Festival National des arts et de la Culture en Milieu Scolaire (FENACMIS). C'est une compétition nationale entre tous les élèves des établissements scolaires des trente-six Directions Régionales de l'Education Nationale dans les disciplines artistiques telles que le théâtre, la danse, le chant choral, le conte, la poésie, le reportage vidéo...

6- Les activités coopératives

C'est une initiation des apprenants à l'acquisition des techniques agropastorales, la confection et la vente d'articles divers. Elle favorise la socialisation des apprenants et suscite le goût à l'entrepreneuriat dès l'école.

7- Les activités de l'entrepreneuriat scolaire

L'entrepreneuriat scolaire est un projet novateur instauré depuis maintenant trois ans par le gouvernement ivoirien dans notre système éducatif. Il s'agit de développer des activités permettant d'inculquer la culture entrepreneuriale à nos élèves à partir d'activités lucratives.

8- Les activités des associations scolaires

Il s'agit d'un regroupement d'élèves liés par des intérêts : ethniques, régionaux, religieux...

II- MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES

1- Les clubs scolaires

On distingue deux types de clubs : les clubs disciplinaires et les clubs non disciplinaires

a- Les clubs disciplinaires

Ils sont créés par le Personnel d'Education ou des enseignants. Nous pouvons noter les clubs de littérature, de langues (anglais, espagnol, allemand...), de sciences (mathématiques, physique-chimie...), de sports (athlétisme, basketball, handball, football), d'expression artistique (théâtre, peinture, poésie, conte...).

b- Les clubs non disciplinaires

Certains de ces clubs ont été institués par arrêtés ministériels (voir les arrêtés en annexe). Il s'agit des clubs VIH/SIDA, Hygiène/santé et Messagers de la paix. Ces clubs ont pour vocation de promouvoir les contenus intégrés life skills, zéro grossesse, ereahbv...

2- Les associations scolaires

Plusieurs associations d'élèves animent nos établissements scolaires. Nous avons entre autres les associations religieuses comme l'AEEMCI (Association des Elèves et Etudiants Musulmans de Côte d'Ivoire), la JEC (Jeunesse Etudiante Catholique), l'ACEEPCI (Association Chrétienne des Elèves et Etudiants Protestants de Côte d'Ivoire) etc. En plus de ces associations religieuses il y'a le conseil des délégués des élèves.

3- Le Conseil scolaire des Délégués des Elèves (CSDE)

C'est l'entité créée également par arrêté ministériel servant d'interlocuteur entre les élèves et l'administration. C'est l'institution qui coiffe tous les clubs et associations dans un établissement. Son président est élu au cours d'une assemblée générale par ses pairs délégués de classes. Son bureau est donc constitué de délégués de classes. Il a la conduite de plusieurs activités vie scolaire au sein de l'établissement notamment les fêtes de fin d'année.

III- CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNANT AU RAYONNEMENT CULTUREL ET RECREATIF DE L'ETABLISSEMENT

1 - Rôle des enseignants

Plusieurs écrits ont déjà montré que les enseignants jouent un rôle de première importance auprès de leurs élèves. Ces derniers sont, sans aucun doute, les agents d'exécution qui travaillent le plus étroitement avec la clientèle scolaire, par leur contact quotidien avec les élèves.

Dans le cadre de sa participation au rayonnement culturel et récréatif de l'établissement l'enseignant est appelé à jouer un rôle essentiel de régulateur. La réussite des activités dépend du climat, des pratiques adoptées et des liens tissés avec les élèves.

A cet effet, il doit :

- susciter la création de clubs scolaires ;
- animer ou encadrer l'animateur du club scolaire ;
- s'impliquer volontairement et bénévolement dans le fonctionnement des clubs scolaires ;
- apporter la documentation ;
- faire preuve de professionnalisme ;
- encourager les élèves à la pratique des activités parascolaires ;
- œuvrer à l'amélioration de l'atmosphère générale de l'établissement ;
- etc.

2 –Difficultés rencontrées

La pratique des activités parascolaires rencontre quelques difficultés dans sa mise en œuvre. On peut évoquer :

- la réticence de bon nombre d'enseignants à s'impliquer dans la pratique d'activités parascolaires ;
- les rapports quelques fois difficiles entre encadreurs et élèves ;
- l'indisponibilité de l'enseignant à encadrer ;
- le manque de motivation des encadreurs ;
- le manque de moyens ;
- le manque d'engouement des élèves ;
- le faible engagement ou implication de l'administration scolaire.

IV- IMPACT DES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

1 -Club sport

Le sport permet aux élèves de s'évader du canevas scolaire, de se distraire, de se changer les idées le temps que dure cette activité. Selon les types de sports, les apports peuvent être divers.

Par exemple, les sports collectifs permettent de créer des relations, de prendre confiance en soi comme en l'autre qui est dans la même équipe. Les arts martiaux donnent place au développement d'une discipline, d'une philosophie de vie, du respect de l'autre, ...

De manière générale, l'élève retire des activités sportives un bien-être physique et mental, de la confiance en soi, de l'humilité, de l'autodiscipline, de la détermination, ... Sur le plan psychologique, ces programmes physiques participent beaucoup à l'intégration de l'élève dans sa vie scolaire, particulièrement s'il est un nouveau venu. En effet, la pratique d'une discipline sportive, dans laquelle il est excellent, permet à l'enfant d'avoir confiance en lui sur ses performances et sur ses capacités. Ces valeurs sont par la suite transmises dans sa façon d'appréhender les cours. L'apprentissage est facilité et l'élève améliore ses résultats en classe.

2- Club jeux

L'éducation par le jeu, aussi connue sous le nom de **ludo-éducation** n'est autre que l'association de l'éducation et la distraction. Le concept vise à instruire et socialiser l'enfant en intégrant des leçons dans des formes de divertissement telles : les programmes de télévision, les jeux vidéo, les programmes multimédias ou encore par la musique. Quoiqu'il en soit, il est important que l'enfant n'ait pas la sensation de travailler pendant qu'il s'amuse.

Les activités lors desquelles les enfants jouent permettent de découvrir, de comprendre et de prendre plaisir aux jeux, de définir les rôles de chacun pendant une partie et de s'y tenir. Les jeux ont un aspect éducatif et social. Il s'agit effectivement de s'instruire en s'amusant, de lier apprentissage et divertissement grâce au jeu, de jouer avec d'autres enfants ou adolescents. Le jeu est source d'éveil. Il peut permettre à l'élève de communiquer avec d'autres, de développer sa motricité, des logiques et stratégies, d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences.

3- Club arts et culture

Les arts plastiques (peinture, sculpture, dessin, ...) restent sans l'ombre d'un doute les activités les plus accessibles à tous les enfants.

Au même titre que les autres occupations artistiques, les arts plastiques développent incontestablement la créativité des enfants. Cette activité aiguise en outre leur sens du discernement et de l'observation, deux grandes qualités nécessaires à leur développement intellectuel.

La création d'une chorale dans l'école permet de favoriser chez l'élève la découverte et l'exploitation de ses aptitudes, de participer aussi à la vie communautaire. C'est un moment d'apprentissage et de plaisir, l'élève aura la chance de tenir un rôle important au sein d'un groupe, ce qui favorisera son adaptation dans son milieu scolaire mais aussi dans sa vie quotidienne. Comme pour les autres activités, la chorale contribuera à l'épanouissement de l'enfant jusqu'à sa sortie du lycée et même au-delà.

En plus de favoriser l'intégration scolaire d'un élève, les activités artistiques et culturelles offrent à ceux-ci la possibilité de développer leurs talents, ainsi que leurs aptitudes, en tant qu'artiste, animateurs ou organisateurs d'événement.

4- Club scout (religieux ou laïque)

Le scoutisme est un bon moyen d'apprendre le sens des responsabilités. Être membre d'un mouvement scout permet d'apprendre une foule de choses :

- être débrouillard ;
- partager la vie avec d'autres ;
- gérer un budget ;
- parler en public ;
- gérer les imprévus ainsi que les relations avec les adultes.

5- Club Presse

Le club Presse de l'établissement est actif et dynamique. Les journaux scolaires sont prisés de tous et permettent une ouverture de l'établissement sur l'extérieur. C'est également un lieu d'expression personnelle et collective. Il amène les membres à :

- rédiger des textes cohérents, construits en respectant les consignes imposées ;
- adapter son propos à la situation d'écriture ;
- prendre la parole en public, devant une caméra et des micros ;
- prendre part à et animer un débat ;
- adapter sa prise de parole à la situation de communication.

6- Club VIH/SIDA, club EVF (Education à la Vie Familiale).

Dans ces entités, l'expression artistique notamment la peinture et le théâtre sont utilisés pour faire passer le message sur les thèmes abordés tels que la santé de la reproduction, les IST-SIDA, les violences faites aux filles etc...

L'importance du rôle de ces clubs n'est plus à discuter tant pour l'élève que pour ses parents qui trouvent un moyen de parler aux enfants de sexualité sans le faire vraiment. En fait, le club se charge de le faire par les professeurs encadreurs et les activités menées avec le soutien d'organismes non gouvernementaux.

CONCLUSION

Les clubs scolaires sont un excellent moyen de développer le sens de l'entraide, l'esprit d'équipe, l'esprit d'initiative et la prise de parole. Ils participent à la vie et au rayonnement de l'établissement en proposant des activités sportives, culturelles et récréatives aux élèves. Ils demeurent un cadre de promotion de meilleurs résultats scolaires, de développement de qualités et talents personnels et de consolidation des aspirations scolaires.

MODULE 12

L'ETHIQUE ET LA DEONTOLOGIE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE, LES REQUETES ADMINISTRATIVES ET LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

L'ETHIQUE ET LA DEONTOLOGIE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE, LES REQUETES ADMINISTRATIVES ET LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

CONTENU 1 : LES DROITS DE L'ENSEIGNANT

INTRODUCTION

Selon les dictionnaires Larousse, Wiktionnaire et la Toupie, le droit est un ensemble de règles, de normes, de dispositions, de libertés qui régissent les rapports entre les membres d'une même société. A ce titre le droit définit les prérogatives, les obligations, les autorisations et les interdictions. On peut de façon sommaire dire que les droits d'un individu sont l'ensemble de tout ce que l'individu peut **légalement** réclamer ou avoir pour vivre en harmonie avec les autres composantes de la société. La légalité étant conférée par la loi nationale ou la constitution et la vie de l'individu étant subdivisée en des domaines d'activités, la constitution se décline à chacun de ces domaines en terme de statuts. Ainsi la constitution met en place le statut général de la fonction publique de Côte-d'Ivoire par la **LOI n° 92-570 du 11 septembre 1992**. Ce statut est fait pour s'appliquer aux fonctionnaires parmi lesquels les enseignants recrutés par l'Etat de Côte-d'Ivoire. Il fixe pour le fonctionnaire, les conditions de recrutement, d'exercice de sa fonction, d'évolution et de promotion dans la carrière puis ses droits et devoirs. Dans le présent module de formation nous allons nous intéresser aux droits de l'enseignant en tant que fonctionnaire puis aux droits particuliers de l'enseignant.

I) LES DROITS DU FONCTIONNAIRE IVOIRIEN

Ces droits sont définis par le statut général de la fonction publique de Côte-d'Ivoire mis en place par la **LOI n° 92-570 du 11 septembre 1992**. Ce statut comporte les articles suivants :

ARTICLE 16

La liberté d'opinion est reconnue aux fonctionnaires. Aucune distinction ne peut être faite entre ceux-ci en raison de leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses.

Toutefois, l'expression de ces opinions ne peut mettre en cause les principes affirmés par la Constitution et par le présent statut. Elle ne peut être faite qu'en dehors du service, avec la réserve appropriée aux fonctions qu'exerce l'intéressé.

ARTICLE 17

Le droit syndical est reconnu aux fonctionnaires. Leurs syndicats professionnels régis par le droit du travail peuvent ester en justice.

Toute organisation syndicale de fonctionnaires est tenue d'effectuer, dans le mois de sa création, le dépôt de ses statuts et la liste de ses administrateurs, auprès du ministre chargé de l'Intérieur.

Les syndicats professionnels de fonctionnaires peuvent se pourvoir contre les actes réglementaires concernant le statut du personnel et contre les décisions individuelles et collectives portant atteinte aux intérêts collectifs des fonctionnaires.

ARTICLE 18

Le droit de grève est reconnu aux fonctionnaires pour la défense de leurs intérêts professionnels individuels et collectifs. Il s'exerce dans le cadre défini par la loi.

ARTICLE 19

Les fonctionnaires bénéficient, dans l'exercice de leurs fonctions, d'une protection assurée par la collectivité publique dont ils dépendent, conformément aux règles fixées par le Code pénal et les lois spéciales.

Lorsqu'un fonctionnaire est poursuivi par un tiers pour faute de service, la collectivité publique est responsable des condamnations civiles prononcées contre lui, dans la mesure où une faute personnelle détachable du service ne lui est pas imputable.

ARTICLE 20

La collectivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes, dans l'exercice de leurs fonctions et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté.

La collectivité publique est subrogée dans les droits de la victime pour obtenir des auteurs des faits et actes visés à l'alinéa précédent, la restitution des sommes versées au fonctionnaire intéressé. Elle dispose en outre, aux mêmes fins, d'une action directe qu'elle peut exercer au besoin par voie de constitution de partie civile devant la juridiction pénale.

ARTICLE 21

Il est tenu un dossier individuel par fonctionnaire. Il ne peut être fait état dans ce dossier, de même que dans tout document administratif, des opinions ou des activités politiques, syndicales, religieuses ou philosophiques de l'intéressé.

Dans la pratique cet article donne au fonctionnaire, le droit de participer aux décisions qui le concernent. A cet effet le fonctionnaire qui doit passer devant le conseil de discipline a la possibilité de consulter son dossier individuel pour bien organiser sa défense.

ARTICLE 22

Les fonctionnaires ont droit à :

- Un congé annuel, des autorisations spéciales d'absence et des permissions spéciales pour événements familiaux ;
- Des congés de maladie
- Des congés de maternité et des périodes de repos pour allaitement, dans les conditions fixées par la législation du travail s'agissant des femmes fonctionnaires.

Dans la pratique, les dispositions suivantes sont appliquées aux congés :

- le congé de maladie

Il dure au maximum 06 mois renouvelable une seule fois. Il est accordé au vu d'un certificat médical mais l'administration peut contrôler ce dernier et demander une contre expertise. Pendant ce congé le fonctionnaire perçoit l'intégralité de sa rémunération.

- le congé de longue maladie

Il est accordé après un congé de maladie renouvelé. Il dure 36 mois y compris la durée du congé maladie. Le fonctionnaire non rétabli perçoit l'intégralité de sa rémunération pendant les 06 premiers mois puis la moitié les autres mois.

- le Congé exceptionnel de maladie

Il dure au maximum 60 mois. Il est accordé à un fonctionnaire victime d'un accident ou d'une maladie professionnelle dans l'exercice de ses fonctions. Pendant toute la durée du congé l'enseignant perçoit l'intégralité de sa rémunération. Celle-ci s'accompagne du remboursement des honoraires et frais médicaux occasionnés par la situation puis si possible d'une allocation temporaire d'invalidité dont les conditions sont fixées en conseil de Ministres. C'est l'établissement qui fait la déclaration et s'occupe de toutes les démarches administratives.

- Congé de maternité et périodes de repos

Ce droit est accordé aux enseignantes enceintes et aux enseignantes devenues mères. Il accorde aux enseignantes enceintes 08 semaines de repos avant l'accouchement et aux enseignantes devenues mères 06 semaines pour allaitement. L'enseignante perçoit l'intégralité de sa rémunération pendant cette durée.

- Le congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie

C'est un congé qui peut être accordé sur demande de l'enseignant quand un ascendant, un descendant ou encore une personne partageant son domicile, fait l'objet de soins palliatifs. Il est d'une durée de trois mois maximum pendant lesquels l'enseignant perd sa rémunération.

- Le congé de formation syndicale

C'est un droit accordé aux responsables syndicaux pour participer à une formation syndicale.

Le droit aux autorisations spéciales d'absence

Ce droit s'exerce pour les enseignants :

- candidats à des concours ou à des examens professionnels
- candidats à des postes politiques électifs ou faisant partie d'un comité de campagne d'élection à des postes politiques électifs.

Ces autorisations d'absence durent tout le long des événements qui les occasionnent.

Le droit aux permissions spéciales d'absence

Ce droit s'exerce pour les enseignants dans des durées variables en fonction de l'évènement qui l'occasionne. Ces événements et la durée de la permission sont résumés par le tableau ci-dessous

Motifs	décès d'un ascendant ou d'un descendant en ligne directe	mariage de l'agent ou d'un enfant de l'agent	naissance survenue au foyer de l'agent
durée de la permission (en jours)	05	02	03

Droit à la mise en disponibilité

Article. 45. - La disponibilité est la position du fonctionnaire dont l'activité est suspendue temporairement, à sa demande, pour des raisons personnelles.

Article. 46. - Le fonctionnaire en disponibilité n'a droit à aucune rémunération. Il cesse également de bénéficier de ses droits à l'avancement et à la retraite.

Article. 47. - La disponibilité ne peut être accordée que dans les cas suivants :

- Accident ou maladie grave du conjoint ou d'un enfant. Dans ce cas la durée de la disponibilité ne peut excéder une année ; mais elle est renouvelable, après avis du Conseil de Santé;
- Pour suivre un conjoint fonctionnaire en service ou affecté à l'étranger; la durée est également d'une année renouvelable à la demande motivée de l'intéressé ;
- Pour suivre un conjoint non fonctionnaire; la durée est alors d'un an renouvelable une seule fois;
- Pour convenances personnelles, la durée est d'un an renouvelable une seule fois.

Article. 48.- La femme fonctionnaire, chef de famille placée en disponibilité, pour accident ou maladie d'un enfant perçoit la totalité des allocations familiales.

Article. 49. - Un décret en Conseil des ministres détermine les modalités de la mise en disponibilité et de la réintégration des fonctionnaires intéressés.

- De la notation

Article. 52. - Il est attribué chaque année à tout fonctionnaire en activité ou en service détaché, une note chiffrée, suivie d'une appréciation générale exprimant sa valeur professionnelle. Le pouvoir de notation appartient au ministre ou au directeur de l'établissement dont dépend l'intéressé. Un exemplaire du bulletin de notation est remis au fonctionnaire.

Article. 53 - Les modalités de notation des fonctionnaires sont fixées par décret en Conseil des ministres.

- De l'avancement

Article. 54. - L'avancement des fonctionnaires comprend l'avancement d'échelon et l'avancement de classe qui ont lieu de façon continue d'échelon à échelon et de classe à classe, à l'intérieur de l'échelle de traitement. L'avancement d'échelon est fonction à la fois de l'ancienneté et de la notation. L'avancement de classe a lieu uniquement au choix au profit de fonctionnaires inscrits à raison de leur mérite à un tableau annuel d'avancement après avis de la Commission administrative paritaire. La hiérarchie des classes, le nombre d'échelons dans les différentes échelles de traitement ainsi que l'ancienneté moyenne exigée pour l'avancement sont fixés par décret en Conseil des ministres.

Article. 55. - La durée moyenne de l'avancement d'échelon peut être :

- a) Réduite en faveur des fonctionnaires particulièrement méritants ;
- b) Majorée pour les fonctionnaires qui reçoivent au cours d'une des deux années de référence une note inférieure à un niveau fixé par décret. Le fonctionnaire qui reçoit pendant les deux années consécutives une note inférieure à un niveau fixé par décret ne peut bénéficier d'avancement.

Article. 56. - L'avancement des fonctionnaires placés dans la position de détachement pour exercer un mandat public électif ou un mandat syndical ou une fonction ministérielle, a lieu sur la base de l'avancement moyen des fonctionnaires de la catégorie à laquelle ils appartiennent

- De la promotion

Article. 57. - La promotion est le passage du fonctionnaire de son grade à un grade immédiatement supérieur. Elle est faite par voie de concours internes, sauf dérogations prévues par décret

Article. 58. - Les modalités des concours qui doivent prendre en compte l'ensemble des éléments d'appréciation de la valeur professionnelle du fonctionnaire, sont fixées par voie réglementaire.

Article. 59. - L'acquisition d'un diplôme, titre, ou attestation par un fonctionnaire en cours de carrière n'emporte pas automatiquement son reclassement dans le grade supérieur.

- Des distinctions honorifiques

Article. 60. - Les fonctionnaires méritants peuvent recevoir une distinction honorifique. Les conditions d'attribution de cette distinction sont précisées par décret en Conseil des ministres.

De la rémunération

Article. 61. - En contrepartie du service fait, le fonctionnaire a droit à une rémunération comportant :

- Le traitement soumis à retenue pour pension ;
- L'indemnité de résidence ;
- Eventuellement des indemnités et prestations diverses instituées par un texte législatif ou réglementaire. Le montant du traitement est fixé en fonction du grade, de la classe et de l'échelon du fonctionnaire.

Article. 62. - Le régime de rémunération et des avantages sociaux applicables aux fonctionnaires est déterminé par la loi des Finances.

Article. 63. - Des prestations familiales sont allouées aux fonctionnaires en considération du nombre d'enfants. Leurs taux ne sont pas hiérarchisés. Le nombre d'enfants y donnant droit ne peut être supérieur à six.

De l'affiliation à la Caisse générale de Retraite

Article. 72. - Le fonctionnaire est d'office affilié à la Caisse générale de Retraite des Agents de l'Etat. Il supporte, par prélèvement sur son traitement, les retenues prévues par les règlements en vigueur, pour le régime des pensions civiles et exigibles en vue de la constitution du droit à pension.

II) LES DROITS PARTICULIERS DES ENSEIGNANTS FONCTIONNAIRES

Dans le cadre professionnel, l'enseignant bénéficie de droits liés aux missions qu'il exerce. Ces droits sont les suivants :

1) Le statut particulier

Chaque enseignant relève d'un statut particulier propre à son corps d'appartenance et fixé par décret n^o 76-22 du 09 janvier 1976. Ce statut a une incidence sur sa rémunération et ses avantages sociaux.

2) le droit de grève

Aucune limitation légale sur le droit de grève ne concerne le statut des personnels de l'Éducation nationale, de ce fait les enseignants ne sont pas réquisitionnables, ils ne sont pas personnels d'autorité, contrairement aux chefs de bureaux, et chefs d'établissements.

4) Le droit à congés

L'enseignant en activité a droit à plusieurs types de congés. Ils correspondent au calendrier établi par le ministère de l'Éducation nationale. Les enseignants sont dispensés de leur service d'enseignement durant les périodes de vacance des classes prévues au calendrier scolaire national triennal, arrêté par le ministre. Celui-ci fixe également la date de rentrée scolaire des enseignants, laquelle précède d'une journée celle des élèves. Cette prérentrée est le moment où l'emploi du temps est remis à chaque professeur. C'est également lors de cette journée que les ultimes mises au point concernant l'organisation des enseignements durant l'année scolaire sont réalisées.

Le calendrier scolaire prévoit enfin que les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens demeurent en service jusqu'à la date retenue pour la clôture de ces épreuves.

6) Le droit à la formation

La formation des personnels enseignants joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de toutes les politiques pédagogiques. Elle peut être académique ou continue. La formation continue est offerte à tous par la DPFC par l'entremise des structures d'encadrement. Ces structures sont les APFC, les coordinations disciplinaires, les unités pédagogiques et les conseils d'enseignement. Les formations académiques sont dévolues aux structures de l'enseignement supérieur où l'enseignant a la latitude de s'inscrire selon son profil.

7) Droit à rémunération « après service fait ».

Le service fait est un service que l'enseignant effectue pour l'employeur hors du cadre de sa fonction. De tels services lui sont rémunérés.

8) Droit de retrait

L'enseignant a la latitude de se retirer d'une situation de travail et de cesser le service si celui-ci devient dangereux. Il doit avoir un motif raisonnable et nécessaire, les conditions d'un danger grave et imminent. Il en informe sa hiérarchie

CONCLUSION

L'Etat accorde à tout fonctionnaire des droits. Ces droits se présentent comme des obligations de l'Etat en faveur du fonctionnaire. En retour l'Etat attend de ses agents qu'ils satisfassent ses droits. Les droits de l'Etat représentent dans ce cas des obligations auxquelles ses agents doivent satisfaire.

Bibliographie

- les dictionnaires Larousse, Wiktionnaire et la Toupie
- La **LOI n° 92-570 du 11 septembre 1992** portant statut général de fonction publique ivoirienne
- Loi n° 2015-532 du 20 juillet 2015 portant code de travail en Côte-d'Ivoire
- Convention collective interprofessionnelle du 19 juillet 1977
- **DECRET N° 93-607 du 2 Juillet 1993**, portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique.
- Arrêté du 12 mai 2010 portant déontologie, droits et devoirs des enseignants en France
- loi n° 95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement
- Droits aux congés, autorisations d'absence et permissions.
- Texte du 24/01/2017 tiré du statut général de la fonction publique de Côte-d'Ivoire intitulé : << Quels sont les droits et devoirs des fonctionnaires en Côte d'Ivoire ? >>

CONTENU 2: LES DEVOIRS DE L'ENSEIGNANT

INTRODUCTION :

L'obligation ou le devoir est ce à quoi l'on est obligé par la loi et la morale. En contrepartie de tous les droits que lui garantit l'Etat ivoirien, l'enseignant à l'instar des autres fonctionnaires a effectivement des devoirs envers l'Etat et la société. La **Loi n° 95-696 du 7 septembre 1995** détermine les principes fondamentaux qui régissent le service public de l'Enseignement. En son Article 14, elle relève succinctement les devoirs de l'enseignant comme suit :

« Les enseignants sont tenus d'assurer l'ensemble des activités d'apprentissage qui leur sont confiées. Ils apportent une aide au travail des élèves et des étudiants, en assurent le suivi et procèdent à son évaluation. Ils jouissent dans l'exercice de leurs fonctions, d'une entière liberté de pensée et d'expression, dans le strict respect de la liberté de conscience et d'opinion des élèves et des étudiants. Cette liberté ne doit en aucun cas aller à l'encontre des objectifs assignés aux établissements et des principes de tolérance et d'objectivité. »

Ces obligations peuvent être présentées en cinq parties.

I - Les devoirs d'ordre général :

1- l'obligation d'assurer le service : l'enseignant doit être physiquement présent à son poste de travail, (en classe) et consacrer son temps à assurer son service et non à régler ses affaires personnelles, à recevoir des visites, ou à lire des journaux ;

2- l'obligation du remplissage, au début de chaque année scolaire, du certificat de reprise de service qui atteste qu'il démarre ou poursuit ses activités dans l'établissement.

3- l'obligation d'obéissance hiérarchique : il doit obéir à ses supérieurs hiérarchiques et exécuter les ordres qui émanent d'eux. Il doit se conformer aux instructions de son chef. (Cependant, l'enseignant peut refuser d'exécuter un ordre qu'il juge illégal ou dont l'exécution peut constituer une infraction pénale) ;

4- l'obligation d'obéissance à la loi ;

5- l'obligation de réserve ;

6- l'obligation de désintéressement (aucun intérêt propre);

7- le devoir de respect des Institutions ;

8- le devoir de participation aux affaires publiques ;

9- l'obligation de probité (bonté et honnêteté) ;

11- l'obligation d'amour de la patrie ;

12- l'obligation d'être ponctuel et assidu au travail.

II - Les devoirs d'ordre académique

- 1- l'obligation d'accepter l'emploi du temps confectionné d'abord en tenant compte de l'intérêt bien compris de l'élève ;
- 2- l'obligation du respect des horaires d'enseignement, du programme en vigueur et de la progression annuelle;
- 3- l'obligation du respect des calendriers des évaluations : devoirs et interrogations ;
- 4- l'obligation de participer effectivement aux réunions d'Unité Pédagogique, aux Conseils d'Enseignement et aux Conseils de Classe;
- 5- l'obligation de se présenter, s'il est élu, aux réunions du Conseil Intérieur et du Conseil de Discipline.

III - Les devoirs d'ordre pédagogique

Le professeur est chargé de dispenser aux élèves des connaissances dans la discipline de sa spécialité et de l'éducation générale de ces jeunes qui lui sont confiés. Pendant son cours, il est entièrement responsable de chacun d'eux. Pour cela, il doit :

- 1- contrôler à chaque cours la présence de chaque élève en faisant l'appel et en visant le cahier de présence et d'absence (arrêté n° 2471/ AP du 27 juillet 1968).
- 2- veiller à une tenue correcte du cahier de textes qui est un véritable cahier de bord attestant qu'il a effectivement assuré sa tâche suivant toutes les directives pédagogiques.
- 3- tenir à jour le cahier de notes, document indispensable pour le Chef d'établissement chaque fois qu'il rencontre un parent d'élève.
- 4- remplir correctement les bulletins et les livrets scolaires avant les conseils de classes (ne pas y faire des ratures ou des surcharges) en y donnant des appréciations judicieuses.
- 5- participer obligatoirement aux activités pédagogiques (journées pédagogiques, visites de classes, classes ouvertes, stages, séminaires ...).
- 6- participer effectivement aux jurys d'examens, tâches normales du professeur auxquelles il ne saurait se soustraire (circulaire n° 03/ MEN/ DGEI du 22 mars 1972).

IV -Les devoirs d'ordre moral

L'enseignant doit avoir une conscience professionnelle. La conscience professionnelle est le fait d'assumer ses devoirs professionnels avec honnêteté, dévouement et dignité.

1- L'honnêteté

L'enseignant a le devoir de faire son travail dans l'honnêteté à travers :

- la préparation effective des cours ;
- la correction des devoirs ;

- le respect des instructions officielles ;
- le renseignement régulier des documents de la classe ;
- le respect du contrat didactique.

2- Le dévouement

L'enseignant doit exercer sa profession avec amour, joie et abnégation (sacrifice) en faisant preuve d'initiative et de créativité.

3- La dignité

L'enseignant doit être dans sa parole, dans sa tenue, dans sa conduite et dans toute sa personnalité, un bon modèle pour l'enfant dont l'éducation lui a été confié par l'Etat. Il doit être ouvert avec ses élèves tout en se gardant de toute familiarité.

Il doit avoir une moralité irréprochable, éviter la drogue, l'alcool, éviter de s'endetter et se quereller. Il ne doit pas fumer en classe ni dans la cour de l'établissement.

Même en dehors de l'établissement, pour préserver son image de marque, de dispensateur de savoir, de formateur de la société, il doit avoir toujours un comportement digne.

V - Les devoirs d'ordre juridique

Dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Nations Unies ont proclamé que chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

L'enfant en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance.

Ainsi la nécessité de cette protection spéciale va permettre la création de la convention Internationale des droits de l'enfant le 20 / 11 /1989. A ce jour 193 pays ont ratifié cette convention parmi lesquels figure la CÔTE D'IVOIRE depuis le 04 / 02 /1991.

L'enseignant a le devoir de connaître ces droits, notamment les articles 1-2-4 -14-19-28... afin d'agir en connaissance de cause.

Le futur enseignant, soucieux de l'ordre moral devra appliquer les principes déontologiques directeurs suivants :

1- Respect de la dignité humaine :

- s'adresse aux apprenants et agit envers eux avec respect et dignité ;
- s'occupe d'eux de manière judicieuse en veillant constamment à respecter la sensibilité de chacun.
- respecte la dignité et les responsabilités de ses pairs, des chefs d'établissement, des parents d'élèves.

2- Respect de la confidentialité et de la vie privée :

- respecte le caractère confidentiel des informations sur les apprenants
- respecte le caractère confidentiel des informations sur l'équipe école
- Il est lié à l'obligation de discrétion professionnelle (conseil de classe, conseil de discipline, jury d'examen).

3- Respect de l'équité et de la neutralité :

- respecte et reconnaît le droit de chacun à un traitement équitable et juste ainsi que l'importance d'éviter tout conflit d'intérêt ;
- il doit cultiver l'esprit d'impartialité, de justice et d'équité.

4- Respect de la sécurité de l'apprenant :

L'enseignant respecte le droit de chacun à demander que le futur enseignant adopte des pratiques qui assurent la sécurité physique, psychologique et émotionnelle de l'apprenant.

CONCLUSION :

La loi ivoirienne contraint l'enseignant à certaines obligations. Celles-ci sont diverses et touchent tous les domaines qui concourent à la bonne marche de l'école. Elles sont censées faire de ce travailleur un modèle dans la société dont il a à charge la formation. Aujourd'hui, avec les problèmes du système éducatif ivoirien, il y a lieu de repenser les devoirs de tous les acteurs, notamment ceux des enseignants qui en sont les principaux animateurs.

CONTENU 3 : L'ETHIQUE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE

INTRODUCTION

Il est évident que le comportement des enseignants a une importance particulière dans une société quelle qu'elle soit, puisqu'ils forment l'avenir de celle-ci, à travers l'instruction et l'éducation de sa jeunesse. D'où l'intérêt même du module proposé, à savoir, la déontologie de la fonction enseignante dont l'un des axes de réflexion est l'éthique de la fonction enseignante : c'est donc l'avenir de notre nation et le nôtre propre, en tant que nous en sommes membres, qui est en jeu. C'est pourquoi, il importe que les enseignants qui ont à charge, la formation et l'encadrement du maillon faible de cette nation que constitue la jeunesse à travers les élèves, soient convenablement outillés à cette fin. Dès lors, par leur exemplarité professionnelle et morale, les enseignants pourront, d'une part, instruire et éduquer les élèves et, d'autre part, espérer obtenir leur respect spontané. On déplore généralement le manque de respect dont font preuve certains élèves vis-à-vis de leurs enseignants ; mais toute autorité morale, en-dehors d'un rapport de pouvoir arbitraire, se fonde sur la dignité morale et sur les compétences de la personne qui la revendique, et qui « forcent » le respect de ceux sur qui elle s'exerce. En d'autres termes, la fonction enseignante exige des

vertus et des qualités. De même, elle procède d'un ensemble de principes, c'est-à-dire d'une déontologie.

Partant, la question de la déontologie et de l'éthique n'a jamais cessé d'être constitutivement liée au métier d'enseignant.

Que faut-il entendre par les termes de déontologie et d'éthique ? Quelle est la responsabilité de l'enseignant dans son rapport avec les élèves ?

En quoi réside l'éthique de la fonction enseignante ?

Telles sont les interrogations qui orienteront notre analyse.

I/ Définition des termes

A/ Qu'est-ce que la déontologie ?

La *déontologie* regroupe l'ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent et les rapports entre ceux-ci et leurs clients ou le public. Le mot déontologie désigne l'ensemble des devoirs et des obligations imposés aux membres d'un ordre ou d'une association professionnelle. Comme les règles de droit, les règles déontologiques s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique. Une autorité (hiérarchique) est chargée de les faire respecter et d'imposer des sanctions en cas de dérogation.

B/ Qu'est-ce que l'éthique ?

L'*éthique* porte sur les valeurs qui orientent et motivent nos actions. Elle s'intéresse à nos rapports avec autrui. Autrement dit, l'éthique fait appel aux valeurs, aux normes ; elle est d'ordre moral.

Au niveau le plus général, la réflexion éthique porte sur les conceptions du bien, du juste et de l'accomplissement humain. Elle répond alors à des questions comme :

- qu'est-ce qui est le plus important dans la vie?
- que voulons-nous accomplir?
- quels types de rapports voulons-nous entretenir avec les autres?

II/ La dimension déontologique et éthique de la pratique enseignante

L'enseignant est un fonctionnaire qui remplit une mission de « service public ». La notion de « fonction publique » est définie par celle d' « intérêt général ». En effet, la fonction publique n'est pas seulement un statut et son but n'est pas de procurer la sécurité de l'emploi et un revenu régulier : le fonctionnaire, payé par l'Etat, remplit un rôle qui est reconnu utile pour la collectivité nationale, il ne poursuit donc pas son intérêt privé comme un commerçant ou toute autre profession privée, mais il est au service de l'intérêt de tous. En tout état de cause, la primauté du service publique reste la recherche de l'intérêt général.

L'article 15 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 indique ceci : « La société a le droit de demander des comptes à tout agent de son administration ». En effet, dans la mesure où il gère une autorité qui lui est déléguée par la société, le fonctionnaire ou l'enseignant doit rendre des comptes de sa gestion. Par exemple, les familles ou les parents d'élèves confient leurs enfants à des fonctionnaires de l'Education Nationale (les enseignants), qui sont rémunérés par les impôts que paient ces mêmes parents d'élèves ; le fonctionnaire doit donc pouvoir justifier son salaire en rendant compte de son travail avec leurs enfants à ceux-ci. C'est précisément le rôle du cahier de textes de la classe qui, en tant qu'auxiliaire pédagogique, permet aux parents de savoir exactement ce que reçoivent leurs enfants en termes d'apprentissages au cours de l'année scolaire.

Il est bon de savoir que les règles déontologiques sont posées clairement dans un code. En ce qui concerne les enseignants, c'est le code de déontologie de la fonction publique (**Loi n°92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique**) qui les régit. Ce code traite notamment des principes fondamentaux auxquels est soumis l'agent de l'Etat, dont l'enseignant. Les principes traditionnels du service public ont été mis en place, depuis longtemps ; il s'agit des principes d'égalité, de continuité et d'adaptabilité. Pour l'Education Nationale, ils sont complétés ou illustrés par d'autres principes tels par exemple la neutralité, la responsabilité, la mutabilité ou encore la gratuité.

En ce qui concerne la dimension éthique du travail de l'enseignant, il est bon de noter que l'éducation se donne tout entière comme un projet essentiellement éthique. L'enseignement est un travail interactif qui suppose le dialogue et l'accompagnement. On ne peut s'engager dans l'enseignement sans viser essentiellement le bien-être des élèves. Les enseignants possèdent une vision du monde qui leur est propre et adoptent en classe des pratiques diverses, mais tous doivent conjuguer leurs efforts pour atteindre l'objectif de réussite scolaire dans le respect des valeurs pédagogiques qui sous-tendent le système éducatif.

Aussi, dans le cadre du programme de formation, l'enseignant est-il un guide, un médiateur et un accompagnateur pour la construction des connaissances et le développement des compétences des élèves. L'accompagnement de formation met en relation l'enseignant avec des élèves, considérés individuellement ou collectivement. Ce type de relation où entre une part d'affectivité suppose une grande lucidité de la part de l'enseignant, parce que cette relation s'effectue entre personnes égales en droit, mais de statut différent : l'enseignant n'est ni le père, ni le frère, ni le camarade de classe, ni l'ami de l'élève. Il possède l'autorité que le législateur lui a conférée. Et cela n'est pas rien, car il s'agit d'une responsabilité qui interpelle l'enseignant dans sa pratique.

La relation interpersonnelle est faite de distance, mais aussi de proximité; distance et proximité affectives, mais aussi physiques. Le statut de l'enseignant lui accorde un pouvoir sur ses élèves. De cela, il doit être conscient. Il ne s'agit pas ici de coercition, mais d'une influence morale ou d'une autorité intellectuelle qui est d'autant plus considérable que l'élève est jeune et sans expérience de la vie et, donc, plus vulnérable. Les actes d'un enseignant ont souvent une influence insoupçonnée et imprévisible que même une analyse réflexive approfondie ne permet pas de déceler. Il ne sera jamais trop bien formé pour exercer un regard éthique vigilant sur sa pratique. Qu'on songe, par exemple, aux répercussions d'un jugement inapproprié, même fait de bonne foi, ou à une évaluation erronée ou, même, à certaines maladresses verbales qui blessent un être dans son estime de soi. Le

respect des élèves, est assurément au cœur du quotidien de l'enseignant, car il accompagne l'acte d'enseigner.

Enseigner, c'est mobiliser des compétences professionnelles et s'investir soi-même en tant que personne dans une relation pédagogique vraie avec tous ses élèves.

L'enseignant est ainsi considéré comme un agent moral. A ce titre, c'est une personne dont le travail peut être entendu comme un art pratique où la dimension morale est fondamentale.

Le comportement moral de l'enseignant face à son élève réside dans la sollicitude, l'attention et l'affection.

III/ Les vertus éthiques requises pour enseigner

L'éthique ou la morale de l'enseignant, se noue autour de **trois vertus** que sont :

La justice qui est reconnaissance des droits et des mérites, **la sollicitude**, ou **bienveillance** qui se présente comme attention à la fragilité, à la vulnérabilité, et **le tact** qui est la préoccupation, le souci de la relation elle-même. Pour ce qui est de la bienveillance, autant dire que la bienveillance n'est pas de la complaisance.

Ainsi, **être bienveillant**, c'est prendre soin d'autrui, c'est avoir compris qu'autrui est fragile et vulnérable, et que nous sommes tous finalement fragiles et vulnérables. La bienveillance nous invite à apporter à l'élève, confronté à l'inquiétude, à la désillusion et parfois même, disons-le, à la souffrance, une forme de réconfort. L'enseignant n'est pas convié à devenir une assistante sociale bien évidemment, l'enseignant reste un enseignant. Simplement, il n'a pas en face de lui des sujets abstraits mais des personnes. L'élève est aussi une personne.

Quant au **tact**, il est à la fois sens de l'adresse et sens de l'à-propos :

Le sens de l'adresse prend en compte l'individu ou l'apprenant dans sa singularité. Ce qui signifie que, lorsque je parle à Yao je ne parle pas à Amoin et en parlant à Amoin je ne parle pas à Mohammed (chaque élève est un cas).

S'agissant du sens de l'à-propos, il renvoie à ce qui doit être dit et comment cela doit être dit, mais il est aussi et surtout sens de ce qui doit être tu.

Comme on le voit, **Le tact n'est pas simple habileté relationnelle, mais bel et bien vertu**, car il s'y manifeste une sensibilité à autrui où s'esquissent les premiers mots, peut-être d'abord les premiers silences, d'une éthique de la parole.

Dès lors, l'enseignant doit être véritablement un modèle pour les élèves. Cette nécessaire exemplarité de l'enseignant n'est rien d'autre que la fidélité à ces trois principes ou vertus. L'exemplarité n'est pas à chercher du côté de la perfection mais, tout au contraire, du côté d'une fidélité silencieuse à ces quelques grands principes. C'est précisément cette fidélité silencieuse, cet engagement obstiné qui rend l'enseignant respectable aux yeux de ses élèves. Au demeurant, l'exemplarité de l'enseignant- et ce n'est pas un paradoxe de dire cela - est une exemplarité ordinaire. Elle ne lui demande pas d'être un surhomme. Ainsi, tout enseignant peut raisonnablement souscrire à cette conception de l'exemplarité en mesurant véritablement la charge et le sens de la responsabilité de sa mission, qui en font l'éducateur par excellence.

IV/ Les obligations, les attitudes et les comportements de l'enseignant

A/ Les obligations

- L'obligation d'obéissance hiérarchique

L'enseignant doit toujours se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. Le refus d'obéissance est considéré comme une faute professionnelle. En outre, l'enseignant se doit de respecter les lois et règlements de toute nature. La subordination hiérarchique impose également de se soumettre au contrôle hiérarchique et de faire preuve de loyauté dans l'exercice de ses fonctions.

- L'obligation d'exercer ses fonctions

La première de ces obligations est bien sûr d'exercer son enseignement conformément aux horaires de service définis pour chaque corps d'enseignants. Les professeurs doivent effectuer les tâches qui leur sont confiées : « tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées »

L'enseignant doit effectuer son service de façon continue (obligation de ponctualité et d'assiduité).

- L'obligation de neutralité

Dans leurs enseignements, les enseignants du primaire et du secondaire public sont tenus au respect de cette règle qui s'impose à tous. Le principe de laïcité s'applique également à tous les agents du service public d'enseignement public et fait obstacle à ce qu'ils manifestent leurs croyances religieuses dans le cadre de leurs enseignements. La neutralité est le devoir de mesurer ses mots et la forme dans laquelle ils sont exprimés.

- L'obligation de discrétion professionnelle

Nul ne peut faire état de documents « internes » concernant l'établissement dans lequel il exerce. Un enseignant peut se prêter à une interview sur une question générale mais pas sur le fonctionnement administratif de l'établissement où il enseigne. La méconnaissance de cette obligation expose l'enseignant à des sanctions disciplinaires.

B/ Les attitudes et les comportements de l'enseignant

Devenir enseignant, c'est en assumer la posture et en accepter les responsabilités.

- Apparence et attitude

Le respect des élèves s'acquiert aussi par la correction de son comportement :

- Avoir une tenue vestimentaire correcte ;
- Utiliser un langage correct et accessible, et audible (la voix pédagogique) ;
- Garder son portable caché ou éteint ;
- Ne pas manger ou boire devant les élèves.

- Gestion de l'espace classe et des élèves

Gérer la classe, c'est avant tout s'en approprier l'espace et avoir la maîtrise des lieux :

- Ne pas rester assis derrière son bureau ;
- Se déplacer calmement dans la classe ;
- Eviter les espaces vides entre l'enseignant et les élèves (chaises et tables vides) ;
- Exiger le silence avant de prendre la parole ;
- Ecrire lisiblement au tableau (attention à l'orthographe). Utiliser rationnellement le tableau ;
- Remettre en l'état la salle en fin de séance (éclairage et mobilier)

- Autorité et maîtrise de soi

La mesure de l'autorité s'évalue à l'adhésion des élèves au contrat qui leur a été clairement fixé par l'enseignant. Cette autorité découle forcément de :

- La compétence ou la connaissance de la discipline ;
- L'habileté pédagogique (qualité intrinsèque de l'enseignant, les subtilités) ;
- L'usage de sa personnalité au profit de l'enseignement (les atouts personnels)

L'enseignant n'oubliera pas que les élèves méprisent l'incompétence, la démagogie et la familiarité.

N.B : Construire ses cours, ce n'est pas photocopier une partie de manuel, la distribuer et la commenter ; c'est penser un scénario de formation pour atteindre un objectif identifié dans une progression. L'élève apprend et l'enseignant enseigne : ce sont deux acteurs ayant deux activités différentes. Tout enseignement doit être basé sur des objectifs pédagogiques pour lesquels, l'enseignant utilisera des stratégies en ayant pour seul souci, la transmission adéquate et rigoureuse, des savoirs à l'élève.

CONCLUSION

Il est impossible de distinguer, dans le cas de l'enseignant, ce qui renverrait à une déontologie professionnelle et ce qui relève de la morale tout court. Car l'enseignement est peut-être le seul « métier » où activité publique et vie privée, existence professionnelle et personnelle ne sauraient être dissociées. Contrairement aux autres travailleurs, le professeur ou l'instituteur est enseignant toujours et partout, même et surtout hors de la classe. L'enseignant doit pour ainsi dire être irréprochable dans sa tenue et sa conduite privée.

Celui qui a accepté la mission d'éducateur doit mettre sa conduite en harmonie avec son enseignement. Son travail est tout entier un don de soi. Il rime avec « vocation », « mission », « service », « apostolat », toute chose qui signifie clairement le caractère sacerdotal, de l'activité enseignante. Si la notion de déontologie évoque l'idée de devoirs spécifiques à une pratique déterminée, celle-ci est habituellement toujours liée à celle de droits corrélatifs de ces devoirs. Or dans le cas de l'enseignant, il s'agit d'une éthique « sacrificielle » qui l'invite à un sacrifice total et sans contrepartie de sa personne à sa tâche, à un dévouement sans retour, à un complet oubli de soi-même.

Dès lors, parler d'une éthique de la fonction enseignante, revient à mettre l'accent sur certaines valeurs fondamentales qui sont réaffirmées et mises en contexte, à savoir les valeurs de justice,

d'égalité et d'équité, auxquelles s'ajoutent les trois valeurs instrumentales, soit la cohérence, la rigueur et la transparence. D'autres valeurs que sont par exemple, la probité (ne pas utiliser les moyens du service à des fins personnelles), la patience et la tolérance que certains considèrent d'abord comme des qualités personnelles, mais qui doivent être partagées par tous les enseignants, sont aussi essentielles pour un agir éthique dans l'enseignement.

CONTENU 4 : CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF

Mettre en place un système éducatif performant est un défi particulier pour l'Etat et pour les professionnels en charge du secteur Education/Formation.

La présente contribution aidera les futurs enseignants à :

- reconnaître les spécificités du système éducatif,
- comprendre les mécanismes du système éducatif,
- traiter des thèmes relatifs au système éducatif.

I- LE SYSTEME EDUCATIF

Mots clés : système éducatif – Contexte – Intrants – Processus – Extrants.

A- **LE CONTEXTE** : les différentes dimensions du système éducatif

1- Le contexte historique

Le système éducatif a connu plusieurs grands moments d'évolution au cours de l'histoire.

La base du système éducatif ivoirien moderne verra ses fondements posés à l'arrivée du colonisateur.

a- La période coloniale : 1887-1944

- 1887 : Première expérience éducative avec Arthur Verdier dans ses plantations de café à ELIMA (Sud-Est).
- Ouverture d'une école primaire à Krindjabo (1887) qui sera transférée à Assinie (1890) par Marcel TREICH-LAPLENE.
- A partir de 1895, avec l'appui des missionnaires catholiques, les ouvertures d'écoles se multiplient sur le littoral (Grand-Bassam, Jacqueville, Tabou...) et à l'intérieur du pays.

NB :

- Formation des premiers lecteurs africains en langue française
- Formation de moniteurs locaux
- Formation des premiers interprètes pour l'Administration.

- En 1911 : la Côte d'Ivoire compte un (1) groupe scolaire central à Bingerville, seize (16) écoles régionales, vingt-six (26) écoles de village dont deux (2) pour tout le Nord du pays (Odienné, Korhogo).

NB : Effectifs des élèves

- 1924 : 4354 élèves dont 211 filles
- 1932 : 6722 élèves dont 627 filles

b- La période néocoloniale : 1944 – 1960

- En Juillet 1944 : La Conférence de Dakar
 - Vulgarisation nécessaire de l'éducation en vue de relever le taux de scolarisation dans les colonies françaises d'Afrique.
 - Passage de l'enseignement colonial à l'enseignement néocolonial caractérisé par une évolution, un développement des ordres d'enseignement.

- 1946 : Aventure 46

Les premiers élèves ivoiriens scolarisés dans des lycées de France.

- 1958 : Création du Centre d'Etudes Supérieures qui deviendra par la suite Université d'Abidjan.

NB : Pendant cette période, on constate :

- Le démarrage de :
 - L'Enseignement Secondaire
 - L'Enseignement Technique
 - L'Enseignement Agricole
- La naissance de l'Enseignement Supérieur.

c- De 1960 à 1976 : Prise en main effective des systèmes éducatifs par les Etats africains francophones devenus indépendants.

1971 : En Côte d'Ivoire, introduction de la télévision éducative au primaire pour rendre le système éducatif moderne et dynamique.

NB : Mise en place des programmes dits *de Construction Nationale*.

- d- De 1977 à 1995 : Loi de Réforme du 16 Août 1977.
Mise en œuvre du concept *Ecole et Développement* basé sur la connaissance approfondie du milieu local, de l'ouverture sur le monde rural et urbain et de l'acquisition de savoirs scientifiques, littéraires, artistiques et sportifs.

- e- De 1995 à nos jours : Loi de Réforme de septembre 1995.
Adoption du concept ***Ecole-Nation*** caractérisé par :
- La formation de citoyens responsables imprégnés des réalités de leur pays et ouverts sur le monde extérieur.
 - Le choix d'une formation qui permettra aux jeunes générations de se comporter de façon consciente face aux problèmes liés à leurs rôles d'acteurs économiques.

2- Le contexte politique

L'Etat définit la politique éducative du moment en se fondant sur les grandes orientations et en dégagant des intentions générales.

a- Les grandes orientations

Il s'agit :

- des nouvelles évolutions de l'humanité, de la société...
- des avancées culturelles, scientifiques et technologiques constatées dans le monde...

b- Les intentions générales : Finalités de l'Ecole Ivoirienne.

Elles se rattachent à des valeurs et à des principes. Il s'agit pour l'Etat de définir le type d'hommes et de citoyens à former en se référant aux grandes orientations citées plus haut.

3- Le contexte légal et juridique

Ce sont les normes prises pour encadrer la mise en place et le fonctionnement du système éducatif.

a. Le contexte légal

- Les Traités ratifiés par l'Etat de Côte d'Ivoire qui réfèrent à l'Education
- La Constitution ivoirienne
- Les lois de Réformes de l'Ecole.

b. Le contexte juridique

- Les Décrets
- Les Arrêtés
- Les Textes réglementaires
- Les Instructions officielles

4- Le contexte démographique

Le nombre de jeunes candidats à la scolarisation dans la population ivoirienne chaque année, à tous les niveaux et dans les différents ordres d'enseignement :

Maternelle

Préscolaire

Primaire

Secondaire général – technique – professionnel – Supérieur.

5- Le Contexte Economique

Les ressources de l'Etat susceptibles d'être mobilisées pour assurer le financement de la scolarisation des jeunes.

Les Finances publiques // Finances de l'Etat.

Les Appuis financiers et matériels des partenaires.

B – **LES INTRANTS** : Eléments entrants dans le processus (input)

Les intrants correspondent aux ressources humaines, matérielles, financières et à tous les efforts de planification et d'organisation injectés dans le système.

1- L'Administration du secteur Education / Formation

a- Les Ministères : deux (02) Ministères ont à charge la gestion du système éducatif.

- Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET.FP)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS)

b- Les Administrations

- Les Cabinets
- Les Administrations centrales
- Les Administrations régionales
- Les Services rattachés
- Les Services extérieurs
- Les Structures sous tutelle.

2- les Ressources Humaines

- Les personnels administratifs
- Les personnels enseignants
- Les personnels d'encadrement
- Les étudiants
- Les élèves ...

3- les Ressources Financières et Matérielles

- Les Budgets
- Les Equipements
- Les Locaux ...

C – **LE PROCESSUS** :

Planification – Enseignement – Evaluation des enseignements - Evaluation des apprentissages.

C'est tout ce qui donne vie à l'ensemble des ressources et relie de façon fonctionnelle et dynamique toutes les activités du système.

Il s'agit :

- de la façon de dispenser l'enseignement
- du fonctionnement pédagogique
- de la mise en œuvre des stratégies éducatives
- des mécanismes d'ajustement mis en place pour corriger les déficiences et prévenir les causes d'échec.
- des mécanismes de concertation et de contrôle mis en place pour assurer la cohérence et la complémentarité de toutes les interventions éducatives.

D – **LES EXTRANTS** : Produits Educatifs (output) - Recherche de l'efficience

Les extrants constituent :

- Les résultats de l'innovation en termes d'apprentissage des élèves / des étudiants.
- Les changements de pratiques des enseignants.
- L'image de l'Institution.
- Les effets produits.
- Les résultats globaux.

II- **LE PILOTAGE DU SYSTEME EDUCATIF**

Le secteur Education / Formation est sous la tutelle de deux (2) ministères :

- Le MESRS : chargé de l'application de la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- Le MENET-FP :
 - s'occupe de l'ensemble des niveaux de l'enseignement général ainsi que du préscolaire et de l'enseignement non formel.
 - a en charge les formations techniques et professionnelles de niveau secondaire 1 et 2.

A- Le Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP)

C'est l'Institution de référence dans la mise en œuvre de la politique éducative de notre pays, vu :

- La taille de la population scolaire à encadrer
- L'effectif des personnels à gérer
- L'étendue de la carte scolaire à exécuter.

Selon le décret n°2017-150 du 1^{er} Mars 2017 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale, le MENET-FP est composé d'un cabinet, de services rattachés, de directions centrales et de services extérieurs.

1. Le cabinet

Il comprend :

- 1 Directeur de cabinet
- 1 Directeur de cabinet adjoint
- 1 Chef de cabinet
- 8 Conseillers techniques
- 8 Chargés d'études
- 1 Chargé de missions
- 1 Chef de secrétariat particulier

2. Le service rattaché au cabinet

C'est le service de la communication, de la documentation et des archives.

3. L'Inspection Générale

Inspection Générale du Ministère (IGEN).

4. Les Directions Centrales

Au nombre de dix-neuf (19). Ce sont :

- La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- La Direction des Affaires Financières (DAF)
- La Direction des Affaires Juridiques (DAJ)
- La Direction des Stratégies, de la planification et des statistiques (DSPS)
- La Direction de la pédagogie et de la formation continue (DPFC)
- La Direction des examens et concours (DECO)
- La Direction des écoles, lycées et collèges (DELIC)
- La Direction de l'orientation et des bourses (DOB)
- La Direction de la mutualité et des œuvres sociales en milieu scolaire (DMOSS)
- - la Direction de la vie scolaire (DVS)
- - la Direction des technologies et des systèmes d'information (DTSI)
- - la Direction de l'encadrement des établissements privés
- - la Direction d'animation, de promotion et de suivi des comités de gestion des établissements scolaires (DAPS-COGES)
- - la Direction de la coordination et de l'exécution des projets (DCEP)
- - la Direction des cantines scolaires (DCS)
- - la Direction de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (DAENF)
- - la Direction de la veille et du suivi des programmes (DVSP)
- - la Direction de l'enseignement technique (DET)
- - la Direction des filières, de l'innovation et de la qualité (DFIQ).

NB: chaque direction centrale comprend des Sous-Directions.

5. les services extérieurs :

Ce sont :

- - les Directions Régionales (36).
- - les Directions Départementales (05).

NB : les Directions Régionales et les Directions Départementales gèrent les structures situées dans leur zone d'influence : Lycées - Collèges - IEPP.

B- Le Fonctionnement d'un Etablissement Scolaire

ex : Lycée / Collège

1. Les acteurs et leurs rôles

Identification des acteurs	Leur (s) rôle(s)
Le Chef d'Etablissement	Administratif Financier Pédagogique Animateur socio-culturel
Les Adjoints au Chef d'Etablissement	Administratif Pédagogique Animateur socio-culturel
L'Econome / l'Intendant	Comptable Assistant financier
L'Inspecteur d'Education	Encadre les élèves Reçoit et informe les parents d'élèves Coordonne les activités des éducateurs
Les Educateurs	Travaillent sous la direction de l'Inspecteur d'Education en fonction de la répartition des tâches.
Le Professeur Principal	Coordonne l'action des professeurs d'une même classe. Fait des propositions et des suggestions au Chef d'Etablissement.
Le professeur	Installe des compétences chez les apprenants Guide, éduque, évalue les apprenants Participe aux examens Participe à la vie de l'Etablissement.
Le chef de classe	Représente ses camarades de classe. Coopère avec l'Administration Veille à la propreté, à la discipline et au bon fonctionnement de la classe.
Les élèves	Développent des activités d'apprentissage. Exécutent les consignes. Participent à la vie de l'établissement.
Les autres personnels : Secrétaires, laborantins, bibliothécaires, reprographes....	Participent à la vie de l'Etablissement chacun selon sa qualification et les tâches qui lui sont dévolues.

2. les différentes activités au sein de l'Etablissement.

a. les Réunions des Conseils

- Conseil intérieur
- Conseil d'Enseignement
- Conseil de classe
- Conseil de discipline

b. les Réunions d'UP (Unité Pédagogique)

Activités pédagogiques convoquées par les animateurs et les responsables d'UP.

c. autres activités

Culturelles, sportives, amicales des professeurs, associations des élèves ...

3. les moyens de communication au sein de l'Etablissement

- les tableaux d'affichage
- les notes circulaires
- les notes de service
- les convocations
- les cahiers d'information

EXERCICES

Exercice I

La formation des futurs enseignants à leurs droits a fait ressortir les dispositions et les statuts consignés dans le tableau ci-dessous. Pour chaque disposition, mets une croix devant le statut auquel elle appartient.

Disposition	Statut général de la fonction publique	Statut particulier des enseignants
Droit de grève		
Droit de protection		
Droit de consulter son bulletin individuel		
Droit à la rémunération		
Droit à la notation		
Droit de promotion		
Droit de retrait		
Droit à plusieurs congés annuels		
Droit de rémunération après service fait		

Exercice II

Les fonctionnaires enseignants suivants sont dans des situations différentes. M. Akou désire être momentanément libre pour préparer son diplôme d'ingénieur. Quant à M. Ziza, il souhaite le prolongement de son congé après un an de traitement. Enfin Veuve Bona sollicite un congé pour rester auprès de sa fille qui est dans un coma artificiel.

Donne les caractéristiques de la suspension d'activité à laquelle chacun a droit.

Exercice III

M. Ida, titulaire d'une licence d'enseignement a été directement recruté comme professeur de collège au Lycée Moderne TSF Bouaké. Il veut connaître les droits spécifiques des enseignants.

Pour l'aider :

1-cite 3 droits spécifiques de l'enseignant fonctionnaire

2-explique chacun de ces droits.

Contrôle des connaissances :

Exercice 1 : Relie chaque obligation à l'ordre de devoir auquel il correspond :

- | | | | |
|--|---|---|-------------------|
| Le contrôle de la présence de chaque élève | • | • | Ordre général |
| Le désintéressement | • | • | Ordre académique |
| Le dévouement | • | • | Ordre pédagogique |
| Le respect des calendriers des évaluations | • | • | Ordre moral |
| le respect de l'équité | • | • | Ordre juridique |
| | | • | Ordre spécifique |

Exercice 2 : Réponds aux questions suivantes :

- 1- *L'enseignant est-il obligé de remplir chaque année un certificat de reprise de service ? Pourquoi ?*
- 2- *L'enseignant peut-il désobéir à un ordre de son supérieur hiérarchique ? Pourquoi ?*
- 3- *Pourquoi l'enseignant a-t-il une image de marque à préserver ?*

Exercice d'accompagnement N°1

Voici une liste de valeurs liées à la pratique enseignante : Mets une croix dans la colonne correspondante et justifie ta réponse.

Valeurs	TYPES DE VALEURS	
	Ethiques	Déontologiques
Rigueur		
Equité		
Justice		
Transparence		
Bienveillance		
Respect		
Egalité		
Cohérence		
Probité		
Tolérance		

Exercice d'accompagnement N°2

« On ne naît pas enseignant, on le devient » Que pensez-vous de cette affirmation

Exercice

Voici une liste d'éléments indiqués dans le tableau ci-dessous.

Cochez dans l'une des quatre colonnes de droite selon qu'il s'agit d'un Contexte, d'un Intranant, d'un Processus ou d'un Extranant.

	Eléments	Contexte	Intranant	Processus	Extranant
1.	Approche par les compétences (APC)				
2.	Civisme fiscal à l'école				
3.	Enseignants qualifiés				
4.	Proviseur				
5.	Méthodes didactiques				
6.	Cours Normal de Guiglo				
7.	Apprenants				
8.	Excellents étudiants				
9.	Manuels scolaires				
10.	Cantines scolaires				
11.	Manuels scolaires pertinents				
12.	Tables - bancs				
13.	Décret N°2017-150 du 1 ^{er} Mars 2017				
14.	Mission de suivi, d'évaluation, de contrôle				
15.	Unité pédagogique (UP)				
16.	Interrogation écrite				

17.	Antenne de la pédagogie et de la formation continue (APFC)				
18.	Schémas de cours				
19.	Laboratoires				
20.	Taux de réussite aux examens				
21.	Bibliothèque				
22.	Enseignants contractuels				
23.	Enseignement de qualité				
24.	Scolarisation de la jeune fille				
25.	Ecole obligatoire de 6 à 16 ans				

Domaine : Valeurs éthiques et déontologie

Atelier 1 : Droit et devoir de l'enseignant (7 heures)

Connaître une définition de la notion de droit et de devoir.

Durée (1H 50 mn)

Situation d'apprentissage :

Monsieur Kouao est un nouveau professeur affecté dans un Lycée proche de l'Antenne Pédagogique de Divo.

Avant de prendre fonction, ses parents lui ont conseillé d'observer un respect scrupuleux des droits et devoirs de l'enseignant.

Préoccupé par la méconnaissance des droits et des devoirs de l'enseignant, il se confie à l'animateur du conseil d'enseignement.

Ce dernier convoque une réunion au cours de laquelle les enseignants décident de clarifier les notions de droit et de devoir et de lister ensuite quelques droits et devoirs de l'enseignant.

.....
Consignes :

- 1) Identifier le problème soulevé par ce texte.
- 2) En vous appuyant sur vos connaissances antérieures, proposer une définition de la notion de droit.
- 3) En vous appuyant sur vos connaissances antérieures, proposer également une définition de la notion de devoir

Durée :

- *travail individuel : (30 mn)*
 - *Confrontation des travaux individuels en vue de la production d'un travail d'équipe : (30mn)*
 - *Synthèse des travaux d'équipe afin d'obtenir des définitions consensuelles : (30 mn)*
-
.....

Evaluation (20mn)

La loi N°95-696 du 07 Septembre 1995, relative à l'enseignement, dispose en son article 14 : « Les enseignant(e)s sont tenu(e)s d'assurer l'ensemble des activités d'apprentissage qui leur sont confiées. Ils (elles) apportent une aide au travail des élèves, en assurent le suivi et procèdent à son évaluation. Ils (elles) jouissent dans l'exercice de leurs fonctions, d'une entière liberté de pensée et d'expression, dans le strict respect de la liberté de conscience et d'opinion des élèves. Cette liberté ne doit en aucun cas aller à l'encontre des objectifs assignés aux établissements et des principes de tolérance et d'objectivité ».

Souligne en rouge dans cet article la partie du texte correspondant à des devoirs de l'enseignant et en vert celle qui correspond à des droits.

Identifier les droits et devoirs du professeur en tant que citoyen et en tant qu'enseignant.

Durée : (3H)

Reprendre la situation du module 2

Consignes :

- 1) Identifier selon vous, les droits de l'enseignant (e).
- 2) Identifier selon vous, les obligations ou devoirs de l'enseignant (e).

Durée :

- *travail individuel : (30 mn)*
- *Confrontation des travaux individuels en vue de la production d'un travail d'équipe : (30 mn)*
- *Synthèse des travaux d'équipe afin d'obtenir des définitions consensuelles : (1H)*

La synthèse sera enrichie avec l'apport du formateur

Evaluation 1 (30 mn)

- Cite deux droits de l'enseignant rattachés aux avantages sociaux.
- Complète le tableau ci-dessous en indiquant dans la première colonne le type de droit correspondant aux droits mentionnés dans la seconde colonne

Exemple :

Type de droits	Droits
Droit professionnel	L'enseignant a droit à la formation continue

Type de droits	Droits
	L'enseignant a le droit d'appartenir à un syndicat
	L'enseignant a le droit de sortir de chez lui pour aller faire ses courses personnelles
	L'enseignant a droit à un congé maladie

Evaluation 2 (30 mn)

La liste de mots ou groupes de mots et le tableau ci-dessous sont relatifs aux obligations administratives et aux obligations de la morale professionnelle de l'enseignant : **assurer le service, discrétion professionnelle, obéissance hiérarchique, réserve, désintéressement, probité.**

- 1) Complète le tableau à l'aide des mots de la liste.
- 2) Dis ce que signifie « l'obligation de désintéressement »

Obligation (devoir) de	Correspondances
	Etre physiquement présent à son poste de travail et lui consacrer la totalité de son temps
	Exécuter les ordres de son supérieur en toute intelligence dans les limites prévues par la loi.
	Eviter en toute circonstance dans les limites prévues par la loi de divulguer les faits, les informations et documents dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.
	Eviter de solliciter ou de recevoir dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou même en dehors, des dons, des gratifications ou avantages quelconques.
	Eviter de tirer directement ou indirectement des avantages personnels de l'exercice de ses fonctions. Eviter la concussion, le trafic d'influence, les détournements des deniers publics, la corruption.
	S'abstenir de paroles, des opinions de nature à compromettre l'Etat, l'employeur, la hiérarchie, dans le service et en dehors du service.

Résoudre un problème lié à la méconnaissance des droits et devoirs de l'enseignant dans son établissement. Durée : 2 h

Situation d'évaluation

Monsieur KEITA est depuis quatre ans le proviseur d'un lycée de 3120 élèves. Nonobstant quelques grèves d'enseignants et d'élèves observés au début de l'année dernière, le climat scolaire dans cet établissement est assez bon. Les résultats aux derniers examens de fin d'année sont au-dessus de la moyenne nationale. Pour cette année scolaire, le proviseur a le souci de faire mieux en faisant travailler tout le personnel de l'établissement dans un climat emprunt de convivialité, de solidarité et du goût du travail bien fait.

Cependant, un groupe de professeurs d'Éducation Physique et Sportive, estime que cette année, la vente des tenues de sport dans l'établissement est de leur prérogative. Il souhaite engranger les bénéfices issus de ces ventes. Le Proviseur les informe que conformément aux dispositions légales en vigueur, cette activité qui consiste pour le personnel de l'établissement à vendre des articles aux élèves est interdite. Ces enseignants contestent cette information donnée par le proviseur et se mettent en grève.

Un autre groupe d'enseignants d'origines et de formations diverses, nouvellement affectés dans l'établissement s'absente régulièrement à leurs heures de cours. Parmi eux, deux ont été aperçus en état d'ivresse le Weekend dernier dans un bar en compagnie de certains élèves de l'établissement. Ils ne remplissent pas régulièrement les documents pédago-administratifs (cahiers d'appel, cahier de textes et cahiers de notes). Ils infligent très souvent des punitions corporelles à leurs élèves et utilisent une partie des heures de cours pour parler des activités de leurs partis politiques. Tout récemment, en raison de son mauvais comportement, le proviseur a refusé d'accorder une autorisation d'absence à l'un d'eux qui souhaitait se rendre dans un hôpital pour des soins.

Les résultats de l'établissement déclinent. Le proviseur et les parents d'élèves s'inquiètent.

Consignes :

- 1) Relever dans ce texte, les problèmes majeurs qui minent le fonctionnement régulier de cet établissement.
- 2) Classer ces manquements en termes de droits ou de devoirs pour les acteurs de l'établissement.
- 3) En vous appuyant sur les connaissances que vous avez acquises, dresser un plan d'actions que vous pourrez proposer au proviseur et qui soit susceptible d'assurer le fonctionnement régulier de cet établissement.

Durée :

- *travail individuel : (30 mn)*
- *Confrontation des travaux individuels en vue de la production d'un travail d'équipe : (30 mn)*
- *Synthèse des travaux d'équipe afin de construire un plan d'action consensuelle : (1H)*

La synthèse sera enrichie avec l'apport du formateur

Fin de l'atelier 1

ATELIER 2 : L'ETHIQUE DE LA FONCTION ENSEIGNANTE ET CONNAISSANCE DU SYSTEME ETHIQUE EDUCATIVE.

Durée:7H

Situation d'apprentissage :

Lors d'une discussion entre des professeurs de ton établissement, l'un d'eux affirme qu'il ne voyait aucune différence entre la morale, l'éthique et la déontologie dans le domaine de l'éducation.

Cette discussion a éveillé votre curiosité de jeune enseignant. Vous en parlez à un de vos collègues ayant plus d'expérience que vous.

Ensemble, vous décidez de faire des recherches sur ces termes afin de les clarifier.

Consignes :

1) Comment définissez-vous la notion de morale, d'éthique et de déontologie ?

2) Voyer-vous une différence entre ces termes ? Justifier votre réponse

Durée : *Durée :*

- *travail individuel : (30 mn)*
 - *Confrontation des travaux individuels en vue de la production d'un travail d'équipe : (30mn)*
 - *Synthèse des travaux d'équipe afin d'obtenir des définitions consensuelles : (1H)*
-

Evaluation (20 minutes)

Complète les phrases suivantes à l'aide des mots « éthique », « morales » « déontologie de son métier »

1) l'aide apportée à un malade et partager un repas avec un pauvre sont des valeurs

2) Je suis un enseignant de mathématique. Dois-je attribuer la note qu'il mérite à cet élève qui a tenté de me voler hier nuit ?

Je suis confronté à un dilemme

3) Le médecin propose d'entretenir avec sa patiente des relations sexuelles.

Il contrevient à

Situation d'apprentissage :

Dans sa pratique éducative, Monsieur Gueu, jeune enseignant au Collège Moderne est confronté à plusieurs problèmes d'ordre éthique. Il décide d'en parler au Conseiller Pédagogique de l'antenne.

Ce dernier l'invite à son bureau. Ensemble, ils mènent une réflexion pour identifier en fonction des types de relation, les préoccupations éthiques auxquels le jeune enseignant est souvent confronté.

Consignes.

- 1) Détermine les principales relations qu'un enseignant peut avoir au cours de sa pratique éducative.
- 2) Identifie les préoccupations éthiques auxquels chacune de ces relations l'expose.
- 3) Propose une solution à chacune de ses préoccupations.

Durée :

- *travail individuel : (30 mn)*
 - *Confrontation des travaux individuels en vue de la production d'un travail d'équipe : (30mn)*
 - *Synthèse des travaux d'équipe afin d'obtenir une production consensuelle : (1H)*
-

Evaluation (30 minutes)

- 1) Citer deux préoccupations éthiques dans la relation entre le professeur et les élèves.
 - 2) Citer deux préoccupations éthiques dans la relation entre le professeur et ses collègues
 - 3) Indique le lieu d'émergence de chacune des préoccupations éthiques citées
-

RESOUDRE UN DILEMME ETHIQUE DANS SA CLASSE OU DANS SON ETABLISSEMENT

(2 H)

Situation d'évaluation :

Vous êtes professeur dans un établissement secondaire de la ville de Divo.

Vous avez été instruit au cours de votre formation sur les droits et devoirs du professeur et notamment ses obligations en matière de neutralité et d'impartialité.

Mais contre toute attente, votre chef d'établissement vous signale la présence d'une de ses filles dans votre classe. Cette dernière a obtenu respectivement 08 et 07 de moyenne dans votre discipline au cours du premier et du deuxième trimestre. Elle risque l'exclusion de l'établissement si vous ne lui octroyez pas 11 de moyenne au lieu de 09 qu'elle vient d'avoir pour ce dernier trimestre dans votre discipline.

Le chef d'établissement vous approche et vous demande de bien vouloir l'aider en octroyant la moyenne nécessaire à sa fille afin qu'elle puisse reprendre sa classe.

Consignes :

- 1) Identifie le dilemme éthique auquel vous êtes confronté.
- 2) A l'aide d'arguments, explique comment comptes-tu résoudre ce dilemme éthique.
- 3) D'une façon générale, propose une démarche à suivre pour résoudre un dilemme éthique.

Durée :

- *travail individuel : (30 mn)*
 - *Confrontation des travaux individuels en vue de la production d'un travail d'équipe : (30mn)*
 - *Synthèse des travaux d'équipe afin d'obtenir une production consensuelle : (1H)*
-

Fin des ateliers

BIBLIOGRAPHIE

-Statut de la Fonction Publique de Côte d'Ivoire.

-Document de formation des professeurs du privé.

-Documents de formation des professeurs à distance (Mobile Learning)

-Cours ingénierie de la formation GSE Université Senghor d'Alexandrie

-Webographie :

https://pnmvh.org/wp-content/pnmvh_uploads/044K8W_Gaul-Aubertin-Dilemmeethique.pdf

<http://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quest-ce-que-lethique/quest-ce-que-un-dilemme-ethique.html>

REQUÊTES ADMINISTRATIVES ET LEURS MODALITES

L'Administration est l'ensemble des services de l'Etat chargés d'exécuter les décisions des pouvoirs publics.

Pour le bon fonctionnement d'une Administration, la communication entre les agents et leur hiérarchie est essentielle. Les requêtes administratives sont un moyen de communication. Une requête administrative est une demande écrite qui peut être émise par la hiérarchie ou par l'agent mais également entre deux Administrations. Celle-ci provient des besoins liés à l'amélioration des conditions de travail des différents acteurs d'une administration. La formulation de ces requêtes doit obéir à des conditions ou modalités prévues dans le Statut et Règlements intérieurs de la Fonction Publique.

Dans le cadre de la formation des enseignants contractuels, une présentation de certaines requêtes sera faite en prenant en compte différents types de requérants, l'objet et les modalités de la requête.

I-Présentation de requêtes administratives

a-Format d'une requête

De façon générale, la présentation d'une requête, certaines mentions sont obligatoires:

- les noms, prénoms, profession et domicile du requérant

-l'objet de la demande :

-le corps de la requête :

- ✓ La phrase introductive
- ✓ l'exposé sommaire des moyens invoqués
- ✓ l'énonciation des pièces dont on entend se *servir*
- ✓ *la conclusion : faire la synthèse de la requête et terminer par la formule finale de politesse*

-La signature.

b-Quelques requêtes administratives

Requérants	Objet	Modalités
Chef d'Etablissement	Le Certificat de prise de service ou première prise de service	C'est le document qui atteste que l'agent démarre l'activité dans le service. Ce document peut être délivré suite à la présentation d'une décision d'affectation émise par la Direction des Ressources Humaines.
	Le Certificat de reprise de service	C'est le document qui atteste que l'agent poursuit l'activité dans le service. Ce document peut être délivré à un agent déjà en poste. L'outil CODIPOST permet de suivre l'occupation effective d'un poste par un agent.
	La Demande d'explication	C'est une demande écrite adressée à un fonctionnaire fautif par l'autorité hiérarchique dont il relève. Le fonctionnaire est ainsi appelé à s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés.
	L'Ordre de mission	C'est un document essentiel par lequel l'autorité hiérarchique envoie un agent en mission officielle. L'ordre de mission justifie la présence de l'agent dans le lieu indiqué pour la réalisation de la mission. Il peut être demandé par les autorités de police ou de gendarmerie si la mission s'effectue dans un véhicule de service ou non.
	La Demande de sanction	Le supérieur hiérarchique direct peut demander à sa hiérarchie (DRENETFP-Préfet-Ministre) une sanction disciplinaire contre un agent fautif. L'action pénale est différente de l'action disciplinaire. Il existe deux sortes de sanctions disciplinaires : Les Sanctions disciplinaires de premier degré : -l'avertissement -le blâme -le déplacement d'office Les sanctions disciplinaires de premier degré sont prononcées par le Ministre dont relève l'agent fautif, le Préfet ou le Directeur Régional, ce après une demande d'explication écrite adressée à celui-ci. Les Sanctions disciplinaires de second degré : -la radiation au tableau d'avancement

		<ul style="list-style-type: none"> -la réduction du traitement dans la proportion maximum de 25% et pour une durée ne pouvant excéder 30 jours. -l'exclusion temporaire pour une durée ne pouvant excéder 6 mois, cette exclusion entraîne la perte de toute rémunération à l'exception des prestations familiales. - l'abaissement d'échelon -l'abaissement de classe -la révocation avec ou sans suspension des droits à la pension <p>Les sanctions disciplinaires de second degré sont de la compétence du Président de la République mais particulièrement du Ministre chargé de la Fonction Publique après avis du conseil de discipline. Le fonctionnaire suspendu de ses fonctions ne peut prétendre qu'à la moitié de sa rémunération ; toutefois il continue de percevoir la totalité de ses prestations familiales.</p> <p>Il existe des voies de recours administratifs pour l'agent victime de sanctions. Ce recours peut être un recours gracieux (adressé à l'auteur de l'acte) ou un recours hiérarchique (adressé à un supérieur hiérarchique de l'auteur de l'acte).</p> <p>En cas de non satisfaction, il peut engager le recours juridictionnel (chambre administrative de la cour suprême)</p> <p>Le fonctionnaire fautif peut également demander la grâce du Président de la République (grâce présidentielle)</p> <p>Le licenciement</p> <p>C'est une mesure administrative qui met fin aux fonctions de l'agent de l'Etat pour des motifs non disciplinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> -inaptitude physique ou mentale (lorsque le fonctionnaire qui bénéficie des congés de maladie ne peut plus reprendre le service) -Insuffisance professionnelle notoire (quand l'agent fait preuve d'incompétence) -perte de la nationalité ivoirienne
--	--	--

Requérants	Objet	Modalités
	L'admission à la retraite	C'est l'acte administratif qui détermine la fin normale de la carrière du fonctionnaire (Lettre de radiation).
Le Professeur	La Demande de congés (congé de paternité, congé de maternité, congé de maladie, congé annuel...)	<p>Ce sont des dispositions ou documents par lesquels l'autorité accorde une absence momentanée du service à un agent. Deux types de congés :</p> <p>Congés administratifs et Congés pour raison de santé</p> <p>Congés administratifs :</p> <p>1-Permissions spéciales d'absence pour événements familiaux : En cas de décès d'un ascendant ou d'un descendant en ligne directe durée 5 jours ouvrables -en cas de mariage de l'agent ou d'un enfant de l'agent- durée deux jours ouvrables -en cas de naissance survenue au foyer de l'agent, durée 3 jours ouvrables</p> <p>2-autorisation (spéciale) d'absence avec traitement : -aux représentants dûment mandatés des syndicats de fonctionnaires, à l'occasion de convocation des congrès syndicaux, fédéraux, confédéraux et internationaux ainsi que des organismes directeurs dont ils sont membres. -aux fonctionnaires membres du comité consultatif de la fonction publique ou membres des commissions administratives paritaires pendant les sessions de ces organismes ; -aux fonctionnaires candidats à des concours ou examens professionnels ; -aux fonctionnaires occupant des fonctions publiques électives, dans la limite des sessions des assemblées dont ils font partie.</p> <p>2-autorisation d'absence sans traitement -aux fonctionnaires candidats à des élections politiques pendant la durée de la campagne.</p> <p>3-congé annuel : C'est le congé acquis par le fonctionnaire après douze mois consécutifs d'activité. D'une durée de 30 jours calendaires avec rémunération, l'ordre et dates de départ en congé sont fixés par le</p>

	<p>supérieur hiérarchique compétent compte-tenu des nécessités de service et, dans la mesure du possible, des désirs du fonctionnaire.</p> <p>L'Administration peut pour les mêmes motifs, s'opposer à tout fractionnement du congé après une année de travail.</p> <p><i>NB : L'enseignant bénéficie des congés scolaires et des grandes vacances au même titre que les élèves.</i></p> <p>Congé pour raison de santé</p> <p>Le fonctionnaire en activité a droit à un congé de maladie et un congé pour couche et allaitement (14 semaines)</p> <p>1-congé de maladie :</p> <p>Il existe plusieurs types de congés de maladies :</p> <p>Le congé de maladie de longue durée et le congé exceptionnel de maladie</p> <p>Le congé de maladie : il est accordé un congé de maladie de 6 mois maximum à un fonctionnaire, atteint d'une maladie dûment constatée et qui le met dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, s'il a accompli une période de douze mois consécutifs de service. Si le congé de maladie n'excède pas 15 jours, il peut être accordé par le supérieur hiérarchique.</p> <p>Dans cette situation, il perçoit l'intégralité de sa rémunération.</p> <p>Le congé de maladie de longue durée : si après 6 mois de congés de maladie, l'état du fonctionnaire exige la poursuite de soins, sur proposition du conseil de santé, il est mis en congé de maladie de longue durée et perçoit l'intégralité de sa rémunération pendant encore 6 mois.</p> <p>A l'issue de ce temps (une année), la rémunération est réduite à moitié.</p> <p>Si au terme de 36 mois y compris les 6 premiers mois de congé de maladie, l'état de santé du fonctionnaire ne lui permet toujours pas de reprendre le service, il est déclaré invalide sur avis du conseil de santé et admis d'office à la retraite.</p> <p>Pour bénéficier d'un congé de maladie, le fonctionnaire doit adresser une demande écrite accompagnée d'un certificat médical délivré par le médecin de l'Administration à l'autorité dont il dépend.</p> <p>L'autorisation d'un congé de maladie au-delà de 15 jours est de la compétence du Ministère chargé</p>
--	---

		<p>de la fonction publique après avis du Conseil de santé.</p> <p>Le bénéficiaire d'un congé de maladie ne doit exercer aucune activité lucrative. Il est tenu en outre de signaler ses changements éventuels de résidence au Ministre chargé de la fonction publique. Il doit, après reprise de service se soumettre aux visites et contrôles éventuels du Conseil de santé.</p> <p>Congé exceptionnel de maladie : Il est accordé un congé exceptionnel de maladie à un fonctionnaire victime d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions jusqu'à son admission à la retraite. Le congé exceptionnel de maladie est limité à 60 mois ; au cours desquels le fonctionnaire perçoit l'intégralité de sa rémunération et le remboursement des honoraires et des frais médicaux pour la maladie ou l'accident. Au terme de cette période, le fonctionnaire bénéficiaire du congé exceptionnel de maladie qui ne peut reprendre son service est admis à faire valoir ses droits à la retraite après avis du conseil de santé et de la commission de réforme.</p> <p>Congé pour couches et allaitement : Le congé pour couche et allaitement est accordé à la femme fonctionnaire, à sa demande, appuyée d'un certificat médical délivré par un médecin de l'Administration. Le congé pour couche et allaitement a une durée de 14 semaines dont 8 avant l'accouchement et 6 après. Si à l'expiration de ce congé, l'intéressée n'est pas en état de reprendre son service, elle est placée en congé de maladie après avis du conseil de santé.</p>
	Demande de mutation	Formulée par un agent qui éprouve le besoin de changer de lieu de travail, ce dernier précise les motifs de sa demande.
	Demande de réclamation	Lorsqu'un agent pense avoir été lésé par rapport à une situation donnée (notation, mutation, emploi du temps...), il demande réparation de façon courtoise.

Requérants	Objet	Modalités
	Demande de détachement	<p>Le détachement est la position du fonctionnaire autorisé à interrompre temporairement ses fonctions pour exercer un emploi ou un mandat public national ou international, un mandat syndical, ou exercer une fonction ministérielle,</p> <p>Deux types de détachement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le détachement de courte durée, ne peut excéder 6 mois et ne peut être renouvelé mais peut être porté à un an pour une mission d'enseignement à l'étranger -le détachement de longue durée, 5ans au maximum, dans ce cas le fonctionnaire peut être remplacé dans sa fonction. <p>Au terme du détachement de courte ou de longue durée, le fonctionnaire est obligatoirement réintégré dans un emploi de son grade par le ministère chargé de la Fonction Publique à la demande du fonctionnaire par arrêté du Ministre chargé de la fonction publique après avis favorable du ministère technique de l'intéressé.</p> <p>Le détachement auprès d'un Etat étranger, d'un organisme international requiert l'accord préalable du Conseil des Ministres.</p>
	Demande de mise en disponibilité	<p>La disponibilité est la position du fonctionnaire dont l'activité est suspendue temporairement à sa demande pour des raisons personnelles et dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -accident ou maladie grave du conjoint ou d'un enfant ; la durée ne peut dans ce cas excéder une année. Elle est renouvelable une seule fois après avis du conseil de santé ; -pour suivre son conjoint fonctionnaire en service ou affecté à l'étranger en raison de sa profession, dans ce cas la disponibilité ne peut excéder une année, elle peut cependant être renouvelée dans les conditions requises pour l'obtention ; -pour suivre un conjoint non fonctionnaire hors du lieu d'affectation du fonctionnaire, la durée de la disponibilité est une année renouvelable une seule fois ; -pour convenance personnelle, la durée est d'un an renouvelable une seule fois. <p>NB : La mise en disponibilité est accordée de droit à la femme fonctionnaire, et à sa demande, en cas de maladie grave du conjoint ou d'un enfant.</p>

		<p>Le fonctionnaire placé en position de disponibilité n'a droit à aucune rémunération.</p> <p>Le fonctionnaire placé en position de disponibilité doit solliciter sa réintégration auprès du Ministre chargé de la Fonction Publique, deux mois au moins avant la période de disponibilité en cours.</p> <p>Le fonctionnaire qui a formulé une demande de réintégration anticipée est maintenu en disponibilité jusqu'à la fin de sa période de mise en disponibilité si un poste ne peut lui être proposé.</p>
	Demande de démission	C'est une demande écrite du fonctionnaire marquant sa volonté non équivoque de quitter l'Administration.
-Elèves -Parents d'élèves	Certificat de fréquentation	C'est un certificat pour justifier le passage de l'élève dans un établissement scolaire. Les motifs de cette demande doivent être précisés.
	Certificat de scolarité	C'est une attestation pour retracer le parcours de l'élève et les résultats obtenus dans un établissement scolaire.
	Demande d'autorisation d'absence	Demande formulée en cas d'événements familiaux ou pour des raisons de santé.

II-Impact des requêtes sur l'environnement scolaire

Au niveau de l'Administration :

Les requêtes administratives sont de bons indicateurs du fonctionnement d'un établissement scolaire.

Elles permettent le suivi des agents et favorisent au besoin, des décisions motivées dans la carrière des Administrés.

Ces moyens de contrôle et de gestion permettent de mieux apprécier les aptitudes et l'environnement familial des agents.

Au niveau des agents:

Les requêtes administratives :

- couvrent les agents en activité et permettent de sauvegarder leur sérénité au travail,
- favorisent une gestion humaine des administrés,
- font prendre conscience des devoirs des administrés pour qu'ils deviennent plus engagés, plus disponibles donc plus efficaces dans leurs tâches professionnelles.
- accompagnent et soutiennent les administrés à la survenue d'événements familiaux et dans la promotion de leur carrière.

Au niveau des élèves et des parents d'élèves

Les requêtes administratives:

- permettent un bon suivi du parcours scolaire,
- favorisent la communication entre Administration, élèves et parents.

Au total, les requêtes administratives permettent aux requérants d'obtenir de l'administration certains avantages relatifs à leur situation du moment. Elles sont des moyens dont dispose l'Administration pour mieux encadrer les administrés et garantir le bon fonctionnement de la structure.

LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

INTRODUCTION

I- LES SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE DECOTE D'IVOIRE

I.1 Définition des symboles de la République

I.2 Les différents symboles

I.2.1 Le drapeau national

I.2.2 L'hymne national

I.2.3 Les armoiries de la République

I.2.4 La devise nationale

I.2.5 Le portrait du Chef de l'Etat

II- LES VALEURS DEMOCRATIQUES

II.1 Définition de la démocratie et ses valeurs

II.2 Quelques autres valeurs démocratiques

I.3 L'importance des valeurs démocratiques

III- L'ESPRIT CRITIQUE

III.1 Définition

III.2 Les étapes de l'esprit critique

III.2.1 Aiguiser sa capacité à remettre les choses en question

III.2.2 Ajuster son point de vue

III.2.3 Réunir le tout (Donner son point de vue, se prononcer)

III.3 L'importance de l'esprit critique

CONCLUSION

INTRODUCTION

Toute République se fonde sur des valeurs. C'est ainsi que la République de Côte d'Ivoire s'appuie sur des valeurs qui constituent le socle de la Nation. Ces valeurs sont stipulées dans la Constitution ivoirienne, la loi fondamentale de la République, d'où leur importance.

Il apparait de ce fait nécessaire de faire connaître ces valeurs à tous les citoyens, notamment les enseignants et les élèves et de les faire partager.

Quelles sont les valeurs de la République de Côte d'Ivoire ?

Quelles sont leurs importances ?

I- LES SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

I.1 Définition des symboles de la République

Les symboles sont un ensemble de signes et d'indices qui traduisent les attributs de la souveraineté de l'Etat. Comme expression de l'identité d'un Etat, ils permettent la mobilisation des citoyens.

I.2 Les différents symboles

I.2.1 Le drapeau national

Selon l'article 48, alinéa 1 de la loi n° 2016-886 du 8 novembre 2016, portant constitution de la République de Côte d'Ivoire, l'emblème national est le drapeau tricolore **Orange, Blanc et Vert**, en bandes verticales et de dimensions égales.

Il est la carte d'identité visuelle de la République. Il doit être magnifié, honoré et respecté par tous les citoyens. La couleur **Orange** désigne la richesse et la générosité de la terre, le **Blanc** incarne la paix, le **Vert** renvoie à la certitude d'un devenir meilleur.

I.2.2 L'hymne national

L'hymne national de la République de Côte d'Ivoire est l'**Abidjanaise**. Adopté par la loi n°60-207 du 27 juillet 1960, son caractère d'hymne national est affirmé par l'article 29 de la Constitution de la Deuxième République ivoirienne. La musique a été composée par l'Abbé Pierre-Michel PANGO. Les paroles sont de l'Abbé Pierre-Marie COTY, paroles auxquelles le Ministre VANGAH Mathieu Ekra rajouta quelques modifications.

L'hymne se présente sous forme d'un poème lyrique et très patriotique, exprimant des images exaltant les valeurs de la terre ivoirienne, telles que l'espérance, la paix, la dignité et la fraternité. L'hymne peut être joué lors d'occasions solennelles ou de célébrations, mais il accompagne obligatoirement toutes les cérémonies officielles de l'État et clos les interventions télévisées solennelles du Président de la République.

Lors de la diffusion de l'hymne national, tous les hommes et femmes doivent se lever, se tourner vers le drapeau ivoirien, si présent, et se tenir droit, les bras le long du corps, la paume des mains orientée vers la jambe. La tête doit être levée et le regard doit suivre le drapeau lors de sa montée jusqu'à la fin de l'hymne. Les personnes en uniforme doivent faire un salut militaire dès l'exécution des premières notes de l'hymne national.

I.2.3 Les armoiries de la République

Les actuelles armoiries de la Côte d'Ivoire furent adoptées en 2011. Son élément principal, l'**Eléphant** de la savane d'Afrique, est un important symbole du pays.

Historiquement, les concepteurs des armoiries se sont inspirés des éléments naturels symbolisant les principaux partis politiques opposés pendant la période coloniale. À savoir l'éléphant pour le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et le palmier pour le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire (PPCI).

Les armoiries de Côte d'Ivoire sont composées de six éléments à savoir l'**éléphant**, le **soleil levant doré**, les **deux palmiers dorés**, le **blason de couleur verte** (sinople) (à la création des armoiries le 8 février 1960, le blason était azur), le **listel doré**, l'**inscription argentée « République de Côte d'Ivoire »**.

Les armoiries ont une fonction d'identification de la République. A ce titre, ce symbole doit être placé sur les documents officiels au milieu ou du côté droit, en timbre. Il est le cachet de la République. Ils ont également une fonction d'éducation en tant qu'appel à l'union et à la solidarité devant toute adversité.



I.2.4 La devise nationale

La devise est une formule qui accompagne l'écu des armoiries. Elle est conçue comme une maxime, une petite phrase, un mot qui est gravé sur un cachet, une médaille. La devise de la République de Côte d'Ivoire est composée de trois mots, **Union-Discipline-Travail**.

L'**Union** traduit la solidarité et la force du peuple.

La **Discipline** est le renforcement de l'union des peuples par le respect des règles prescrites.

Le **Travail** crée la richesse et libère les peuples de toute dépendance.

Cette devise résume notre idéal commun et notre volonté d'œuvrer ensemble à la construction de la nation. Aussi à l'évocation de chacun de ces mots, tout ivoirien doit se sentir interpellé et réagir en conséquence.

I.2.5 Le portrait du Chef de l'Etat

L'article 54 de la Constitution précise les attributs du Président de la République. Il est le chef de l'Etat, il incarne l'unité nationale, il veille au respect de la Constitution, il assure la continuité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords internationaux.

Le chef de l'Etat est donc le gardien des institutions de la République. Il est le symbole garant de la cohésion nationale et de l'unité nationale. Ce symbole est représenté par son portrait.

II- LES VALEURS DEMOCRATIQUES

II.1 Définition de la démocratie et ses valeurs

La démocratie vient du grec *demos*, peuple et *kratos*, pouvoir, autorité, légitimé. Elle désigne selon la célèbre définition d'Abraham Lincoln : le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »

La démocratie se définit également comme :

- un gouvernement qui est dirigé avec le consentement du peuple.
- un système de gouvernement dont l'autorité suprême appartient au peuple.
- un gouvernement dans lequel le contrôle politique est exercée par tous les citoyens, soit directement ou par l'entremise de leur représentants élus.
- c'est un système où les individus peuvent changer de dirigeants de façon pacifique et où le gouvernement a le droit de gouverner parce que le peuple lui a conféré ce droit.

La démocratie véhicule des valeurs qui reposent sur le respect de la Constitution, la primauté du droit, la défense des droits et libertés de la personne et l'acceptation de la responsabilité de favoriser le développement social et économique.

De toutes ces valeurs, deux sont primordiales : la liberté et l'égalité. Elles sont proclamées dans toutes les déclarations des Droits de l'Homme (1789 et 1948) et dans la Constitution Ivoirienne.

II.2 Quelques autres valeurs démocratiques

Fraternité, Union, Solidarité, Paix, Prospérité, Stabilité politique, Respect de la diversité, Tolérance, Pardon, Dialogue, Pluralisme, Laïcité de l'Etat, État de droit, Droit de l'Homme, Dignité de la personne humaine, Bonne gouvernance.

II.3 L'importance des valeurs démocratiques

- Discipliner la conduite des citoyens ;
- Créer une nation ;
- Favoriser le vivre ensemble, la cohésion sociale ;
- Favoriser un développement économique et social harmonieux.

III- L'ESPRIT CRITIQUE

III.1 Définition

L'esprit critique est une attitude intellectuelle qui consiste à n'accepter pour vraie ou réelle aucune affirmation ou information sans l'examiner attentivement au moyen de la raison, sans se documenter à son sujet et sans la soumettre à l'épreuve de la démonstration.

L'esprit critique participe des valeurs de la République.

Ainsi, la loi d'orientation n° 95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement stipule dans son article 3 que « *le service public de l'enseignement est conçu et organisé en vue de permettre l'acquisition des savoir, savoir-faire et savoir-être, des méthodes de travail et d'assimilation des*

connaissances, la formation de l'esprit critique et le développement de la sensibilité et de la curiosité ». La Constitution du 1^{er} août 2000 en son article 7 consacre l'obligation pour l'Etat d'assurer un accès égal à l'éducation pour tous les enfants du pays. Et depuis 2015, un Décret (N° 95-696 du 07/09/2015) a été signé rendant l'école obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans.

III.2 Les étapes de l'esprit critique

Avoir l'esprit critique demande de la discipline. Ce parcours demande une combinaison de développement intellectuel, de motivation et de capacité à analyser son propre raisonnement de façon honnête.

L'esprit critique s'articule autour de trois moments :

- Aiguiser sa capacité à remettre les choses en question ;
- Ajuster son point de vue ;
- Réunir le tout (Donner son point de vue, se prononcer).

III.2.1 Aiguiser sa capacité à remettre les choses en question

- **Remettez vos suppositions en question.**

Nos suppositions peuvent se révéler fausses ou tout au moins, pas entièrement justes.

- **Ne considérez pas une information comme vraie avant de l'avoir étudiée vous-même.**

Il serait préférable de vérifier toutes les informations auxquelles nous sommes confrontés, quelle qu'en soit la source.

- **Remettez les choses en question.**

Se poser des questions est la clé de l'esprit critique.

III.2.2 Ajuster son point de vue

- **Comprenez vos propres biais.**

Le jugement humain peut être subjectif, fragile et malveillant. Comprendre quels sont vos biais et la façon dont ils affectent votre jugement vous aidera à appréhender au mieux les informations.

- **Ayez plusieurs longueurs d'avance.**

Ne vous contentez pas d'avoir une longueur d'avance. Essayez d'imaginer les évolutions futures qui pourraient affecter les problèmes auxquels vous faites face.

- **Lisez de bons livres.**

Rien ne pourra remplacer tout ce que vous apportera un bon livre.

- **Mettez-vous à la place des autres.**

Se mettre à la place des autres vous aidera à imaginer leurs motivations, leurs aspirations et leurs problèmes.

III.2.3 Réunir le tout (Donner son point de vue, se prononcer)

- **Comprenez toutes vos options.**

Face à une préoccupation, toutes les options qui s'offrent à nous doivent être analysées.

- **Demandez conseil autour de vous.**

Il faut fréquenter et profiter des personnes plus avisées que vous.

▪ **Donnez votre point de vue.**

Après l'analyse des options et après les conseils auprès des sachants, il faut se prononcer, donner son point de vue sur le problème posé en ayant à l'esprit que vous pouvez ne pas être dans le vrai.

III.3 L'importance de l'esprit critique

Exercer l'esprit critique permet de :

- éviter les préjugés, les idées préconçues, les a priori ;
- éviter de prendre des décisions absurdes, dangereuses pour soi et son entourage, voire pour l'humanité ;
- contribuer à la formation de la personne et du citoyen pour la transmission de valeurs fondamentales et de principes inscrits dans la Constitution ;
- apprendre à croiser des données, à en évaluer la fiabilité, à remonter aux sources ;
- percevoir et comprendre son environnement ;
- garantir la démocratie dans la mesure où comprendre permet de mieux décider ;
- vivre de façon harmonieuse en acceptant l'hétérogénéité.

CONCLUSION

Les valeurs de la République sont un fondement de la stabilité de toute nation. Aussi tout citoyen soucieux de l'harmonie de son pays se doit de les intégrer et de les mettre en œuvre au quotidien. Elles visent donc à faire de chaque ivoirien un citoyen à part entière.

Références

- **<https://fr.wikihow.com/am%C3%A9liorer-son-esprit-critique>**;
- **Manuel de référence de la CEDEAO ;**
- **Site officiel de la République de Côte d'Ivoire**
- **Les Constitutions Ivoiriennes (2000-2016)**
- **Programme éducatif et Guide d'Exécution du CAFOP (EDHC)**